


BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
SCOMP
3813
NAPOLI
N

QUINTILIEN,

DE

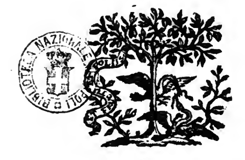
L'INSTITUTION

DE L'ORATEUR,

Traduit par M. l'Abé GÉDOYN, de l'Académie Françoise.

Edition faite d'après un exemplaire corigé par l'Auteur.

TOME III.



A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU, rue des Mathurins.

M DCC LXX.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans le Tome III.

LIVRE SEPTIEME.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE HUITIEME.

LIVRE NEUVIEME.

Fin de la Table des Chapitres.

DE



DE L'INSTITUTION DE L'ORATEUR.

LIVRE SEPTIEME.

AVANT-PROPOS.

IL a été, ce me ſemble, ſufiſament parlé de l'invention. Car nous avons traité tout ce qui regarde la maniere, non-ſeulement d'inſtruire les juges, mais auſſi de les toucher. Or de même que pour bâtir, il ne ſufit pas d'aſſembler des pierres, des matériaux, enfin toutes les choſes néceſſaires à un édifice, & qu'il faut encore qu'une habile main les diſpoſe & les place : de même en matiere d'éloquence, quelque multitude de choſes que nous ayons à dire, ce ne ſera qu'un amas confus, ſi la diſpoſition ne les arange & ne

les lie les unes avec les autres, pour en faire un tout bien régulier.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon qu'on lui a doné le ſecond rang, parmi les cinq parties dont j'ai fait mention; puiſque la premiere n'eſt d'aucun mérite ſans elle. Car ayez fondu & perfectioné tous les membres d'une ſtatue, ſi vous ne ſavez les placer, vous n'en ferez point une ſtatue. Et dans le corps humain ou dans quelque animal que ce ſoit, ſi vous mettez une partie à la place d'une autre, quoique le reſte demeure come il étoit, vous faites un monſtre. Et ni les muſcles ni les nerfs, pour peu qu'ils ſoient dérangés, ne font plus leurs fonctions. Et les armées où ſe met la confuſion, s'embaraſſent & ſe défont elles-mêmes. Enfin j'eſtime que ceux-là ont raiſon, qui croient que l'Univers ſe maintient par l'ordre, & que ſi cet ordre venoit à ſe troubler, tout périroit.

Ainſi que peut on penſer d'un diſcours qui eſt dépourvu de cete qualité? Il faut néceſſairement qu'il brouille tout, que n'étant point guidé, il ſoit le jouet de l'incertitude, come un vaiſſeau ſans gouvernail eſt le jouet des vents; que l'Orateur répete inutilement pluſieurs choſes, qu'il en omette pluſieurs autres; qu'il s'égare come un home qui marche la nuit en

des lieux inconus ; & que ne se proposant ni comencement ni fin, au-lieu de suivre la raison, il s'abandone au hasard.

Ce livre-ci est donc destiné tout entier à la disposition, laquele, certes, n'eût pas été ignorée d'un si grand nombre d'Orateurs, s'il étoit possible d'en doner des regles qu'on pût apliquer à toutes sortes de sujets. Mais come la variété des afaires est infinie, qu'elle le sera toujours, & que depuis tant de siecles il ne s'est pas encore trouvé une cause, qui fût parfaitement semblable à une autre ; il faut que l'Orateur ait du discernement, qu'il s'aplique, qu'il invente, qu'il examine, & qu'il prene souvent conseil de lui-même. Je ne nie pourtant pas que cete matiere ne comporte quelques préceptes. Aussi ne les oublierai-je pas.

CHAPITRE PREMIER.

De la disposition qu'il faut doner à une cause.

QUE la division soit donc, come j'ai dit ci-dessus, le partage d'un tout en ses parties, & un ordre distinct de ces parties entre elles. Quant à la disposition, je

la définis une utile diſtribution des choſes ou des parties, aſſignant à chacune la place & le rang qu'elle doit avoir. Mais ſouvenons-nous que la diſpoſition elle-même change ſuivant le beſoin de la cauſe, & que la même queſtion ne ſe doit pas toujours traiter la premiere de part & d'autre. Demoſthène & Eſchine, pour ne rien dire des autres, peuvent nous en fournir un exemple, ayant ſuivi un ordre tout diférent dans la cauſe de Ctéſiphon. Car l'acuſateur comence par traiter la queſtion de droit, come lui étant plus favorable ; & le défendeur fait précéder tous les autres chefs, ou preſque tous, afin de préparer les juges à la queſtion de droit, qu'il réſerve pour la fin. En éfet, l'un a intérêt de comencer par un point, l'autre par un autre. Et ſi cela n'étoit permis, il faudroit toujours plaider au gré du demandeur. Dans les récriminations mêmes, afin que les deux parties ſe défendent, avant que d'acuſer chacune ſon adverſaire, c'eſt une néceſſité que la diſpoſition des deux plaidoyers ſoit diférente.

Je raporterai donc ici ce que j'avois coutume de pratiquer, tel que l'art & l'expérience me l'avoient apris, & je n'en ai jamais fait myſtere. J'avois grand ſoin de

conoître tout ce qui entroit dans le procès. Car aux écoles on vous done un petit nombre de points qui vous fixent, & que l'on expose avant la déclamation. C'est ce que les Grecs apelent *Themes*, & Cicéron *Propositions*. Quand je m'étois mis ainsi toute ma cause devant les yeux, je ne songeois pas moins à la partie adverse qu'à la miene.

Et premiérement, ce qui n'est pas dificile, mais ce qui doit pourtant aler devant tout, j'arêtois ce que chacune des parties prétendoit prouver, & ensuite le moyen dont elle prétendoit se servir. Je considérois donc ce que le demandeur aléguoit en premier lieu. Il faloit que ce fût une chose ou avouée de part & d'autre, ou contestée. Si elle étoit avouée, la question ne pouvoit pas tomber sur cet endroit. Ainsi je passois à la réponse du défendeur, & je l'examinois de la même maniere. Quelquefois ce qui en résultoit, étoit pareillement reconu des deux parties. Du moment qu'elles començoient à ne pas convenir, aussi-tôt naissoit la question. *Vous avez tué un home. Oui, je l'ai tué.* On convient du fait, je passe outre, l'acusé doit rendre raison pourquoi il a tué cet home. *Il est permis*, dit-il, *de tuer un home que l'on surprend en adultere.*

Il eſt conſtant que la loi le permet. Il faut donc aler plus loin, & juſqu'à une troiſieme propoſition qui ſoit conteſtée entre les deux parties. *Il n'étoit point adultere ; il l'étoit.* Ce ſera là la queſtion ; & come le fait eſt douteux, c'eſt une afaire de conjecture.

Il peut ariver auſſi que cete troiſieme propoſition ne ſoit pas contredite. *Il étoit adultere. Oui*, dira l'acuſateur, *mais il ne vous étoit pas permis de le tuer, parce que vous étiez bani, & noté d'infamie.* Alors c'eſt une queſtion de droit ; mais ſi l'on nie d'abord le fait, & qu'à cete propoſition, *Vous l'avez tué*, on réponde, *Je ne l'ai pas tué ;* dans le moment la conteſtation eſt formée. C'eſt ainſi qu'il faut examiner où comence le conflit des deux cauſes, & ce qui fonde la premiere queſtion.

Tantôt l'acuſation eſt ſimple. *Rabirius a tué Saturninus.* Tantôt elle eſt compoſée de pluſieurs chefs. *Lucius Varénus doit encourir les peines portées par la loi contre les aſſaſſins, puiſqu'il a tué C. Varénus, bleſſé Cnéus, & tué encore Salarius.* Car de la ſorte ce ſont diverſes propoſitions, divers crimes. Et je dis la même choſe des demandes qu'on forme en juſtice.

Mais de ces propofitions qui font doubles ou compofées, peuvent naître plufieurs queftions, plufieurs états; lorfque l'acufé prend le parti de nier une chofe, de foutenir l'autre, & d'exclure la troifième, faute d'action. En ce cas, il faut que l'acufateur prene bien garde à ce qu'il entreprend de réfuter, & à l'ordre qu'il doit obferver. Et quant à lui, je ne m'éloigne pas beaucoup du fentiment de Celfus, qui a fuivi lui-même Cicéron; à cela près, qu'il s'obftine trop à vouloir que les deux parties arangent de tele forte leurs queftions, que les premieres foient importantes; que les plus foibles fe trouvent au milieu, & que les dernieres aient encore plus de force & de poids, que les premieres; par la raifon qu'au comencement il faut faire impreffion fur l'efprit des juges, & qu'à la fin il faut achever de les convaincre.

Cependant l'acufé doit ordinairement comencer par ce qu'il y a de plus fort contre lui, de crainte que le juge, qui en a l'efprit frapé, n'écoute pas volontiers ce qui précéderoit. Mais on peut changer cet ordre, quand les autres chefs d'acufation font évidament faux, & que la principale objection eft dificile à réfuter. Car alors on poura s'atacher d'abord aux moindres

chefs, & laiſſer le plus important, pour revenir, après avoir fait perdre à l'acuſateur toute créance, & montré aux juges que tout ce qui a été objecté juſques-là, eſt vain & frivole. Encore ſera-t-il bon de leur rendre compte auparavant, pourquoi on difere de répondre au point capital, avec promeſſe d'y ſatisfaire en ſon lieu, afin qu'ils ne s'imaginent pas que c'eſt parce que nous en ſentons la dificulté. D'ordinaire auſſi on comence par juſtifier l'acuſé des crimes qu'on a pu lui imputer autrefois, pour diſpoſer les juges à écouter plus favorablement le fait ſur lequel ils doivent prononcer; quoique cela même Cicéron l'ait réſervé pour la fin dans la déſenſe de Varénus, ayant eu égard, non à ce qu'il convient de faire le plus ſouvent, mais à ce qu'il convenoit de faire alors.

Quand l'acuſation eſt ſimple, il faut voir ſi nous y répondrons par une ſeule propoſition, ou par pluſieurs: ſupoſé que nous nous contentions d'une ſeule, ſi nous ferons tomber la queſtion ſur le fait, ou ſur le droit naturel, ou ſur la loi. Dans le premier cas, ſi nous nierons le fait qui nous eſt imputé, ou ſi nous le défendrons. Dans le ſecond, ſur quele eſpece de droit nous conteſterons, & ſi dans cete

contestation nous nous atacherons à la lettre, ou à l'intention ; ce qu'il nous sera aisé de conoître, si nous examinons quele est la loi dont il s'agit, & en vertu de laquele le procès est intenté. Car aux écoles on feint des sujets qui ont raport à plusieurs loix, seulement pour intéresser l'auditeur, & pour lier les faits. Par exemple : *Si un pere, après avoir exposé son fils, vient à le reconoître, il peut le reprendre en payant la nouriture. Si un fils désobéit à son pere, permis à un pere de le déshériter.* Voilà deux loix. Un pere qui avoit exposé son fils, le retrouve & le retire chez lui, dans le dessein de lui faire épouser une de ses parentes qui est fort riche. Le fils s'y opose, & veut épouser la fille du pauvre qui l'a nouri. Dans cet exemple, la loi qui regarde les enfants exposés, done matiere à de grands sentiments ; mais la loi de l'exhédération est celle d'où dépend le jugement. Cependant il y a des ocasions où il ne s'agit pas seulement d'une loi, mais de plusieurs ; come lorsque la dificulté naît de l'oposition d'une loi à une autre loi. (ἀντινομία.) Tout cela bien considéré, on vèra clairement sur quoi tombe la contestation.

On peut répondre aussi par plusieurs propositions, come fait Cicéron dans la

défenſe de Rabirius : *S'il l'avoit tué, il auroit bien fait ; mais il ne l'a pas tué.* Pour lors il faut premiérement examiner tout ce qui peut ſe dire, & enſuite aranger les queſtions ſelon l'ordre qui convient le mieux. Car ici je ne ſuis pas de l'avis dont j'ai été peu auparavant au ſujet des chefs d'acuſation, & encore ailleurs au ſujet des arguments, quand j'ai dit que nous pouvions quelquefois comencer par les plus forts. La raiſon que j'en ai, eſt que la force des queſtions doit aler en croiſſant, de maniere qu'il y ait toujours du progrès de l'une à l'autre ; que les moindres ſoient au comencement, & les plus importantes à la fin, ſoit qu'elles ſoient de même genre, ou de genre diférent.

Or les queſtions de droit naiſſent de diverſes conteſtations, dont la fin eſt auſſi diverſe. Les queſtions de fait au-contraire tendent toutes à une même fin. Mais la diſpoſition eſt ſemblable dans les unes & dans les autres. Començons par celles dont la fin eſt diférente. Les plus foibles ſont celles qui doivent aler devant. C'eſt pour cela qu'après en avoir traité quelques-unes, nous avons coutume d'en faire un ſacrifice à la partie adverſe. Car nous ne pouvons paſſer à d'autres qu'en qui-

tant les premieres; mais il faut s'y prendre de façon que nous semblions les omettre & non les condaner; seulement parce que nous pouvons avoir gain de cause indépendament de leur secours.

Un home done procuration à quelqu'un pour toucher les arérages d'une rente dont il a hérité. On peut d'abord faire cete question, si celui-ci a pu recevoir procuration. Supofez qu'après avoir traité ce point, nous l'abandonions, que nous y soyons même forcés, on agitera si celui qui est en cause, a eu droit de doner procuration. Acordons encore ce point, il s'en présente un autre; c'est de savoir si le demandeur est véritablement héritier, & seul héritier; & quand nous abandonerions tout cela, il reste enfin à examiner s'il est dû des arérages.

Au-contraire, il n'y a persone qui ait assez peu de sens pour se départir de ce que sa cause a de plus solide & de meilleur, afin de passer à des questions plus légeres qui ne décident de rien. Tel est encore ce sujet de controverse que j'ai vu traiter aux écoles: *Vous ne déshériterez point quiconque vous aurez adopté.* C'est une loi. Car l'Orateur dira, *Je vous passe que vous puissiez déshériter un autre; mais non pas un brave home qui s'est sacrifié*

pour la patrie ; & quand vous pouriez le déshériter, ce n'est point pour ne s'être pas soumis à toutes vos volontés ; & quand il auroit dû s'y soumettre, ce n'est pas dans le choix de la récompense qu'il a méritée, & encore moins dans le choix d'une tele récompense. Voilà come lęs questions de droit diferent entr'elles, au-lieu que dans les faits, plusieurs questions concourent à la même fin. Mais on peut aussi se relâcher de quelques-unes, sans préjudicier à la question principale. Par exemple, un home acusé de larcin dira : *Prouvez que vous aviez cet argent ; prouvez que vous l'avez perdu ; prouvez qu'on vous l'a pris ; prouvez enfin que c'est moi qui l'ai dérobé.* Car on peut abandoner les trois premieres questions, mais non pas la derniere.

Ce que je fesois encore, c'étoit de parcourir toutes les questions, tantôt en remontant depuis la derniere espece, & c'est d'ordinaire celle qui renferme la cause, jusqu'au genre ; tantôt en descendant du genre à la derniere espece. Et j'en usois de la sorte, même dans les discours où il s'agissoit d'une délibération. Par exemple, supofons que Numa délibere s'il acceptera la royauté que les Romains lui ofrent. *S'il faut régner*, voilà ce que j'apele le genre. *S'il faut régner dans une*

ville étrangere, voilà une efpece. *Si les Romains pouront foufrir un tel Roi*, c'eft la derniere efpece, parce qu'il n'y a plus de queftion à faire après celle là.

Il en eft de même dans les controverfes. Un home de courage afranchit fon pays de la tyranie; & par le droit qu'il a de choifir tele récompenfe qu'il lui plaît, il demande la femme d'autrui. *Peut-il demander la femme d'autrui?* C'eft la derniere forte de queftion qu'il y a à faire. *Doit-il avoir tout ce qu'il demande?* C'eft la queftion générale, d'où naiffent cellesci: *Eft-il en droit de demander le bien d'un particulier? De demander un mariage? De demander une femme qui a encore fon mari?*

Mais tout cela ne s'arange, ni ne fe dit dans le même ordre qu'il fe préfente à l'efprit. Car le plus fouvent, ce qui fe préfente le premier, eft juftement ce qu'il faut dire le dernier, come ici: *Vous n'êtes pas en droit de demander la femme d'autrui.* C'eft pourquoi quand nous travaillons à la hâte, ces fortes de divifions nous échapent. Ne nous arêtons donc pas à ce qui nous vient d'abord dans la penfée; cherchons quelque chofe de plus: *Cet home eft-il même en droit de demander une veuve?* Ce n'eft pas affez: *De deman-*

der rien qui apartiene à un particulier? Alons encore plus loin: *De demander rien d'injuste?* C'eſt à-peu-près la même queſtion que la premiere, & il n'y a rien à chercher au-delà.

Ainſi, après que nous aurons examiné la propoſition de notre adverſaire, & c'eſt de quoi tout le monde eſt capable, ſongeons quele réponſe il eſt naturel de faire d'abord. Quand nous prendrons la peine d'y penſer, come ſi l'afaire ſe paſſoit entre lui & nous, & que nous fuſſions dans la néceſſité de répondre en notre propre nom, nous trouverons tout d'un coup la réponſe. Que ſi nous ne la trouvons pas, mettons cependant à part ce qui nous eſt venu à l'eſprit. Enſuite nous ferons cete réflexion en nous-mêmes: N'y auroit-il point quelqu'autre choſe à répondre? Et nous nous demanderons cela deux ou trois fois, enfin juſqu'à ce que nous ayons épuiſé toutes les queſtions. De la ſorte, nous les découvrirons toutes juſqu'aux plus petites, qui bien traitées, diſpoſeront les juges à nous être favorables, dans la plus importante & la derniere.

A ce ſujet on done encore un précepte qui n'eſt pas fort diférent de ce que je viens de dire. C'eſt de comencer par les

questions qui sont comunes, & de venir ensuite à celles qui sont propres & particulieres. En éfet, pour l'ordinaire une question comune est générale. Par exemple, *Le tyran a été tué*, voilà une proposition comune. Mais, *Le tyran a été tué; par qui? Par une femme, par sa propre femme;* ce sont des propositions particulieres.

Ma méthode étoit encore d'observer les choses dont la partie adverse convenoit avec moi, & qui pouvoient m'être avantageuses. Alors, non-seulement je la pressois sur ces faits dont elle étoit convenue, mais je les multipliois par le moyen de la division, come en cet autre sujet de controverse. *Un général qui avoit eu son pere pour compétiteur, & qui l'avoit emporté sur lui, est pris par les énemis. On députe des oficiers pour aler payer sa rançon. Ces députés en alant, rencontrent le pere qui revenoit de chez les énemis, & qui les voyant, leur dit:* C'en est fait, vous alez trop tard. *Ils l'arêtent, ils le fouillent, & lui trouvent une bourse pleine d'or, qu'il avoit cachée dans son sein. Ils continuent leur chemin. En arivant, ils voient leur général ataché à une croix, qui leur dit:* « Vous avez un traître chez vous, » défiez-vous-en. »

Là-dessus on acuse le pere. De quoi convient-on ? Qu'il y a eu de la trahison, & l'on ne peut pas en douter après le témoignage du mourant. Mais il s'agit de convaincre le traître. On dira donc : *Vous avouez vous-même, que vous avez été chez les énemis ; que vous y avez été secrétement ; qu'ils vous ont renvoyé sain & sauf ; qu'ils vous ont même doné de l'argent, & que vous l'avez tenu caché.* Car une seule proposition, où les faits sont ainsi ramassés, a souvent plus de force que n'en auroient plusieurs. Et quand une fois les juges en sont frapés, à peine daignent-ils écouter tout ce que l'on peut aléguer pour la défense de l'acusé. En général il me paroît que l'acusateur trouve son avantage à rassembler les faits, & que l'acusé trouve le sien à les séparer.

Une chose qui me réussissoit encore, c'étoit de faire à l'égard de toute ma matiere, ce que j'ai dit que l'on fait quelquefois dans les arguments : c'est-à-dire, que je proposois à la fois tout ce que l'adverse partie pouvoit aléguer en sa faveur, & qu'ensuite je réfutois tous les membres de ma division, ensorte qu'il n'en restât que ce que je voulois qui fût cru. Suposons, par exemple, qu'un juge soit acusé de prévarication. Nous dirons : *Tout home*

acusé en justice, ne peut être absous que pour son innocence; ou par le crédit d'une persone puissante; ou parce que l'on a fait violence aux juges; ou parce qu'ils ont été corompus; ou parce qu'ils n'ont point trouvé de preuves; ou parce qu'ils ont prévariqué. Vous convenez que cet home étoit coupable; qu'aucune puissance n'est intervenue; qu'on n'a point fait violence aux juges; qu'ils n'ont point été corompus; qu'il y avoit preuve sufisante; donc vous avez prévariqué.

Que si je ne pouvois pas réfuter tout ce qui étoit contre moi, j'en réfutois du-moins la meilleure partie. *Cet home a été tué, où? Ce n'est point dans un lieu écarté, qui puisse faire soupçoner qu'il a été tué par des voleurs: on ne lui a rien pris; on ne l'a pas dépouillé; on n'avoit donc pas dessein de le voler. Ce n'est pas non plus dans l'espérance de recœuillir sa succession, il étoit pauvre. Il avoit donc quelque énemi caché. Quel est-il?*

Or cete maniere d'examiner ainsi tout ce qui se peut dire, & d'exclure successivement toutes les raisons qui se présentent, pour s'en tenir à la meilleure, est d'un grand secours, non-seulement pour la division, mais aussi pour l'invention. Milon est acusé d'avoir tué Clodius. *L'a-*

t-il tué, ou non? Le plus sûr seroit de nier; mais s'il n'y a pas moyen, il faut bien avouer qu'il l'a tué. C'est donc ou justement, ou injustement. *Justement sans doute?* Soit. C'est donc ou par un mouvement de sa volonté, ou par nécessité. L'ignorance ne se peut prétexter ici. Quant à la volonté, c'est chose équivoque. Et come les homes en ont cete idée, il faut apuyer ce point de quelque réflexion, en disant, par exemple, qu'une tele volonté dans Milon ne pouvoit être que salutaire à la république. Si nous disons qu'il y a été obligé, ça donc été une rencontre, & nulement un dessein prémédité. L'un des deux a donc été l'agresseur. Lequel des deux? *Clodius assurément.* Vous voyez come l'ordre & la suite même des choses, nous conduit à dire tout ce qu'il faut pour la justification de l'acusé.

Alons encore plus avant. *Milon se voyant ataqué par Clodius, ou a voulu le tuer, ou ne l'a pas voulu.* Le mieux est qu'il ne l'ait pas voulu. Voilà pourquoi Cicéron dit: *Les gens de Milon firent sans l'ordre, sans la participation de leur maître, &c.* Mais d'un autre côté, ces paroles marquent de la timidité, & soutienent mal cete assurance avec laquele nous di-

ſions d'abord que Milon l'avoit tué juſtement. Voilà auſſi pourquoi Cicéron ajoute : *Les gens de Milon, Meſſieurs, ont fait ce que chacun de nous eût voulu que les ſiens euſſent fait en pareille ocaſion.*

Tout ceci eſt d'autant plus utile, que ſouvent rien ne nous plaît de tout ce qui nous vient à l'eſprit, & que cependant il faut dire quelque choſe. Examinons donc toute la cauſe avec ſoin ; c'eſt un moyen ſûr pour découvrir, ou ce qu'il y a de meilleur à dire, ou ce qu'il y a de moins mauvais. En quelques ocaſions, nous pourons uſer de la propoſition même de notre adverſaire, & j'ai déja dit en ſon lieu, qu'elle eſt quelquefois comune aux deux parties.

Je ſais que des rhéteurs ont pris bien de la peine à rechercher, coment on peut conoître laquele des deux parties doit parler la premiere ; aſſez inutilement, ce me ſemble. Car au bareau, cela eſt réglé, ou par la rigueur impitoyable des formules * ſous leſqueles on intente procès ; ou par la maniere dont la demande eſt formée ; ou enfin, par le ſort, qui eſt un uſage nouvélement introduit.

Et par raport aux écoles, cete queſtion ne vient pas plus à propos ; puiſque dans

* Ces formules ont été abolies par Juſtinien.

les mêmes déclamations, le demandeur & le défendeur prenent tous deux la liberté de narrer, & de répondre aux contredits; outre qu'en bien des rencontres cete queſtion ne ſe peut pas même décider : come ici : *Un pere qui avoit trois enfants, l'un orateur, l'autre médecin, & le troiſieme philoſophe, fait un teſtament par lequel, ayant partagé ſon bien en quatre parts, il en done une à chacun de ſes enfants, & la quatrieme à celui des trois qui eſt le plus utile à la république.* On demande qui des trois doit parler le premier : & c'eſt ce qui eſt fort incertain, quoique l'on ne ſoit nulement en peine de la propoſition; car il la faudra faire d'abord au nom de celui que nous repréſenterons. Voilà en général ce que l'on peut dire ſur la maniere de diſtribuer toute une cauſe.

Mais coment trouverons-nous certaines queſtions qui ſont plus cachées & moins comunes? Je réponds à cela, coment trouve-t-on les penſées, les expreſſions, les figures, les couleurs qu'il faut employer? Avec de l'eſprit, du ſoin & de l'exercice. Cependant il n'arivera preſque jamais que rien de tout cela échape à un Orateur apliqué, qui, come j'ai dit, voudra prendre la nature pour guide. Mais

la plupart, afectant une vaine montre d'éloquence, ſont contents, pourvu qu'ils traitent quelques endroits qui ſont purement ſpécieux, ou qui ne ſont rien à la preuve. Les autres, ſans ſe mettre en peine du choix, s'atachent aux premieres choſes qui ſe préſentent à eux.

Pour rendre ce que je dis plus ſenſible, j'en donerai un exemple pris d'un ſujet de l'école, qui n'eſt ni fort nouveau, ni certainement fort dificile. *Quiconque voyant ſon pere acuſé du crime de trahiſon, ne l'aſſiſte pas, qu'il ſoit déshérité. Tout home condané pour crime de trahiſon, qu'il ſoit bani avec ſon avocat. Un pere eſt acuſé de trahiſon. L'un de ſes fils, Orateur de profeſſion, le défend. L'autre qui vit retiré à la campagne, ne le ſecourt point. Le pere ſucombe & va en exil avec ſon avocat. Ce fils qui vit à la campagne, par une action de courage, afranchit ſon pays de la tyrannie; & pour récompenſe, il obtient le rétabliſſement de ſon pere & de ſon frere. Le pere, après être revenu, meurt ſans teſter. Celui de ſes fils, qui avoit procuré ſon rapel, demande ſa part de la ſucceſſion. L'Orateur demande la ſucceſſion entiere.*

Ces gens qui ſe piquent d'éloquence, & qui regardent avec pitié la peine que nous nous donons, pour des cauſes qui

se voient si rarement, ne manqueront pas de saisir ici, ce qu'il y a de plus favorable dans les caractères. Ils triompheront de parler pour un home de la campagne contre un Orateur; pour un brave home qui afronte les dangers, contre un home qui n'a jamais fait que traîner une robe au bareau; pour un bienfaiteur contre un ingrat; pour un home qui se contente de sa part & portion dans la succession de son pere, contre un frere dénaturé qui la veut ravir toute entiere. Considérations qui naissent véritablement du sujet, & qui sont d'un grand poids; mais qui pourtant ne donent pas gain de cause. Ces gens chercheront encore des pensées hardies, outrées, & même obscures. Car tele est l'éloquence d'aujourd'hui, que le bruit & les clameurs en font tout le mérite.

D'autres qui, à la vérité, s'y prenent mieux, mais qui se contentent de la surface des choses, sans rien aprofondir, feront ces réflexions qui sautent aux yeux. *Que cet home de la campagne est excusable, de n'avoir pas assisté au jugement de son pere, ne pouvant lui être d'aucun secours; qu'après tout, l'autre n'a rien à lui imputer, puisque lui-même a été condané; enfin, qu'étant le restaurateur de sa famille, il est plus digne d'en recœuillir les biens,*

qu'un avare, qu'un ingrat qui ne veut pas les partager avec un frere qui les a mérités par un tel ſervice. Ils ſentiront même, qu'il y a une premiere queſtion à faire ſur la loi & ſur l'intention du légiſlateur, d'où en éfet dépend tout le reſte.

Mais un Orateur qui ſuit la nature, vèra ſans doute que ce fils qu'on veut exclure de la ſucceſſion, doit dire en premier lieu : *Mon pere eſt mort ſans faire de teſtament. Il a laiſſé deux enfants qui ſont mon frere & moi. Par le droit naturel je demande à partager ſon bien avec mon frere.* Y a-t-il un home ſi groſſier, ſi ignorant, qu'il ne comence de la ſorte, quand même il ne ſauroit pas ce que c'eſt qu'une propoſition ? Enſuite il s'étendra un peu ſur cete loi naturele. Il dira qu'elle eſt comune à toutes les nations & pleine de juſtice. Que ſuit-il après cela, ſi ce n'eſt de chercher ce que l'on peut répondre à une demande ſi raiſonable ? Or ce que l'on peut répondre eſt manifeſte. *Il y a une loi particuliere qui ordone que celui-là ſoit déshérité, qui voyant ſon pere acuſé de trahiſon, ne le défend pas, & vous êtes dans le cas.* Cete propoſition conduit néceſſairement à louer la loi qu'on alegue, & à blâmer la perſone qui y a contrevenu. Juſqu'ici il n'y a rien de conteſté. Reve-

nons maintenant au demandeur. A moins qu'il n'ait perdu le ſens, il faut qu'il faſſe cete réflexion. *Si la loi aléguée eſt un obſtacle, il n'y a plus de procès.* Cependant il eſt conſtant que cete loi ſubſiſte, & que le demandeur y a contrevenu. Que dirons-nous donc ? *Je demeurois à la campagne.* Mais cete loi eſt pour tous, cela ne ſert de rien. Voyons pourtant s'il n'y a pas moyen de l'infirmer par quelque endroit.

Conſultons la nature. Car je ne me laſſe point de le répéter. Que ſuggere-t-elle, quand les termes d'une loi ſont contre nous, ſi ce n'eſt de recourir à l'intention du légiſlateur ? Voici donc une queſtion générale à agiter; s'il faut s'en tenir aux termes de la loi, ou à l'intention du légiſlateur. Mais à regarder ainſi les choſes d'une maniere vague, il y aura toujours à diſputer en matiere de droit, & ce ne ſera jamais fait. Il faut donc voir dans l'eſpece préſente, s'il n'y a rien qui done ateinte à la loi; *Quiconque n'aura pas aſſiſté au jugement de ſon pere ſoit déſhérité.* Quoi ! quiconque ſans exception ! Les exemples ſuivants s'ofrent alors d'eux-mêmes. *Un fils en bas âge, ou qui ſeroit malade, ou qui voyageroit, ou qui ſeroit à l'armée, ou en ambaſſade, ſeroit-il déshérité ?* Non certes.

C'eſt

C'eſt déja beaucoup. Quelqu'un pouroit contrevenir à la loi, ſans encourir la peine portée par la loi. Feſons maintenant, pour me ſervir des termes de Cicéron, (*Orat. pro Murena*) ce que nous voyons faire aux joueurs de flûte de la comédie Latine. Paſſons d'un côté à l'autre. Le défendeur dira donc : *Quand je vous acorderois cela, vous n'étiez point en bas âge ; vous n'étiez ni malade, ni en voyage, ni à l'armée, ni en ambaſſade. Je ſuis un home de la campagne*, dira le demandeur ; car c'eſt la réponſe la plus naturele.

Mais on lui objectera une choſe qui eſt manifeſtement contre lui : *Que vous n'ayez pas pu défendre votre pere, ſoit ; mais vous pouviez du-moins aſſiſter à ſon jugement.* Et cela eſt vrai. Il en faut donc revenir encore à l'intention du légiſlateur. *La loi prétend ſeulement punir l'impiété ; or on ne m'en peut acuſer. Il faut bien que vous ayez fait une action impie & dénaturée*, répliquera le défendeur, *puiſque vous avez mérité d'être déshérité ; quoique le repentir, ou l'ambition vous aient porté depuis à ce genre d'option. De plus, mon pere n'a été condané qu'à cauſe de vous. Votre abſence lui a fait tort, & ſembloit prononcer contre lui.*

L'autre dira à cela : *C'est vous bien plutôt qui êtes cause de sa condanation. Vous aviez ofensé beaucoup de gens, votre conduite vous avoit atiré des énemis.* A l'égard de ces dernieres objections, elles ne portent que sur des conjectures : de même qu'une autre raison, dont l'home des champs peut colorer son absence, en disant, que tel étoit le dessein de leur pere, qui ne vouloit pas exposer toute sa famille à un même danger. Voilà ce que contient la premiere question, qui naît de la loi, & de l'intention du législateur.

Portons nos pensées ailleurs, & voyons si l'on ne peut point trouver quelqu'autre chose. Je prends à tâche de faire come ceux qui cherchent, & je néglige le beau stile, pour me rendre plus utile aux jeunes-gens. Toutes les questions que nous avons vues jusqu'ici, ne sont tirées que de la persone du demandeur. Pourquoi n'en chercherions-nous pas aussi dans la persone du pere ? *Quiconque voyant son pere acusé de trahison, n'assiste pas à son jugement, qu'il soit déshérité.* Pourquoi ne pas examiner si la loi est généralement pour tous les peres ? C'est ce que nous faisons dans ces controverses, où l'on poursuit la punition des enfants qui n'ont pas nouri leurs peres dans le besoin. Alors on demande,

ſi un pere eſt en droit d'exiger ce ſecours d'un fils, contre lequel il a porté témoignage en juſtice, ou d'un fils qu'il a proſtitué. Qu'y a-t-il donc à conſidérer dans le pere dont il s'agit ? Il a été condané. La loi ne ſeroit-elle point ſeulement pour les peres qui ſont abſous ? Cete queſtion paroît un peu dure d'abord. Ne déſeſpérons pas pourtant. Il eſt à croire que ç'a été là l'eſprit du légiſlateur, afin que les enfants ne manquaſſent pas de protéger l'inocence de leurs peres. Mais cet home des champs ne peut aléguer cela, parce qu'il avoue que ſon pere étoit inocent. Cherchons donc encore. *Que toute perſone condanée pour crime de trahiſon, ſoit exilée avec ſon avocat.* Ceci done un nouveau jour à la conteſtation. Car on ne ſauroit ſe perſuader que la loi ait voulu impoſer la même peine, & à celui qui a défendu ſon pere, & à celui qui ne l'a point défendu (*a*); d'ailleurs, il n'y a plus de loix pour les exilés (*b*). Il n'eſt donc pas probable que la loi en queſtion, puiſſe regarder celui dont le pere a été condané, &

(*a*) L'exil entraînoit la perte des biens. Ainſi ces deux enfants ſe trouveroient privés de leurs biens, encore que l'un eût obéi à la loi, & que l'autre l'eût violée.

(*b*) Un home exilé perdoit le droit de bourgeoiſie & la qualité de citoyen. Par conſéquent les loix n'étoient plus pour lui.

qui ne s'eſt point rendu ſon avocat ; puiſque cet home de la campagne, dans l'un & dans l'autre cas, fait douter s'il eût pu conſerver ſon bien.

Le défendeur de ſon côté s'atachera aux termes de la loi qui ſont généraux, & ſans exception. Il dira qu'elle a prétendu punir tous ceux qui n'aſſiſteroient pas leurs peres en pareil cas, de crainte qu'ils n'en fuſſent détournés par le danger d'aler en exil ; & il ſoutiendra que ſon pere étoit inocent. Avant que de finir cet article, il y a d'abord une choſe à remarquer, qui eſt qu'un ſeul état peut doner lieu à deux queſtions générales : *Tout fils eſt-il obligé de défendre ſon pere ? Tout pere eſt-il en droit d'atendre ce ſervice de ſon fils ?*

Juſqu'ici nous n'avons proprement conſidéré que deux perſones. Pour la troiſieme, qui eſt celle de l'adverſaire, elle ne peut faire naître aucune queſtion, parce qu'on ne lui conteſte point ſa part dans la ſucceſſion. Cependant n'en demeurons pas là. Car tout ce que nous avons dit, pouroit ſe dire également, quand même le pere n'auroit pas été rétabli. Mais ne ſaiſiſſons pas auſſi la premiere penſée qui ſe préſente, *Que le pere a été rétabli par celui de ſes fils qui vivoit retiré à la campagne*, Si l'on examine bien cete ré-

flexion, on vèra qu'il y a encore quelque chose au-delà. Car come l'espece suit le genre, de même le genre précede l'espece.

Imaginons-nous donc que le pere a été rétabli par un autre. Il naîtra aussi-tôt une question, qui se traite par voie de silogisme & de raisonement : savoir, *Si ce rétablissement n'annule pas la condanation, & ne vaut pas autant que s'il n'y avoit jamais eu de jugement.* C'est ici que le demandeur hasardera de dire, que n'ayant mérité qu'une seule récompense, il n'a pas même pu obtenir le rapel de son pere & de son frere tout à la fois, si son pere au moment de ce rapel, n'étoit censé n'avoir jamais été condané : moyénant quoi la peine étoit remise à son avocat, de la même maniere que s'il ne l'eût jamais défendu. Ensuite nous viendrons à ce qui s'étoit présenté en premier lieu, *Que c'est un home de la campagne qui a rétabli son pere.* Et là nous ferons un autre raisonement ; nous demanderons si cet home ayant rétabli son pere, ne doit pas être regardé come son avocat, puisqu'il a opéré ce que l'avocat demandoit, & qu'il n'y a pas d'injustice à prendre pour semblable, ce qui est en éfet plus que semblable.

Tout le reſte roule ſur la ſimple équité. On examinera lequel des deux eſt le plus équitable dans ſes prétentions ; ce qui ſoufre encore une diviſion. Car on peut faire premiérement cete queſtion, ſupoſé qu'ils demandaſſent l'un & l'autre la ſucceſſion toute entiere. Et on la peut faire enſuite dans le cas préſent, où l'un ſe contente de ſa part, & l'autre veut avoir tout à l'excluſion de ſon frere. Enfin la mémoire du pere ſera d'une grande conſidération auprès des juges, d'autant plus qu'il s'agit de partager ſes biens. On tâchera donc de pénétrer ſon intention, & pourquoi il a voulu mourir ſans teſter. Ce ſera une queſtion conjecturale, qui pourtant ſe raportera à la qualité. Mais la qualité forme une autre conſtitution, un autre état.

Je dois avertir ici que d'ordinaire à la fin d'une cauſe, l'Orateur tombe ſur l'équité naturele ; parce que les juges n'écoutent rien ſi volontiers. Quelquefois néamoins il changera cet ordre, pour le bien de la cauſe même ; c'eſt-à-dire, que quand la rigueur du droit ne ſera pas pour lui, il préparera l'eſprit des juges par des réflexions ſur la ſimple équité. Voilà ce que j'avois à recomander en général. Entrons maintenant dans le détail des cauſes ju-

diciaires. Il n'eſt pas poſſible de deſcendre juſqu'à la derniere eſpece, je veux dire à toutes les ſortes de procès & de conteſtations qui peuvent naître tous les jours. Mais je puis du-moins m'atacher à ce qu'elles ont de comun, & faire obſerver ce que demande ordinairement l'état & la conſtitution de chaque cauſe. Et parce qu'il eſt naturel de comencer par demander ſi le fait eſt, c'eſt auſſi par ce qui regarde cete queſtion que je comencerai.

CHAPITRE II.

De la conjecture.

TOUTE conjecture tombe ou ſur les choſes, ou ſur l'intention, par raport à trois temps, qui ſont le paſſé, le préſent & l'avenir. Sur les choſes on fait deux ſortes de queſtions; les unes générales, les autres particulieres. Celles-ci ſe renferment dans certaines circonſtances, & celles-là ſont plus vagues. L'intention ne peut ſoufrir de queſtion, que là où il s'agit d'une perſone, & d'un fait qui eſt conſtant. Quant aux choſes, on agite ou ce qui a été, ou ce qui eſt, ou ce qui ſera;

par exemple, dans les queſtions générales, *Si le monde a été fait par le concours des atômes ? s'il eſt gouverné par une providence ? s'il finira ?* Dans les queſtions particulieres, *Si Roſcius a comis un paricide ; ſi Manlius afecte la royauté ; s'il convient que Quintus Cécilius acuſe Verrès.*

Dans les jugements, c'eſt le paſſé que l'on conſidere particuliérement. Car on n'acuſe un home que des choſes qu'il a faites : celles qui ſe font, ou qui ſe feront, ſe conjecturent & ſe prouvent par celles qui ſont déja faites. On agite auſſi d'où une choſe a pris naiſſance ; par exemple, *Si la peſte vient de la colere des Dieux, ou de l'intempérie de l'air, ou d'une vapeur empoiſonée qui ſort de la Terre.* Et quel a été le motif d'une action, *Pourquoi cinquante rois ont armé pour aſſiéger Troie ; s'ils s'y étoient obligés par ſerment, ou ſi le ſeul exemple les y portoit, ou s'ils avoient en vue de faire plaiſir aux Atrides.* Ces deux genres de queſtions ne ſont pas fort diférents.

A l'égard des choſes qui ſont préſentes, ſi c'eſt aux yeux qu'il apartient d'en juger, & qu'elles n'aient pas beſoin de preuves, fondées ſur des ſignes qui aient précédé, elles ne ſauroient être l'objet de nos conjectures ; come, par exemple,

si nous ſupoſons que les Lacédémoniens faſſent cete queſtion : *Si l'on entoure actuélement de murs la ville d'Athenes?* Mais il y a ici une sorte de conjecture, qui ſemble n'être pas de notre ſujet : c'eſt quand un home n'eſt pas bien conu & que l'on demande qui il eſt. Cete queſtion a eu lieu contre les héritiers d'Urbinia, dans le doute où l'on étoit, ſi celui qui ſe diſoit ſon fils, & qui en cete qualité demandoit ſes biens, étoit véritablement Cluſinius Figulus, ou Soſipater ? Car l'exiſtence de cet home eſt viſible ; on ne peut pas demander *s'il exiſte* ; come on demande, non ce que c'eſt que les terres qu'il y a au-delà de l'océan, ni queles elles ſont, mais s'il y en a. Toutefois je tiens que ces conjectures peuvent avoir ici leur place, parce qu'elles ſe raportent au paſſé ; & c'eſt come ſi l'on demandoit ſi ce Cluſinius Figulus eſt celui qui eſt né d'Urbinia. Nous avons vu de nos jours pluſieurs cauſes de cete nature, & j'en ai même plaidé quelques-unes.

Les conjectures qui tombent ſur l'intention, ſans doute embraſſent auſſi tous les temps. Le paſſé, *A quel deſſein Ligarius a-t-il été en Afrique ?* Le préſent, *Dans quel eſprit Pirrhus demande-t-il la paix ?* Le futur, *Si Ptolémée fait mourir*

Pompée , coment César prendra-t-il cete action ?

Le propre de la conjecture eſt encore de ſervir aux queſtions, qui ſe font touchant la quantité & la qualité, parmi leſqueles je comprends la maniere, la forme extérieure & le nombre; come quand on a examiné, *Si le Soleil eſt plus grand que la Terre ? Si la Lune eſt une Sphere, ſi elle eſt plate , ou conique ? S'il n'y a qu'un monde ou s'il y en a pluſieurs ?* Et non-ſeulement dans les choſes natureles, mais auſſi dans les autres; par exemple, *Laquele des deux guerres a été la plus conſidérable , celle de Troie ou celle du Péloponèſe ? Quel étoit le bouclier d'Achille ? S'il n'y a eu qu'un Hercule ?*

Mais dans les cauſes judiciaires où l'un acuſe, & l'autre défend, il y a un genre de conjecture, qui ſert à la recherche & du fait, & de la perſone qui en eſt l'auteur. D'où il naît deux queſtions qui ſe traitent tantôt conjointement, quand on nie l'une & l'autre en même-temps; tantôt ſéparément, quand on examine *ſi le fait eſt ;* & ſupoſé qu'il ſoit certain , *qui en eſt l'auteur ?* Le ſeul fait fonde même une queſtion qui eſt quelquefois ſimple ; par exemple, *S'il y a eu mort d'home ?* & quelquefois double, *Si cet home a été em-*

poiſoné, ou s'il eſt mort d'une indigeſtion ? Il y a un ſecond genre qui tombe uniquement ſur le fait; lorſque ſupoſé qu'il ſoit prouvé, on ne peut douter de l'auteur; & un troiſieme qui ne regarde que la perſone, quand on convient du fait & nulement de l'auteur.

Mais ce troiſieme genre renferme diverſes queſtions. Car ou l'acuſé nie ſimplement le crime, ou il l'impute à un autre. Encore même peut-on rejeter un crime ſur autrui en plus d'une maniere. Tantôt c'eſt une acuſation réciproque entre les parties, & ce que nous apelons récrimination. Tantôt auſſi on ſe diſculpe aux dépens d'une perſone qui n'eſt point en cauſe. Et cete perſone eſt quelquèfois certaine & déterminée, quelquefois incertaine & vague. Si c'eſt une perſone certaine, ce peut être un étranger; ce peut être auſſi celui-là même qui a péri, & que l'on dira avoir péri par ſa propre volonté. Et dans tous ces cas, come dans le cas de récrimination, il ſe fait une comparaiſon des perſones, des motifs, & des autres circonſtances. C'eſt ainſi que Cicéron, dans la défenſe de Varénus, rejete le crime ſur les Anchariens; & que dans celle de Scaurus, en parlant de la mort

de Boſtar, il fait tomber le ſoupçon ſur la mere de Boſtar même.

Il y a un autre genre de comparaiſon tout diférent de celui-ci, où les deux parties s'atribuent la gloire d'une même action; & un autre encore, où la conteſtation ne tombe pas ſur les perſones, mais ſur les choſes; je veux dire, où l'on n'agite pas, laquele des deux perſones a fait une choſe, mais laquele des deux choſes s'eſt faite. Quand on n'a aucun doute à former ni ſur le fait, ni ſur la perſone qui en eſt l'auteur, on peut conteſter ſur l'intention. Voilà ce qu'il a falu dire en gros; nous alons maintenant reprendre chaque article en détail.

On nie tout à la fois ce qui concerne le fait & l'auteur en cete maniere : *Je n'ai point comis d'adultere. Je n'ai point aſpiré à la tiranie.* Dans les cauſes de meurtre & d'empoiſonement, voici une diviſion qui eſt fort ordinaire : *Le fait n'eſt point, & quand il ſeroit, je n'en ſuis point coupable.* Mais ſi niant le fait ſéparément, nous diſons, prouvez que cet home a été tué; alors c'eſt à l'acuſateur à prouver; & l'acuſé n'a rien à faire, ſi ce n'eſt tout-au-plus, de jeter divers ſoupçons dans l'eſprit des juges, & le plus qu'il poura, parce

que s'il s'atache à une ſeule choſe, il ſaut qu'il la prouve ou qu'il perde ſon procès. Car ſi d'un côté le point qu'il ſaiſit le couvre & le défend, d'un autre côté tous les autres l'expoſent.

Mais lorſque le fait comporte néceſſairement double queſtion, & qu'il s'agit de ſavoir, par exemple, ſi un home eſt mort de poiſon ou d'une indigeſtion, parce que les ſignes de l'un & de l'autre ſont équivoques; il n'y a plus de milieu, il faut que chacune des parties s'en tiene à ce qu'elle a avancé. Mais ces ſortes de queſtions ſe traitent diverſement. Car quelquefois on tire des arguments de la choſe même, ſans y mêler la conſidération de la perſone. On examine donc ce qui a précédé la mort de cet home, s'il a beaucoup mangé, ou s'il a paru dégoûté; s'il s'eſt fatigué, ou s'il s'eſt tenu en repos; s'il a veillé, ou s'il a dormi. Son âge y fait encore beaucoup, & la durée de ſa maladie. Que s'il eſt mort ſubitement, & qu'il ne ſoit queſtion que de ce genre de mort, il s'ouvrira de part & d'autre un plus grand champ à la diſpute. Quelquefois auſſi on prouve la choſe par des arguments tirés de la perſone. Ainſi il devient croyable que cet home eſt mort de

poiſon, parce qu'il eſt croyable que celui-ci l'a empoiſoné.

Mais quand la queſtion roule en même-temps ſur le fait & ſur la perſone, il eſt naturel que l'acuſateur comence par prouver que le fait eſt, & qu'il montre enſuite que l'acuſé en eſt l'auteur. Si pourtant il trouve plus de preuves du côté de la perſone, il poura changer cet ordre. Quant à l'acuſé il comencera par nier le fait, parce que s'il a gain de cauſe en ce point, tout le reſte eſt ſuperflu; & s'il y ſucombe, il peut encore ſe défendre par d'autres endroits.

Il y a, come j'ai dit, un ſecond genre, où il ne s'agit que du fait, lequel étant prouvé, emporte la conviction de l'auteur. Or ce genre tire pareillement ſes preuves & de la perſone & de la choſe; mais ſeulement par raport à la queſtion de fait, come dans cete conteſtation que je raporte, parce que les exemples les plus familiers ſont les plus propres pour les perſones qui aprenent. *Un fils ſe voyant déshérité, étudie en médecine & ſe fait médecin. Son pere tombe malade, & tous les autres médecins déſeſpérant de ſa vie, on apele ſon fils qui promet de le guérir par une potion qu'il lui veut doner. A peine ſon*

pere a-t-il pris la moitié de cete potion, qu'il s'écrie qu'il est empoisoné. Le fils avale le reste. Son pere meurt. On acuse le fils de paricide. Il est évident que ce fils a doné cete potion à son pere. Il n'est donc point ici question de l'auteur, mais seulement si c'étoit du poison, & c'est une afaire de conjecture, qui se décide par des arguments tirés de la persone.

Il reste le troisieme genre où, le fait étant certain, on examine qui en est l'auteur. Il est inutile d'en raporter des exemples, parce qu'il y a une infinité de causes de cete nature, come lorsqu'il est visible qu'un home a été tué, ou qu'il s'est comis un sacrilege, & que celui qu'on en acuse, soutient qu'il est inocent. D'où naît la récrimination, quand les deux parties s'acusent réciproquement.

Celsus observe que cete sorte de cause ne sauroit avoir lieu au bareau; ce qui, je crois, n'est ignoré de persone. Car les juges ne sont assemblés que pour juger d'un seul crime; & lorsqu'il y a acusation réciproque, il faut de néceffité un second jugement. Apollodore dit aussi que la récrimination renferme deux causes, & c'en sont en éfet deux, suivant l'usage de notre bareau. Cependant, & le Sénat & le Prince en peuvent conoître.

Mais dans les jugements mêmes, à ne regarder que l'action que nous avons en vertu de la loi; il est fort indiférent que les juges prononcent sur les deux causes à la fois ou séparément.

Or en ce genre, on comence toujours par se défendre; premiérement, parce qu'il est naturel que nous songions à notre propre sûreté, avant que de songer à perdre notre adversaire. Secondement, parce que notre acusation aura plus d'autorité, si auparavant nous convainquons les juges de notre inocence; & enfin, parce que la cause n'est double que par ce moyen-là. Car une persone qui dit, *Je ne l'ai pas tué*, peut fort bien dire ensuite, *C'est vous-même qui l'avez tué.* Mais celui qui dit d'abord, *Vous l'avez tué*, revient inutilement à cete autre proposition, *Je ne l'ai pas tué.*

Du reste, ces sortes de plaidoyers sont une comparaison perpétuele. Mais cete comparaison peut se faire diféramment. Car tantôt nous comparons toute notre cause avec la cause de la partie adverse; tantôt aussi chaque preuve de l'une se compare avec chaque preuve de l'autre. On ne peut guere dire lequel des deux vaut le mieux; & c'est l'utilité de la cause qui en décide. Par exemple, dans l'oraison pour Varé-

nus, Cicéron en répondant au premier chef d'acuſation, compare chaque point ſéparément, parce qu'il y trouve ſon avantage. Je dirai donc en général, que le mieux eſt de faire en ſorte que chaque preuve en particulier, l'emporte ſur celle qui lui eſt opoſée. Que ſi le détail nous eſt peu favorable, nous l'éviterons pour comparer le tout enſemble.

Mais, ſoit que les parties s'acuſent l'une l'autre, ſoit que l'acuſé rejete le crime ſur ſon adverſaire, ſans ſe porter pour acuſateur, come il eſt arivé dans la cauſe de Roſcius; ſoit qu'on impute le fait à la volonté de celui-là même qui a péri, la comparaiſon ne ſe traite point autrement dans un cas que dans l'autre. Quant à cete derniere maniere de rejeter le crime ſur autrui, on s'en ſert ſouvent, non-ſeulement aux écoles, mais encore au bareau. Car dans la cauſe de Névius Aprunianus que j'ai plaidée autrefois, il n'étoit queſtion que de ſavoir s'il avoit jeté ſa femme du haut en bas, ou ſi elle s'étoit précipitée elle-même. C'eſt le premier plaidoyer que j'aie doné au Public. Encore même faut-il avouer que ce fut par un deſir de gloire, qui étoit d'un home de mon âge. Pour tous les autres qui ſont ſous mon nom, ils ſont télement

défigurés par la négligence des copiſtes qui en faiſoient trafic, que je ne m'y reconois pas moi-même.

Nous avons diſtingué deux autres genres de conjecture, qui ſe traitent encore par voie de comparaiſon. Le premier, qui eſt tout le contraire de la récrimination, où il s'agit d'une récompenſe, come en cete controverſe : *Un tyran ſoupçonant que ſon médecin l'avoit empoiſoné, le fait apliquer à la queſtion. Le médecin perſiſtant toujours à nier, il en apele un autre qui aſſure qu'il eſt empoiſoné, mais qu'il lui donera du contre-poiſon. Il lui done en éfet un breuvage. Le tyran le prend, & meurt auſſi-tôt. Les deux médecins diſputent à qui aura la récompenſe.* Or on voit bien qu'ici, come dans la récrimination, il ſe fait une comparaiſon des perſones, des motifs, des temps, des moyens, des témoignages & des autres circonſtances.

Je dis la même choſe de l'autre genre qui difere auſſi de la récrimination, & où, ſans acuſer perſone, on demande ſeulement lequel eſt vrai de l'un ou de l'autre fait. Car chacune des parties a ſon expoſition & la ſoutient, come dans le procès d'Urbinia. Le demandeur diſoit que Cluſinius Figulus, fils d'Urbinia,

voyant que l'armée dans laquele il combatoit, étoit défaite, avoit pris la fuite come les autres ; qu'après diverſes aventures, après même avoir été retenu priſonier, il avoit enfin trouvé le moyen de revenir en Italie, & dans ſon pays natal, où tous les ſiens l'avoient reconu. Pollion ſoutenoit au-contraire qu'il avoit ſervi chez deux maîtres à Piſaure ; que là il avoit exercé la médecine ; qu'ayant été mis en liberté, il s'étoit enſuite jeté parmi une troupe d'eſclaves, & que demandant à ſervir ſous eux, on l'avoit acheté. Tout ce procès ne roule-t-il pas ſur la comparaiſon des deux cauſes, & ſur deux diférentes conjectures ? Au-reſte, que le procès ſoit criminel, ou purement civil, c'eſt toujours même ordre, même conduite.

Voyons maintenant quels ſont les lieux d'où ſe tire la conjecture. Je mets au premier rang le paſſé, qui comprend les perſones, les motifs, les deſſeins. Car il faut qu'on ait voulu faire une choſe, qu'on l'ait pu faire, qu'on l'ait faite ; voilà l'ordre. C'eſt pourquoi il faut ſur-tout bien conſidérer la perſone dont il s'agit. Et enſuite, c'eſt à l'acuſateur de faire enſorte que les choſes qu'il lui reproche, ne ſoient pas ſeulement diſamantes & honteuſes ;

mais qu'elles quadrent le plus juste qu'il sera possible, avec le crime qui tombe en question. Car s'il traite d'impudique ou d'adultere un home acusé de meurtre, véritablement il le déshonore; mais il rend le fait moins croyable, que s'il peignoit cet home audacieux, emporté, cruel, téméraire.

Ce que l'acusé doit faire de son côté, c'est, ou de nier ces indignités, ou de les défendre, ou de les palier, ou du-moins de les séparer du fait sur lequel les juges ont à prononcer. Car souvent ces reproches sont, non-seulement d'une autre nature que le crime, mais quelquefois même tout contraires; come si l'on disoit qu'un home qui est acusé de larcin, a été prodigue & dissipateur. Car il n'est pas probable qu'une persone qui fait si peu de cas de l'argent, veuille pourtant en aquérir à quelque prix que ce soit. Si ces ressources manquent à l'acusé, il se sauvera en disant que toutes ces invectives ne sont rien à l'afaire; que parce qu'un home a fait une faute, il ne s'ensuit pas qu'il ait comis toutes sortes de crimes, & que l'acusateur n'a eu la hardiesse de lui en imputer un nouveau, que parce qu'en acusant un home qui a eu le malheur de faillir, il a cru que la prévention où l'on seroit

contre lui, ſufiroit ſeule pour le perdre.

Il y a des acuſations qui donent lieu naturélement à des réflexions ſur la perſone, tantôt générales, & tantôt particulieres : générales, come celle-ci, qu'il eſt incroyable qu'un fils ait tué ſon pere, une femme ſon mari ; qu'un général d'armée ait livré ſa patrie aux énemis, &c. à quoi néamoins il eſt aiſé de répondre, ſoit parce qu'une ame lâche eſt capable des plus noirs forfaits, & qu'il n'y en a que trop d'exemples ; ſoit parce qu'il n'y a pas de juſtice à défendre un crime, par ſa propre noirceur : particulieres, celles-là ſont comunes aux deux parties, & ſe tournent diverſement. Car ſi d'un côté la dignité d'une perſone ſemble la mettre à couvert du ſoupçon ; de l'autre on en peut faire une ſorte de preuve contre elle, en diſant, que c'eſt en cela même qu'elle a fondé l'eſpérance de l'impunité. Il en eſt de même de la pauvreté, de l'abjection, ou des richeſſes. On leur done le tour qu'on veut, & les deux Orateurs en tirent également avantage. Mais les bones mœurs & l'intégrité de la vie paſſée, ne peuvent jamais manquer d'être d'un grand ſecours. Si l'on ne reproche rien à l'acuſé, ſon avocat s'en prévaudra fortement.

Cependant l'acuſateur dira que pour le

fait dont il s'agit, il n'eſt beſoin, que de la conoiſſance que l'on en a; qu'il y a comencement à tout, & que les plus grands criminels ont comis un premier crime : voilà ce qu'il répliquera. Et dans ſon premier plaidoyer, il tournera les choſes de maniere, qu'il paroiſſe que, s'il n'a pas acablé de reproches un malheureux, c'eſt plutôt parce qu'il ne l'a pas voulu, que parce qu'il ne l'a pu. C'eſt auſſi pourquoi il vaut mieux laiſſer là tout le paſſé, que d'invectiver à tort & à travers; parce que, ſi l'on s'arête à des choſes légeres, ou frivoles, ou manifeſtement fauſſes, on eſt décrédité pour tout le reſte. En éfet, celui qui ne reproche rien, fait croire qu'il a voulu éviter les injures, come ne ſervant de rien; au-lieu que celui qui releve des bagateles, juſtifie lui-même le paſſé, ayant mieux aimé en parler à ſon déſavantage, que de s'en taire. Il y a pluſieurs autres conſidérations à faire ſur les perſones. Mais nous les avons marquées parmi les lieux des arguments.

La ſeconde preuve ſe tire des cauſes ou des motifs. J'entends particuliérement la colere, la haine, la convoitiſe, l'eſpérance; car les autres ſe raportent à ces eſpeces. Si quelqu'un de ces motifs peut s'apliquer à l'afaire préſente, l'acuſateur

fera premiérement voir en général, qu'il n'y a rien à quoi ils ne puiſſent déterminer un méchant home. Puis venant au particulier, il exagérera la cauſe qui a fait agir le coupable. Que s'il n'en peut aléguer aucune, il dira ou qu'il peut y en avoir de cachées, ou que le fait étant certain, il eſt inutile d'en chercher les motifs; ou enfin que le crime eſt d'autant plus odieux, qu'il a été comis ſans raiſon.

Le défendeur au-contraire inſiſtera tant qu'il poura ſur ce point, qu'il n'eſt pas croyable qu'un home ſe porte à un crime ſans y être déterminé par quelque ſujet. C'eſt ce que Cicéron traite fort éloquament en pluſieurs de ſes oraiſons, mais ſur-tout dans la défenſe de Varénus qui avoit généralement tout contre lui; auſſi fut-il condané.

Si l'acuſateur a alégué quelque raiſon qui ait fait cometre ce meurtre, le défendeur montrera ou qu'elle eſt fauſſe, ou qu'elle eſt trop légere, ou que ſa partie n'en pouvoit avoir conoiſſance. Car il y en a quelquefois de cete nature. Par exemple, que celui qui a été tué laiſſoit par ſon teſtament un bien conſidérable à l'acuſé, ou qu'il avoit envie de le pourſuivre criminélement en juſtice. Au défaut de ces remedes, il dira qu'il ne faut pas tou-

jours avoir égard aux motifs qu'une perſone a pu ſe propoſer. Y a-t-il quelqu'un qui ne ſoit ſuſceptible de crainte, de haine & d'eſpérance ? Malgré ces mouvements auſquels nous ſomes ſujets, nous ne laiſſons pas de conſerver notre probité, notre inocence. Sur-tout il n'ométra pas de dire, que toutes ſortes de motifs n'ont pas même pouvoir ſur toutes ſortes de perſônes. Si la pauvreté a ſervi de prétexte à quelqu'un pour prendre le bien d'autrui, il ne s'enſuit pas pour cela, qu'elle faſſe rien faire d'indigne à Curius ni à Fabritius.

On propoſe ici une queſtion, ſavoir, s'il faut parler en premier lieu de la perſone ou des motifs. Les Orateurs ont tenu là-deſſus une conduite diférente, & Cicéron même a ſouvent doné la préférence aux motifs. Pour moi, à moins que la nature du procès ne détermine plutôt à l'un qu'à l'autre, je crois qu'il eſt plus naturel de comencer par la perſone. En éfet que je diſe : *Le crime ne ſera jamais croyable en qui que ce ſoit, ou il le faut croire dans la perſone dont je vous parle ;* cete propoſition eſt plus générale, & fait une diviſion plus juſte. Cependant cela même peut changer quelquefois par une raiſon d'utilité, come la plupart des autres choſes.

Non-

Non-ſeulement il faut chercher les cauſes qui ont déterminé cet home à cometre le crime ; mais auſſi celles qui ont pu le faire tomber en erreur ; par exemple, l'ivreſſe & l'ignorance. Car come ces dernieres diminuent le crime, quand il s'agit de la qualité de l'action ; auſſi ſervent-elles à le prouver, où il n'eſt queſtion que de conjecture. Pour finir cet article, j'ajoute qu'il y a cete diférence entre la perſone & les motifs, qu'à peine peut-il y avoir une cauſe criminele, où l'une & l'autre partie ne traitent le chapitre de la perſone ; au-lieu qu'il en eſt pluſieurs où il ne ſert à rien de parler des motifs, come dans les cauſes d'adultere & de larcin, parce que ces crimes portent leurs motifs avec eux.

Après cela ſuit l'examen des deſſeins, qui eſt un lieu d'une grande étendue ; par exemple, s'il eſt probable que l'acuſé ſe ſoit flaté de pouvoir exécuter ce meurtre ; s'il a pu croire qu'étant comis, il demeureroit caché ; ou ſupoſé qu'il fût découvert, qu'on le laiſſeroit impuni, ou qu'il en ſeroit quite pour une peine très légere ou très éloignée, & nulement proportionée à l'avantage qu'il devoit retirer de ſon crime ; ou enfin s'il a voulu ſuivre ſon reſſentiment, & ſe contenter à quel-

que prix que ce fût. On examinera ensuite s'il a pu exécuter ce projet dans un autre temps, ou d'une autre maniere, ou plus facilement & plus sûrement. C'est à quoi Cicéron s'atache dans la défense de Milon, montrant par le détail, qu'il s'est trouvé des ocasions où Milon pouvoit tuer Clodius impunément. De plus, pourquoi le prétendu meurtrier a choisi particuliérement un tel temps, un tel lieu, une tele maniere : circonstances que Cicéron traite encore fort soigneusement au même endroit. Et supofé qu'on ne trouve ni raison ni suite dans un tel projet, on vèra si cet home ne s'est point laissé emporter à sa passion come un étourdi ; car c'est un sentiment reçu, que la folie est toujours compagne du crime ; ou même, come il arive aux scélérats, si l'habitude de faire le crime, ne l'a point précipité dans celui-ci.

Ce premier point examiné, *s'il l'a voulu*, on passera au second, *s'il l'a pu*. Ici les preuves se prenent encore du temps & du lieu. Il faut donc observer si le lieu où l'on dit, par exemple, que ce larcin s'est fait, étoit ouvert ou fermé, fréquenté ou solitaire ; si la chose est arivée de jour ou de nuit. On considere aussi les dificultés & les ocasions. Come il est aisé

de se les représenter, je puis me dipenser d'en aporter des exemples. Mais cete seconde partie est tele, que si elle manque, je veux dire, si l'acusé n'a pu comettre tout le crime dont il s'agit, il n'y a plus de procès. Et s'il l'a pu, suit naturélement cete autre question, *s'il l'a fait*. On remarquera que ces preuves sont aussi pour l'intention; car elles nous font juger s'il a espéré de venir à bout de son entreprise. C'est pourquoi il y faut joindre les moyens, come fait Cicéron, quand il décrit l'équipage de Clodius & celui de Milon.

Quant à cete question, *s'il l'a fait*, elle comprend deux temps qui sont le présent, & le temps immédiat auquel se raportent le son, les clameurs, les gémissements, le soin de se cacher, la crainte, & les autres circonstances de cete nature, qui ont acompagné ou immédiatement suivi l'action dont il s'agit. A quoi il faut ajouter les signes, desquels nous avons fait un chapitre à part, & même les paroles & les faits dont cete action a été précédée ou suivie. Ces paroles & ces faits sont ou de nous ou d'autrui. A l'égard des paroles, elles sont plus ou moins capables de nuire à notre cause; étant de nous, elles

nuisent plus & servent moins ; d'autrui, elles servent plus & nuisent moins.

Quant aux faits, quelquefois ils servent plus, venant de nous ; quelquefois aussi, venant d'autrui, par exemple, si notre adversaire a fait quelque chose dont nous puissions nous prévaloir. Mais s'ils sont de nature à nuire, ils nuiront toujours plus à notre cause, venant de nous, que s'ils venoient d'autrui.

Il y a encore cete diférence à remarquer dans les paroles, qu'elles sont ou claires ou obscures. Or, soit les nôtres, soit celles d'autrui, si elles sont obscures, c'est une nécessité qu'elles ne soient pas d'un grand poids, ni pour l'un ni pour l'autre. Mais les nôtres souvent nuisent davantage, come dans ce sujet de controverse. *Un fils intérogé où étoit son pere, dit : Quelque part qu'il soit, il vit ; cependant on le trouva mort dans un puits.* Pour celles d'un autre, si elles sont obscures, elles ne peuvent jamais nuire, à moins que l'auteur ne soit ou incertain ou mort. *On entendit durant la nuit une voix qui disoit : Défiez-vous de celui qui a tué le tyran. Le mourant intérogé qui l'avoit empoisoné, répondit : Il ne vous est pas utile de le savoir.* En éfet, si l'auteur est

vivant, & qu'on le puiſſe queſtioner, il expliquera lui-même le ſens de ſes paroles. Enfin les faits & les paroles d'autrui ſe réfutent en pluſieurs manieres; les nôtres ne ſe peuvent défendre que par l'intention.

Juſqu'ici tout ce que j'ai dit de la conjecture, ſemble ne regarder que le genre de cauſes où il eſt queſtion de meurtre. Mais on en peut apliquer quelque choſe à tous les autres. Car qu'il s'agiſſe d'un dépôt, d'un argent prêté, d'un larcin, les preuves ſe tireront ſemblablement des facultés & des perſones. On examinera ſi ce dépôt eſt bien réel; s'il eſt croyable que cet home l'ait confié à un tel, ou qu'il lui ait prété de l'argent: s'il y a aparence que celui qui le redemande ſoit un calomniateur, & celui qui le nie, un perfide, un voleur. Je dis plus. Dans les acuſations de larcin, & le fait & l'auteur tombent en queſtion. Que s'il s'agit d'une dete ou d'un dépôt, il y a auſſi deux queſtions, mais qui ſe traitent toujours ſéparément. *Cet argent a-t-il été prété? A-t-il été rendu?*

Les cauſes d'adultere ont cela de particulier, que d'ordinaire le danger menace deux perſones à la fois, & qu'il faut ou perdre ou ſauver l'une & l'autre. En-

core propoſe-t-on ici un doute, s'il faut les défendre toutes deux en même-temps. Mais je crois pour moi, que c'eſt de la cauſe même, qu'il faut prendre conſeil là-deſſus. Car ſi la cauſe de l'un eſt utile à celle de l'autre, je les comprendrai toutes deux dans la même défenſe. Si au-contraire elles ſe nuiſent, je les diſtinguerai.

Au-reſte, ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai dit que l'adultere expoſe ordinairement deux perſones à la fois, & non pas toujours. Car on peut acuſer une femme d'adultere, ſans ſavoir quel eſt le complice de ſon crime. On a trouvé chez elle de l'argent, des préſents, mais on ne ſait pas d'où ils vienent. Des lettres ; on ignore à qui elles s'adreſſent. On en uſe de même dans le crime de faux ; car ou l'on s'en prend à une perſone, ou à pluſieurs. Celui qui a écrit une piece doit toujours garantir la ſignature. Au-contraire, celui qui l'a ſignée, ne répond pas toujours de celui qui l'a écrite, parce qu'on a pu le tromper. Mais quiconque produit une piece qu'il a fait écrire & ſigner, eſt obligé de défendre & l'écriture & la ſignature. Enfin qu'il ſoit queſtion de trahiſon, ou d'un particulier qui aura voulu uſurper la ſouveraine autorité,

s arguments se tirent des mêmes sour-
es, que dans les causes précédentes.

Quant à l'intention, la maniere de la conjecturer, se fait assez entendre par la division que nous avons suivie, *S'il l'a voulu, s'il l'a pu, s'il l'a fait*; car la même voie dont on se sert pour conoître s'il l'a voulu, peut aussi nous faire juger dans quel esprit il l'a fait, c'est-à-dire, s'il a voulu mal faire.

L'ordre & la suite des choses contribuent encore à rendre le fait & l'intention plus ou moins croyables, suivant que ces choses quadrent ensemble. Mais c'est ce que l'on ne peut bien conoître que par le tissu même de chaque cause. Cependant il faut toujours être soigneux d'examiner, quele union toutes les parties ont les unes avec les autres.

CHAPITRE III.

De la Définition.

APRÈS la conjecture suit la définition. Car quiconque ne peut pas dire qu'il n'a rien fait de mal, doit avoir recours à l'excuse la plus prochaine qui est de dire, que ce qu'il a fait, n'est point le crime dont

on l'acuſe. C'eſt pourquoi d'ordinaire, on ſe conduit ici de la même maniere que dans l'état de conjecture ; ſeulement le genre de défenſe eſt diférent, come il ſe peut voir dans les cauſes où il s'agiroit d'un larcin, d'un dépôt, ou d'un adultere. Car come dans le premier état nous dirions: *Je n'ai point fait ce larcin, je n'ai point reçu ce dépôt, je n'ai point comis d'adultere ;* de même en celui-ci, nous diſons : *Ce n'eſt point là un larcin ; cela ne s'apele pas un dépôt ; ce n'eſt point un adultere.* Quelquefois même de la qualité du fait on deſcend à la définition ; par exemple, dans les actions de démence, de mauvais traitement, d'ofenſe faite à la république, dans leſqueles, ſi l'on ne peut pas ſoutenir que ce qui s'eſt fait eſt bien fait, il reſte à dire, ce n'eſt point là être en démence ; ce n'eſt point là ce qu'on apele mauvais traitement ; ce n'eſt point là ofenſer la république.

Or la définition eſt une explication propre, claire & courte de la choſe dont il eſt queſtion. Elle eſt compoſée particuliérement du genre, de l'eſpece, de la diférence & des propriétés ; come ſi vous définiſſez un cheval (car les exemples les plus familiers ſont les meilleurs) *Animal* ſera le genre, *mortel* ſera l'eſpece, *irrai-*

nable sera la diférence. L'home étant ssi un animal mortel, *hennissant* sera la opriété. La définition a lieu en plusieurs uses. Car il y a des ocasions où l'on onvient du nom, sans convenir de la hose à laquele on le done ; & il y en a 'autres, où l'on convient de la chose, ans convenir du nom.

Quand le doute tombe sur la chose ; antôt c'est la conjecture qui en décide, par exemple, si l'on agite ce que c'est que Dieu. En éfet, ceux qui nient que Dieu soit un esprit répandu dans toutes les parties de l'Univers, ne prétendent pas pour cela, que l'apellation de cete divine essence, soit une fausse apellation. Témoin Epicure, qui atribue aux Dieux une forme humaine, & les place dans ces espaces qui sont entre les mondes. Dans ces deux sentiments, quoique fort diférents, on emploie également le même nom ; mais laquele des deux natures convient à la chose définie, c'est sur quoi tombe & le doute & la conjecture.

Tantôt aussi c'est la qualité qu'on examine, come quand on demande ce que c'est que la rhétorique ; si c'est une force de persuader, ou la science de bien parler. Genre de question qui est très ordinaire dans les jugements. Car on deman-

dera, par exemple, ſi un home qui a été ſurpris dans un mauvais lieu avec la femme d'un autre, eſt adultere. Alors en éfet, il n'eſt pas queſtion du nom, mais de la qualité du fait, & de ſavoir ſi cet home eſt coupable; car il ne ſauroit être coupable qu'il ne le ſoit d'adultere.

C'eſt un genre tout contraire, lorſque la conteſtation roule ſur un nom, dont l'aplication dépend d'une loi. Celui-ci n'a lieu dans les cauſes judiciaires, qu'à cauſe des termes qui donent matiere au procès; par exemple, *Si un home qui s'eſt tué lui-même eſt homicide? Si celui qui a porté un tyran à ſe tuer, peut s'atribuer la gloire de l'avoir tué? Si les enchantements des magiciens ſont un poiſon?* Car ici ce n'eſt point la choſe qui eſt conteſtée, & l'on ſait bien qu'il y a de la diférence entre tuer un home & ſe tuer ſoi-même; entre porter un tyran à ſe doner la mort, & le tuer réélement; entre des enchantements & un breuvage empoiſoné. Mais il s'agit de ſavoir ſi ces actions doivent être apelées du même nom.

Cicéron (*dans ſes Topiques*) dit, après pluſieurs auteurs, que l'état de définition roule toujours ſur des choſes de même eſpece qu'une autre, & d'eſpece diférente; parce que celui qui nie qu'un tel nom conviene

une tele chofe, eft obligé de dire quel utre nom y convient mieux. Quoique je ı'aime pas à m'écarter de fon fentiment, l me femble néamoins que l'on peut diftinguer trois fortes de définitions. Car on ait quelquefois cete queftion, *Si c'eft un adultere que d'avoir comerce avec la femme d'autrui, quand on la trouve dans un mauvais lieu?* Si on nie le fait, on peut fe paffer de dire coment il s'apele; parce que n'étant criminel qu'entant qu'adultere, le nier, c'eft nier abfolument le crime.

Quelquefois auffi on demande, *Eft-ce là un larcin? Eft-ce là un facrilege?* Alors il ne fufit pas de dire que ce n'eft point un larcin, que ce n'eft point un facrilege; il faut dire ce que c'eft, & par conféquent définir & ce que c'eft que larcin ou que facrilege, & ce que c'eft que l'action que l'on dit qui s'eft faite.

Enfin la queftion roule quelquefois fur des chofes d'efpece diférente, & l'on ne laiffe pas d'agiter s'il faut les apeler du même nom; come, par exemple, *Un philtre & du poifon.* Dans toutes ces fortes de procès, la queftion eft, fi tele chofe doit s'apeler auffi d'un tel nom, parce que le nom contefté dans l'afaire dont il s'agit, eft reçu & conftant dans une autre.

Par exemple, on convient que c'est un sacrilege que de voler une chose sacrée dans un temple. Mais est-ce un sacrilege que de voler dans un temple une chose apartenante à un particulier ? C'est un adultere que d'avoir comerce avec la femme d'autrui, conue pour tele ? Mais est-ce un adultere que d'avoir comerce avec la femme d'autrui, quand on la trouve dans un mauvais lieu ?

C'est pourquoi le sylogisme, autre état dont je parlerai dans la suite, équivaut presque à la définition : la question est, si tele chose doit être apelée de même nom que tele autre ; & dans le sylogisme on demande s'il ne faut pas raisoner de tele chose come de tele autre.

Les définitions sont si diverses au sentiment de quelques-uns, que cete diversité done lieu à un doute, savoir, si une même chose peut se définir en des termes fort diférents, come quand les uns disent que la *rhétorique est la science de bien parler* ; les autres, *la science de bien inventer & de bien exprimer tout ce qui tombe dans le discours* ; les autres, *la science de parler come on doit, & avec toute la perfection convenable*. Il faut donc examiner si encore qu'elles s'acordent pour le sens, elles ne sont point trop diférentes dans les

termes ; mais c'eſt une matiere de diſpute & non pas de procès.

Il y a des définitions qui ſont néceſſairement conçues en termes obſcurs (*a*), & que peu de gens entendent; d'autres qui ſont claires (*b*) & entendues de tout le monde. D'autres qui ſont ſi ſubtiles, que quelques-uns les croient plus propres aux diſputes pointilleuſes des dialecticiens, qu'utiles aux ſolides fonctions de l'Orateur. En éfet, bien que ces dernieres aient tant de force dans le diſcours ordinaire, qu'elles tienent come enchaîné dans leurs liens, celui qui doit répondre, & le réduiſent à ſe taire, ou même à admettre tout le contraire de ce qu'il vouloit, il s'en faut néamoins beaucoup, qu'elles ſoient de la même utilité au bareau. Car il s'y agit de perſuader un juge, & quoique vous l'embaraſſiez par la ſubtilité des termes, ſi vous ne lui rendez la choſe ſenſible, bien loin de ſe rendre à vos raiſonements captieux, il vous contredit intérieurement, & ſe révolte.

Après tout, quele néceſſité y a-t-il que

(*a*) Il aporte pour exemple *clarigatio*, qui ſe définit *rerum ablatarum repetitio, quæ fit à patre patrato*. C'étoit une ſorte de revendication.

(*b*) Come la définition de *litus* dont il a déja parlé. *Litus, quà fluctus eludit*.

l'Orateur uſe d'une ſi grande préciſion ? Eſt-ce que ſi je ne dis, *L'home eſt un animal raiſònable*, *mortel*, je ne pourai pas le diſtinguer des dieux & des bêtes, en expoſant d'une maniere plus étendue, plus oratoire, tant de propriétés du corps & de l'ame, qui le diſtinguent éfectivement.

Mais quand il faudroit s'en tenir à la juſteſſe de la définition, ignore-t-on qu'une choſe ne ſe définit pas toujours dans les mêmes termes, & qu'on peut mêler à cete juſteſſe un peu de liberté & de variété, come fait Cicéron, & come tous les Orateurs ont toujours fait ? Rarement certes, trouvera-t-on chez eux cete ſervitude des philoſophes. Car c'eſt une ſervitude que de s'aſſujétir ainſi à certains termes, & Marcus-Antonius nous le défend expreſſément dans les livres de l'Orateur. Il y a même du danger à le faire, puiſqu'il ne faut qu'un mot avancé mal-à-propos, pour mettre toute la cauſe en riſque.

Il eſt donc plus ſûr de tenir le milieu que Cicéron nous conſeille, & qu'il a tenu lui-même dans l'oraiſon pour Cécinna, c'eſt-à-dire, d'expliquer la choſe, ſans la faire dépendre de la préciſion haſardeuſe des termes. *Non, Meſſieurs, ne*

troyez pas qu'il n'y ait de violence que celle qu'on exerce ſur nos corps, & qui va juſqu'à nous ôter la vie? Celle-là eſt encore plus grande, ſans doute, qui par l'image éfrayante d'une mort prochaine dont elle nous menace, porte le trouble & l'épouvante dans notre ame, la fait ſortir de ſon aſſiete, & la jete come hors d'elle-même.

On évite encore le danger, quand on met la preuve avant la définition, come lorſque Cicéron, dans ſes Philippiques, veut prouver que Marc-Antoine a tué Servius Sulpitius, & qu'il termine ainſi ſon raiſonement: *Car certainement, c'eſt tuer un home que d'être cauſe de ſa mort.* J'avoue pourtant que ce précepte n'eſt bon à ſuivre, qu'autant qu'il eſt utile à notre cauſe; & l'on ne peut nier qu'une définition bien juſte, & renfermée en peu de mots, n'ait non-ſeulement de la grace, mais même beaucoup de force, pourvu qu'elle ſoit tele que l'on n'y puiſſe doner ateinte.

L'ordre & la conduite qu'il y faut tenir conſiſte à traiter ces deux points; ce que c'eſt, par exemple, qu'un ſacrilege, & ſi le fait dont il s'agit eſt cela même. Et d'ordinaire la plus grande peine n'eſt pas d'apliquer la définition à notre ſujet, mais de la bien prouver & de la ſoutenir.

Quant au premier point, *Ce que c'est qu'un sacrilege*, il y a deux choses à faire. Car il faut premiérement confirmer notre définition, puis détruire celle de la partie adverse. C'est pourquoi aux écoles où il nous est libre de supposer teles contradictions qu'il nous plaît, il faut poser deux définitions, les meilleures qu'il est possible de part & d'autre. Mais au bareau nous devons du-moins prendre garde que celles que nous employons, n'aient rien de superflu, rien qui ne quadre avec la cause, rien d'équivoque, rien qui implique, & enfin, qu'elles ne soient point comunes à d'autres choses; défauts où l'on ne tombe jamais que par sa faute.

Or le moyen de bien définir, c'est de convenir auparavant avec nous-mêmes, de ce que nous avons dessein d'établir. Car alors il nous sera aisé de faire ensorte, que les termes de la définition se raportent à notre dessein.

Pour ne pas sortir de l'exemple que j'ai aporté, & qui est fort propre à faire entendre ma pensée, *Un home a volé dans un temple l'argent d'un particulier qui y étoit en dépôt, & on l'acuse de sacrilege.* Son crime est manifeste. La question est si le nom porté par la loi en vertu de laquele on poursuit le coupable, convient

ritablement à ſon crime. On demande onc ſi l'action qu'il a comiſe eſt un ſacrige. L'acuſateur, parce que le vol s'eſt it dans un temple, ne manquera pas de apeler de ce nom. L'acuſé, parce que eſt l'argent d'un particulier, prétendra ue ce n'eſt pas un ſacrilege, mais un mple larcin. L'acuſateur uſera donc de ete définition : *Faire un ſacrilege, c'eſt oler quelque choſe dans un lieu ſacré.* L'acuſé au contraire uſera de celle-ci : *Faire n ſacrilege, c'eſt voler quelque choſe de acré ;* & chacun d'eux combatra la défiition de ſon adverſaire. Ce qui ſe fait en leux manieres.

On fait voir ou que la définition eſt auſſe, ou qu'elle n'eſt pas complete. Car qu'elle n'ait aucun raport à la cauſe, c'eſt un vice où l'on ne tombe point, ſi l'on n'eſt abſolument privé de ſens. Ce ſeroit une définition fauſſe ſi vous diſiez, *Un cheval eſt un animal raiſonable ;* parce qu'un cheval eſt bien un animal, mais un animal irraiſonable. Ici donc l'acuſé dira que la définition de l'acuſateur eſt fauſſe. Mais l'acuſateur n'en poura pas dire autant de celle de l'acuſé. Car c'eſt aſſurément un ſacrilege que de dérober quelque choſe de ſacré. Il dira donc qu'elle n'eſt pas complete, & qu'il faut ajouter, *ou dans un lieu ſacré.*

Mais pour confirmer ou pour réfuter une définition, l'on a ſur-tout recours aux diférences & aux propriétés, quelquefois auſſi à l'étymologie. Et les raiſons que l'on tire de ces lieux, ſe ſoutienent encore, par des réflexions ſur l'équité naturele, & ſur l'intention du légiſlateur, que l'Orateur tâche de pénétrer par voie de conjecture.

L'étymologie eſt rarement d'uſage. Mais les diférences & les propriétés donent ſouvent matiere à des queſtions très ſubtiles ; come lorſqu'on demande ſi un home que la loi abandone à ſes créanciers, avec obligation de ſervir juſqu'à ce qu'il ſoit quite avec eux, devient véritablement eſclave. Car l'un définira ainſi : *Celui-là eſt véritablement eſclave, qui de droit eſt dans l'eſclavage*; l'autre, *qui de droit eſt dans l'eſclavage en tant qu'eſclave, ou en vertu du droit qui le fait eſclave.* Cete définition eſt fondée ſur le droit. Cependant ſi vous ne l'apuyez par la conſidération des propriétés & des diférences, elle eſt vaine. Car votre adverſaire dira que cet home eſt dans l'eſclavage en tant qu'eſclave, & en vertu de la loi qui le fait eſclave.

Il faut donc examiner queles ſont les diférences, & les propriétés des perſones

libres & des esclaves. C'est un endroit que je n'ai fait que toucher en passant dans le cinquieme livre. Un esclave quand on lui done la liberté, devient seulement afranchi. Un home que la loi abandone à ses créanciers, au moment qu'il recouvre sa liberté, redevient citoyen, & rentre dans tous les droits d'une honête naissance. Un esclave n'aquiert point la liberté sans le consentement de son maître; celui qu'on a livré à ses créanciers, en payant, se rachete malgré ses créanciers mêmes. Les loix ne sont point faites pour un esclave. L'autre au-contraire peut les reclamer. Les propriétés d'un home libre sont certainement celles que nul ne peut avoir que celui qui est né libre; un prénom, un nom, un surnom *, une tribu: cet home, quelque asservi qu'il soit à ses créanciers, ne laisse pas d'avoir tout cela. La chose bien examinée, il est aisé d'en faire l'aplication, & la question sera presque aussitôt terminée. Car dans cet examen, nous aurons soin que la définition conviene à notre sujet.

Mais ce qui domine particuliérement dans une définition, c'est la qualité; quand, par exemple, on demande si le

(a) *Marcus Tullius Cicero. Marcus*, c'est le prénom; *Tullius*, c'est le nom; *Cicero*, c'est le surnom.

fait dont il s'agit eſt amour ou fureur. Et là ſe raportent les preuves que Cicéron dit (*dans ſes Topiques*) être propres à la définition, & qui ſe prenent de ce qui a ou précédé, ou ſuivi, ou acompagné le fait; des contraires, des cauſes, des éfets, des ſemblables, &c. tous arguments de la nature deſquels il a été parlé. Cicéron, dans ſon oraiſon pour Cécinna, fait en fort peu de paroles, un raiſonement qui eſt fondé ſur pluſieurs de ces preuves. *Quoi donc ! ils fuyoient parce qu'ils craignoient ! Mais que craignoient-ils ? La violence ſans doute. Pouvez-vous donc nier le principe, quand vous admétez la conſéquence.* Dans un autre endroit, il ſe fonde ſur les ſemblables, quand il dit: *Ce que l'on apele à la guerre contrainte & violence, changera-t-il de nom au milieu de la paix & de la tranquilité publique?* On confirme auſſi la définition, par des arguments tirés des contraires; come ſi l'on vouloit prouver qu'un philtre n'eſt pas du poiſon, parce que du poiſon n'eſt pas un philtre.

Je reviens au genre dont j'ai déja parlé, je veux dire à certaines définitions qui ne ſont pas completes; & je vais en doner un exemple dans un ſujet purement imaginé, afin de rendre la choſe encore plus

sensible à la jeunesse ; car l'intérêt de la jeunesse me sera toujours cher. *Des jeunes-gens qui avoient coutume de faire la débauche ensemble, firent partie de souper sur le rivage de la mer. Un d'eux ayant manqué au rendez-vous, les autres s'aviserent d'élever un tombeau, & d'y mettre l'épitaphe de leur camarade absent. Son pere en revenant d'un voyage d'outre-mer voit ce tombeau, & ne doutant pas que son fils ne soit mort, il se pend de désespoir. On acuse ces jeunes-gens come étant cause de sa mort.* L'acusateur dira : *Faire une chose d'où il arive la mort d'un home, c'est être cause de la mort de cet home.* Le défendeur, *Faire volontairement une chose d'où l'on sait qu'il arivera nécessairement la mort d'un home, &c.* L'acusateur, sans même s'arêter à la définition, se contentera de dire : *Vous êtes cause de sa mort ; car c'est ce tombeau que vous avez élevé, qui lui a fait croire que son fils étoit mort, & qui l'a jeté dans le désespoir. Si vous n'aviez pas fait cela, il vivroit encore. Il est vrai*, dira l'acusé ; *mais pour faire une chose d'où il arive la mort d'un home, il ne s'ensuit pas que l'on soit coupable de sa mort. Un acusateur, un témoin, un juge en matiere criminele, en sont des preuves. La faute ne vient donc pas toujours du principe. Vous*

conseillez à un home de passer la mer pour aler voir son ami, il fait naufrage en chemin. Vous le priez à souper chez-vous, il mange trop & meurt d'une indigestion. Etes-vous coupable de sa mort pour cela ? Non. Après tout, l'action de ces jeunes-gens, n'est pas la seule chose qui ait causé la mort de ce malheureux pere. C'est aussi sa crédulité & la foiblesse avec laquele il a suporté son déplaisir. S'il eût été plus courageux ou plus prudent, il ne seroit pas mort. Enfin, ces jeunes-gens n'ont pas eu une mauvaise intention ; & ce tombeau fait à la hâte, & dans un lieu come celui-là, pouvoit bien faire juger au pere que ce n'étoit pas un vrai monument. Coment donc veut-on punir ces jeunes-gens d'une action, où tout est cause de la mort de cet home, à la réserve de leur main & de leur volonté, qui n'y ont eu nule part ?

Il y a quelquefois des définitions qui ne sont point contestées, & dont les deux parties sont d'acord, come en cet exemple de Cicéron (*dans ses Partitions*) : *La majesté est un caractere de grandeur, qui réside dans l'empire & dans toute la dignité du peuple Romain.* On agite néamoins si cete majesté a été blessée, come dans la cause de Cornélius. Et ces sortes de causes semblent aussi tirer leur état de la défini-

tion. Cependant la définition n'y eſt point conteſtée, le jugement tombe ſur la qualité. C'eſt pourquoi il vaut mieux le ranger ſous cet état, dont le hazard nous a fait faire mention; mais l'ordre veut auſſi que nous en parlions.

CHAPITRE IV.

De la Qualité.

LA qualité ſe peut conſidérer dans le genre tranſcendant *, & en plus d'une maniere. Car on demande quele eſt la nature d'une choſe, & quele eſt ſa forme; par exemple, *Si l'ame eſt immortele, ſi Dieu eſt de figure humaine.* On diſpute auſſi ſur la grandeur & ſur le nombre, come quand on agite combien grand eſt le Soleil, s'il y a pluſieurs mondes, &c. queſtions qui ne ſe peuvent réſoudre que par la conjecture, mais qui pourtant ſont fondées ſur la qualité, puiſqu'il s'y agit de ſavoir queles ſont ces choſes.

Or ces queſtions, tout abſtraites qu'elles ſont, ne laiſſent pas de trouver

* Terme de métaphyſique. Le genre ſupérieur ou tranſcendant, eſt celui qui comprend non-ſeulement toutes les eſpeces, mais tous les autres genres dans leſquels il ſe diviſe.

place quelquefois dans les délibérations. Supofons que Céfar délibere s'il portera la guerre en Angleterre : il faudra examiner quele eft la nature de l'Océan ; fi l'Angleterre eft une île, (car on l'ignoroit alors); quele eft fon étendue, & avec combien de troupes il convient de l'ataquer. La qualité embraffe encore toutes les chofes qu'il eft à propos de faire ou de ne pas faire, de rechercher ou d'éviter. Il eft vrai que ces chofes fe traitent particuliérement dans les délibérations, mais elles ont lieu auffi dans les conteftations du bareau ; avec cete feule diférence, que là il eft queftion de l'avenir, & ici du paffé. Tout ce qui eft du genre démonftratif, releve auffi de cet état. Les faits qui en font la matiere étant certains, on examine quels ils font. Mais venons aux caufes judiciaires.

Ces caufes roulent toutes ou fur une récompenfe, ou fur un châtiment, ou fur la mefure de l'un ou de l'autre ; ce qui fait un genre de caufes qui eft tantôt fimple, & tantôt comparatif. Dans le premier cas, il s'agit feulement de ce qui eft jufte ; dans le fecond, de ce qui eft plus jufte ou même le plus jufte. Quand l'afaire eft criminele, il faut néceffairement que celui qui eft acufé prene le parti ou de défendre

le

le fait, ou de le rejeter fur autrui ; ou de l'excufer, ou de le dire moindre qu'il n'eft ; ou de recourir aux fuplications, qui eft un moyen que quelques-uns croient encore permis.

La meilleure maniere de défendre le fait, c'eft de le foutenir honête. Un pere abandone fon fils, parce qu'il s'eft enrôlé, ou qu'il a brigué une charge, ou qu'il s'eft marié fans fon confentement. Ce pere foutient fon droit. L'école d'Hermagore done à ce genre de défenfe, un nom (κατ' ἀντίληψιν) que je ne trouve pas exacte-ment rendu en notre langue. Quoi qu'il en foit, on l'apele un genre de défenfe ab-*folu*. En éfet, il y eft uniquement queftion du fait. On examine s'il eft jufte. Or tout ce qui eft jufte a fon fondement ou dans la nature, ou dans une inftitution humai-ne. Dans la nature, c'eft tout ce qui fe fait conformément à ce que demande chaque perfone & chaque chofe ; tele eft la piété, la fidélité, la continence, &c.

Quelques-uns y ajoutent encore tout ce qui eft pareil. Mais cela veut être expli-qué. Car la force que l'on opofe à la force, & les autres traitements de cete nature, n'ont rien d'injufte envers celui qui en a ufé le premier. Cependant pour être pa-reils, il ne s'enfuit pas qu'ils foient juftes

dans le principe. Car il faudroit pour cela qu'ils fussent justes de part & d'autre, que ce fût même condition, même loi ; ce qui n'est pas. Je ne sais même, si l'on peut dire pareilles, deux choses qui sont dissemblables par quelque endroit. J'apele institution humaine les loix, les coutumes, les jugements, les conventions, les traités.

Il y a un autre genre de défense, où le fait étant insoutenable par lui-même, on a recours à des raisons étrangeres pour le justifier. C'est pourquoi, sans nous arêter à la force du mot Grec, (περιστατικὴ) nous le nomons un genre de défense tiré d'ailleurs. Dans ces sortes de causes, le plus fort moyen consiste à défendre le crime par le motif qui l'a fait comettre. Tele est la défense d'Oreste, & l'oraison pour Milon : ce qui devient alors une récrimination, parce que l'acusé se justifie aux dépens de la partie adverse. *Il a été tué, mais c'étoit un voleur. On l'a fait eunuque, mais c'étoit un ravisseur.*

Il y a une maniere d'insister sur les motifs, qui est diférente de cete derniere, & où le fait ne se défend ni par lui-même, come dans le genre absolu, ni en récriminant, mais par la considération du bien public, ou de l'utilité qui en est revenue

à un grand nombre de perſones, ou à notre adverſaire, ou enfin à nous-mêmes. Car on peut auſſi quelquefois aléguer ce motif, pourvu que ce ſoit choſe qu'il nous ſoit permis de faire pour notre intérêt particulier; ce qui pourtant n'eſt jamais bon à dire, en juſtice rigoureuſe & contre un étranger; mais ſeulement dans nos afaires domeſtiques, qui ſe paſſent au milieu de notre famille.

Ainſi dans ces ſujets de déclamation, où l'on feint un pere qui abandone ſes enfants, un mari qui maltraite ſa femme, un fils qui acuſe ſon pere de démence; & le pere, & le mari, & le fils, tous peuvent honêtement aporter cete raiſon, qu'il leur étoit d'une extrême conſéquence d'en uſer de la ſorte. Sur quoi néamoins il faut remarquer, que celui qui ne ſonge qu'à éviter les malheurs dont il eſt menacé, rend ſa cauſe meilleure que celui qui cherche ſon avantage.

Semblables matieres ſe traitent quelquefois fort ſérieuſement, & ces mêmes ſujets que l'on imagine aux écoles, ſont aſſez ſouvent très réels au bareau. Là c'eſt un fils abandoné par ſon pere; ici c'eſt un fils déshérité, qui plaide devant les conſuls pour avoir ſon bien: là c'eſt une femme maltraitée; ici c'eſt une femme répu-

diée, qui done lieu d'examiner lequel des deux, du mari ou de la femme, eſt cauſe du divorce. Là c'eſt un fils qui acuſe ſon pere de démence; ici c'eſt un fils qui demande éfectivement qu'on interdiſe ſon pere, & qu'on lui crée un curateur.

C'eſt encore une ſorte de défenſe tirée de l'utilité, quand nous montrons que, ſi l'action dont on nous fait un crime, ne s'étoit pas faite, il ſeroit arivé pis. Car de deux maux comparés enſemble, celui qui eſt le moindre tient lieu d'un bien; par exemple, ſi Mancinus juſtifioit le traité de Numance, en diſant, que ſans ce traité toute l'armée Romaine eût péri. C'eſt ce que nous apelons genre de comparaiſon. Voilà ce que j'avois à dire touchant la maniere de ſoutenir le fait.

Que s'il ne ſe peut défendre ni par lui-même, ni par des ſecours étrangers; ce qui reſte à faire, c'eſt de rejeter le crime ſur autrui, s'il y a moyen. C'eſt pourquoi il paroît que ce remede convient auſſi aux autres états dont j'ai déja parlé. On rejete donc la faute tantôt ſur une perſone, come, ſi Tibérius Gracchus ſe voyant acuſé d'être l'auteur du traité de Numance, qui en éfet l'engagea dans la ſuite à porter ces loix ſi favorables au Peuple, ſoutenoit n'avoir rien fait que par ordre de ſon Gé-

néral ; tantôt sur une chose, come, si quelqu'un à qui on ordoneroit de faire son testament d'une certaine maniere, s'en défendoit en disant que les loix s'y oposent.

Si ces moyens nous manquent encore, il faudra du moins tâcher d'excuser le crime. Pour cela on prétexte ou l'ignorance ou la nécessité : l'ignorance, supofé, par exemple, que vous ayez fait imprimer des stigmates sur le front d'un esclave fugitif, & qu'ensuite il viene à prouver qu'il est né libre, vous direz que vous n'en saviez rien : la nécessité, ainsi un soldat qui s'est absenté un jour de marche, peut dire pour excuse qu'une maladie, ou la dificulté des chemins en a été cause. Souvent nous donons tout le tort à la fortune ; quelquefois aussi nous disons qu'à la vérité nous avons mal fait, mais que notre intention étoit bone. Il y a des exemples de l'un & de l'autre en si grand nombre, & si évidents, qu'il n'est pas besoin d'en raporter.

Si nul de tous ces moyens ne peut s'employer, on vèra coment on peut diminuer le crime, & le faire passer pour moins considérable qu'il n'est ; ce qui a doné lieu à quelques rhéteurs d'établir un nouvel état de causes, qu'ils apelent de

quantité. Mais cete quantité n'étant que la mesure d'un châtiment ou d'une récompense, il est clair qu'on en juge par la qualité du fait. C'est pourquoi je la comprends dans ce dernier état, aussi bien que le nombre, que les Grecs distinguent encore. Car ils ont deux termes pour exprimer deux choses (ποιότητα, ποσότητα) que nous confondons en une seule par un même nom.

Enfin il y a un dernier moyen qui est la suplication. La plupart des rhéteurs ont cru que ce genre de causes ne pouvoit jamais être admis dans les jugements; & Cicéron semble nous le déclarer lui-même, lorsque dans l'oraison pour Ligarius, il parle en ces termes: *J'ai bien plaidé des causes, & même avec vous, tant que vous avez jugé à propos de vous distinguer dans les fonctions du bareau; mais je ne me suis jamais avisé de défendre ainsi ma partie: pardonez-lui, Messieurs, il a failli. C'est pure méprise, il n'y pensoit pas, si jamais cela lui arive, &c.* Cependant & au Sénat, & devant le peuple, & auprès du Prince, par-tout enfin où la clémence peut exercer ses droits, la suplication est reçue.

Or quand on s'en sert, il importe infiniment que l'on puisse auparavant faire

confidéret trois choſes dans la perſone de l'acuſé, l'inocence de ſa vie paſſée, ſes ſervices, l'eſpérance qu'on peut concevoir qu'il ſe comportera mieux à l'avenir; & qu'il ne ſera pas inutile à l'Etat. De plus, les peines qu'il a déja ſoufertes, le danger préſent, le repentir qu'il témoigne de ſon crime, d'où l'on conclura que ce crime eſt aſſez expié. Et hors de ſa perſone, ſa nobleſſe, ſes dignités, ſes parents, ſes amis. Toutefois il faut encore plus compter ſur celui qui prend conoiſſance de l'afaire, particuliérement ſi le crime eſt tel, qu'étant pardoné, il faſſe honeur à la clémence du juge, & non pas honte à ſa foibleſſe.

Mais la ſuplication peut auſſi trouver place dans les jugements ordinaires, où ſi elle ne fait pas un genre de cauſes à part, du-moins elle eſt un endroit conſidérable en quelques-unes de celles qui ſe plaident au bareau. Car un Orateur peut diviſer ainſi ſon diſcours: *Il n'a pas fait cela, mais quand il l'auroit fait, il faudroit lui pardoner;* & ce dernier point eſt ſouvent d'un fort grand poids dans les afaires qui ſont douteuſes; outre que d'ordinaire les épilogues ſont autant de ſuplications. Quelquefois même les parties en ſont tout l'eſſenciel de leur cauſe; come

lorſqu'un pere déshérite ſon fils par teſtament, & qu'il ne laiſſe pas pourtant d'en faire l'éloge, déclarant qu'il ne l'a traité ainſi, que parce qu'il aimoit une courtiſane. Car alors tout conſiſte à ſavoir ſi le pere a dû punir ſi rigoureuſement une faute de cete nature, & ſi les Centumvirs ne doivent point ſe montrer plus indulgents. Mais même en bien des rencontres où l'on pourſuit un châtiment en vertu d'une loi, nous employons cete diviſion : *S'il a encouru la peine portée par la loi, s'il faut la lui faire ſubir?* Ce que diſent ces rhéteurs eſt pourtant vrai en un ſens, qui eſt que des juges qui ont à prononcer ſuivant la rigueur des loix, ne peuvent jamais abſoudre un crime qui n'a que cete ſeule défenſe.

Lorſqu'il s'agit d'une récompenſe, on examine deux choſes, ſi celui qui la demande mérite en éfet d'être récompenſé, & s'il mérite de l'être en cete maniere? Il peut ariver que cete récompenſe ſoit diſputée par deux perſones, ou même par un plus grand nombre. Alors on examine ou qui des deux, ou lequel de tous en eſt le plus digne. Et toutes ces queſtions ſe décident par le genre de mérite qui eſt en chacun des prétendants.

Mais pour en bien juger, il ne faut pas

s'arêter seulement à l'action dont il s'agit, soit qu'il n'y en ait qu'une seule à considérer, soit qu'il y en ait plusieurs à comparer ensemble. Il faut aussi faire atention à la persone. Ce tyran a été tué. *Par qui? Est-ce par un jeune home, ou par un vieillard? Par un home, ou par une femme? Par un étranger, ou par un de ses proches?* Et au lieu, d'où naît encore plus d'une observation; par exemple, *Si c'est dans une ville acoutumée à la tyranie, ou qui ait toujours été libre? Dans une citadele, ou en sa maison?* Et à la maniere: *Par le fer, ou par le poison?* Et au temps: *Durant la guerre, ou en pleine paix? Lorsqu'il aloit se démettre de la souveraine puissance, ou dans le temps qu'il méditoit un nouveau crime?* On tient compte enfin à une persone, des avantages qu'elle a bien voulu sacrifier à l'utilité publique, aussibien que du danger & de la dificulté de son entreprise.

Il en est de même d'une action de libéralité. Il importera fort de savoir d'où elle part. Car elle sera bien plus agréable d'un pauvre que d'un riche; d'un home qui done, que de celui qui rend; d'un pere qui a des enfants, que d'un qui n'en a point. Il faudra encore examiner quele est cete chose que l'on done, en quel temps

& à quel deſſein on la done ; ſi ce n'eſt point un motif d'intérêt, & pour recevoir à ſon tour.

Toutes les autres actions ſe peſent de la même maniere. C'eſt ce qui me fait dire que ce genre de cauſes qui roule ſur la qualité du fait, eſt celui de tous où l'Orateur brille le plus ; parce qu'il ſe peut traiter de part & d'autre avec beaucoup d'eſprit, & que les ſentiments & les paſſions ne s'expliquent en nul autre avec tant de force. Car l'Orateur y emploie toute ſorte de preuves; les unes amenées de loin, dans leſqueles il a ſouvent recours à la conjecture ; les autres tirées du fond de ſon ſujet, metant en uſage tout ce qu'il a d'artifice & d'adreſſe, pour faire paroître les choſes teles qu'il veut qu'elles paroiſſent. C'eſt-là en éfet le grand éfort de l'éloquence ; c'eſt-là qu'elle triomphe principalement.

Virginius raporte à cet état, certaines cauſes qui roulent ſur les devoirs de la vie civile, d'où même, ſelon quelques-uns, elles prenent leur dénomination ; un pere qui renonce, qui abandone ſon fils ; un mari qui maltraite ſa femme ; un fils qui acuſe ſon pere de démence ; une orpheline qui veut obliger ſon plus proche parent à l'épouſer. La raiſon de cet auteur

eſt que d'ordinaire en ces ſortes de cauſes, le jugement tombe ſur la qualité du fait.

Mais on les peut ranger auſſi ſous d'autres états. Car en la plupart de ces ocaſions, c'eſt tantôt la conjecture qui décide la queſtion, lorſque les parties nient le fait, ou qu'elles ſe retranchent ſur l'intention, & il y en a mille exemples : tantôt c'eſt la définition ; par exemple, on définit ce que c'eſt que la démence, ce que c'eſt que mauvais traitement. Car on traite ordinairement les queſtions de droit avant que d'entrer dans le fond de la cauſe, & l'on aporte les raiſons pourquoi on prétend déroger à la loi. Cependant lorſqu'on ne poura pas défendre le fait, il faudra du-moins tâcher de ſe mettre à couvert par le droit. Pour cela on ſera obligé de rechercher quels ſont les cas, où il eſt permis à un pere d'abandoner ſes enfants ; à une femme de porter ſes plaintes contre ſon mari ; à un fils d'acuſer ſon pere de démence.

Quant à l'uſage d'abandoner ſes enfants, on ſait qu'il eſt particulier aux Grecs, & qu'il ſe pratique en deux manieres, l'une rigoureuſe & abſolue pour les crimes qui ſont conſomés, come le rapt & l'adultere ; l'autre conditionele,

pour les crimes qui ſont ſimplement conçus & non exécutés : come lorſqu'un pere chaſſe & abandone ſon fils, parce qu'il eſt déſobéiſſant. La premiere maniere étant irrévocable, paroît toujours odieuſe. La ſeconde étant en quelque façon comminatoire, tient de l'exhortation & n'a rien de choquant ; parce qu'il eſt aiſé de voir qu'au fond, ce pere aime mieux coriger ſon fils, que d'être obligé à l'abandoner. Mais en l'un & en l'autre cas, des enfants qui plaident contre leur pere, doivent paroître fort ſoumis, & prêts à lui faire toute ſorte de ſatisfaction.

Je ſens bien que ce que je dis ici, ne ſera pas du goût de ceux qui reſpectent peu la feinte & la diſſimulation dont uſe un pere en ces ocaſions. Et véritablement on peut quelquefois n'y pas avoir égard. Cependant il ne s'en faut diſpenſer que le moins qu'on peut. Une femme qui porte ſes plaintes contre ſon mari, doit ſe conduire à-peu-près de même. Car la modération ne lui eſt pas moins néceſſaire.

A l'égard d'un fils qui acuſe ſon pere de démence, c'eſt ou pour une choſe que ce pere a faite, ou pour une choſe qu'il a ſeulement deſſein de faire. Si c'eſt une choſe faite, l'acuſateur a le champ libre. Mais il doit pourtant parler toujours avec

respect, & témoigner beaucoup de compassion pour l'état où son pere est réduit, soit par l'âge, soit par la maladie. Et si c'est une chose qui dépende encore de sa volonté, le fils alors usera de prieres, de remontrances, & dira enfin qu'il ne craint que la foiblesse de son esprit, non ses mœurs, dont il fera l'éloge; parce que plus il louera sa conduite passée, mieux il donera à conoître le changement qui s'est fait en sa persone.

Pour l'acusé, il doit être fort modéré; de crainte que la colere, l'emportement & l'opiniâtreté qu'il feroit paroître, ne fussent pris pour des marques de fureur, & que par-là il ne justifiât tout ce qui s'est dit contre lui. Au-reste, toutes ces causes ont cela de comun, que l'acusé, lorsqu'il ne peut défendre le fait, est bien reçu à demander qu'on lui pardone, qu'on l'excuse; par la raison que dans ces brouilleries domestiques, il sufit quelquefois pour être absous par les juges, ou qu'une faute n'ait pas eu de suite, ou qu'elle soit plus légere que ne porte l'acusation.

Mais il y a bien d'autres sortes de causes: celles, par exemple, où il s'agit d'un outrage, d'une injure; car quoique l'acusé prene quelquefois le parti de nier; cependant le jugement tombe d'ordinaire

ſur la qualité du fait ou de l'intention : celles où il s'agit du choix d'un acuſateur, & que nous apelons divination ; ſur quoi je remarquerai que Cicéron, qui acuſa Verrès à la ſolicitation de nos aliés, diviſa ainſi ſon diſcours : *Que dans ces ſortes de choix, il y a deux réflexions à faire ; quel eſt l'acuſateur que ceux qu'on prétend venger ſouhaitent le plus, & quel eſt celui que l'acuſé ſouhaite le moins.* Voici pourtant une autre diviſion dont on ſe ſert ſouvent : *Lequel des deux a de plus fortes raiſons de s'ofrir pour acuſateur ; lequel des deux y aportera plus de capacité & d'induſtrie ; lequel des deux enfin s'en aquitera plus fidélement.*

A toutes ces controverſes, il faut encore ajouter celles où il s'agit d'un compte de tutele. On a coutume d'y agiter cete queſtion, ſi un tuteur eſt comptable d'autre choſe que du bien qu'il a géré ; s'il ſufit de la droiture de ſes intentions & de ſa bone foi ; s'il eſt reſponſable des vues qu'il a eues & des événements. C'eſt une cauſe toute ſemblable, quand quelqu'un a mal gouverné les afaires d'autrui, & qu'on lui en fait rendre compte. Car nous avons action contre quiconque a agi en notre nom come fondé de procuration.

Chez les Grecs, il y avoit action contre

un home qui s'étoit mal aquité de ſa députation, de ſon ambaſſade. Et dans ces cauſes qui étoient fort ordinaires, on examinoit par maniere de queſtion de droit, ſi un député doit jamais faire autrement qu'il ne lui eſt ordoné, & juſqu'à quel point il eſt avoué de la république. Car quelquefois un envoyé dit des choſes qu'il n'eſt point chargé de dire. Témoin celui des Mamertins, qui après s'être aquité de ſa comiſſion, devint le dénonciateur de Verrès. Mais en ceci la grande queſtion eſt de ſavoir, quele ſorte d'ofenſe c'eſt faire à la république. Delà naiſſent pluſieurs queſtions de droit plus ſubtiles les unes que les autres : *Ce que c'eſt que léſer la république ; ſi cet home l'a léſée en éfet ou ſervie ; ſi elle a été léſée par lui ou ſeulement pour lui, &c.*

On peut auſſi acuſer une perſone d'ingratitude, & voici alors ce qui ſe préſente à examiner ; s'il eſt vrai que cete perſone ait reçu un bienfait, ce qu'il faut rarement nier, parce que qui nie le bienfait qu'il a reçu eſt dès-là un ingrat ; ſi elle n'a pas rendu bienfait pour bienfait ; ſi pour ne s'être pas aquité de ce qu'elle devoit, il faut incontinent la taxer d'ingratitude ; ſi elle a eu ocaſion de marquer ſa reconoiſſance ; ſi elle a dû faire ce que l'on exi-

geoit d'elle; enfin quele eſt la diſpoſition de ſon eſprit & de ſa volonté.

Les eſpeces qui ſuivent ſont plus ſimples : celles où il s'agit d'une répudiation injuſte, leſqueles ont cela de particulier, que de la part de l'acuſateur c'eſt une défenſe, & de la part du défendeur c'eſt une acuſation : celles encore où un home rend compte au Sénat des raiſons qui le portent à vouloir mourir ; d'où naît cete queſtion de droit, ſi une perſone qui a pris réſolution de mourir pour ſe ſouſtraire à la pourſuite des loix, en doit être empêchée. Toutes les autres queſtions qui s'y traitent apartienent à la qualité.

Enfin pour exercer l'eſprit des jeunes-gens, on peut feindre des teſtaments, où il ne ſoit queſtion que de la volonté du teſtateur; come le teſtament que j'ai raporté ci-deſſus, par lequel un pere ayant laiſſé la quatrieme partie de ſon bien, à celui de ſes trois fils qui en ſeroit jugé le plus digne, tous trois la diſputent; l'un philoſophe, l'autre médecin, & l'autre orateur. Pareille conteſtation arive lorſqu'une orpheline voulant épouſer un de ſes proches, il s'en trouve pluſieurs qui ſont parents au même degré, & que chacun d'eux veut avoir la préférence. Mais je n'ai pas deſſein de faire ici mention de

toutes les especes. Car il s'en peut encore imaginer d'autres, & les questions qu'elles renferment sont propres & particulieres à chacune, parce qu'elles changent suivant les sujets que l'on traite. Ce que j'admire, c'est que Flavius, qui est pour moi un grand auteur, & avec raison, ait resséré toute cete matiere en des bornes si étroites, lui qui a prétendu nous doner une méthode qui fût seulement à l'usage des écoles.

La quantité, come j'ai dit, releve aussi de cet état, non pas toujours, mais le plus souvent. Et j'aplique le mot de quantité à toutes les choses qui se peuvent ou mesurer ou nombrer. Mais la mesure d'une action, soit bone, soit mauvaise, se détermine quelquefois par l'estimation du fait, come lorsqu'on examine la grandeur d'une faute ou d'un bienfait; & quelquefois par un point de droit, quand on agite en vertu de quele loi il faut punir ou récompenser quelqu'un : par exemple, si celui qui a déshonoré un jeune-home en doit être quite pour payer une certaine some *, qui est la peine à quoi ce crime est condané; ou si parce que le jeune-home n'a pu survivre à sa honte, & qu'il s'est pendu,

* C'étoient dix mille *as*, qui fesoient environ trois cents livres de notre monoie.

celui qui a atenté à ſa pudicité doit perdre la vie, come étant cauſe de ſa mort.

Et pour le dire en paſſant, ceux-là ſe trompent fort qui traitent la controverſe, come ſi cete queſtion rouloit entre deux loix : car il ne s'agit point du tout des dix mille Seſterces ; & on ne les demande ſeulement pas. Tout conſiſte à ſavoir ſi le criminel eſt cauſe de la mort de ce jeune-home. La même eſpece eſt auſſi du reſſort de la conjecture, quand on examine ſi un meurtre a été comis volontairement, ou non ; & s'il faut condaner un malfaiteur à un exil perpétuel, ou bien ſeulement à un exil de cinq ans. *Thraſibulus mérite-t-il trente récompenſes pour avoir délivré Athènes de trente tyrans ?* C'eſt une queſtion qui eſt tirée du nombre, & qui ſe décide encore par la loi. Il en eſt de même lorſque deux voleurs ont pris de l'argent, & que l'on agite ſi chacun d'eux doit rendre* le quadruple de ce qu'il a pris, ou ſeulement le double. Mais ici on eſtime auſſi le fait ; & le droit lui-même dépend de la qualité de l'action.

* La loi portoit qu'un voleur pris ſur le fait, rendroit le quadruple de ce qu'il auroit dérobé. Deux voleurs dérobent une ſome d'argent. On demande ſi chacun doit rendre le quadruple, ou ſeulement le double.

CHAPITRE V.

Du défaut d'action.

QUICONQUE ne poura nier le fait, ni le défendre, ni montrer qu'il n'eſt pas tel qu'on le dit, doit ſe renfermer dans la rigueur de ſon droit : d'où naît ordinairement une queſtion touchant l'action que l'on intente ; & cete queſtion n'eſt pas toujours la même, come quelques-uns ont cru. Car tantôt elle précede le jugement de la cauſe, come lorſque le préteur, par des vues ſecretes, examine ſi un home eſt en droit de ſe porter pour acuſateur ; & tantôt elle a lieu dans le jugement même. Quoi qu'il en ſoit, cete conteſtation a deux faces, en ce qu'elle tombe ou ſur l'action qui eſt intentée, quand on la combat directement ; ou ſur le cas de preſcription ou d'exception, quand on veut ſeulement l'éluder.

Quelques auteurs ont fait de la preſcription, ou de l'exception, un état particulier, come ſi elles n'étoient pas renfermées dans toutes les mêmes queſtions que les autres loix. Lorſqu'on alegue le cas d'exception, il n'eſt pas beſoin d'entrer dans le fond de l'afaire. Un pere veut

déshériter son fils ; mais ce pere est noté d'infamie. Le fils dit : *Vous n'avez pas action contre moi ; il y a exception.* Est-il vrai que ce pere soit noté d'infamie ? C'est le seul point qui est à juger. Cependant toutes les fois que nous le pourons, il faudra faire en sorte que le juge pense bien du fond de la cause, parce qu'il en sera plus porté à nous écouter sur la rigueur de notre droit. Ainsi dans les jugements qui intervienent ensuite des ordonances du préteur, & où nous plaidons pour être maintenus dans la possession d'un bien ; quoiqu'il s'agisse uniquement du possessoire & non du pétitoire, il sera bon néamoins de montrer, que non-seulement nous avons possédé ce bien, mais aussi que nous l'avons possédé justement.

Mais la question dont nous parlons tombe encore plus souvent sur l'action même, lorsqu'on la combat directement. *Que celui qui a sauvé la patrie par sa valeur, choisisse tele récompense qu'il lui plaira.* Tele est la loi. Je nie qu'il faille lui acorder tout ce qu'il demandera. Il est vrai que la loi n'excepte rien ; mais j'oposerai aux termes de la loi la volonté du législateur par forme d'exception.

Il y a donc deux manieres d'envisager cete question. De ces deux manieres naiss-

sent deux genres de causes, qui reçoivent tous les mêmes états, & ces états ont toujours raport à quelque loi. Or toute loi est faite ou pour acorder, ou pour ôter, ou pour punir, ou pour comander, ou pour défendre, ou pour permettre. Quand une loi devient matiere à procès, c'est ou pour elle-même, ou à cause d'une autre loi qu'elle semble contrarier. Alors la question tombe ou sur les termes de la loi, ou sur l'intention du législateur. Quant aux termes, ils sont ou clairs, ou obscurs, ou équivoques. Et ce que je dis des loix, je l'entends des testaments, des obligations, des contrats, en un mot, de tout écrit, même de toute convention verbale. Et parce que cete matiere renferme quatre sortes de questions principales ou d'états, je vais les parcourir tous les uns après les autres.

CHAPITRE VI.

De l'état qui naît des termes de la loi, & de l'intention du législateur.

VOICI une question qui est souvent debatue entre les jurisconsultes, & qui fait un des points de droit les plus consi-

dérables. Ainſi il ne faut pas s'étoner qu'elle ſoit ſi ordinaire aux écoles, où l'on feint même ces ſortes de controverſes exprès & à deſſein. Or ce genre de queſtion ſe diviſe en deux eſpeces.

La premiere eſt celle où le doute tombe & ſur la loi, & ſur l'intention; ce qui arive toutes les fois qu'il y a de l'obſcurité dans la loi, & que chacune des parties ſoutient ſon interprétation, ou combat celle de ſon adverſaire, come ici. *Qu'un voleur rende le quadruple de ce qu'il a pris. Deux voleurs dérobent chacun dix mille Seſterces. On en demande à l'un & à l'autre quarante mille. Eux ofrent d'en payer chacun vingt mille.* Le demandeur prétend que le quadruple eſt ce qu'il demande; & les défendeurs ſoutienent que le quadruple ſe trouve dans ce qu'ils ofrent. L'intention du légiſlateur eſt auſſi maintenue de part & d'autre, & chacune des parties l'interprête en ſa faveur.

La même choſe arive auſſi, lorſque la loi eſt claire en un ſens, & obſcure en l'autre. Par exemple, *Que tout home né d'une femme publique, ſoit exclus de la tribune.* Une femme après avoir eu un fils de ſon mari, ſe mit à faire le métier de courtiſane. On veut exclure ſon fils des fonctions de la tribune. Il eſt certain que la

loi s'entend de celui qui eſt né dans le temps que ſa mere feſoit le métier de courtiſane. Mais on demande ſi elle ne doit pas s'entendre auſſi de l'autre ; parce qu'après tout, la mere eſt une femme publique, & qu'il eſt né d'elle. Il en eſt de même de cete maxime de droit, Que l'on n'a point action deux fois contre un même crime. Car on peut douter ſi cela doit s'entendre du crime ou de l'acuſateur. Toutes ces queſtions ſe tirent, come on voit, de l'obſcurité de la loi.

Mais il y en a d'autres, & c'eſt la ſeconde eſpece, qui ſe prenent de l'évidence du droit. C'eſt pourquoi quelques rhéteurs qui n'ont pris garde qu'à cete eſpece, ont apelé l'état dont je parle, un état fondé ſur l'évidence des termes, & ſur l'intention du légiſlateur. En cete derniere ſorte de queſtion, l'une des parties inſiſte ſur la loi, & l'autre ſur l'intention. Or il y a trois moyens de combatre la loi. Le premier conſiſte à montrer que cete loi ne peut pas toujours s'obſerver, & que cela paroît manifeſtement par elle-même. *Que les enfants qui n'ont pas ſoin de nourir leurs peres dans le beſoin, ſoient mis aux fers.* Mettra-t-on aux fers un enfant qui eſt en bas âge? Voilà déja une exception, & celle-là done lieu de paſſer à

d'autres par maniere de divifion. Eft-ce de quiconque? Eft-ce de la perfone dont il s'agit que la loi doit s'entendre?

C'eft par cete raifon que quelques-uns propofent certaines controverfes, où l'on ne peut faire contre la loi aucune objection qui foit tirée de la loi même ; en forte qu'on ne peut chercher des dificultés que dans la nature du fait dont il eft queftion. Par exemple : *Que tout étranger qui monte fur les murs de la ville foit puni de mort.* Les énemis montent fur les remparts. Un étranger qui eft dans la ville y monte auffi, & les en chaffe. On demande fa tête. La loi eft-elle généralement pour quiconque? Eft-elle en particulier pour tel & tel? Ces doutes n'ont pas lieu ici come dans l'exemple précédent, parce qu'on ne peut rien aléguer de plus fort que ce qui eft contenu dans l'efpece préfente. Voici donc la feule objection qu'il y ait à faire. Eft-il bien vrai, dira-t-on, qu'on ne puiffe jamais tranfgreffer cete loi? Quoi, pas même pour empêcher qu'une ville ne tombe entre les mains des énemis? Ainfi à la rigueur de la loi, on opofera l'équité naturele, jointe à l'intention du législateur, qui eft le fecond moyen dont j'avois à parler.

Il peut néamoins ariver que par des

exemples

exemples tirés des autres loix; on montre qu'il n'eſt pas poſſible de s'en tenir aux termes de la loi préſente, come a fait Cicéron dans ſon oraiſon pour Cécinna.

Le troiſieme moyen eſt de trouver dans les propres termes de la loi, quelque choſe qui marque qu'on ne prend pas bien la penſée du légiſlateur, come dans cete controverſe; *Quiconque ſera ſurpris de nuit avec un fer à la main, qu'il ſoit mis en priſon.* Un Magiſtrat trouve la nuit un home qui a un aneau de fer, & ſous ce prétexte l'envoie en priſon. La loi dit: *Quiconque ſera ſurpris.* Or ce terme qui ſe prend toujours en mauvaiſe part, marque aſſez que la loi prétend parler d'un fer qui ſoit une arme ofenſive.

Mais come celui qui ſe prévaut de l'intention, doit infirmer les termes autant qu'il peut; de même celui qui défend les termes doit s'apuyer auſſi de l'intention.

Il arive ſouvent dans les teſtaments, que la volonté du teſtateur ſe fait manifeſtement conoître ſur un point, ſur lequel néamoins il n'y a rien d'écrit. C'eſt ce que l'on a vu dans la cauſe de Curius, où l'on ſait la conteſtation qu'il y eut entre L. Craſſus & Scévola. Le teſtateur, dans la penſée qu'il laiſſoit ſa femme enceinte, diſpoſoit de tout ſon bien en faveur de

l'enfant posthume, qui devoit naître, & lui subrogeoit un héritier, en cas qu'il vînt à mourir durant sa tutele. La veuve ne s'étant pas trouvée grosse, les parents du défunt demandoient sa succession. Qui doute que dans le second cas, come dans le premier, l'intention du testateur ne fût que son bien passât à l'héritier subrogé ? Mais le testament n'en disoit rien.

Nous avons vu derniérement tout le contraire, une chose expressément portée par testament, & selon toutes les aparences, contre la volonté du testateur. Voici le fait. Un home avoit légué cinq mille sesterces, & depuis, en corigeant son testament, au-lieu de sesterces, il avoit mis *livres pesant d'argent*, & il avoit laissé le nombre de *cinq mille*. Il parut néamoins qu'il n'avoit voulu doner que cinq livres pesant; parce que cinq mille fesoient une some inouïe & incroyable en fait de legs. Au-reste, sous cet état sont comprises ces questions générales, s'il faut s'en tenir à ce qui est écrit, ou à l'intention, & quele a été l'intention d'une persone dont on produit un écrit : questions qui sont du ressort ou de la conjecture, ou de la qualité, desqueles il a été, je crois, assez parlé.

CHAPITRE VII.

De deux loix que l'on opose l'une à l'autre.

IL faut maintenant que je parle des loix qui paroiſſent contraires, parce que tous les rhéteurs convienent que dans cete contrariété, il y a deux états (ἀντινομία) qui roulent tous deux ſur les termes & ſur l'intention. Car une loi feſant obſtacle à une autre, c'eſt une néceſſité que les deux parties combatent la lettre, & diſputent ſur l'eſprit ou l'intention du légiſlateur; ce qui fait une double queſtion, où l'on agite laquele des deux loix il faut ſuivre au préjudice de l'autre. Or tout le monde ſait que jamais une loi n'eſt contraire à une autre par elle-même; parce que ſi un point de droit étoit directement opoſé à l'autre, il faudroit que l'un fût abrogé par l'autre, ce qui n'eſt point. D'où il s'enſuit que ces loix ne ſe contrediſent que par accident.

Dans ces ſortes de conteſtations, ou ce ſont deux loix toutes pareilles, que l'on opoſe l'une à l'autre : come, par exemple, s'il s'agiſſoit d'un home qui eût délivré ſon pays d'un tyran, & d'un autre qui

eût ſauvé la patrie par ſa valeur ; car tous deux auroient la liberté d'opter tele récompenſe qu'ils voudroient. Supoſé qu'ils optaſſent la même choſe, ce ſeroit alors une comparaiſon qui rouleroit ſur l'importance de leurs ſervices, ſur la conjoncture du temps, & ſur la qualité du prix ; ou ce ſont deux loix qui ſont toutes les mêmes, come ſi nous ſupoſons deux braves, dont la valeur a été également utile à la patrie ; ou deux perſones qui ſe ſont ſignalées par la mort d'un uſurpateur ; ou deux filles qui ont été enlevées, & qui demandent, l'une la mort du raviſſeur, l'autre qu'il ſoit obligé de l'épouſer. Et en ce cas, la queſtion ne peut tomber que ſur le temps, laquele des deux a été enlevée la premiere, ou ſur la qualité de leurs prétentions, laquele des deux eſt la plus juſte.

Quelquefois auſſi ce ſont des loix diférentes, ou des loix ſemblables. Les premieres ſont par elles-mêmes ſujetes à contradiction, come en cete controverſe: *Qu'un gouverneur de place ne ſorte jamais de ſa citadele. Que tout brave home qui aura ſauvé la patrie par ſa valeur, choiſiſſe tele récompenſe qu'il lui plaira.* Supoſons que le gouverneur ſoit ce brave home, & que pour récompenſe il demande la liberté

de fortir de fa citadele. Sans avoir égard à nule autre loi, d'un côté on peut douter, fi ce brave doit en éfet obtenir tout ce qu'il lui plaira de demander; & de l'autre ce gouverneur peut faire auffi plufieurs objections contre la loi, fi le feu prend à la citadele, s'il faut faire une fortie pour repouffer les énemis? &c.

A l'égard des fecondes, on ne leur peut opofer autre chofe, que la concurrence de l'autre loi qui eft femblable. *Qu'on expofe dans l'académie le portrait de celui qui aura afranchi fon pays du joug d'un ufurpateur; & qu'au-contraire on n'y expofe jamais le portrait d'une femme.* Je fupofe qu'une femme ait tué l'ufurpateur. Il eft clair qu'on ne peut jamais ôter le portrait de l'un, ni mettre le portrait de l'autre pour aucune autre raifon.

Deux loix font inégales quand on peut aléguer plufieurs raifons contre l'une, & que l'autre ne peut foufrir d'autre dificulté, que celle qui fait le fujet du procès: par exemple, fi le brave dont j'ai parlé demandoit la grace d'un déferteur; car j'ai fait voir ci-deffus, qu'il y a bien des chofes à dire contre la loi, qui permet à ce brave d'opter tele récompenfe qu'il voudra; au-lieu que la loi qui condane un déferteur, ne peut jamais recevoir

d'ateinte que dans le cas d'option.

De plus, le point de droit que renferment ces loix, eſt, ou reconu de part & d'autre, ou controverſé. S'il eſt reconu, il reſte à examiner laquele des deux loix eſt la plus forte; ſi elle regarde les dieux ou les homes, la république ou les particuliers; ſi elle récompenſe ou ſi elle punit; s'il s'y agit de choſes conſidérables ou non; ſi elle eſt faite pour enjoindre ou pour défendre, ou ſeulement pour permettre.

On a coutume d'examiner encore laquele des deux eſt la plus anciene, c'eſt-à-dire, en quelque façon la plus reſpectable; laquele auſſi ſera la moins bleſſée, come dans l'exemple de ce brave & d'un déſerteur. Car ſi l'on fait grace au déſerteur, la loi qui le concerne eſt abſolument violée, & ſi on le punit, ce brave peut opter une autre récompenſe. Mais on examinera ſur-tout, laquele des deux choſes il eſt plus convenable de faire; ſur quoi je ne puis doner ici aucuns précèptes, parce qu'ils dépendent de la matiere que l'on traite.

Si le droit eſt douteux, il ſera conteſté ou par l'une des parties, ou par toutes les deux réciproquement, come en cete controverſe: *Permis à tout pere de revendiquer*

son fils. Permis à tout patron de revendiquer son afranchi. Que l'afranchi passe à l'héritier. Un home fait le fils d'un afranchi son héritier. Le pere & le patron de cet afranchi, veulent tous deux se rendre maîtres de la succession. Le pere dit : *Je suis pere, & par conséquent maître de mon fils, & de tout ce qui lui apartient.* Le patron dit : *Vous ne pouvez pas exercer le droit de pere sur votre fils, parce que vous-même vous êtes en ma puissance.*

Enfin il y a des loix qui sont mixtes ou composées, & que l'on opose à elles-mêmes, còme si c'en étoit deux. Tele est celle-ci, *Tout bâtard qui naît avant un enfant légitime, qu'il soit tenu pour légitime. S'il naît après lui, qu'il ait seulement la qualité de citoyen.* Ce que j'ai dit des loix en général, je le dis pareillement des décrets du Sénat. Car soit qu'ils se combatent eux-mêmes, ou qu'ils combatent les loix, ils n'ont point d'autre état que celui dont nous parlons.



CHAPITRE VIII.

De l'état qui est fondé sur le sylogisme ou sur le raisonement.

L'ÉTAT de raisonement a quelque ressemblance avec celui qui se prend de la loi & de l'intention, en ce que l'une des parties s'y apuie toujours de la loi. Mais il y a cete diférence que là, il est beaucoup parlé contre la loi, & ici, seulement sur la loi; que là, celui qui défend les termes, veut qu'on observe la loi à la lettre, & qu'ici tout ce qu'il demande, c'est qu'il ne soit pas fait autre chose que ce qui est prescrit par la loi.

Ce même état a aussi quelque proximité, avec celui qui roule sur la définition. Car la définition souvent se tourne en sylogisme, lorsque dans l'aplication que l'on en fait, elle reçoit de la dificulté. Suposons, par exemple, cete loi: *Que toute empoisoneuse soit punie de mort.* Une femme se voyant négligée de son mari, lui done un philtre, & ensuite l'abandone à son tour. Ses parents la prient, la conjurent de retourner avec son mari. Elle n'en veut rien faire. Le mari se pend. On acuse cete femme de maléfice. Le plus fort

moyen de l'acusateur est sans doute de dire que ce philtre est un maléfice, un poison. Voilà une définition. Si on ne l'admet pas, il aura recours au sylogisme, & sans s'arêter davantage à la définition, il prouvera que cete femme est aussi coupable que si elle avoit empoisoné son mari. Ainsi de ce qui est certain & porté par la loi, cet état infere une chose qui paroissoit incertaine; & parce que cela se fait par voie de raisonement, on l'apele un état de raisonement.

Or voici à-peu-près toutes les diférentes sortes de questions qui y ont raport: *Si ce que l'on a eu droit de faire une fois, on a aussi droit de le faire plusieurs?* Une femme condanée pour crime d'inceste, après avoir été précipitée du haut d'un rocher suivant sa sentence, est trouvée en vie: on veut lui faire subir encore le même suplice. *Si ce que la loi acorde pour un, elle est censée l'acorder pour deux?* Un home délivre son pays de deux tyrans tout à la fois; il demande deux récompenses. *Si ce que l'on a pu faire auparavant, on le peut faire après?* Une fille qui avoit été enlevée, voyant que le ravisseur a pris la fuite, se marie. Celui-ci étant revenu, elle demande qu'il lui soit permis d'opter selon la loi, c'est-à-dire, ou de l'épouser ou de

le faire mourir. *Si ce qui eſt défendu au regard du tout, eſt auſſi défendu au regard de la partie?* La loi défend de recevoir une charue à titre de gage; un home veut en avoir le ſoc. *Si au-contraire ce qui eſt défendu à l'égard de la partie, eſt cenſé défendu à l'égard du tout?* Il n'eſt pas permis d'aporter des laines de Tarente; une perſone en fait venir des moutons.

Dans ces queſtions qui ſe traitent, come on voit, par ſylogiſmes, l'une des parties inſiſte toujours ſur la loi, & l'autre ſoutient que l'eſpece dont il s'agit n'eſt pas compriſe dans la loi. *Cete femme eſt coupable d'inceſte: je demande qu'elle ſoit précipitée, puiſque la loi y eſt. Cete fille a été enlevée: elle a la liberté d'opter. Ces moutons que vous avez fait venir de Tarente portent de la laine*, & ainſi du reſte. Mais come on peut répondre, qu'il n'eſt point dit par la loi que cete femme doive être précipitée deux fois, ni que cete fille ſoit toujours maîtreſſe d'opter; qu'il n'eſt fait mention ni du ſoc de la charue, ni de moutons, cela fait qu'on eſt obligé d'inférer une choſe douteuſe, d'une autre qui eſt manifeſte.

Il y a plus de dificulté à conclure de ce qui eſt expreſſément porté par la loi, ce qui n'y eſt nulement compris. *Que tout*

paricide ſoit mis dans un ſac, & jeté dans la riviere. Je ſupoſe qu'un fils ait tué ſa mere. *Qu'il ne ſoit permis à perſone de tirer par force un home de ſa maiſon.* Poſons le cas qu'on tire un home de ſa tente. Dans ces controverſes on traite deux queſtions, la premiere, ſi, lorſqu'il n'y a point de loi particuliere ſur un fait, on peut mieux faire que de recourir à un fait ſemblable, qui ſe trouve décidé par la loi. La ſeconde, ſi le fait dont il s'agit, eſt véritablement ſemblable à celui que l'on prend pour regle, & qui eſt décidé par la loi.

Or qui dit ſemblable, dit ou plus grand, ou moindre, ou pareil. Sur le premier chef, on examinera ſi le cas préſent a été ſufiſament prévu par la loi; & ſi, quoiqu'il n'ait pas été prévu, il faut pourtant le décider par la loi. Mais en l'un & en l'autre, on poura parler avec beaucoup de force, & de l'intention du légiſlateur, & ſur-tout de ce qu'exige la ſimple équité.



CHAPITRE IX.

De l'état qui se forme de l'ambiguïté des termes.

IL y a des ambiguïtés sans nombre ; jusques-là même que selon quelques philosophes, il n'y a pas un mot qui ne signifie plusieurs choses. Cependant toutes les équivoques peuvent se comprendre sous deux genres. Car elles naissent ou d'un mot seul, ou de plusieurs mots ensemble. Un mot seul peut nous jeter dans l'erreur, quand plusieurs choses ou même plusieurs persones ont la même dénomination, come, par exemple, ce mot, *Gallus*. Car on ne sait, si on le doit prendre, ou pour un oiseau, ou pour une nation, ou pour un nom propre, ou pour un défaut du corps ; & cet autre, *Ajax*, parce qu'il y a eu deux Ajax, l'un fils d'Oïlée, l'autre de Télamon. Il en est de même de certains verbes qui peuvent s'entendre diféramment.

Cete ambiguïté est causée en bien des manieres, & done lieu à une infinité de procès, particuliérement en ce qui regarde les testaments, lorsque plusieurs persones portant le même nom, chacune

d'elles dispute à qui aura la liberté, ou le legs dont il s'agit; ou bien lorsque le testateur s'étant expliqué en termes équivoques, on demande ce que c'est qu'il a légué.

Un seul mot peut encore nous tromper, lorsqu'étant entier il signifie une chose, & que partagé il en signifie une autre; come *ingenua*, *armamentum*, *corvinum*; subtilités ridicules, d'où les Grecs ne laissent pas de tirer des sujets de controverse: ou bien lorsque ce mot peut se regarder come deux mots simples, ou come un mot composé. Par exemple, un home en mourant ordone que son corps soit mis dans un lieu secret, & legue, selon la coutume, une certaine quantité de terre, pour servir come d'asyle à ses cendres, avec ces paroles, *Sit latus occultum.* On demande s'il a ordoné que cet endroit fût cultivé, ou qu'il demeurât toujours caché. Car on peut entendre l'un & l'autre.

Quand plusieurs mots sont joints ensemble, l'ambiguïté est encore plus fréquente. Ce qui arive, tantôt parce qu'on emploie un cas pour un autre, come dans ce vers de l'oracle d'Apollon, raporté par Ennius,

De Pyrrhus, le Romain poura se voir défait *.

* *Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.*

Tantôt, parce qu'un mot eſt mal placé, & qu'on ne ſait à quoi il ſe raporte, pouvant également apartenir à ce qui précéde & à ce qui ſuit, ſur-tout s'il eſt au-milieu; come lorſque Virgile nous peint Troïlus traîné par ſes chevaux (*a*). Delà cete controverſe : Un home ordone par ſon teſtament qu'on lui érige une ſtatue avec un javelot à la main, qui ſoit d'or. On demande ſi c'eſt la ſtatue, ou le javelot, ou la main qui ſera d'or ? Tantôt auſſi parce que l'inflexion de la voix, ou la ponctuation ne marque pas le ſens des mots; come dans un certain vers que l'on a coutume de propoſer par maniere d'énigme (*b*).

Souvent auſſi il eſt incertain auquel de deux antécédents un mot ſe raporte, par exemple ici : *Que mon héritier ſoit tenu de doner à ma femme, ſur ma vaiſſele d'argent, le poids de cent livres, en teles eſpeces qu'il lui plaira de choiſir.* On demande à qui des deux il apartient de choiſir.

De ces dernieres ſortes d'ambiguïtés, la premiere ſe corige en changeant de cas; la ſeconde en détachant les mots,

(*a*) *Lora tenens tamen. En. l.* 1.

(*b*) *Quinquaginta ubi erant centum, inde occidit Achilles.*

ou en les arangeant autrement; la troisieme en ajoutant quelque autre mot. Ainsi l'équivoque qui en notre langue, est si souvent causée par deux acusatifs (*a*), cessera si l'on emploie l'ablatif, quoique l'ablatif (*b*) soit par lui-même sujet à l'amphibologie, come j'ai dit dans mon premier livre. On détache les mots par une ponctuation exacte, & en s'arêtant où le sens veut que l'on s'arête. Enfin il est aisé d'éclaircir le sens en arangeant les mots autrement, ou bien en y en ajoutant quelques autres, en cete sorte: *Une statue qui soit d'or, avec un javelot à la main. Le poids de cent livres en teles especes qu'il lui plaira de choisir, à lui mon héritier, ou à elle ma femme.*

Quelquefois aussi l'équivoque vient d'un mot superflu, & cesse par le retranchement de ce mot. Mais quand l'ambiguïté vient d'un mot que l'on ne sait à quoi raporter, d'ordinaire il y faut remédier par plusieurs mots; encore même souvent tombe-t-on dans le vice que l'on vouloit éviter. Par exemple, *Que mon*

(*a*) Au-lieu de dire, *Lachetem audivi percussisse Demeam*, si vous dites, *à Lachete percussum Demeam*, l'équivoque cessera.

(*b*) *Cœlo decurrit aperto.* Eneid. l. 1. On ne sait si le poëte veut dire, *per apertum Cœlum*, ou, *cùm Cœlum esset apertum.*

héritier soit obligé de lui doner tous ses biens. Car à quoi se raporte *ses ?* Cicéron lui-même (*a*) a fait cete faute, en parlant de C. Fannius, *Qui n'avoit pas*, dit-il, *grande amitié pour son beau-pere, parce qu'il ne l'avoit pas fait entrer dans le colege des augures, & qu'il avoit mieux aimé que Quintus Scévola, qui étoit moins âgé, y entrât que lui.* Ce *lui* (*b*) en éfet, peut également se raporter & à Fannius & à son beau-pere. Une sylabe dont on laisse la quantité douteuse, sufit encore pour mettre l'esprit en suspens, come dans *cato*, dont la seconde sylabe étant breve au nominatif, signifie une chose, & longue au datif ou à l'ablatif, en signifie une autre.

Il y a plusieurs autres especes qu'il n'est pas nécessaire de raporter; car il n'importe ici d'où vient l'équivoque ni coment on y remédie : il sufit qu'elle présente toujours deux sens à l'esprit. Quant à la parole ou à l'écrit qui contient l'équivoque, les deux parties y trouvent également matiere à contestation. C'est donc en vain que l'on nous recomande de tâcher d'expliquer le mot en notre faveur ; car si cela

(*a*) Dans son Brutus.

(*b*) L'équivoque est plus sensible dans le Latin, *Cùm ille sibi minorem natu generum prætulisset.*

ſe peut faire naturélement & ſans violence, il n'y a plus d'équivoque. Mais voici les queſtions qui concernent cete matiere. On examine quelquefois lequel des deux ſens eſt le plus naturel; & l'on ne manque jamais d'examiner lequel eſt le plus conforme à la juſtice & à l'équité; & ſi celui qui a écrit ou parlé ainſi, a voulu être entendu de la ſorte. Or la maniere de traiter ces queſtions, ſoit pour, ſoit contre, ſe conoît aſſez de ce que nous avons dit ſur la conjecture & ſur la qualité.



CHAPITRE X.

De l'union & de la diverſité de ces états.

LA plupart de ces états ont une certaine afinité entre eux. Car dans la définition, il s'agit de ſavoir coment un nom peut s'entendre. Et dans le ſylogiſme, qui eſt l'état qui a le plus de raport avec la définition, nous examinons quele a été l'intention de l'auteur. Et dans celui qui ſe forme de deux loix contraires, il eſt clair qu'il y a deux autres états renfermés, qui roulent ſur les termes & ſur l'intention. De plus, la définition eſt en quelque façon une équivoque, puiſque le nom qui y

eſt défini peut s'entendre de deux manières. L'état qui naît des termes d'un écrit, & de l'intention de l'auteur, renferme auſſi une queſtion de nom, & il en eſt de même des loix contraires.

C'eſt pourquoi quelques-uns ont dit que tous ces états rouloient ſur les termes & ſur l'intention. Et d'autres ont cru que les termes & l'intention contenoient toujours une équivoque, qui feſoit toute la queſtion. Mais il vaut mieux diſtinguer ces états; car autre choſe eſt une loi obſcure, autre choſe une loi ambiguë. Voici donc coment ils diferent.

L'état que nous avons apelé de définition, conſiſte en une queſtion générale qui tombe ſur la nature du nom, & qui pouroit ſubſiſter, indépendament de cet aſſemblage de circonſtances, qui forme une cauſe. Celui qui ſe prend des termes & de l'intention, conteſte ſur un mot qui eſt dans la loi; celui de raiſonement ſur un mot qui n'eſt pas dans la loi. L'équivoque partage l'eſprit en lui préſentant deux ſens diférents; & les loix contraires font naître deux conteſtations directement opoſées l'une à l'autre. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que cete diſtinction a été introduite par de très habiles rhéteurs, & que pluſieurs perſones fort éclairées l'admettent encore aujourd'hui.

Maintenant quant à la forme & à la diſpoſition qu'il faut doner à chaque état, nous avons dit là-deſſus, ſinon tout ce qu'il y avoit à dire, du-moins une partie. Le reſte ne peut s'enſeigner que dans l'ocaſion, & dépend abſolument de la matiere que l'on traite. Car ce n'eſt pas aſſez de partager toute une cauſe en queſtions & en lieux. Ces parties-là mêmes doivent avoir un certain ordre. Par exemple dans l'exorde, il y a une choſe qu'il faut dire la premiere, & une autre qu'il faut dire la ſeconde, & une troiſieme qui vient après, & ainſi du reſte. Enfin toute queſtion, tout lieu a ſa diſpoſition particuliere, come auſſi les queſtions générales.

Je ſupoſe qu'un Orateur, dans l'une de ces controverſes, dont j'ai parlé, emploie cete diviſion : *S'il eſt vrai qu'un home qui a ſauvé la patrie par ſa valeur, ſoit maître de choiſir tele récompenſe qu'il voudra ? S'il peut prétendre à un bien apartenant à un particulier ? S'il doit être reçu à demander une femme en mariage, & une femme qui eſt déja mariée, & nomément tele femme ?* Croira-t-on cet Orateur fort inſtruit dans l'art de diviſer un diſcours, ſi quand ce viendra à traiter la premiere queſtion, il dit indiféramment & pêle-mêle tout ce qui ſe préſentera à lui ? S'il ignore qu'il y

a d'abord un premier point à examiner, savoir s'il faut s'en tenir aux termes de la loi, ou à l'intention du législateur ; s'il ne sait doner à ce point-là même, un certain comencement ; & si en liant ce comencement avec ce qui doit suivre immédiatement, il ne construit son discours de tele sorte, que chaque partie ait toute la régularité & la perfection qu'elle doit avoir ; de la même maniere que la main est une partie du corps humain, que les doits sont partie de la main, & les articles partie des doits ?

Or voilà ce qu'un écrivain come moi, ne peut jamais rendre bien sensible, s'il n'a devant les yeux une espece fixe & déterminée. Et que sert de s'en proposer, je ne dis pas une & deux, mais cent mille dans une matiere dont l'étendue est immense & sans bornes. C'est donc à un maître de montrer tous les jours, tantôt dans un genre, tantôt dans l'autre, quel est l'ordre & l'enchaînement des choses, afin que son disciple s'y acoutume peu-à-peu, & contracte l'habitude de passer d'un exemple à un autre.

Quel est le peintre en éfet, qui ait apris à peindre tout ce qu'il y a d'objets dans la nature ? Nul sans doute. Mais come en peignant il a apris la maniere

d'imiter, il viendra à bout d'exprimer tout ce qu'il voudra. Et quel eſt le ſculteur à qui il n'arivera pas de faire un vaſe tel qu'il n'en avoit jamais vu de ſemblable ? Il y a donc des choſes que nous aprenons de nous-mêmes, & qui ne s'enſeignent point. Car un médecin dira bien ce qu'il faut faire en chaque eſpece de maladie, & en général ce que l'on peut conjecturer de certains ſignes. Mais de ſe conoître parfaitement au poulx, à l'haleine, aux diférents degrés de chaleur, à l'aſpect du viſage, ou à la couleur qui eſt plus ou moins ſaine, & à tant d'autres indices qui ſont particuliers à chaque malade, c'eſt l'éfet d'une certaine ſagacité naturele jointe à l'expérience.

C'eſt pourquoi il faut que nous tirions pluſieurs conoiſſances de notre propre fond ; que nous conſultions les cauſes que nous avons entre les mains, & que nous ſongions que l'art oratoire a été inventé avant que d'être enſeigné. Car la bone diſpoſition, & la véritable économie d'une cauſe, eſt celle qui ſe fait, lorſque nous avons la cauſe même devant les yeux.

C'eſt alors que nous pouvons juger ſi l'exorde eſt néceſſaire ou ſuperflu ; s'il faut ſe ſervir d'une expoſition continue, ou

coupée & partagée en plusieurs points; s'il faut qu'elle comence par l'origine des choses, ou bien à la maniere d'Homere par le milieu, ou par la fin, & en queles rencontres on peut s'en passer entiérement; s'il est plus utile de débuter par nos propres propositions, ou par celles de la partie adverse; par nos preuves les plus fortes, ou par les plus foibles; quand la cause demande que l'on traite certaines questions sans aucun préambule; quand au-contraire ces questions ont besoin de préparation; queles sont les choses que l'on peut dire tout d'un coup aux juges, & queles sont celles où il faut conduire les juges come pas à pas; s'il est plus à propos de réfuter chaque preuve de l'adversaire en détail ou toutes ensemble; s'il vaut mieux réserver les grands mouvements pour la péroraison, ou les répandre dans toutes les parties du plaidoyer; si nous devons insister d'abord sur la rigueur du droit ou sur la simple équité; lequel est le plus convenable, de comencer par rapeler le passé, soit pour nous en justifier, soit pour le reprocher à notre adversaire, ou de nous renfermer dans la seule acusation dont il s'agit. Et lorsque la cause est chargée d'incidents, quel ordre il faut tenir, quels témoignages, queles pieces il

faut lire durant l'action, queles il faut renvoyer à un autre temps. C'est ainsi qu'un Général, par l'ordonance & la disposition qu'il fait de son armée, se précautione contre les événements, employant une partie de ses troupes à couvrir les places les plus exposées, une autre à escorter les convois, une autre à garder les défilés, enfin les distribuant par mer & par terre suivant l'ocasion & le besoin.

Mais nul Orateur n'exécutera tout cela dans un discours, s'il n'a beaucoup de génie, d'étude & de savoir. Que persone donc ne s'atende à devenir éloquent, come on dit, à peu de frais, & seulement par le travail d'autrui. Que chacun se persuade au-contraire, qu'il lui faut veiller, pâlir sur l'ouvrage, & faire des éforts extraordinaires. Tout Orateur doit être l'artisan de son éloquence ; & se faire lui-même un talent, une expérience, une maniere qui lui soient propres; dont il soit toujours télement prêt à faire usage, qu'il semble que ces choses soient moins en lui un éfet de l'art, ou même un fruit de ses études, qu'un don de la nature. Car l'art oratoire, s'il en est quelqu'un, peut bien nous montrer le chemin en peu de temps. Mais il ne fait par-là, que nous

découvrir les trésors de l'éloquence. C'est à nous de savoir nous en servir.

Voilà ce que j'avois à dire touchant la disposition générale de toute une cause. Il y en a une autre qui regarde les parties en détail. Car ces parties elles-mêmes ont une premiere pensée, & une seconde & une troisieme, qui doivent être non-seulement placées dans un certain ordre, mais encore jointes ensemble, & si bien liées les unes avec les autres, qu'on n'en remarque pas même, s'il faut ainsi dire, la jointure; en sorte qu'elles forment un corps & non des membres. C'est à quoi nous ne réussirons qu'autant que nous aurons soin d'observer si chaque chose est à sa place, & d'aranger télement nos mots, que loin de s'entre-heurter, & de se méconoître, ils coulent si doucement, si naturélement, qu'ils semblent faits les uns pour les autres.

De la sorte, on ne vèra point des choses de nature diférente, tirées par force de lieux encore plus diférents, faire sentir à l'auditeur l'oposition & l'incompatibilité qu'elles ont entr'elles. Au-contraire, celles qui suivent quadreront avec celles qui précedent; toutes se trouveront unies par une espece d'afinité qui en sera

le lien comun ; & notre diſcours ne paroîtra pas ſeulement bien arangé, mais continu come s'il étoit d'une ſeule piece.

Mais je m'engage peut-être trop avant, trompé par cete liaiſon imperceptible, que je dis qui doit être entre les matieres. Car je paſſe inſenſiblement de la diſpoſition à l'élocution, qu'il faut néamoins réſerver pour le livre qui ſuit.





LIVRE HUITIEME.

AVANT-PROPOS.

DANS les cinq livres précédents, j'ai ramaſſé à-peu-près tout ce qu'il faut ſavoir touchant l'invention & la diſpoſition ; deux parties dont une conoiſſance plus profonde & plus exacte, eſt à la vérité, néceſſaire à ceux qui veulent abſolument ne rien ignorer de ce qui regarde l'art oratoire; mais qu'il faut pourtant enſeigner d'une maniere plus ſimple & plus courte, à ceux qui ne ſont que comencer. Sans quoi, ou d'ordinaire ils ſe rebutent, par l'extrême dificulté de ſuivre une méthode ſi longue & ſi embaraſſée, ou dans le temps que leur eſprit a le plus beſoin de nouriture, & même d'une nouriture abondante & délicate, on le rétrécit, on le deſſéche, en l'apliquant à des minuties qui ne laiſſent pas d'être épineuſes; ou s'ils ſont tant que de les aprendre, ces minuties, ils croient auſſi-tôt ne rien ignorer de tout ce qu'il faut ſavoir pour être grands orateurs; ou enfin, ſcrupuleuſe-

ment atachés à cete multitude de regles qu'on leur preſcrit, ils n'oſent travailler de génie, ni faire aucun éfort pour s'élever. Et pluſieurs eſtiment que c'eſt la raiſon pourquoi ces rhéteurs *, qui ont écrit de leur art avec tant d'exactitude, n'ont été rien moins qu'éloquents.

Cependant un jeune home qui comence à étudier l'éloquence, a beſoin qu'on le mette du-moins dans le chemin. Mais ce chemin doit être facile à tenir & à montrer. C'eſt donc à l'habile maître dont j'ai parlé, à choiſir la méthode qui lui paroît la meilleure, & à ſe contenter de doner les principes qu'il juge les plus néceſſaires. De la ſorte ſes diſciples ſuivront ſans peine, & à meſure qu'ils ſe fortifieront, il leur en aprendra davantage. Quant à eux, il faut qu'ils comencent par croire qu'il n'y a point d'autre route que celle qu'on leur montre. Mais il faut auſſi que venant enſuite à la conoître, ils trouvent en éfet que c'eſt la meilleure.

Or il y a des choſes qui ne ſont ni obſcures, ni dificiles à comprendre, & que les ſavants ont néamoins embrouillées, en ſuivant des opinions diférentes, qu'ils ont voulu défendre avec la derniere opiniâ-

* Cela eſt dit ſur-tout pour Hermagore; & je crois qu'on peut l'apliquer auſſi à la rhétorique d'Ariſtote.

treté. C'eſt pourquoi quiconque a maintenant à traiter de l'art oratoire, eſt bien plus embaraſſé à faire un choix parmi ces opinions, qu'à enſeigner celle à laquele il a une fois réſolu de s'en tenir. Et pour ce qui regarde l'invention & la diſpoſition en particulier, tout conſiſte en un petit nombre de préceptes, dont l'intelligence & la pratique donent une merveilleuſe facilité pour tout le reſte. Car juſqu'à préſent, preſque tout ce qui a été dit dans cet ouvrage, peut ſe réduire à ceci;

Que la rhétorique eſt la ſcience de bien parler, qu'elle eſt utile, que c'eſt non-ſeulement un art, mais une perfection de l'eſprit, & une vertu; qu'elle a pour objet toutes les choſes qui tombent dans le diſcours, leſqueles ſe peuvent toutes comprendre ſous trois genres, qui ſont le démonſtratif, le délibératif, & le judiciaire; que tout diſcours eſt compoſé de choſes & de mots; que dans les choſes il faut conſidérer l'invention, dans les mots l'élocution, dans l'un & dans l'autre l'arangement ou la diſpoſition; que ces trois parties doivent être donées en garde à la mémoire, pour être enſuite miſes dans tout leur jour, par le moyen de la prononciation; que le devoir de l'Orateur

eſt d'inſtruire, de toucher & de plaire ; que pour inſtruire il a recours à l'expoſition, aux arguments & aux preuves ; pour toucher, aux ſentiments & aux paſſions, qui doivent régner dans tout le diſcours, mais ſur-tout au comencement & à la fin ; qu'encore qu'il doive plaire à l'auditeur & par les lumieres qu'il lui done, & par les ſecrets mouvements dont il l'agite, il tire néamoins cet avantage particuliérement de l'élégance du ſtile, & de la beauté de l'élocution ; que parmi les queſtions, les unes ſont vagues & générales, les autres particulieres & limitées, qui ſe renferment dans la conſidération des perſones, des temps & des lieux ; qu'il n'y a pas une choſe qui ne comporte trois queſtions, *ſi elle eſt*, *ce qu'elle eſt*, *quele elle eſt.*

A cela nous avons ajouté que le genre démonſtratif eſt un genre qui roule tout entier, ſur la louange ou ſur le blâme ; que pour le bien traiter, il faut obſerver & ce qu'a fait la perſone dont on parle, & ce qui s'eſt paſſé après ſa mort ; par conſéquent que l'utile & l'honête ſont la matiere de ces ſortes de diſcours. Quant au genre délibératif, nous avons dit qu'il embraſſe ces deux parties, & une troiſieme encore qui eſt de pure conjecture,

où l'on examine ſi l'afaire dont on délibere eſt poſſible, & s'il y a lieu de croire qu'elle réuſſiſſe. C'eſt-là ſur-tout que nous avons dit qu'il faut obſerver les bienſéances, & prendre garde que les choſes, ſur leſqueles tombe la délibération, conviènent & à celui qui parle, & aux perſones devant qui il parle.

Enſuite nous avons paſſé au genre judiciaire, & nous avons remarqué qu'il y a des cauſes qui roulent ſur un ſeul chef, d'autres qui roulent ſur pluſieurs, & qu'en quelques-unes il ſufit de ſe porter ſimplement pour demandeur ou pour défendeur; que le défendeur ou l'acuſé peut nier le fait en deux manieres, ou abſolument, ou en le ſoutenant autre qu'on ne dit; qu'il peut auſſi le ſoutenir juſte & permis, ou le rejeter ſur autrui; qu'en tous ces cas, la queſtion tombe toujours ou ſur le fait, ou ſur le droit; que dans les queſtions de fait, il s'agit ou de la probabilité du fait, ou de ſa nature, ou de ſa qualité; & que dans les queſtions de droit, tout conſiſte à expliquer les termes de la loi, ou à en pénétrer l'intention; ce qui renferme une diſcuſſion exacte des actions & des motifs, & pluſieurs queſtions particulieres, tirées de la loi qui fait le ſujet de la conteſtation.

Qu'au-reste tout plaidoyer a cinq parties, l'exorde dont le but est de s'atirer une audience favorable ; la narration qui sert à exposer le fait ; la confirmation qui prouve & apuie tout ce qui a été avancé dans l'exposition ; la réfutation qui détruit toutes les objections que l'on peut faire ; & la péroraison qui se propose ou de toucher le cœur des juges, ou de rapeler à leur mémoire tout ce qui s'est dit de plus essenciel dans le cours du plaidoyer.

Nous avons joint à cela un traité des lieux, d'où se tirent & les arguments, & les sentiments, & toutes les choses qui peuvent ou iriter les juges, ou les apaiser, ou les délasser, & même les réjouïr selon le besoin. Enfin nous avons enseigné coment il faut diviser un discours, & le distribuer en certains points.

Mais ceux qui liront cet ouvrage à dessein de s'instruire, sont avertis qu'en tout ceci, la nature peut se frayer elle-même un chemin, & faire un progrès considérable sans le secours de l'art ; ensorte que les regles que j'ai prescrites jusqu'à présent, se doivent moins regarder come une invention des maîtres, que come le fruit de leur expérience, & des observations qu'ils ont faites.

Ce qui suit est d'un autre genre, & de-

mande plus d'atention ; car nous alons à préſent traiter de l'élocution, qui eſt de toutes les parties de cet ouvrage, la plus dificile au jugement même des Orateurs. En éfet, M. Antonius, dont nous avons parlé plus d'une fois ci-deſſus, n'a pas fait dificulté de dire qu'il avoit vu aſſez de gens qui étoient diſerts, & pas un qui fût éloquent; ajoutant que pour être diſert, il ſufit de dire ſur une matiere ce qu'il en faut dire ; mais que pour être véritablement éloquent, il en faut parler avec toutes les graces & tous les ornements convenables. Que ſi cete qualité ne s'eſt trouvée en pas un Orateur juſqu'à lui, ni même en lui ou en L. Craſſus, il eſt conſtant qu'elle ne leur a manqué, ni à ceux qui ont été avant eux, que parce qu'elle eſt très dificile à aquérir.

Cicéron dit auſſi que de ſavoir inventer les choſes & les aranger, c'eſt le fait d'un home ſenſé ; mais que de ſavoir les exprimer, eſt le propre de l'Orateur. C'eſt pourquoi il s'eſt particuliérement étudié à bien enſeigner cete partie de la rhétorique. Et le ſeul nom d'éloquence fait aſſez voir combien il a eu raiſon. Car être éloquent, n'eſt autre choſe, à proprement parler, que de pouvoir produire au dehors toutes ſes conceptions,

toutes ses pensées, & les comúniquer pleinement aux autres; sans quoi tous les préceptes que nous avons donés jusqu'ici sont inutiles, & semblables à une épée qui ne sort point de son foureau.

Voilà donc sur-tout ce qu'il faut aprendre, & à quoi l'art est absolument nécessaire : voilà quel doit être l'objet de nos soins, de nos exercices, de notre imitation : voilà ce qui peut nous ocuper toute la vie : voilà enfin ce qui fait qu'un Orateur l'emporte sur un autre Orateur, & que parmi les diférents stiles, les uns sont plus parfaits que les autres. Car il ne faut pas croire que ni les Asiatiques, ni les autres dont le stile est corompu, n'aient rien entendu à l'invention ou à l'arangement des choses; ni que ceux que nous traitons d'orateurs maigres & secs, aient été dépourvus de sens & de raison. Mais les premiers n'ont eu ni goût ni modération dans leur stile, & les seconds ont manqué de force.

Il ne s'ensuit pas néamoins qu'il faille penser uniquement aux mots; car il est temps de prévenir les persones qui voudroient abuser de ce que je viens de dire. Il faut les arêter tout court, & me déclarer contre ces gens qui se consument vainement à agencer des paroles, sans se

mettre en peine des chofes, qui font pourtant les nerfs du difcours : ce qu'ils font fans doute pour doner à leur ftile plus d'élégance & de beauté ; qualité charmante felon moi, quand elle eft naturele, mais non quand on l'afecte.

Ne voyons-nous pas que ces bons corps que l'exercice a fortifiés, & qui nous frapent par un air de fanté, tirent leur beauté des mêmes chofes dont ils tirent leur force. Ils font vermeils, fermes, dénoués, n'ayant ni trop de chair ni trop peu. Mais que des athlétes fe montrent à nous, peints de vermillon, fardés & atifés come des femmes, ils nous déplairont infiniment par la peine même qu'ils auront prife pour nous plaire. Il y a un vers Grec qui dit, qu'un ajuftement honête & fuperbe done aux homes de la dignité. Mais une parure pleine d'aféterie, où regne le luxe & la moleffe, découvre la coruption du cœur, & n'ajoute rien à la beauté du corps. Il en eft de même de ce ftile fi léger & fi délié, dont quelques-uns fe fervent. Les chofes qu'il exprime, & qui en font vétues, pour ainfi dire, fe trouvent come énervées & afoiblies.

Je veux donc que l'on penfe aux mots, mais que l'on foit beaucoup plus ocupé

des chofes ; car d'ordinaire les meilleures expreffions tienent aux chofes mêmes, & fe découvrent à nous par leur propre lumiere. Cependant nous les cherchons come fi elles fe cachoient toujours, & qu'elles vouluffent fe dérober à nos yeux. De la forte, nous ne croyons jamais que ce qu'il faut dire foit fous notre main. Nous le tirons de loin, & nous fefons violence à notre génie. L'éloquence demande un efprit plus mâle, & lorfqu'elle eft faine & vigoureufe, il ne lui faut point tant de frifure ni de façon.

Souvent même il arive que cete extrême foin nuit au difcours, par la raifon que les termes qui plaifent le plus aux efprits droits & fenfés, ne font nulement recherchés, mais fimples, come eft le langage de la vérité. Ces mots qui montrent la peine qu'on a eue à les trouver, & où l'on veut avoir la gloire de l'invention, n'ont pas toujours la grace qu'ils afectent, & ne laiffent rien de folide à l'efprit, parce qu'ils ofufquent les penfées; femblables à ces mauvaifes herbes qui étoufent le bon grain.

En éfet, plus amoureux des mots que des chofes, nous envelopons dans un grand circuit de paroles, ce qui fe pouroit dire tout fimplement; nous redifons

ce qu'il ſufiroit d'avoir dit une fois; nous chargeons de pluſieurs termes ce qu'un ſeul feroit ſufiſament entendre, & nous croyons qu'il vaut mieux ſignifier la plupart des choſes, que de les dire : bien plus, un mot qui n'eſt que propre, déplaît aujourd'hui; rien ne nous paroiſſant beau, de ce qu'un autre eût dit come nous. Les Poëtes les moins naturels, les plus guindés, ſont ceux de qui nous empruntons des métaphores & des figures; & nous penſons avoir mis bien de l'eſprit dans nos pieces, quand il en faut beaucoup pour nous entendre.

Cependant Cicéron avoit déclaré aſſez nètement que le plus grand vice qu'un diſcours puiſſe avoir, c'eſt de trop s'éloigner de la maniere ordinaire de penſer & de parler. Mais Cicéron n'y entendoit rien: C'eſt un auteur dur & barbare en comparaiſon de nous, qui n'aimons rien de ce que la nature a dicté. Nous voulons, je ne dis pas des ornements, mais des délicateſſes & des rafinements, come ſi les mots pouvoient avoir aucune beauté, quand ils ne convienent point aux choſes.

Loin d'aprouver un choix ſi ſcrupuleux, je tiens pour moi, que le fruit de nos études eſt perdu, s'il faut toujours ſe

doner tant de peine pour aranger des mots, ou pour faire qu'ils foient propres, clairs, & ornés. Voilà néamoins le grand objet de la plupart de nos Orateurs. Chaque mot les arête, uniquement ocupés ou à le chercher, ou à le mefurer & à le pefer, quand ils ont tant fait que de le trouver. Duffent-ils en retirer cet avantage, de n'ufer jamais que des plus beles expreffions, je les trouverois encore fort à plaindre, & je hais bien un tel tourment, qui eft toujours pour eux un obftacle à la rapidité de l'action, & qui éteint tout le feu de l'imagination par des paufes involontaires, & par la défiance où ils font continuélement d'eux-mêmes. Car tout Orateur eft bien miférable qui ne peut fe réfoudre à perdre un feul mot.

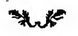
Mais ce mot fi cher n'échapera pas même à quiconque s'y prendra come il faut; je veux dire à celui qui premiérement fe fera étudié à conoître le beau langage; qui enfuite à force de lire les bons écrivains, aura fait une ample provifion de toute forte de mots; qui aura apris l'art de les lier, de les aranger; & qui enfin, par un continuel exercice, fe fera bien fortifié en tout cela, afin de l'avoir toujours en fon pouvoir & come à la main.

Un Orateur qui sera ainsi préparé, du même coup d'œuil qu'il vèra les choses, vèra aussi les expressions qui leur convienent. Mais pour y parvenir, il faut avoir bien étudié, & s'être fait un certain fonds, qui soit come en réserve, pour ne jamais manquer au besoin; car ce soin inquiet de chercher, d'examiner, de comparer, il faut le prendre en aprenant, non en parlant. Autrement il arive à ces Orateurs qui n'ont pas assez cultivé leur esprit, leur talent, la même chose que nous voyons ariver à ceux qui ne se sont jamais mis en peine d'amasser du bien. Les uns & les autres se trouvent dans la suite fort dénués, & montrent leur indigence. Mais si nous avons la prévoyance de nous faire un fonds pour la nécessité, nous le trouverons. Les mots sans atendre que nous les cherchions, s'ofriront d'eux-mêmes, come s'ils étoient liés à la pensée, & suivront de la même maniere que l'ombre suit le corps.

Encore cete prévoyance, ce soin là même dont je parle, doit-il avoir ses bornes. Car lorsque les mots sont autorisés par l'usage, purs, ornés, significatifs, & qu'ils quadrent bien ensemble, que nous faut-il davantage? Cependant il y a des gens qui ne sauroient mettre fin à l'injuste

critique qu'ils exercent contre eux-mêmes, & qui pesent jusqu'à leurs sylabes. Ont-ils trouvé les termes les plus heureux? Ils en veulent d'autres qui sentent plus l'antiquité, ou qui soient plus figurés, plus singuliers. Ils ne voient pas qu'un discours est bien vide de sens, quand on se récrie tant sur l'expression.

Pour conclusion, je veux qu'on ait un fort grand soin de l'élocution, pourvu qu'on sache qu'il ne faut rien faire pour l'amour des mots; les mots eux-mêmes ayant été inventés pour l'amour des choses. D'où il s'ensuit que les plus propres à exprimer nos pensées, & à produire dans l'esprit de l'auditeur l'éfet que nous souhaitons, sont aussi les meilleurs. C'est néamoins par eux que l'oraison doit nous doner du plaisir & de la surprise. Mais ce n'est ni cete surprise que causent les monstres, les prodiges, ni ce plaisir que suivent les ames corompues; c'est un plaisir honête qui peut compatir avec la dignité.



CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'il faut considérer dans l'élocution.

LA phrase donc, come l'apelent les Grecs, ou l'élocution, come nous autres Latins l'apelons, se peut regarder par raport aux mots pris séparément, ou par raport aux mêmes mots joints ensemble. Dans les premiers, il faut observer qu'ils soient aprouvés par l'usage, clairs, ornés, propres à exprimer nos idées; dans les seconds, qu'ils soient corects, arangés, figurés. J'ai déja dit dans mon premier livre, au chapitre de la gramaire, tout ce qu'il y avoit à dire touchant la maniere de parler corectement. Mais là il ne s'agissoit que de rendre la diction exemte de fautes; ici il est bon d'avertir qu'il en faut banir autant qu'on peut, toutes les façons de parler étrangeres, ou qui nous vienent des provinces. Car on voit des gens qui savent assez bien leur langue, & dont néamoins le langage est plus précieux que poli. Témoin cete vieille d'Athènes qui ayant remarqué que Théophraste, home d'ailleurs fort disert, afectoit un certain mot, ne balança pas à dire qu'il étoit étranger; & quelqu'un

lui demandant à quoi elle le conoiſſoit, *En ce qu'il parle trop bien*, répondit-elle.

Pollion au-contraire trouvoit en Tite-Live, tout excélent écrivain qu'il eſt, je ne ſais quoi qui ſentoit le tèroir de Padoue, ou une certaine Patavinité, come il l'apeloit. C'eſt pourquoi, que tous nos mots, s'il eſt poſſible, & que notre prononciation même, ſente ſon home né dans le ſein de la politeſſe, dans Rome, enſorte qu'à nous entendre, on nous diſtingue de ces citoyens Romains, qui le ſont ſeulement par grace, & non de naiſſance.

CHAPITRE II.

De la clarté.

LA clarté dans les mots vient ſur-tout de leur propriété; mais cete propriété ſe prend en plus d'une maniere. Car premiérement le vrai nom de chaque choſe eſt apelé nom propre; & l'on ne s'en ſert pas toujours, parce que nous devons éviter tous les mots qui ſont obſcenes, ou ſâles, ou bas. Par bas j'entends ceux qui ne convienent point à la dignité des choſes ou des perſones.

Mais quelques-uns, en voulant éviter

ceux-ci, tombent dans une autre extrême mité qui n'eſt pas moins vicieuſe. Ils n'oſent employer des termes qui ſont reçus par l'uſage, & que leur ſujet exige néceſſairement; come un certain Orateur, qui diſoit *l'herbe d'Ibérie*, ce que perſone n'eût entendu, ſi Caſſius, pour ſe moquer de ſa vanité, n'eût averti que c'étoit du jonc qu'il vouloit dire. Je ne ſais pas non plus pourquoi un célebre Orateur a cru que *de petits poiſſons qui ſe conſervent dans la ſaumure*, étoit plus élégant que le terme qu'il évitoit.

Or cete ſorte de propriété qui conſiſte à uſer du nom, ou du mot qui eſt fait pour chaque choſe, n'eſt pas une grande perfection. Mais l'impropriété (ἄκυρον) qui eſt le vice opoſé, ne laiſſe pas d'être un grand défaut. Tele eſt cete expreſſion de Virgile, *eſpérer un malheur* (*a*), ou cete autre d'une oraiſon de Dolabella, & que j'ai trouvé corigée par Cicéron, *Soufrir la mort*, pour *mourir* (*b*).

Cependant un terme peut n'être pas fort propre, ſans tomber pour cela dans le vice d'impropriété; par la raiſon qu'il y a beaucoup de choſes en notre lan-

(*a*) *Tantum ſperare dolorem.* En. 4.
(*b*) *Mortem ferre.*

gue * qui n'ont point de nom propre. Car jeter un dard, eſt proprement *darder.* Mais pour celui qui jete une bale ou un pieu, il n'y a point de terme unique & particulier qui exprime ſon action. Et quoiqu'on diſe fort bien *lapider*, il n'eſt pas poſſible d'exprimer par un ſeul mot, l'action d'une perſone qui jete des motes de terre à quelqu'un. Delà vient que l'on ſe ſert d'un mot pour un autre, par une ſorte d'abus (κατάχρησις) qui eſt très permis & même néceſſaire. La métaphore, qui eſt un des plus beaux ornements de l'oraiſon, ſert auſſi à prêter des noms aux choſes qui n'en ont point. C'eſt pourquoi la propriété dont il s'agit ici, ne ſe raporte pas tant aux mots qu'à leur ſignification, & ce n'eſt pas à l'oreille qu'il apartient d'en juger, mais plutôt à l'entendement.

En ſecond lieu on apele propre un nom qui apartient à pluſieurs choſes, mais particuliérement à l'une d'elles, parce que toutes les autres ont tiré leur dénomination de celle-là; par exemple, en Latin *vertex*, ſignifie proprement une eau qui

* Le texte dit, *en Grec & en Latin.* Il en eſt de même de toutes les langues, parce que, come dit Ulpien, il y a plus de choſes que de mots. *Naturâ rerum inductum eſt ut plura ſint negotia, quàm vocabula.*

tournoie, & tout ce qui se meut en forme de tourbillon. Delà on a apelé ainsi le somet de la tête, à cause des cheveux qui serpentent à l'entour. Et parce que l'on a doné ce nom au somet de la tête, on le done aussi à la partie la plus élevée d'une montagne. Le mot de *vertex* convient donc à toutes ces choses; mais proprement pourtant, c'est un tourbillon. Il en est de même de quelques poissons * qui ont pris leur nom de la ressemblance qu'ils ont avec certains oiseaux, & avec d'autres choses.

Troisiémement, une apellation est propre, quand pouvant convenir à plusieurs choses, elle est néamoins come afectée à quelqu'une en particulier; tel est notre mot *nœnia*, pour signifier un chant funèbre, & des regrets exprimés en vers sur la mort d'une persone. Tel est encore le mot *Augustale*, qui se dit de la tente d'un général, mais beaucoup mieux du pavillon de l'Empereur. Je mets au même rang certains mots, qui par eux-mêmes sont comuns à une infinité de choses, mais qui dans notre maniere de penser, en signifient une nomément qui est ainsi dite par excélence, come le mot d'*Urbs*, *la Ville*, pour dire Rome; celui de *Corinthia*,

* Come *solea*, une sole, *sic dicta à soleâ pedis.*

pour dire du cuivre de Corinthe ; quoiqu'il y ait plusieurs autres villes, & de l'argent, ou de l'or de Corinthe, come du cuivre. Mais en tout cela il n'y a rien de particulier à l'Orateur.

Une sorte de propriété qui le regarde davantage, & dont je fais plus de cas, c'est celle qui se trouve en certains dits notables qui sont fort significatifs, come celui-ci de Caton, *Que César se porta à la destruction de la république en home sobre* (*a*) ; & en certaines expressions de Virgile & d'Horace (*b*). A quoi quelques-uns raportent ce qui se dit par aposition, ce que nous apelons des Epitétes, come, *Des dents blanches*. Mais c'est une espece particuliere dont il nous faudra parler ailleurs. Les mots qui sont heureusement transportés d'une chose à une autre, sont aussi regardés come propres. Enfin ce qu'il y a de plus remarquable en chaque persone, en chaque chose, est dit & censé lui être propre. C'est ainsi que Fabius, entre plusieurs autres vertus militaires, s'apropria le surnom de Temporiseur.

Come il s'agit ici de la clarté dans les

(*a*) Suetone raporte que César étoit fort sobre, & qu'il ne buvoit presque pas de vin.

(*b*) Come *Deductum carmen, acrem tibiam, Hannibalemque dirum.*

mots, il ſemble que ce ſeroit le lieu de parler de ces termes emphatiques, qui ſignifient plus qu'ils ne diſent; car ils aident l'entendement. Cependant j'aime mieux ranger l'emphaſe parmi les ornements de l'oraiſon, parce qu'elle ne ſert pas tant à rendre l'oraiſon intelligible, qu'à faire qu'on entende plus que le mot ne ſemble comporter.

Au-contraire, l'obſcurité naît principalement des mots qui s'éloignent de l'uſage ordinaire, come, ſi quelqu'un feuilletoit les annales de nos Pontifes, nos vieux traités de paix, & tout ce que nous avons de plus anciens écrivains, à deſſein d'y ramaſſer des expreſſions que perſone ne pût entendre. Car il y a des gens qui afectent en cela un air d'érudition, voulant paſſer pour être les ſeuls qui ſachent certaines choſes. On eſt trompé auſſi aux mots qui ſont particuliers à certains pays, ou à certains arts. C'eſt pourquoi il ne faut point s'en ſervir, quand on parle à des juges qui les ignorent, ou du-moins il faut leur en doner l'explication, ainſi que de ceux qui peuvent ſignifier pluſieurs choſes à la fois, comé, *taurus ;* car à moins qu'il ne ſoit expliqué, on ne ſait s'il ſignifie un animal ou une montagne, ou un ſigne du Zodiaque, ou le

nom d'un home, ou une racine d'arbre.

Toutefois l'obſcurité eſt encore plus grande, & avec bien plus de fondement dans une longue ſuite de mots, je veux dire dans le tiſſu de l'oraiſon. Prenons donc garde que nos phraſes ou nos périodes ne ſoient d'une tele longueur, qu'une atention raiſonable ne puiſſe aiſément les ſuivre; ni télement traverſées par des ſens diférents, qu'on ne les puiſſe comprendre, que lorſqu'on eſt tout à la fin. Le mauvais arangement, ou la confuſion des mots eſt encore pire. Nous en avons un exemple ſenſible dans un vers du premier livre de l'Enéide *. La parenthèſe, quoique les Orateurs & les hiſtoriens s'en ſervent ſouvent pour inſérer un nouveau ſens au milieu d'une période, eſt ſujete auſſi à nous embaraſſer, à moins que ce qui eſt inſéré ne ſoit fort court. C'eſt à quoi Virgile a manqué dans cete bele deſcription qu'il fait d'un poulain. Car après avoir dit :

Le ſuperbe animal s'étone rarement,

Il ajoute pluſieurs choſes par une eſpece de parenthèſe; puis au cinquieme vers il revient à ſa premiere penſée, en ſe ſervant d'un autre tour;

* *Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus aras.*

D'aussi loin qu'il entend le bruit soudain des armes,
Aussi-tôt il bondit, &c.

Sur-tout évitons l'ambiguïté, je ne dis pas seulement celle dont j'ai déja parlé ci-dessus *, qui met l'esprit en suspens; mais celle même qui, bien qu'elle ne puisse pas troubler le sens, tombe néamoins dans le défaut de l'autre, à ne regarder que l'arangement des mots; come si je disois que j'ai vu un home écrivant une lettre; car quoiqu'il soit clair que c'est cet home qui écrivoit une lettre, je m'étois pourtant mal expliqué, & il n'a pas tenu à moi que le sens ne fût équivoque.

Quelques-uns ont encore une malheureuse abondance de termes inutiles. Ils craignent de parler come tout le monde parle; & sous ombre d'élégance, ils usent de circonlocution pour dire les choses les plus simples. Leur discours n'est que verbiage. Ensuite joignant ce tissu de mots à un autre, & celui-ci à un troisieme, ils donent à leurs phrases, à leurs périodes, une tele étendue, qu'il n'y a home qui les puisse prononcer d'une haleine. J'en ai vu même qui prenoient à tâche d'être obscurs, & ce vice n'est pas nouveau; car je

* Par exemple, dit-il, *Chremetem audivi percussisse Demeam.*

trouve

trouve dans Tite-Live que de ſon temps, il y avoit un maître qui recomandoit à ſes diſciples, de jeter de l'obſcurité dans tout ce qu'ils diſoient, uſant pour cela du mot Grec (σκότισον) qui depuis eſt devenu célebre. Delà cet éloge incomparable, *Cela eſt fort beau, je ne l'ai pas entendu moi-même.*

Il y en a d'autres qui, amoureux de la briéveté juſqu'à l'excès, retranchent de l'oraiſon, non-ſeulement tous les mots ſuperflus, mais même les néceſſaires; & qui pourvu qu'ils s'entendent eux-mêmes, ne ſe mettent pas en peine d'être entendus des autres. Pour moi, je tiens qu'un diſcours eſt vain & inutile, lorſque pour le comprendre, l'auditeur n'a pas aſſez de ſon eſprit.

Mais de tous les défauts de l'oraiſon, le plus grand, à mon avis, c'eſt de vouloir, ſous des mots clairs & ſimples, cacher un ſens énigmatique & miſtérieux. Cependant pluſieurs ont cete manie, de croire être enfin parvenus à dire les choſes bien plus finement, plus ſpirituélement que les autres, quand pour être entendus ils ont beſoin d'un interprete. Et quelques-uns de leurs auditeurs y prenent auſſi un plaiſir ſingulier; car s'imaginant avoir percé ces ténebres ils ſont charmés de

leur pénétration, & s'aplaudiſſent, non d'avoir entendu, cela eſt trop comun, mais d'avoir deviné.

Quant à nous, aimons ſur tout la clarté : des termes propres, une phraſe où le ſens ne ſoit point trop long-temps ſuſpendu, & qui n'ait ni rien de manque ni rien de ſuperflu, c'eſt le moyen que notre diſcours ait l'aprobation des gens doctes, & qu'il ne paſſe pas la portée des plus ignorants. Pour ce qui eſt de la clarté dans les choſes, nous avons dit d'où elle ſe tire, lorſque nous avons traité de la narration.

Et l'on peut dire en général, qu'il en eſt de même pour tout ; car ſi les choſes que nous diſons n'ont ni plus ni moins d'étendue qu'il n'en faut, & ne ſont ni mal en ordre, ni confuſes, elles ſeront ſi claires, ſi netes, que l'auditeur le moins atentif les entendra come malgré lui. En éfet, il faut compter qu'un juge n'eſt pas toujours aſſez fortement apliqué, pour ſurmonter de lui-même l'obſcurité de nos penſées, & pour porter, s'il faut ainſi dire, le flambeau de ſon intelligence ſur les ténebres d'un plaidoyer ; mais qu'au-contraire il eſt ſouvent diſtrait, & en danger de perdre une partie de nos paroles, à moins que leur clarté ne frape ſon eſprit

inapliqué, come la lumiere du Soleil frape nos yeux. Ce n'eſt donc pas aſſez qu'il nous puiſſe entendre, il faut même qu'il ne puiſſe en aucune maniere ne nous pas entendre. C'eſt pour cela que ſouvent même, nous répétons ce que nous croyons qu'il n'a pas bien compris d'abord: *C'eſt ma faute, Meſſieurs, je ne me ſuis pas bien expliqué, je le répéte donc en termes plus intelligibles;* tout Orateur étant bien reçu à redire mieux, ce qu'il feint de n'avoir pas bien dit la premiere fois.

CHAPITRE III.

Des ornements du diſcours.

JE viens maintenant à la maniere d'embélir le diſcours. En quoi il eſt hors de doute que l'Orateur peut ſe doner plus de liberté qu'en tout le reſte; car il n'y a pas beaucoup de gloire à parler corectement & clairement. C'eſt être exemt de vice; mais il ſemble que ce n'eſt pas avoir aquis une fort grande perfection. De ſavoir inventer c'eſt un avantage auſſi qui nous eſt comun avec les perſones les plus ignorantes, & la diſpoſition peut ſe regarder come l'éfet d'une ſcience médiocre. A l'égard de ces fineſſes, de ces profondeurs

de l'art, ordinairement on les cache ; autrement elles cesseroient d'être ce qu'elles sont. D'ailleurs, tout cela se doit raporter uniquement au bien de la cause.

C'est donc par l'élégance & la beauté du discours que l'Orateur se distingue lui-même. Dans les autres parties il cherche l'aprobation des savants ; dans celle-ci, il plaît à la multitude. En éfet, les armes avec lesqueles Cicéron combatit dans la cause de Cornélius, n'étoient pas seulement fortes & de bone trempe, mais brillantes. Et s'il se fût contenté d'instruire les juges, de parler purement, nétement, & en home qui va simplement au fait, il n'auroit pas vu le peuple Romain témoigner son admiration, je ne dis pas seulement par des aclamations, mais je dis par des batements de mains, que la majesté du lieu, ce me semble, ne permétoit gueres. Ce fut donc la sublimité, la pompe & l'éclat de son éloquence, qui firent ce grand fracas.

Certainement jamais son plaidoyer n'eût été suivi d'un succès si prodigieux, s'il n'avoit eu rien d'extraordinaire, rien que de comun. Et je m'imagine que ceux qui assistoient à cete assemblée, ne s'aperçurent pas eux-mêmes de ce qu'ils fesoient, & qu'une maniere d'aplaudir si

bruyante, si peu convenable, ne fut l'éfet ni de leur réflexion, ni de leur liberté. Je crois plutôt que semblables à des gens qui ont l'esprit troublé par un violent transport; ils ne purent s'empêcher de faire éclater ces témoignages d'amour pour la persone de l'Orateur.

Mais cete beauté dont je parle contribue même beaucoup au succès de la cause, par la raison que ceux qui écoutent volontiers, sont plus atentifs, & plus disposés à croire ce qu'ils entendent. D'ordinaire même le seul plaisir les gagne, & quelquefois l'admiration les entraîne; car nous voyons que le fer qui brille à nos yeux les étone en même temps; & ce n'est pas seulement par son bruit & sa violence que le tonere nous épouvante, mais aussi par l'éclair qui le précede. Cicéron a donc raison, quand il dit, dans une lettre à Brutus: *Toute éloquence qui ne cause point d'admiration & de surprise, ne mérite pas beaucoup de louanges.* Et c'est à quoi Aristote veut aussi que l'on s'atache principalement.

Mais je le répete, que cete parure soit mâle, & noble, & chaste. Je veux une éloquence énemie du fard & de toute aféterie, qui brille pourtant, mais de santé, s'il faut ainsi dire, & qui ne doive sa

beauté qu'à ses forces & à son embonpoint. Il est si vrai que cela doit être, que la diférence des vertus & des vices étant sur-tout ici fort délicate, ceux-mêmes qui mettent les vices à la place des vertus, ne laissent pas de déguiser leur méprise, sous des noms honêtes & spécieux.

Que nul de ces écrivains, de ces orateurs dont le stile est corompu, ne s'avise donc de dire que je suis énemi de ceux qui parlent élégament & poliment. Je ne nie pas que ce soit une perfection, mais je ne la leur acorde point. Un champ où je trouverai des lis, des roses, & de beles eaux jaillissantes, le croirai-je donc plus orné, que si j'y voyois une moisson abondante, ou des vignes chargées de raisin ? Veut-on que je préfere un platane stérile, & des mirtes bien tondus à un grand orme, soutien d'une bele vigne, & dont on voit les branches entrelacées de pampre & de raisin, ou à des oliviers qui ont plus de fruit que de feuilles ? Les riches, les grands, font leurs délices de ces platanes & de ces mirtes ; à la bone heure. Que seroient-ils pourtant, s'ils n'avoient rien autre chose ?

Mais n'est-il pas permis d'orner un verger, quoiqu'il soit seulement destiné à doner du fruit ? Qui en doute ? Aussi

planterai-je mes arbres avec ordre, & à une certaine diſtance les uns des autres. Et qu'y a-t-il de plus agréable qu'un beau quinconce, qui de quelque côté qu'on le regarde, eſt droit & aligné? Mais cela même ſert à la nouriture des arbres, & fait qu'ils tirent le ſuc de la terre tous également. J'élaguerai mes oliviers & les empêcherai de monter trop haut. Ils en auront une tête plus arondie & plus bele; mais ils en porteront auſſi plus de fruit. Un cheval qui n'a point trop de flanc, a certainement plus de grace; mais il en eſt auſſi par la même raiſon plus vîte, plus léger. Un athlete qui, à force d'exercice, s'eſt dénoué les membres, & dont les muſcles ſont bien marqués, fait plaiſir à voir; mais il eſt auſſi plus propre au combat: il ne faut qu'un diſcernement médiocre pour s'en apercevoir. Mais voici une réflexion plus importante, c'eſt que les ornements, quelque honêtes qu'ils ſoient, doivent être variés ſuivant la nature du ſujet.

Et pour comencer par notre diviſion acoutumée, une même ſorte de beauté ne conviendra pas au genre démonſtratif, au délibératif & au judiciaire. Car le premier qui eſt fait pour l'oſtentation, n'a d'autre but que le plaiſir de l'auditeur.

C'eſt pourquoi l'Orateur y déploie toutes les richeſſes de l'art ; il en étale toute la pompe , n'étant pas obligé de cacher ſa marche , come dans les plaidoyers , & n'ayant pas en vue le gain d'une cauſe , mais ſa propre gloire & ſa réputation. Ainſi tout ce qu'il y a de beles & magnifiques penſées , d'expreſſions brillantes , de tours & de figures agréables , de métaphores hardies & ſuperbes ; tout ce qu'il y a de plus travaillé , de plus châtié , il l'expoſera aux yeux de l'aſſemblée , come un marchand qui dévelope ſa marchandiſe. C'eſt que dans ces ſortes de diſcours , le ſuccès ne regarde que l'Orateur. Mais lorſqu'il s'agit d'un procès ; come c'eſt une afaire ſérieuſe , & qu'il y va de l'intérêt des parties , le ſoin de ſa réputation doit être le dernier de tous ſes ſoins.

Par cete raiſon , tout Orateur qui ſe trouvera chargé d'une cauſe de conſéquence , aura mauvaiſe grace de paroître ſi fort ocupé des mots : non qu'il doive les négliger & mépriſer toute ſorte d'ornements ; mais il faut que ſa parure ſoit plus modeſte , plus ſévere , par-là même moins aparente , & ſur-tout proportionée à ſa matiere. Car s'agit-il d'une délibération en plein Sénat , il eſt beſoin alors de quelque choſe de plus noble & de plus

élevé ? L'aſſemblée du peuple demande plus de fougue & d'impétuoſité. Au barreau les cauſes publiques ou capitales, veulent un genre d'éloquence plus grave & plus exact.

Mais dans un conſeil privé, & dans ces procès où il n'eſt queſtion que de peu de choſe, un diſcours pur, ſimple & naturel eſt tout ce qu'il faut. Quel Orateur ne ſeroit pas honteux de redemander une modique ſome d'argent avec des périodes quarées; ou de ſe paſſioner en parlant d'une goutiere & d'un mur mitoyen; ou de ſuer, pour faire voir qu'un eſclave eſt dans le cas, où le marchand qui l'a vendu, eſt obligé de le reprendre ? Mais revenons à notre ſujet; & parce que l'ornement de la diction, ainſi que ſa clarté, dépend des mêmes mots pris ſéparément, & des mots joints enſemble, conſidérons ce qu'ils demandent les uns & les autres.

En premier lieu, quoiqu'on ait raiſon de dire, que les termes propres contribuent plus que toute autre choſe à la clarté de l'oraiſon, & les métaphoriques à ſa beauté; ſachons néamoins que tout mot impropre ne peut jamais être beau, ni orné. Mais come pluſieurs mots ſignifient très ſouvent la même choſe, il faut les ſavoir choiſir; parce que c'eſt une néceſ-

ſité que dans ce nombre, il y en aît de plus décents, de plus nobles, de plus brillants, de plus agréables, d'une prononciation plus douce & plus aiſée les uns que les autres. Car de même que les lettres qui ont un ſon plus clair, comuniquent cete qualité aux ſylabes qu'elles compoſent; de même les mots qui ſont compoſés de ces ſylabes, en devienent plus ſonores; & plus les ſylabes ont de force & de ſon, plus elles rempliſſent l'oreille. Et ce que fait l'enchainement des ſylabes, l'enchainement des mots le fait auſſi; enſorte que tel mot ſone bien avec l'un, qui ſoneroit mal avec l'autre.

L'uſage des mots eſt néamoins diférent ſelon la diverſité des matieres. Car ſi nous parlons de choſes atroces, des termes durs, & que l'oreille ſoufre avec peine, conviendront mieux. Mais en général parmi les mots ſimples, on peut dire que les meilleurs ſont ceux qui ont plus d'exclamation ou plus de douceur. Les expreſſions honêtes ſont toujours préférables auſſi à celles qui choquent la bienſéance; & jamais un terme ſâle ou groſſier ne doit entrer dans un diſcours poli. A l'égard des mots qui ſont plus nobles & plus brillants, c'eſt le ſujet que l'on traite qui décide ordinairement de leur beauté; car un même

terme eſt magnifique dans un endroit, & enflé dans un autre : tele expreſſion qui paroît baſſe dans un ſujet élevé, ſera propre & convenable dans une matiere moins ſublime. Et come un mot trop bas ſe fait remarquer dans un diſcours ſoutenu, de même un terme ſi pompeux & ſi élégant n'eſt point à ſa place dans un entretien familier, & devient mauvais, parce qu'il releve ce qui doit être ſimple & tout uni.

Il y a des expreſſions dont l'élégance ſe fait mieux ſentir, qu'il n'eſt aiſé d'en rendre raiſon. Ainſi Virgile en employant le nom de la femelle pour celui du mâle (*a*), a exprimé élégament une choſe, qui autrement auroit paru baſſe & ignoble. Et il y en a d'autres où la raiſon eſt manifeſte. Ainſi nous nous moquâmes derniérement avec juſtice, d'un poëte qui avoit dit platement,

Les ſouris ont rongé la robe de Camille.

tandis qu'au-contraire nous admirons cet hémiſtiche de Virgile,

(*b*) *Souvent un petit rat, &c.*

Car cete épithéte qui eſt ſi propre, nous diſpoſe à ne rien atendre de plus que le

(*a*) *Cæsâ jungebant fœdera porcâ.* Eneïd. l. 8.
(*b*) Livre 1. des Géorgiques.

monofylabe qui fuit ; le fingulier dont fe fert le poëte fied mieux auffi ; & cete maniere extraordinaire de terminer fon vers, y ajoute encore une nouvelle grace. Il ne faut donc pas s'étoner fi Horace * a imité l'un & l'autre.

En éfet, bien loin de rehauffer toujours notre ftile, il faut quelquefois l'abaiffer. Mais la baffeffe même des termes peut fervir à doner plus de force aux chofes. Quand Cicéron dit à Pifon, *Vous de qui l'on voit aujourd'hui toute la famille traînée dans un tombereau*, penfe-t-on que cete expreffion déshonore fon difcours ? Et ne femble-t-il pas plutôt avoir par ce terme, rendu en éfet plus méprifable l'home dont il vouloit la perte ? Delà naiffent quelquefois certains jeux de mots, que les fots entendent toujours avec grand plaifir. Il s'en trouve plufieurs dans Cicéron ; mais les déclamations y font encore plus fujetes, & je me fouviens que dans mon enfance, on aplaudiffoit fort à ces plaifanteries. L'ufage de ces termes, aufquels on a ataché une autre idée que celle qu'ils doivent faire naître, eft donc ordinairement dangereux, fur-tout aux écoles, où c'eft toujours un fujet de rifée ; & encore plus aujourd'hui,

* *Nafcetur ridiculus mus.* Art. 1.

que les déclamateurs, plus énemis que jamais du naturel & du vrai, ont par un dégoût ridicule condané quantité de mots, & profcrit une bone partie de la langue. Mais pourfuivons.

Tous les termes de la langue étant ou propres, ou nouveaux, ou métaphoriques, c'eft-à-dire, tranfportés d'un ufage à un autre, l'antiquité done du poids aux premiers, qui rendent l'oraifon plus grave & plus majeftueufe, par cela même qu'ils ne font pas dans la bouche de tout le monde. Et Virgile qui avoit un difcernement fi jufte, en a fait un des principaux ornements de fon ftile. Car ces vieux mots qu'il a fait revivre *, brillent dans fon ouvrage, & y répandent ce goût de l'antique, qui fait tant de plaifir dans la peinture, & d'où naît une certaine majefté que l'art ne fauroit ateindre.

Mais il en faut ufer fobrement, & fans aler chercher ces termes trop reculés. *Quæfo* eft affez vieux. Pourquoi dire *oppidò?* On s'en fervoit il n'y a pas longtemps. Aujourd'hui je ne fais s'il eft fupportable. Pour *antigeriò*, qui fignifie la même chofe, il y auroit une fote vanité à l'employer. Et quele néceffité de dire *ærumnæ*, come fi *labor* ne fufifoit pas?

* Come *olli*, *quianam*, *mi* pour *mihi*, *ponè*, &c.

Reor est horrible. *Autumo* peut encore passer. Mais *prolem ducendam* sent le vieux tragique, *universam ejus prosapiam*, est impertinent. Enfin presque toute la langue a changé.

Cependant il y a de vieux mots que leur antiquité même rend plus agréables, & quelques-uns sont même nécessaires, come *nuncupare*, & *fari*. Il y en a d'autres que l'on peut entremêler, & que l'auditeur est fort aise de retrouver, pourvu qu'il n'y paroisse point d'afectation. Car on doit se souvenir de l'épigrame (*a*) de Virgile où il se moque si plaisament d'un home qui donoit dans ce ridicule; & Saluste n'est pas plus épargné dans une autre épigrame (*b*) que tout le monde conoît. En éfet cete recherche est toujours odieuse, parce qu'elle est facile à quiconque s'en entête. Mais la plus insuportable est celle qui, au-lieu de faire quadrer l'expression avec les choses, va chercher les choses bien loin, & leur fait violence pour conserver l'expression.

Pour la licence de faire des mots nou-

(*a*) Cete Epigrame est si défectueuse & si corompue, qu'il n'est pas possible de l'entendre. C'est pourquoi je ne la raporte pas. Joseph Scaliger l'a expliquée come il a pu.

(*b*) *Et verba antiqui multum furate Catonis*
Crispe, Jugurthinæ conditor historiæ.

veaux, elle eſt plus permiſe aux Grecs, come je l'ai dit dans mon premier livre. Ils ont même oſé exprimer certaines afections de l'ame & certains ſons, par des noms conformes à leur nature; uſant en cela de la liberté des premiers homes, qui donerent à chaque choſe ſa dénomination. Mais nous, lorſque nous avons voulu tenter le même haſard, ſoit en compoſant un mot de pluſieurs, ſoit en le dérivant de quelqu'autre, rarement avons-nous réuſſi. Car je me ſouviens que dans ma grande jeuneſſe, il fut beaucoup diſputé entre Pomponius & Sénéque, pour ſavoir ſi *gradus eliminat* étoit bien dit dans une tragédie d'Accius. Au-contraire les anciens n'ont fait nule dificulté de dire *expectorat*, & notre *exanimat* (*a*) eſt de même eſpece.

Quant aux dérivés, Cicéron nous en done un exemple dans *beatitas*, & *beatitudo*, qui lui paroiſſent encore durs, mais que l'uſage, ſelon lui, pouvoit adoucir. Non-ſeulement d'un mot on dérive un autre mot, mais d'un nom même on dérive un verbe come *ſyllaturit* (*b*) eſt de la

(*a*) Horace s'en eſt ſervi. *Cur me querelis exanimas tuis?*

(*b*) C'eſt ainſi qu'en François, du nom de Quinaut, la Fontaine a fait *enquinauder*.

façon de Cicéron, & *fimbriaturit*, & *figulaturit*, dont Asinius est l'auteur.

Nous avons beaucoup de nouveaux termes qui ont été formés du Grec, & plusieurs sont attribués à Sergius Flavius. Mais quelques-uns ne sont pas encore fort goûtés, come *ens* & *entia*. A mon égard je ne vois pas ce qui nous les fait tant mépriser, si ce n'est que nous voulions être injustes envers nous-mêmes, & que nous aimions mieux soufrir de la pauvreté de notre langue. Quelques-uns néamoins ont fait fortune; car ceux qui sont vieux aujourd'hui ont été nouveaux autrefois, & il y en a même qui sont en usage depuis fort peu de temps. Messala est celui qui a employé le mot de *reatus* le premier, & persone n'avoit dit *munerarium* avant Auguste. Dans mon enfance mes maîtres ne savoient encore s'il faloit dire *piratica*, come on dit *fabrica & musica*. Cicéron regardoit le mot de *favor* & celui d'*urbanus* come tous neufs; cela paroît dans une de ses lettres à Brutus (*a*) & dans une autre à Appius Pulcher (*b*). Il croyoit aussi (*c*) que Térence s'étoit servi du mot

(*a*) *Eum amorem, & eum, ut hoc verbo utar, favorem, in consilium advocabo.*

(*b*) *Te hominem non solùm sapientem, verùm etiam, ut nunc loquuntur, urbanum.*

(*c*) En quoi il se trompoit. Car Plaute & Névius s'en étoient servis avant Térence.

obsequium le premier. Hortensius a dit *cervicem*, auparavant on disoit *cervices* au pluriel.

Il faut donc hasarder quelquefois ; car je ne suis pas de l'avis de Celsus, qui défend à l'Orateur toute expression nouvele. En éfet, parmi les mots qui composent la langue, les uns étant primordiaux, come Cicéron les apele, c'est-à-dire, de la premiere institution, les autres ayant été trouvés dans la suite, & formés de ceux-là mêmes ; come nous n'avons pas le pouvoir de changer les dénominations que ces premiers homes, tout grossiers qu'ils étoient, ont donées aux choses; aussi d'enrichir notre langue, soit en composant un mot de plusieurs, soit en le dérivant d'un autre, soit en le multipliant par le moyen des diférentes inflexions, c'est le privilege de ceux qui sont venus les derniers, & je ne vois pas pourquoi cela auroit cessé d'être permis.

Mais lors même qu'une expression est un peu trop hasardée, il y a des adoucissements, qui la font passer, & qui nous excusent tout à la fois, *pour ainsi dire*, *s'il est permis de parler de la sorte*, *en quelque maniere*, *permétez-moi ce terme*, *&c.* Ces précautions sont encore bones à prendre dans les métaphores, qui ne se peuvent

employer avec une entiere fureté. Car cete apréhenfion, ce foin, marque dumoins que ces hardieffes nous font fufpectes, & que notre jugement n'y eft pas trompé. Et c'eft ce que les Grecs apelent fi élégament demander grace pour l'hyperbole. (προεπιπλήσσειν τῇ ὑπερβολῇ).

A l'égard des termes métaphoriques, ils ne font bons que dans le fil du difcours, & par conféquent ils ne peuvent pas fe confidérer en eux-mêmes. C'eft donc affez parlé des mots pris féparément, lefquels, come j'ai dit, n'ont de foi aucune perfection; mais on ne peut pas dire non plus qu'ils foient dénués d'ornement, fi ce n'eft lorfqu'ils font au-deffous de la chofe qu'ils expriment. J'excepte toujours les mots obfcenes, fans vouloir entrer en difpute avec ceux qui ne croient pas qu'il les faut éviter, parce qu'il n'y a point d'expreffion qui foit honteufe par elle même *; & qu'au cas que la chofe le foit, elle excitera toujours la même idée, de quelque nom qu'on l'apele. Pour moi, content de ménager la pudeur Romaine, felon nos ufages, je vengerai l'honêteté publique par mon fi-

* C'étoit le raifonement des Philofophes Cyniques & de quelques Stoïciens. On peut voir fur cela une lettre de Cicéron à Pétus.

lence, come j'ai déja fait en pareille ocasion. Paſſons donc maintenant aux mots joints enſemble, & à la maniere d'embélir un diſcours ſuivi.

Ce ſecret conſiſte premiérement en deux points. L'un eſt de ſavoir quele ſorte d'expreſſion nous devons doner aux choſes; l'autre, de la leur doner réélement. Car avant tout, il faut déterminer ce qui a beſoin d'être amplifié ou diminué; ſi nous voulons parler avec modération, ou avec feu; d'une maniere fleurie & enjouée, ou ſérieuſe & auſtere; âpre & ferme, ou inſinuante & douce; pompeuſe ou ſubtile; grave & noble, ou galante & polie. Enſuite quel genre de métaphores, queles figures, queles penſées, quel tempérament, enfin quel arangement il nous faut employer pour venir à bout de notre deſſein. Mais dans le deſſein que j'ai moi-même d'expliquer tout ce qui ſert à l'embéliſſement du diſcours, je crois que je ne ferai pas mal de parler auparavant des vices qui y ſont contraires, parce que la premiere perfection eſt d'être exemt de défauts.

En premier lieu n'eſpérons pas qu'un diſcours puiſſe être beau, qui ne ſera point probable. Or par probable, Cicéron entend un diſcours qui ne dit ni plus ni moins

qu'il ne doit dire. Non qu'il ne faille le polir, car c'eſt une partie de l'ornement ; mais parce que tout ce qui péche par trop, ou par trop peu, eſt toujours vicieux. C'eſt pourquoi il veut que nos expreſſions aient du poids & de l'autorité, & que nos penſées ſoient ou graves, ou du-moins conformes aux mœurs & aux opinions des homes. Ces qualités préſupoſées, il permet du reſte que l'on mette en uſage tout ce qui peut rendre l'oraiſon plus bele & plus ornée ; des termes choiſis, des métaphores, des ſuperlatifs, des ſynonimes, des épithétes, de ces mots même qui imitent l'action ou la nature des choſes.

Mais come il ne s'agit ici que des vices, marquons d'abord tout ce qui s'apele obſcénité (κακόφατον). Il y en a pluſieurs ſortes. L'une vient de certaines façons de parler, auſqueles un mauvais uſage a ataché un ſens obſcene. Il s'en trouve ainſi quelques-unes dans Salluſte *, dont il s'eſt ſervi pour lui avec toute la pureté, toute la ſimplicité de l'ancien temps, & qui aujourd'hui, quele indignité ! ſaliſſent notre imagination, & ſont tournées en ridicules. Quoique ce ſoit la faute du lecteur, & nulement celle de l'écrivain, ne laiſſons

* Come *Ductare exercitus, patrare bellum.*

pas de les éviter, puiſque la coruption des mœurs nous a fait perdre les expreſſions les plus honêtes, & qu'il faut céder au torrent.

On tombe dans le même défaut, en joignant enſemble deux mots qui, par leur jonction, ſemblent en former un qui ſeroit ſâle ou obſcene (*a*). On y tombe encore quand on n'évite pas la rencontre de certaines ſylabes. Je ne raporte point d'exemples, pour ne pas m'arêter trop long-temps ſur un vice que je dis qu'il faut éviter. Et ce que fait l'union de deux mots, ou de deux ſylabes, la diviſion le fait auſſi; c'eſt-à-dire, qu'elle bleſſe également la pudeur, come il arive dans certains mots compoſés, quand on les prononce ſéparément. Au-reſte, non-ſeulement un mot véritablement obſcene ne manque pas de ſalir l'imagination; mais il faut prendre garde que l'on ne puiſſe doner un mauvais ſens à nos expreſſions les plus inocentes. Car la plupart ſont charmés de trouver de l'obſcénité, où il n'y en a pas (*b*); & c'eſt ainſi que Celſus en trouve dans un vers de Virgile (*c*) qui en

(*a*) Come *Dorica Caſtra*, dans Virg.

(*b*) Come dans cet endroit d'Ovide, *Quæque latent, meliora putat.*

(*c*) *Incipiunt agitata tumeſcere. Lib.* 1. *Georg.* Le poëte parle de la mer, qui s'enfle à l'aproche d'une tempête.

est très éloigné. Mais ou Celsus se trompe, ou désormais on ne peut plus rien dire avec sûreté.

Après l'obscénité suit la bassesse des termes (ταπείνωσις) quand ils ne répondent point à la grandeur des choses, ou à leur dignité. Nous en avons un exemple dans les origines de Caton *. C'est un vice tout contraire, mais causé par une erreur semblable, de parler de petites choses en termes trop forts, si ce n'est à dessein de faire rire. Ainsi nous ne dirons point qu'un paricide est un méchant, ni qu'un home qui aime une courtisane est un scélérat, parce que l'un est trop fort, & l'autre ne l'est pas assez. Il y a donc une certaine diction qui est plate, grossiere, maigre, triste, séche, vile & négligée; tous vices qui se font mieux sentir par leurs contraires. Car il en est une autre qui est vive, élégante, riche, gaie, riante, agréable & châtiée.

Evitons aussi un certain défaut, qui fait que la phrase ne paroît pas assez remplie, (μείωσις) parce qu'en éfet il y manque quelque chose. C'est néamoins le vice d'un discours obscur, bien plus que d'un discours négligé. Mais quelquefois on ne

* *Saxea est verruca in summo montis vertice*, dit Caton, pour dire *un tombeau*.

s'exprime qu'à demi, pour quelque raiſon particuliere; & alors c'eſt une figure.

Il en eſt de même de la répétition d'un même mot ou de pluſieurs. (ταυτολογία). Quoique des auteurs de grande réputation ne ſe ſoient pas mis en peine de l'éviter, elle ne laiſſe pas d'être quelquefois un défaut; & Cicéron lui-même y tombe ſouvent, n'ayant pas daigné s'aſſujétir à une ſi légere obſervation, come lorſqu'il dit, *Non-ſeulement donc, Meſſieurs, ce jugement n'a rien eu qui reſſemble à un jugement, &c.* Quelquefois auſſi cete répétition a de la grace, & on la range parmi les figures; j'en donerai des exemples en ſon lieu, c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'agira des vraies beautés.

Mais un vice encore plus conſidérable, c'eſt l'uniformité d'expreſſion (ὁμοιολογία) qui ne fait point ſoulager le dégoût de l'auditeur par le charme de la variété, qui eſt toute, pour ainſi dire, d'une même couleur, ſe faiſant ſur-tout ſentir par le défaut d'art; & qui, ſoit par la froideur des penſées, ſoit par l'ennuyeuſe répétition des mêmes figures, des mêmes tours, ſoit par la longueur des périodes, devient ſi faſtidieuſe, qu'elle eſt inſuportable, non-ſeulement à l'eſprit, mais même à l'oreille.

Une autre chose à quoi il faut prendre garde, c'eſt de n'être pas vainement prolixe dans la maniere de s'exprimer, come lorſque Tite-Live dit : *Les Ambaſſadeurs n'ayant pu obtenir la paix s'en retournèrent chez eux, d'où ils étoient venus ;* car cete queue eſt de trop. Je ne parle pas de la périphraſe qui, au contraire, eſt une beauté.

Pour le Pléonaſme (πλεονασμὸς) il eſt vice quand il charge l'oraiſon de quelque mot ſuperflu ; par exemple, ſi je diſois : *J'ai vu moi de mes yeux ;* car il ſufit de dire, *j'ai vu.* Cicéron reprit un jour aſſez plaiſament une ſemblable façon de parler dans Hirtius, qui en plaidant contre Panſa, avoit dit d'une femme, qu'elle avoit porté ſon fils dix mois dans ſon ventre. *Aparament*, reprit Cicéron, *qu'une autre l'eût porté dans ſa poche.* Cependant il y a des ocaſions où le pléonaſme a quelque choſe de plus afirmatif, come dans cet exemple de Virgile ;

Et j'entendis ſa voix de mes propres oreilles.

ainſi il n'eſt vicieux, que lorſqu'il ajoute un mot, qui eſt redondant & inutile.

A tous ces défauts ajoutons encore celui où l'on tombe pour vouloir faire trop bien (περιεργία), cete ambitieuſe & inutile recherche,

recherche, ce tourment d'efprit qui n'aboutit à rien; auffi éloigné de l'exactitude, que la vaine curiofité eft éloignée de la propreté, ou que la fuperftition l'eft de la religion. Pour ne laiffer rien à dire fur cete matiere; tout mot qui ne contribue ni à la clarté, ni à l'ornement du difcours, peut être regardé come vicieux.

Mais la mauvaife afectation (κακόζηλον) demande une réflexion particuliere. C'eft un vice qui corompt généralement toute la diction. Car les expreffions enflées, ou trop délicates, ou trop fleuries, ou trop difufes, ou trop gaies, ou trop hardies, font comprifes fous ce nom. En un mot, on apele afectation tout ce qui eft au-delà de la perfection, tout ce qui marque plus d'efprit que de jugement, & où l'on fe laiffe tromper par l'aparence du beau. L'éloquence n'a pas un vice plus dangereux; car on évite les autres, mais celui-ci on le recherche, on s'en fait honeur; or il eft proprement dans l'élocution.

Les chofes que nous difons peuvent être dépourvues de fens, ou comunes, ou frivoles, ou même contraires à nos intérêts. Voilà en quoi elles péchent d'ordinaire. Mais ce que j'entends par un ftile corompu & afecté, confifte particuliérement dans l'impropriété des termes, dans

un tour de phrase obscur, dans une composition lâche & éféminée, dans une recherche puérile de mots ambigus, ou qui aient une chûte, une terminaison semblable. Remarquez que tout ce qui est afecté est toujours faux; encore que ce qui est faux ne soit pas toujours afecté; come, lorsqu'on dit un fait autrement qu'il n'est, ou autrement qu'il ne faut, ou que l'on ne dit pas tout ce qui est.

Enfin l'on corompt la diction par autant de manieres qu'il y en a de l'embélir. C'est un point que j'ai amplement traité dans un autre ouvrage *, & qui jusqu'à présent ne m'a pas non plus échapé dans celui-ci. Il trouvera sa place encore plus d'une fois; car à mesure que je parlerai des ornements du discours, j'aurai soin de remarquer les vices qu'il faut éviter; & la ressemblance qu'ils ont avec les vertus, m'en fera d'autant plus souvenir.

On peut mettre au nombre des imperfections (ἀνοικονόμητον, ἀσχήματον, κακόσυνθετον) tout ce qui péche contre l'ordre & l'économie, tout ce qui est mal figuré, enfin, tout ce qui est mal lié, mal placé. Mais nous avons déja parlé de la disposition. Quant aux figures & à la structure des

* Il veut dire, dans son livre des causes de la coruption de l'éloquence.

mots, nous en traiterons plus expreſſément ailleurs. Enfin, ce ſeroit un défaut chez les Grecs, de confondre les dialectes, & de mêler au langage Attique, le Dorique, l'Ionique, & l'Eolique. C'eſt come ſi en notre langue, on employoit indiféramment toute ſorte d'expreſſions, les unes baſſes, les autres ſublimes; les unes vieilles, les autres neuves; les unes poétiques, les autres comunes, & que toutes les parties d'un diſcours fuſſent de ſtile diférent. Car cela ſeroit un monſtre ſemblable à celui que décrit Horace * au comencement de ſon Art poétique. Venons aux beautés véritables.

Un diſcours eſt orné, quand il ne ſe contente pas ſeulement d'être clair & probable. Le premier degré pour parvenir à une plus grande perfection, eſt de concevoir vivement les choſes; le ſecond de les exprimer come on les conçoit; & le troiſieme de répandre ſur elles un certain éclat, en quoi conſiſtent, à proprement parler, l'ornement & la beauté.

Premiérement donc, puiſque cete vive lumiere (ἐνάργεια) dont j'ai parlé dans le chapitre de la narration, eſt au-deſſus de l'évidence, ou come les autres parlent,

* *Humano capiti cervicem pictor equinam*
Jungere ſi velit, &c.

puiſque la repréſentation eſt plus que la clarté, en ce que celle-ci ſe laiſſe voir, & que celle-là ſe produit elle-même, mettons-la d'abord au nombre des ornements. C'eſt ſans doute un merveilleux ſecret, quand nous parlons d'une choſe, de la ſavoir exprimer ſi vivement, qu'il ſemble qu'elle ſe paſſe ſous les yeux. Car nos paroles ſont peu d'éfet, & ne prenent point cet empire abſolu, qu'elles doivent prendre, lorſqu'elles ne frapent que l'oreille, ou lorſqu'un juge croit ſimplement entendre un récit, & non pas voir de ſes propres yeux le fait dont il s'agit. Mais come cete vertu ſe diviſe en pluſieurs eſpeces que quelques-uns même multiplient encore, par une afectation de ſufiſance & ſans néceſſité, je parcourrai du-moins les principales.

La premiere conſiſte à exprimer trait pour trait toute l'image des choſes, come dans un tableau *,

L'un & l'autre intrépide & ſur ſes pieds dreſſé, &c.

rapelons-nous cet endroit de Virgile, où il décrit le combat de deux athletes, leurs mouvements, leurs poſtures, nous croirons être ſpectateurs. Cicéron excele en

* *Conſtitit in digitos extemplò arrectus uterque*, En. l. 5,

cete qualité come en toutes les autres. Quand on lit ce qu'il dit de Verrès : *On voyoit ſur le rivage de la mer un préteur Romain, vêtu & chauſſé à la greque *, en manteau de pourpre, en robe traînante, ſe promener publiquement avec une indigne créature, apuyé nonchalament ſur elle ;* Y a-t-il quelqu'un qui ait l'imagination aſſez froide pour ne ſe pas repréſenter, je ne dis pas ſeulement la contenance de Verrès, & le lieu où ſe paſſe la ſcene, mais une partie des choſes que ſuprime l'Orateur ? Car pour moi je crois voir ce tête-à-tête, les yeux & les mines du lâche préteur, & de ſa courtiſane. Leurs indignes careſſes, la ſecrete indignation, la peine & le timide embaras de ceux qui étoient préſents.

La ſeconde eſpece eſt celle qui, par un amas de circonſtances naïvement repréſentées, trace aux yeux l'image d'une action. Tele eſt dans Cicéron la deſcription d'un repas où regnent la crapule & la débauche ; car il peut lui ſeul nous fournir des exemples de toutes les ſortes de beautés. *Il me ſembloit voir les uns rentrer, les*

* C'étoit une baſſeſſe & un crime à un Romain de s'habiller à la greque : à plus forte raiſon Verrès, qui étoit préteur, ne le pouvoit faire ſans bleſſer la majeſté de l'empire.

autres ſortir ; quelques-uns ſi ivres qu'ils ne pouvoient ſe ſoutenir ; d'autres qui cuvoient encore le vin qu'ils avoient bu avant la nuit ; au milieu de ces honêtes gens, vous euſſiez vu le beau Gallius parfumé d'eſſences, & couroné de fleurs. Le champ de bataille étoit propre, come on peut penſer, tout jonché des mêmes fleurs qui leur avoient ſervi de courones, tout inondé de vin. Ce n'étoit par-tout que monceaux d'écailles & d'arêtes de poiſſons *. Qui fût entré dans la ſale du feſtin en auroit-il vu davantage ? C'eſt par un ſemblable détail que nous nous ſentons atendrir au récit du ſac d'une ville. Car un Orateur qui nous diroit qu'une ville a été priſe d'aſſaut, ne feroit pas beaucoup d'impreſſion ſur notre eſprit, en exprimant la choſe d'une maniere ſi vague & ſi ſuccinte ; quoiqu'après tout, cete expreſſion comprene tous les malheurs que peut raſſembler un pareil ſort. Mais s'il dévelope cete idée, quels maux n'expoſera-t-il pas à nos yeux ? Une ville n'agueres floriſſante qui va être réduite en cendres ; l'embraſement des maiſons & des temples ; le renverſement des édifices ; un bruit confus & univerſel que forment mille & mille clameurs, les uns

* Les Romains étoient fort friands de poiſſon ; & d'ordinaire dans leurs repas, on ſervoit chair & poiſſon.

fuyant à l'aventure, ſans ſavoir où ils vont; les autres qui embraſſent pour la derniere fois leurs parents, & qui veulent mourir entre leurs bras; d'un côté des femmes & des enfants qui gémiſſent; de l'autre des vieillards qui n'ont vécu ſi long-temps que pour être témoins de la déſolation de leur patrie; le pillage de tout ce qu'il y a de profane & de ſacré; l'avidité du ſoldat qui court après ſa proie; de malheureux citoyens chargés de fer qui marchent devant leur vainqueur; des mères arachant leurs enfants d'entre les mains du ſoldat cruel qui veut les égorger; enfin le carnage toujours prêt à recomencer à la moindre eſpérance du butin. Tout cela, come j'ai dit, eſt compris dans l'idée d'une ville priſe d'aſſaut. Cependant il y a bien de la diférence entre dire la choſe en gros, & l'expoſer en détail. Or nous parviendrons à rendre ces circonſtances évidentes & ſenſibles, ſi elles ſont vraiſemblables; & même tout ce qui arive en pareille ocaſion, ſe peut fort bien ſupoſer, quoique fauſſement.

Il y a une troiſieme eſpece qui s'atache aux accidents.

Tout mon ſang auſſi-tôt eſt glacé par la peur,
Je tremble, & mes cheveux ſe hériſſent d'horreur.

Cete perfection, la plus grande, ſelon

moi, qu'un difcours puiffe avoir, eft très aifée à aquérir ; il ne faut que confidérer la nature & la fuivre. Car l'éloquence eft un tableau de la vie humaine ; chacun raporte à foi ce qu'il entend, & l'efprit reçoit toujours volontiers ce qui fe préfente à lui fous des couleurs qui lui font conues.

Mais pour répandre de la lumiere fur des chofes dont on parle, les fimilitudes ont été fur tout bien imaginées. Il y en a de deux fortes. Les unes fervent à la preuve, & font mifes pour cela au nombre des arguments. Les autres dont je parle ici font admirables pour peindre les objets.

Semblables à des loups que d'un fombre bocage ;
Pendant un noir brouillard chaffe l'avide rage,&c.
(Enéid. liv. 2.)

Ce qu'il y faut principalement obferver, c'eft de ne pas aporter pour fimilitude une chofe qui de foi eft obfcure & inconue. Car il eft hors de doute que ce qui eft fait pour éclairer un endroit, doit avoir plus de lumiere que cet endroit-là même. C'eft pourquoi laiffons aux poëtes ces comparaifons favantes & non comunes,

Tel du Xante glacé, quitant l'âpre féjour,
Apollon pour Délos prend un nouvel amour.
(Enéid. liv. 4.)

Un orateur ne feroit pas reçu de même à

peindre une image par le moyen d'une autre qui feroit moins claire.

Mais en traitant des arguments, j'ai parlé d'une autre forte de fimilitude, qui eft auffi fort propre à doner à l'oraifon un certain air de nobleffe, de gaieté, d'agrément, & même de merveilleux. Car plus celles-là font tirées de loin, plus elles paroiffent neuves & caufent d'admiration. En voici quelques-unes que l'on poura trouver comunes, & qui font néamoins fort perfuafives. *Il en eft de l'efprit come de la terre ; l'un & l'autre devienent plus fertiles & meilleures, à mefure qu'on les cultive. Come les médecins ne font pas dificulté de retrancher du corps un membre qui eft gangrené ; de même il ne faut pas héfiter à exterminer les mauvais citoyens, quand même ils nous feroient unis par les liens du fang.* En voici d'autres qui font plus élevées. *Les arbres, les pierres même, & les rochers, répondent à la voix. Souvent les bêtes les plus féroces fe laiffent toucher & aprivoifer par la douceur & l'harmonie* *. Mais ce genre de fimilitudes tourne fouvent en abus, fur-tout par la licence de nos déclamateurs. Car ils aportent des exemples qui font faux, ou ils les apliquent mal à leur fujet. C'étoit le défaut

* Cicéron dans l'oraifon pour le poëte Archias.

de certaines comparaiſons que l'on trouvoit pourtant admirables dans ma jeuneſſe. *Les grands fleuves ſont navigables dès leur ſource. Un bon arbre n'eſt pas plutôt planté qu'il done du fruit.*

Or dans toute comparaiſon, ou bien la ſimilitude précede, & la choſe ſuit; ou bien la choſe précede, & la ſimilitude ſuit. Mais quelquefois la ſimilitude eſt libre & détachée; quelquefois auſſi, & cela vaut beaucoup mieux, elle eſt jointe avec la choſe dont elle eſt l'image, par un lien qui les embraſſe toutes deux, & qui fait qu'elles ſe répondent réciproquement. (ἀνταπόδοσις). La ſimilitude précede dans l'exemple que j'ai raporté au comencement.

Semblables à des loups, &c.

Elle ſuit dans le premier livre des Géorgiques, lorſque le poëte, après avoir déploré le malheur des guerres civiles & étrangeres, finit de la ſorte,

Ainſi hors de la lice, un char léger s'envole;
Quand les chevaux fougueux des dents ſerent le frein,
Le cocher éperdu tire la bride en vain.

Mais la liaiſon n'eſt bien marquée dans l'un ni dans l'autre endroit. Par cete liaiſon, j'entends un certain tour qui com-

pare les deux choses ensemble, qui les met sous les yeux, & les fait envisager en même-temps. J'en trouve plusieurs beaux exemples dans Virgile ; mais il vaut mieux en prendre chez les Orateurs. Cicéron dit, dans l'oraison pour Muréna : *Come on dit que chez les Grecs ceux qui ne peuvent jouer de la lyre, jouent de la flûte ; aussi parmi nous, ceux qui n'ont pu devenir orateurs, se font jurisconsultes.* Dans un autre endroit il s'éleve davantage. *De même*, dit-il, *que les tempêtes sont souvent excitées par quelque constellation, souvent aussi tout-à coup, sans qu'on en puisse rendre raison, & par une cause oculte ; de même ces mouvements orageux que nous voyons ariver dans l'assemblée du peuple, naissent quelquefois d'une maligne influence que tout le monde conoît ; quelquefois aussi la cause en est si cachée, qu'ils semblent être un efet du hazard.*

Il y a d'autres similitudes qui sont fort courtes, come celle-ci, *Errants dans les forêts à la maniere des bêtes*, & cete autre de Cicéron au sujet de Clodius, *Duquel jugement nous le vîmes échaper tout nu come d'un incendie.* Chacun peut en imaginer de semblables, & les conversations en fournissent assez d'exemples.

A cete derniere espece se raporte une

autre beauté qui consiste, non pas seulement à peindre les choses, mais à les peindre avec des traits également vifs & courts. Et certainement on a raison de louer la briéveté (βραχυλογία) à laquele il ne manque rien. Cependant celle qui ne dit précisément que ce qu'il faut est la moins estimable. Il en sera parlé dans les figures. Mais il y en a une bien plus bele, c'est celle qui dit beaucoup en peu de mots. Tele est une certaine expression de Saluste en parlant de Mithridate (*a*). Mais l'obscurité est à craindre.

Une autre beauté qui aproche fort de celle-ci, mais qui l'emporte sur elle, c'est l'emphase qui done plus à entendre, que les mots ne signifient par eux-mêmes. Il y en a de deux sortes; l'une qui exprime plus qu'elle ne dit, l'autre qui exprime ce qu'elle ne dit pas. Nous avons un exemple de la premiere dans Homere, quand Ménélas dit (*b*) qu'un grand nombre de Grecs étoient assis dans le ventre de ce fameux cheval; car d'un mot il en marque la grandeur: & dans Virgile (*c*), quand il représente ces mêmes Grecs descendant de ce cheval avec une corde; car cela

(*a*) *Mithridates corpore ingenti perindè armatus.* Cela ne se peut rendre en notre langue.

(*b*) *Dans l'Odyssée* liv. 4. (*c*) *Eneïd.* liv. 2.

ſeul nous fait juger auſſi de ſa hauteur. Et le même poëte en diſant d'un cyclope, qu'il étoit étendu dans ſon antre d'un bout à l'autre, ne ſemble-t-il pas dire que ce prodigieux corps n'avoit d'autres bornes que celles du lieu même ?

La ſeconde ſorte conſiſte dans un mot que l'on omet, ou même que l'on retranche. Que l'on omet, come dans cet endroit de l'oraiſon pour Ligarius. *Si dans le haut degré de fortune & de puiſſance où vous êtes, Céſar, vous n'aviez pas autant de clémence que vous en avez, graces aux Dieux, par vous-même ; je dis par vous-même, & je m'entends bien.* Car Cicéron ſuprime une choſe que nous ne laiſſons pas d'entendre, à ſavoir qu'il y avoit des gens qui incitoient Céſar à la cruauté. Que l'on retranche ; alors c'eſt une maniere de réticence qui eſt une figure, & que je n'ométrai pas en ſon lieu. Mais il y a de l'emphaſe juſques dans certaines expreſſions qui ſont aſſez comunes, par exemple, en celles-ci ? *Il faut vivre. Il faut montrer que vous êtes home* ; ou bien au-contraire, *il eſt home ;* tant la nature a de conformité avec l'art.

L'éloquence ne ſe contente pas de repréſenter vivement & clairement les choſes dont elle parle. Elle nous fournit bien

d'autres moyens pour embélir l'oraiſon. Car ce ſtile même qui eſt ſi ſimple & qui n'a rien du tout de recherché, a pourtant ſa beauté ; mais c'eſt une beauté toute pure, toute naturele, tele qu'on l'aime auſſi dans les femmes. Et quand les termes ſont bien choiſis, propres & juſtes, ils ont auſſi leur beauté ; mais une beauté élégante, & ſemblable à celle qui naît des petits ſoins. Il y a une abondance qui eſt riche, & il y en a une autre qui eſt toute riante de fleurs. Il eſt même plus d'un genre de force. Car tout ce qui eſt ſufiſament achevé dans ſon eſpece, a aſſez de force.

Cependant la principale marque de force en fait d'éloquence (δείνωσις) c'eſt premiérement une certaine véhémence, quand il s'agit d'exagérer l'indignité d'une action, & dans les autres ocaſions une expreſſion noble & élevée. C'eſt en ſecond lieu une imagination vive (φαντασία), capable de concevoir les choſes teles qu'elles ſont, & de les repréſenter de même. C'eſt en troiſieme lieu une opiniâtreté louable (ἐξεργασία), qui nous porte à ne point lacher priſe, que nous ne ſoyons venus à bout de ce que nous avions entrepris ; que nous n'ayons prouvé & plus que prouvé ce que nous avions avan-

cé ; (*ἐπεξεργασία*) que nous n'ayons convaincu, acablé, & téraſſé notre adverſaire. C'eſt encore une certaine énergie (*ἐνέργεια*) qui fait que tous nos mots portent, & qu'il n'y en a pas un qui ne ſoit infiniment expreſſif. C'eſt même je ne ſais quele amertume qui eſt d'ordinaire injurieuſe, come ce trait de Caſſius : *Que ferez vous donc quand je vous aurai dépouillé de votre propre bien?* C'eſt à-dire, quand je vous aurai fait voir que vous ne vous entendez pas même à médire. C'eſt enfin je ne ſais quoi de ferme & de rude, come ces paroles de Craſſus, *Moi, je vous traiterai en Conſul, quand vous ne me traiterez pas en Sénateur?*

Mais à le bien prendre, toute la force de l'éloquence conſiſte à groſſir, ou à diminuer les objets. Il y a autant de moyens pour l'un que pour l'autre ; je toucherai les principaux, & par ceux-là il ſera aiſé de juger des autres. Or ces moyens regardent les choſes & les mots. A l'égard des premieres, nous avons traité tout ce qui en concerne l'invention & la diſpoſition. Il nous faut donc maintenant dire, coment on peut, par le moyen de la diction, faire paroître chaque choſe plus grande, ou plus petite, qu'elle n'eſt en éfet.

CHAPITRE IV.

Coment on peut amplifier, ou diminuer les choses dont on parle.

La premiere maniere dépend du nom qu'on leur done. Par exemple, lorsqu'en parlant d'un home qui n'est que blessé, nous disons qu'il a été assassiné; ou d'un méchant home, que c'est un brigand; & au contraire, d'un home qui a fait violence à quelqu'un, qu'il l'a poussé; ou de celui qui en a blessé un autre, qu'il l'a frapé. Cicéron nous done un exemple de l'un & de l'autre dans l'oraison pour Célius : *Quoi donc*, dit-il, *faudra-t-il traiter un home d'adultere, parce qu'il aura salué un peu trop librement une veuve qui ne garde nules mesures ; une coquete pleine d'éfronterie; une femme qui croit ne devoir rien refuser à ses plaisirs ; enfin une malheureuse qui vit en franche courtisane ?* Car d'un côté il apele cete coquete une franche courtisane ; & de l'autre, un jeune-home, qui avoit été long-temps en comerce avec elle, nous est représenté, come n'ayant fait que la saluer un peu trop librement.

Ce genre d'amplification est encore

plus fort, quand aux noms qui disent simplement les choses, nous en oposons d'autres qui les caractérisent mieux. *Qui pensez-vous, Messieurs, que nous venons acuser à votre tribunal? Un voleur, un adultere, un sacrilege, un meurtrier? Non, Messieurs; mais un ravisseur; mais l'énemi juré de l'hòneur des femmes; mais un impie qui a profané tout ce que nous avons de plus saint, de plus inviolable; mais un home que nos citoyens & nos aliés regardent come leur plus cruel boureau.* En éfet, l'autre maniere multiplie les choses, celle-ci fait plus, elle les grossit. Cependant je vois que toute amplification se fait par l'un de ces quatre moyens, à savoir, par acroissement, ou par comparaison, ou par voie d'induction, ou par un amas de pensées & d'expressions qui tendent toutes au même but.

L'acroissement est un moyen très puissant, lorsque le premier objet que l'on présente à l'esprit, quoiqu'inférieur aux autres, ne laisse pas d'être considérable. Il se fait alors une gradation qui tantôt s'éleve d'un seul degré, & tantôt de plusieurs, par lesquels elle nous conduit, non-seulement à ce qu'il y a de plus excessif, mais quelquefois même au-delà, s'il faut ainsi dire. Je ne veux qu'un seul

exemple de Cicéron pour faire entendre ma penſée. *C'eſt une choſe expreſſément défendue par nos loix, de mettre un citoyen Romain aux fers. C'eſt un crime inouï de le condaner au fouet. C'eſt preſque un paricide que de le faire mourir. Mais de le faire mourir ſur une croix, coment cela doit-il s'apeler ?* Car ſupoſé que ce citoyen Romain n'eût été que fouété, Cicéron auroit toujours rendu la cruauté de Verrès plus grande d'un degré, en diſant qu'une moindre punition eſt même expreſſément défendue par les loix. Et ſi ce citoyen avoit été ſimplement mis à mort, l'Orateur eût augmenté de pluſieurs degrés le tort de Verrès. Et après avoir dit que de livrer un citoyen Romain au ſuplice eſt une eſpece de paricide ; bien qu'il n'y ait rien au-delà, il ne laiſſe pas d'ajouter, *Mais de le faire mourir en croix, coment cela doit-il s'apeler?* De la ſorte ayant porté le crime du préteur juſqu'au dernier degré, il faloit bien que les expreſſions lui manquaſſent pour aler plus loin.

Il y a une ſeconde maniere d'ajouter au ſuperlatif, come lorſque Virgile dit de Lauſus.

Des Princes Rutulois Lauſus le plus vanté,
Le plus beau, le mieux fait, ſi Turne eſt excepté.
Enéid. liv. 7.

Le plus vanté, le plus beau, le mieux fait, voilà des ſuperlatifs. Cependant le poëte met quelque choſe au-deſſus. Il y a même une troiſieme maniere, & celle-ci ne va point par degrés, parce que l'objet qu'elle préſente n'eſt pas ſeulement exceſſif, mais porté à un tel excès, qu'il n'y a rien au-delà : *Vous avez tué votre mere, que dirai-je de plus? Vous avez tué votre mere.* Car c'eſt un fort bon moyen d'acroître les choſes, que celui de les repréſenter d'abord ſi grandes, qu'il ne ſemble pas qu'elles puiſſent aler plus loin.

C'eſt encore une ſorte de gradation qui eſt, à la vérité, moins ſenſible, mais peut-être par-là même plus éficace, lorſque nous diſons ſans diſtinction, ſans pauſe, & come d'une haleine, pluſieurs choſes qui enchériſſent les unes ſur les autres. Tel eſt cet endroit de Cicéron où il parle de la crapule de Marc-Antoine, & de la néceſſité honteuſe où il fut de vomir devant tout le monde. *Mais dans l'aſſemblée du peuple Romain! Un home chargé de l'intérêt public! Un Meſtre de Camp général de la Cavalerie! &c.* Chaque mot va, come on voit, en augmentant. Car de ſoi c'eſt une choſe honteuſe que de boire à tel excès, que l'on ſoit obligé de vomir, fût-on ſeul & en ſon particulier; à plus forte

raison en compagnie, & dans l'assemblée du peuple, & du peuple Romain; beaucoup plus encore pour un home public, qui représente en qualité de Mestre de Camp général de la Cavalerie. Un autre auroit distingué ces diférents degrés, & se seroit arêté à chacun en particulier; Cicéron va toujours son chemin, & parvient au dernier excès, non par des éforts redoublés, mais rapidement & tout d'une course.

Mais si cete sorte d'amplification s'éleve toujours sans s'arêter en chemin, celle au-contraire qui se fait par comparaison, tire sa force & son acroissement de la considération des choses qui sont moins importantes. Car en grossissant ce qui est moindre, il faut nécessairement que ce qui le surpasse se trouve augmenté à proportion. En voici un exemple du même Orateur, & pris au même endroit: *Si cela vous étoit arivé à table, dans quelqu'un de ces repas monstrueux qui vous sont si familiers, il n'y a persone qui n'en rougît pour vous; mais dans l'assemblee du peuple Romain! &c.* Il en est de même de ce qu'il dit à Catilina: *Si mes domestiques, mes esclaves, me craignoient, come vous craignent tous vos citoyens, j'abandonerois ma maison.*

Quelquefois on aporte un exemple, come semblable au fait dont il s'agit, mais qui ne sert qu'à rendre ce fait encore plus grave, plus important. C'est ce que fait Cicéron dans l'oraison pour Cluentius; après avoir alégué qu'une certaine femme de Milet s'étoit fait avorter, gagnée par les héritiers subrogés : *Combien plus atroce*, dit-il, *est le crime d'Oppianicus, quoique dans la même espece? Car enfin cete femme en déchirant ses entrailles, a tourné sa cruauté contre elle-même; mais Oppianicus est parvenu à la même fin, par le meurtre & l'empoisonement qu'il a exercés, non sur lui, mais sur autrui.*

Et que l'on ne pense pas que ce que je dis ici, soit la même chose que ce que j'ai dit dans le chapitre des arguments, en parlant d'un certain lieu que j'ai apelé *du moins au plus*. Car là il s'agissoit de prouver, ici il s'agit seulement d'amplifier; & le but de Cicéron, dans la comparaison qu'il aporte au sujet d'Oppianicus, n'est pas de prouver qu'il a fait un crime, mais de montrer que son crime est énorme.

Cependant ces deux endroits, tout différents qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir quelque afinité. C'est pourquoi je me servirai encore ici de l'exemple dont je

me suis servi alors, mais dans une vue diférente. Car je veux faire voir que pour exagérer les choses, on ne compare pas seulement la totalité d'un fait avec un autre, mais aussi les parties entr'elles, come, par exemple : *Quoi donc ? Publius Scipion, ce grand home & ce digne pontife, mais simple particulier, aura tué de sa main Tibérius Gracchus, parce qu'il vouloit faire quelque changement à l'état de la République ; & nous Consuls, nous soufrirons Catilina désoler impunément l'univers par la flâme & par le fer ?* Voilà Catilina comparé à Gracchus, l'état de la République à l'univers, un médiocre changement à la désolation causée par la flâme & par le fer, un particulier à des Consuls : tous lieux qui fournissent un ample matiere, pour peu que l'on veuille s'étendre.

J'ai parlé d'un troisieme genre d'amplification qui se traite, come j'ai dit, par voie d'induction. Voyons premiérement si j'ai parlé en termes assez propres. Ce n'est pas que je veuille avoir raison. Peu m'importe, pourvu qu'on entende bien la chose même. Toutefois je me suis servi de ces termes, parce que cete sorte d'amplification est placée en un lieu, & qu'elle produit son éfet en un autre ; que

l'on exagere une chose pour doner une plus forte idée d'une autre chose toute diférente, & que néamoins celle-ci est inférée de celle-là. Par exemple, Cicéron voulant reprocher à Marc-Antoine sa crapule & son vomissement, il s'écrie: *Est-il possible! avec cet estomac! avec ces forces! avec cete corpulence de gladiateur!* Que fait cela à l'ivresse, dira quelqu'un? Plus qu'on ne pense. Car delà on peut juger que cet ivrogne devoit avoir bu une prodigieuse quantité de vin, puisqu'avec des forces & un estomac de gladiateur, il n'avoit pu venir à bout de le digérer. Or s'il est vrai que d'une chose on en conclue une autre, il faut avouer que le terme d'induction n'est ni impropre, ni extraordinaire, & d'autant moins que par la même raison nous avons distingué un état de causes, qui porte le même nom.

Tantôt donc cete sorte d'amplification se tire des circonstances qui ont suivi; come dans l'exemple que je viens de raporter, on infere qu'Antoine avoit fait un furieux excès, puisque ce vomissement ne fut l'éfet ni du hasard, ni d'un léger mal de cœur, come il arive quelquefois; mais de la nécessité, qui lui fit comettre une tele indécence dans un temps, dans un lieu où elle se pardone le moins, &

qu'une nuit ne fut pas capable de rabatre les fumées des viandes & du vin dont il étoit plein; mais que le lendemain même son estomac, cet estomac d'athlete s'en trouva encore surchargé. Tantôt elle se tire des circonstances qui ont précédé; ainsi quand Eole, à la priere de Junon, renverse cete montagne sous laquele il tenoit les vents enchaînés, & qu'ils sortent tous en foule & avec furie, il n'y a persone qui ne juge qu'il va s'élever une tempête horrible.

N'est-ce pas encore une amplification qui se fait par voie d'induction, lorsqu'après avoir exposé des crimes atroces, & les avoir dépeints avec les couleurs les plus noires, nous venons à les excuser, à les diminuer, dans le dessein de rendre plus odieuses les choses que nous avons à dire ensuite? C'est ce que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers contre Verrès. *Ces crimes*, dit-il, *sont légers pour un scélérat come lui. Après tout, ce capitaine de vaisseau s'est racheté du châtiment à beaux deniers comptants, c'est une bagatele. Un autre, pour ne pas avoir la tête tranchée, lui a compté une grosse some d'argent, cela n'est pas extraordinaire.* En éfet, l'Orateur supose avec raison, que les juges feront ce raisonement, qu'il faut que le crime

crime dont on va parler, ſoit bien inouï, puiſqu'en comparaiſon tous les autres ſont traités de bagateles.

Je raporte encore au même genre les louanges que l'on done à une choſe, dans la vue d'en rehauſſer une autre. Par exemple, nous vantons les exploits d'Hannibal, pour faire admirer davantage ceux de Scipion. Nous exaltons la valeur des Gaulois & des Alemands, parce que la gloire de Céſar en eſt rehauſſée d'autant plus. J'y raporte auſſi une amplification, où il ne ſemble pas que ce que l'on dit, regarde une certaine choſe, bien qu'on ne le diſe que pour elle, à cauſe de la relation qu'il y a entre l'une & l'autre. L'exemple ſuivant fera comprendre ma penſée.

Les plus conſidérables d'entre les Troyens * conférant enſemble ſur l'état de leurs afaires, ne croient pas qu'il ſoit indigne ni des Troyens, ni des Grecs, d'avoir ſoufert tant de maux, & durant un ſi long temps pour la beauté d'Hélene. Quele beauté faloit-il donc que ce fût? Car qui tient ce diſcours? Ce n'eſt ni Pâris qui l'a enlevée, ni quelque jeune inſenſé, ni même un home du comun. Ce ſont des vieillards recomandables par

* Voyez l'Iliade d'Homère, liv. 3.

leur ſageſſe, & qui compoſent le conſeil de Priam. Et le Roi lui-même, après avoir perdu la plupart de ſes enfants, à la veille de ſa ruine entiere, lui qui ne devoit avoir que de la haine, que de l'horreur pour cete beauté qui avoit été ſi funeſte à lui & à ſes peuples; le Roi lui-même écoute cela, & l'apelant ſa fille, ſa chere fille, il la fait aſſeoir auprès de lui, & ne veut pas croire qu'elle ſoit la cauſe de ſes malheurs.

De même, quand Platon * nous repréſente Alcibiade, racontant lui-même ce qu'il auroit voulu faire pour Socrate, il n'y a pas d'aparence que ce qu'en dit Platon ſoit pour blâmer Alcibiade; mais pour doner une idée de la chaſteté de Socrate, qui tint ferme contre toutes les avances du jeune home le plus beau, & le plus aimable qu'il y eût dans toute la Gréce.

C'eſt ainſi enfin que l'on nous done à juger de la force & de la grandeur de quelques Héros de l'ancien temps, par l'énorme poids des armes dont ils ſe ſervoient. Car ce que les poëtes nous diſent du bouclier d'Ajax & de la lance d'Achile n'a point d'autre ſens. Et Virgile a divinement bien employé cet artifice

* Dans le dialogue intitulé *le Banquet.*

dans la defcription d'un cyclope. Quele idée en éfet, devons-nous avoir d'un géant qui marche la main apuyée fur un gros tronc d'arbre *, come fur un bâton ? Et lorfque le même poëte nous parle d'une cuiraffe fi pefante, que deux homes n'auroient pu la porter fur leurs épaules, quel home devons-nous penfer qu'étoit Démoléon, qui l'ayant endoffée pourfuivoit les Troyens jufques fur leurs remparts ?

Et Cicéron pouvoit-il rien imaginer de plus fort, de plus marqué touchant le luxe de Marc-Antoine, que ce qu'il en raconte, quand il dit : *Vous euffiez vu les chambres de fes efclaves tapiffées des plus riches tapifferies du grand Pompée.* Des chambres d'efclaves tapiffées, & tapiffées des plus riches tapifferies, & des plus riches tapifferies du grand Pompée ! Il n'y a rien au-delà. Mais qu'étoit-ce donc de l'apartement d'Antoine ? Car fi le luxe régnoit à cet excès chez les efclaves, que ne doit-on pas fe figurer du maître ? Ceci reffemble affez à ce que nous avons apelé emphafe ; mais il y a néamoins cete diférence, que l'emphafe roule fur un mot, & que ceci roulant fur une chofe, l'em-

* *Trunca manum pinus regit.* En. liv. 3.

porte d'autant plus sur l'autre, que les choses ont plus de force que les mots.

On peut enfin compter pour le quatrieme genre d'amplification, un certain amas de pensées & d'expressions qui conspirent à faire sentir la même chose. Car encore que ni ces pensées, ni ces expressions ne s'élevent point par degrés, cependant l'objet se trouve grossi & come haussé par cet assemblage (*a*). *Pourquoi donc vous qui parlez, Tubéron, avez-vous tiré l'épée à la bataille de Pharsale? Qui vouliez-vous percer? Quel étoit votre dessein quand vous combatiez ainsi? Votre bras, vos yeux, cete ardeur qui vous transportoit alors, qui cherchoient-ils? Que prétendiez-vous? Que vouliez-vous?* Ce qui aproche fort d'une figure qu'ils apelent *entassement* (*b*). Mais dans cete figure, ce sont plusieurs choses entassées les unes sur les autres; au-lieu qu'ici c'est la même que l'on répete, & que l'on multiplie. Toutefois rien n'empêche qu'on ne s'éleve aussi par des termes qui soient de plus en plus significatifs: *On voyoit à ses côtés le geolier de la prison, l'instrument de ses cruautés, la terreur de nos citoyens*

(*a*) Cic. dans l'oraison pour Ligarius.
(*b*) En latin *acervus*, *coacervatio*.

& de nos aliés, son licteur * *Sextius.*

Quand il s'agit d'exténuer les choses, on s'y prend à-peu-près de la même maniere. Car il y a autant de degrés pour descendre que pour monter. C'est pourquoi je me contenterai de raporter pour exemple un endroit de Cicéron où il parle de l'oraison de Rullus : *Quelques-uns néamoins qui par hazard s'étoient trouvés les plus près, soupçonoient qu'il avoit voulu dire je ne sais quoi qui concernoit la culture des terres.* En éfet, si par ces paroles Cicéron a voulu dire que l'on n'avoit pas entendu Rullus, c'est une exténuation ; & s'il a prétendu marquer l'obscurité de son discours, c'est une exagération.

Je sais que l'hyperbole peut aussi passer pour une espece d'amplification. Et véritablement elle est fort propre, soit à amplifier les choses, soit à les exténuer. Mais come elle consiste en un mot qui est excessif dans sa signification, ainsi que son nom même le done à entendre, nous la rangerons parmi les tropes, dont il seroit temps de parler présentement, si ce n'étoit pas un genre d'élocution tout particulier, & composé, non de termes pro-

* C'étoit le ministre des magistrats Romains. Il marchoit devant eux, portant des haches envelopées dans des faisceaux de verges.

pres, mais de termes qui sont transportés d'un usage à un autre. Il faut donc que je me conforme au goût & à l'inclination du public, qui ne me pardoneroit pas, si je passois sous silence une sorte de beauté, que la plupart regardent aujourd'hui, come le principal ornement du discours, pour ne pas dire, come le seul.

CHAPITRE V.

De ce qu'on apele pensées ingénieuses, pointes & sentences.

Le mot de *Sententia* chez les anciens Latins, signifioit tout ce que l'on a dans l'ame, tout ce que l'on pense. Outre qu'il est pris le plus souvent en ce sens dans les Orateurs, nous voyons encore des restes de cete premiere signification dans l'usage ordinaire. Car si nous afirmons quelque chose avec serment, ou si nous félicitons quelqu'un d'un heureux succès, nous employons ce mot * pour marquer que nous parlons sincérement & selon notre pensée. Cependant le mot de *Sensa* étoit aussi employé assez comunément dans le même sens. Pour celui de *Sensus*, je crois

* *Ex animi nostri sententiâ.* C'étoit une espece de formule.

qu'il étoit uniquement afecté au corps; mais l'usage a changé. Les conceptions de l'esprit sont présentement apelées *Sensus*, & nous avons doné le nom de *Sententia* à ces pensées ingénieuses & brillantes, que l'on afecte particuliérement de placer à la fin d'une période, par un goût particulier à notre siecle. Car autrefois on en étoit moins curieux; mais aujourd'hui on s'y livre avec excès & sans bornes. C'est pourquoi je crois devoir en distinguer les diférentes especes, & dire quelque chose de l'usage qu'on en peut faire.

Les plus conues de l'antiquité, sont celles que nous & les Grecs apelons proprement des Sentences. Car encore que le nom de *Sententia* (γνώμη) soit un nom générique, il convient néamoins plus particuliérement à celles-ci; parce qu'elles sont regardées come autant de conseils, ou pour mieux dire, come autant d'arêts en fait de mœurs. Je définis donc une sentence, une pensée morale qui est universélement vraie & louable, même hors du sujet auquel on l'aplique. Tantôt elle se raporte seulement à une chose, come celle-ci: *Rien ne gagne tant les cœurs que la bonté.* Et tantôt à une persone, come cete autre de Domitius Afer: *Un prince*

qui veut tout conoître est dans la nécessité de pardoner bien des choses!

Quelques-uns ont dit que la sentence étoit une partie de l'enthymeme; d'autres que c'étoit le comencement ou le couronement & la fin de l'épichéreme, ce qui est vrai quelquefois, mais non pas toujours. Pour moi, sans m'arêter à ces minuties, je distingue trois sortes de sentences; les unes simples, come celle que j'ai raportée la premiere; les autres qui contienent la raison de ce qu'elles disent, come celle-ci: *Dans toutes les quereles, le plus fort, encore qu'il soit l'ofensé, paroît toujours l'ofenseur, par cete raison-là même qu'il est le plus fort.* Les autres doubles ou composées, come: *La complaisance nous fait des amis, & la franchise des énemis.*

Il y a des auteurs qui en comptent jusqu'à dix sortes, sur ce principe qu'on peut les énoncer par intérogation, par comparaison, par admiration, par similitude, &c. Mais en suivant ce principe, il en faudroit admettre un nombre encore plus considérable. Car toutes les figures peuvent servir à les exprimer. Un genre des plus remarquables, est celui qui naît de la diversité de deux choses; par exemple: *La mort n'est point un mal, mais*

les aproches de la mort ſont fâcheuſes. Quelquefois on énonce une ſentence d'une maniere ſimple & directe, come: *L'avare manque autant de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas;* & quelquefois par une figure, ce qui lui done encore plus de force. Par exemple, quand je dis: *Eſt-ce donc un ſi grand mal que de mourir?* On ſent bien que cete penſée eſt plus forte que ſi je diſois tout ſimplement: *La mort n'eſt point un mal.*

Il en eſt de même quand une penſée vague & générale devient propre & particuliere, par l'aplication que l'on en fait. Ainſi, au-lieu de dire en général: *Il eſt plus aiſé de perdre un home que de le ſauver*, Medée s'exprime plus vivement dans Ovide, en diſant:

Moi qui l'ai pu ſauver, je ne le pourai perdre?

Cicéron aplique ces ſortes de penſées à la perſone, par un tour encore plus régulier, quand il dit: *Pouvoir ſauver des malheureux come vous le pouvez, c'eſt ce qu'il y a, Céſar, & de plus grand dans le haut degré d'élévation où vous êtes, & de meilleur parmi les excélentes qualités que nous admirons en vous.* Car il atribue à la perſone de Céſar, ce qui ſemble apartenir aux choſes.

Quant à l'usage de ces especes de sentences, ce qu'il y faut observer, c'est qu'elles ne soient, ni trop fréquentes, ni visiblement fausses, come il arive quand on s'imagine pouvoir les employer indiféramment par-tout, ou quand on regarde come indubitable tout ce qui paroît favoriser notre cause. C'est enfin de prendre garde si elles ont bone grace dans notre bouche; car il ne convient pas à tout le monde de parler par sentences : il faut que l'importance des choses soit soutenue de l'autorité de la persone. Ne seroit-il pas ridicule qu'un enfant, qu'un jeune home, qu'une persone du comun voulût décider, ou prît un ton de maître en parlant ?

On apele aussi enthymeme toute conception de l'esprit. Cependant le nom d'enthymeme se done particuliérement à une raison qui est tirée des contraires ; parce qu'elle excele entre toutes les autres, come Homere excele entre tous les poëtes, & Rome entre toutes les villes. C'est ce qui a été déja expliqué dans le chapitre des arguments. Mais quelquefois cete sorte d'enthymeme sert moins de preuve que d'ornement, come en cet endroit : *Quoi donc, César, ceux qui ne doivent leur impunité qu'à votre clémence, ceux-là mêmes feront leurs éforts pour vous*

porter à la cruauté? Car Cicéron dit cela, non pas come une nouvele raiſon, mais parce qu'il avoit déja fait voir d'ailleurs combien ce procédé étoit injuſte. C'eſt une réflexion qu'il jete à la fin de ſon raiſonement par maniere d'épiphoneme, & qui n'eſt pas tant une preuve, qu'une derniere façon d'inſulter à ſon adverſaire. Car l'épiphoneme eſt une ſorte exclamation, que l'on fait en dernier lieu ſur une choſe, qui eſt ſufiſament ou racontée ou prouvée, come dans ces vers de Virgile : (*En.* liv. 1.)

Tant l'empire Romain
A ſon grand fondateur devoit coûter de peine.

Et dans ces paroles de Cicéron : *C'eſt ainſi, Meſſieurs, que le vertueux jeune home a mieux aimé faire une action périlleuſe, que d'en ſoufrir une qui le couvrît d'infamie.*

Il y a encore ce que l'on apele aujourd'hui par excélence, *des penſées.* Car encore que ce terme ſemble ſignifier toutes ſortes d'idées, il a plu néamoins à nos beaux eſprits, de l'atribuer principalement à certaines choſes que l'on ne dit point, & que l'on veut pourtant que tout le monde comprene. Tel eſt ce mot au ſujet d'un jeune home, que ſa ſœur avoit

racheté plusieurs fois de l'engagement qu'il avoit pris avec des gladiateurs, & qui la poursuivoit en justice, autorisé par la loi du Talion, parce qu'elle lui avoit coupé le pouce pendant qu'il dormoit, pour le mettre hors d'état de combatre. *Va, tu mérites en éfet d'avoir ta main bien entiere*, pour dire, tu mérites de faire toute ta vie le métier infâme de gladiateur.

Il nous faut parler aussi de ce qu'ils apèlent *une chûte*. Si par-là ils entendoient la conclusion d'un raisonement ou d'un discours, je serois d'acord avec eux; car cete conclusion est quelquefois nécessaire, come celle-ci: *C'est pourquoi, Tubéron, il faut que vous comenciez par confesser votre faute, & par vous condaner vous-même, avant que de rien reprocher à Ligarius.* Mais ce n'est pas ce qu'ils entendent. Ils veulent qu'il n'y ait pas un endroit qui, en finissant, ne frape l'oreille par une pensée singuliere & recherchée. Un Orateur, selon eux, ne doit reprendre haleine, que pour doner à l'auditeur le loisir de se récrier & d'aplaudir. Delà ces pointes, ces faux brillants, ces gentillesses que souvent même ils vont chercher bien loin hors de leur sujet; parce qu'en éfet il n'est pas possible de trouver

autant de beles & d'heureuses pensées, qu'il se rencontre de ces chûtes dans le fil du discours.

Parmi ces pensées, celles qui réussissent le mieux, sont celles qui causent de la surprise, & ausqueles on ne s'atend pas, come ce mot de Vibius Crispus à un home qui se promenoit en plein bareau avec une cuirasse sur le dos, parce qu'il craignoit quelque atentat de la part de ses énemis : *Qui vous a permis de craindre de la sorte ?* Et le compliment d'Africanus à Néron sur la mort d'Agrippine sa mere : *Votre province des Gaules vous suplie, César, de suporter courageusement votre bonheur.* Celles encore qui semblent être dites pour une chose, & se raportent à une autre, ou qui tirées d'un endroit se peuvent apliquer ailleurs. Quelquefois le redoublement d'un mot fait presque tout le prix de ces pensées, come dans cet écrit que Sénéque composa pour faire voir que Néron n'étoit pas coupable du meurtre d'Agrippine, & qui fut envoyé au Sénat. C'est Néron qui parle : *On m'assure que ma vie est présentement en sureté, je ne puis ni le croire encore, ni m'en réjouïr.* Elles ont encore plus de grace quand elles roulent sur une oposition : *Je sais bien que je dois fuir, mais*

je ne ſais pas qui je dois ſuivre. Ce malheureux ne pouvoit parler ni ſe taire.

Mais les plus beles ſont celles qui portent ſur une comparaiſon, come en cet endroit d'un plaidoyer de Trachallus contre Spatalé : *O nos ſaintes loix, protectrices de la pudeur & de l'inocence, eſt-ce donc là votre intention, qu'un home done la quatrieme partie de ſes biens à ſa concubine, & la dixieme à ſa femme.*

On peut dire que toutes ces ſources produiſent de bones penſées & de mauvaiſes. Mais il y en a d'où il n'en ſort jamais de bones, come les jeux de mots. *Peres conſcrits ; car ainſi je dois comencer pour vous faire ſouvenir des peres*, diſoit un avocat qui plaidoit pour un pere contre ſon fils. Je ne ſais ſi certaines penſées qui ſont fondées ſur une équivoque, jointe à la fauſſe reſſemblance d'une choſe avec une autre, ne ſont point encore plus vicieuſes. Par exemple, je me ſouviens que dans ma jeuneſſe un célebre Orateur ayant à plaider pour un jeune home qui avoit été dangereuſement bleſſé à la tête, dona à tenir à la mere, des eſquiles qu'on lui avoit tirées de ſa plaie, afin d'avoir ocaſion de lui adreſſer ces paroles : *Malheureuſe mere, vous n'avez pas encore mis votre fils ſur le bûcher, & vous avez déja*

recœuilli ſes os ; faiſant alluſion à ce qui ſe pratique dans nos funérailles.

Que dirai-je maintenant de l'amour que la plupart ont aujourd'hui pour je ne ſais queles conceptions, pour de petites penſées qui d'abord flatent par une aparence d'eſprit, & qui après un moment de réflexion, ſont trouvées ridicules ? Par exemple, ſur un home qui avoit fait naufrage, & qui voyant enſuite que ſon champ n'avoit rien raporté, ſe pendit de déſeſpoir : *Celui pour qui la terre ni la mer n'ont point d'azile, qu'il éprouve ſi l'air lui ſera plus favorable.* Sur un furieux qui déchiroit ſes propres membres, & que ſon pere fut obligé d'empoiſoner : *Quiconque a pu dévorer ceci, doit avaler cela.* Sur un débauché qui après avoir mangé tout ſon bien, prit la réſolution de ſe laiſſer mourir de faim : *Qu'il avale plutôt du poiſon, un ivrogne doit mourir en buvant.* Il y en a qui ſont encore plus puériles. Un déclamateur voulant exhorter les grands de la cour d'Alexandre à enſevelir ce Conquérant ſous les ruines de Babilone, diſoit : *Nous faiſons les funérailles d'Alexandre, & quelqu'un les vèra tranquilement de ſes fenêtres ?* Come ſi c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus déplorable dans cete aventure. D'autres paroiſſent nobles, hardies,

mais elles ſont outrées. Une perſone parlant de la taille des Alemands, diſoit : *On voit un grand corps & une tête plantée je ne ſais où.* Une autre en parlant d'un brave home diſoit :

Et ſon ſeul bouclier eſt pour nous une armée.

Je ne finirois point ſi je voulois raporter toutes les ſortes de penſées que le mauvais goût de notre ſiecle fait qu'on admire, quoique vicieuſes. Arêtons-nous plutôt à une obſervation qui me paroît plus néceſſaire.

Il y a deux opinions diférentes ſur l'uſage que l'on doit faire de ce que nous apelons *penſées ingénieuſes.* Les uns croient qu'il n'y en peut trop avoir dans un diſcours, & c'eſt ce qui leur en plaît le plus : les autres les proſcrivent entiérement. Pour moi je n'aprouve aucun de ces deux ſentiments. Car en premier lieu il eſt certain que ces penſées s'entrenuiſent, quand elles ſont ſemées trop près les unes des autres ; de la même maniere que les fruits & les plantes ne peuvent parvenir à une juſte grandeur, lorſqu'ils ſont trop preſſés, & que leur propre abondance leur ôte la liberté de croître ou de s'élever. Nous voyons auſſi que la peinture n'a de relief, qu'autant que les

ombres & les jours ſont bien diſpenſés. C'eſt pour cela que les peintres après avoir deſſiné pluſieurs figures, les diſtinguent, les détachent, afin que les ombres ne tombent pas directement ſur les corps.

Cet excès eſt encore ſujet à un inconvénient, qui eſt de rendre l'oraiſon trop coupée. Car toute ſentence renferme un ſens complet, après lequel comence néceſſairement un autre ſens. D'où il arive que le diſcours paroît découſu, plutôt fait de pieces & de morceaux, que compoſé de pluſieurs membres, n'ayant par conſéquent ni liaiſon ni ſtructure; parce qu'il en eſt de ces points de lumieres, come de ces corps de figure ronde qui, quoi que vous faſſiez, ne peuvent jamais s'emboiter ni quadrer juſte enſemble.

Le ſtile même, quelque brillant qu'il ſoit d'ailleurs, ne laiſſe pas de paroître étrangement bigaré. En éfet, come une bande de pourpre miſe à ſa place, releve fort la beauté d'un habit, auſſi faut-il convenir que pluſieurs bandes de diverſes couleurs qui ſeroient couſues enſemble, feroient une ridicule chamarure. C'eſt pourquoi quelque lumineux que ſoient ces endroits, je les compare néamoins non à la flâme, mais à ces étinceles de

feu qui échapent au travers de la fumée. Or si le discours en est tout resplendissant, on ne les remarquera seulement pas : il en sera come de ces astres que l'on n'aperçoit pas à la lumiere du Soleil. Et si par des éforts réitérés come par secousses, ces endroits sont tant que de s'élever quelquefois, cela ne servira qu'à rendre le discours inégal & sautillant, en sorte qu'il perdra la grace de la simplicité, & ne s'atirera point l'admiration que l'on a pour les choses extraordinaires.

Ajoutez enfin, que quand on est si amoureux de ces sortes de pensées, il n'est pas possible qu'on n'en dise beaucoup de minces, de froides & d'impertinentes. Car le choix ne se trouve point avec la foule. Aussi voit-on que ceux qui ont ce goût-là, donent un air de pensée, & à leur division, & à leurs arguments, en y afectant une espece de chûte qui surprend. *Adultere que vous êtes, vous avez tué votre femme : n'eussiez-vous fait que la répudier, vous ne seriez pas excusable.* Voilà une division. *Voulez-vous être convaincus, Messieurs, que ce philtre étoit du poison ? si ce malheureux ne l'avoit pris, il vivroit encore.* Voilà come ils tournent un argument. Cependant la plupart ne disent pas beaucoup de pensées ingé-

nieuſes ; mais croyant en dire, ils prononcent du même ton & avec le même air de ſatisfaction.

Il y en a au-contraire, qui regardant cet aſſaiſonement de l'oraiſon, ces délices, come une amorce dangereuſe, les craignent, les évitent, & n'aiment que ce qui eſt tout uni, tout ſimple, pour ne pas dire plat, ſans ſel & ſans force. Ainſi la crainte qu'ils ont de tomber quelquefois, fait qu'ils ſont toujours rempants. Mais je voudrois qu'ils me diſent ce qu'ils trouvent donc de ſi blâmable dans une penſée ingénieuſe, quand elle eſt bien placée. Eſt-ce que les juges n'en ſont pas frapés ? Eſt-ce que la cauſe n'en tire pas quelque avantage ? Eſt-ce que l'Orateur n'en eſt pas lui-même plus écouté, plus aplaudi ? C'eſt un genre d'agrément qui n'étoit pas en uſage chez les anciens. Juſqu'à quele antiquité veut on nous rapeler ? Eſt-ce juſqu'à la plus reculée ? Il faut donc condaner Démoſthène, qui a ajouté à l'éloquence bien des beautés inconues avant lui. Et coment pouvons-nous goûter Cicéron, ſi nous croyons qu'il n'y eût rien à changer à la maniere du vieux Caton & des Graques ? Mais eux-mêmes n'ont-ils rien changé à la ſimplicité des premiers temps ?

Je tiens donc pour moi, que ces pensées qui sont si lumineuses & si brillantes, se doivent regarder come les yeux de l'éloquence. Or il ne faut pas que les yeux soient semés en tous les endroits du corps; car les autres parties ne feroient plus leurs fonctions. Et si l'un ou l'autre excès étoit inévitable, j'aimerois encore mieux la rudesse, la grossiéreté antique, que l'extrême licence des modernes. Mais il y a un milieu que l'on peut tenir; de la même maniere que dans nos tables, dans nos habits, dans nos meubles, il regne aujourd'hui une propreté, une élégance qui n'est point répréhensible, & que nous devons alier du mieux qu'il nous est possible, avec les vertus de l'ancien temps. Cependant, que le premier de nos soins soit d'être exempts de l'imperfection & du vice, de crainte qu'en voulant être plus parfaits que ces vieux modeles, nous ne soyons seulement diférents.

Revenons maintenant aux tropes, autrement dits changements, déplacements, come les apelent nos meilleurs auteurs. Les Gramairiens ont coutume d'en doner des préceptes, & par cete raison il semble que j'en devois faire mention dans le chapitre, où j'ai traité de leurs diverses fonctions. Mais j'ai cru que cete partie

convenoit encore mieux à l'ornement de la diction, & je me suis réservé d'en parler ici, pour lui doner une place plus considérable dans cet ouvrage.

CHAPITRE VI.

Des tropes.

Le trope est un changement, par lequel on transporte un mot, ou un discours de sa propre signification en une autre, pour une plus grande perfection. Quels sont les principaux tropes, combien il y en a, en combien d'especes ils se divisent, la subordination & le raport qu'ils ont les uns aux autres, c'est sur quoi les gramairiens, & même les philosophes ont entr'eux des disputes qui ne finissent point. Pour moi, laissant là toutes ces subtilités qui ne sont d'aucune utilité pour l'Orateur, je parlerai seulement des tropes qui sont les plus nécessaires & les plus usités. Encore me contenterai-je de faire observer, à l'égard de ceux-ci, que l'on emploie les uns, parce qu'ils sont plus significatifs, & les autres pour leur beauté; qu'il en est pour les termes propres, come pour les termes empruntés, & que l'on ne change pas seulement la forme

des mots, mais auſſi celle de la phraſe & de la compoſition. C'eſt pourquoi il me paroît que ceux-là ſe ſont trompés qui ont cru qu'il ne pouvoit y avoir de tropes, que lorſqu'on mettoit un mot pour un autre.

Du reſte je n'ignore pas que ceux dont on ſe ſert, parce qu'ils ſont plus ſignificatifs, ont auſſi d'ordinaire plus de beauté; mais cela n'eſt pas réciproque. Je veux dire qu'il y en a qui ne peuvent jamais ſervir que d'ornement. Començons donc par celui de tous qui eſt le plus en uſage, & en même temps le plus beau; j'entends la tranſlation, ou pour me ſervir du terme grec, la métaphore.

Non-ſeulement la métaphore nous eſt ſi naturele, que ſouvent même les plus ignorants s'en ſervent ſans le ſavoir; mais elle eſt encore ſi lumineuſe & ſi pleine d'agrément, que dans le diſcours le plus brillant, elle ſe fait remarquer par ſon éclat. Car lorſqu'elle eſt bien maniée, il n'eſt pas poſſible qu'elle ait rien de bas ni de comun. D'ailleurs, elle eſt d'une reſſource infinie pour la langue, ſoit en changeant ce qu'il peut y avoir de choquant, ſoit en empruntant ce qui lui manque; & graces au merveilleux ſecret qu'elle a, il ſemble qu'il n'y ait pas une ſeule choſe qui n'ait ſon nom.

Or la métaphore consiste à transporter un mot de l'endroit où il est propre, à un autre endroit pour lequel ou il n'en est point de propre, ou le métaphorique vaut mieux que le propre. Et nous en usons ainsi, soit parce que cela est nécessaire ; soit parce que le mot transporté devient plus expressif ; soit, come j'ai dit, parce qu'il a plus de grace, plus de beauté. Par-tout où la métaphore ne sera pas fondée sur l'une de ces trois raisons, elle sera impropre. Nos paysans disent, *Un bouton de vigne*. C'est par nécessité. Coment pouroient-ils dire autrement. Ils disent aussi que *la terre est altérée, que les arbres sont malades*. Nous disons nous qu'*un home est dur, qu'il est rude*, parce qu'il n'y a pas de terme propre pour exprimer ces dispositions de l'ame. Mais quand nous disons d'un home, qu'il est *étincelant de colere*, qu'il est *enflamé de passion*, qu'il est *tombé en erreur*, c'est pour doner plus de force à nos paroles ; ces termes empruntés étant en éfet plus forts, que ceux qui sont naturélement faits pour signifier ces choses-là.

Il y a d'autres métaphores qui ne sont que pour l'embélissement du discours, come quand on dit ; *La lumiere du bareau ; la splendeur de sa race ; un torrent*

d'éloquence ; les mouvements orageux qui font si souvent excités dans l'assemblée du peuple, &c. C'est ainsi que Cicéron, dans l'oraison pour Milon, apele Clodius, *Le principe & la source de la gloire de Milon* ; & ailleurs, *La matiere de son triomphe.* La métaphore sert encore à expliquer certaines choses, qui par elles-mêmes ne se pouroient pas dire honêtement. Nous en avons un bel exemple dans le troisieme livre des Géorgiques, où Virgile enseigne la maniere de rendre les juments plus propres à concevoir.

C'est un champ qui trop gras peut devenir stérile.
Il faut donc l'amaigrir pour le rendre fertile *.

En général on peut dire que toute métaphore est une similitude abrégée. La diférence qu'il y a entre l'une & l'autre, c'est que dans celle-ci, on compare la chose dont on parle avec l'image qui la représente, & que dans celle-là, l'image se met pour la chose même. Ainsi quand je dis d'un home qu'il *s'est batu come un lion*, c'est une comparaison ; & quand je dis que *cet home est un lion*, c'est une métaphore.

Mais il y a plusieurs genres de méta-

* *Hoc faciunt, nimio ne luxu obtusior usus*
Sit genitali arvo ; & sulcos oblimet inertes.

phores, & j'en distingue particuliérement quatre. Le premier, lorsqu'en parlant des choses animées, on emploie l'une pour l'autre, come quand un de nos poëtes se sert du mot de Gouverneur (*a*) pour celui d'Ecuyer; ou quand Tite-Live dit que Caton *aboyoit* toujours après Scipion. Le second, lorsqu'on prend une chose inanimée pour une autre de même nature, come en cete expression de Virgile (*b*), *lâcher la bride à un vaisseau.* Le troisieme, lorsqu'à des choses animées on en substitue d'autres qui ne le sont pas, come quand on demande si c'est le fer ou le destin qui a abatu le courage des Grecs. Le quatrieme enfin, lorsque pour exprimer une chose inanimée, on emploie des termes qui marquent de la vie & de l'action; & c'est particuliérement de cete derniere source que naît le sublime & le merveilleux, quand nous nous élevons par des métaphores hardies & presque téméraires, en donant de l'ame & du sentiment aux choses les plus insensibles, come fait Virgile quand il dit:

Contre son pont l'Araxe écumant de couroux (*c*);

Et come fait Cicéron dans cet endroit de

(*a*) *Gubernator magnâ contorsit equum vi.*
(*b*) *Classique immittit habenas.* En. l. 6.
(*c*) *Pontem indignatus Araxes.* En. l. 8.

l'oraiſon pour Ligarius : *Car je vous prie, Tubéron, à qui en vouloit votre épée dans les champs de Pharſale ? Contre qui tournoit-elle ſa pointe & ſa fureur ? Quel étoit ſon but, ſon intention ?* Virgile uſe quelquefois d'une double métaphore, par exemple dans ce vers :

Qui d'un mortel poiſon ſavoit armer le fer *.

Car *un fer armé* eſt une métaphore, & *armé de poiſon* en eſt une autre.

Ces quatre principaux genres ſe diviſent en pluſieurs eſpeces, parce que l'on peut de la même maniere tranſporter un mot, d'un être qui eſt doué de raiſon, à un autre qui l'eſt auſſi, ou à un autre qui ne l'eſt pas ; ou de celui-ci à ſon ſemblable, ou du tout à la partie, ou de la partie au tout. Mais je ne parle plus à des enfants, & ce qui eſt dit pour le genre, peut aiſément s'apliquer à l'eſpece.

Mais come ce trope, quand on en fait un uſage modéré, eſt une des plus grandes beautés de l'élocution, auſſi trop fréquent il rend le diſcours obſcur, il fatigue l'eſprit ; & continué, il tourne en allégorie & en énigme. Remarquons de plus qu'il y a certaines métaphores qui ſont baſſes, come, par exemple, celle dont

* *Ferrumque armare veneno.* En. l. 9.

j'ai déja fait mention (*a*). D'autres qui ſont ſâles, & qu'il faut éviter encore. En éfet, parce que Cicéron a dit *la Sentine de l'Etat*, pour dire un tas de mauvais citoyens, de gens corompus, & que nous le trouvons bien dit; il ne s'enſuit pas que nous devions aprouver cete autre expreſſion d'un ancien Orateur. *Vous avez percé les apoſtumes de la république.* Car Cicéron (*b*) lui-même nous recomande expreſſément de prendre garde que la métaphore ne ſoit ni meſſéante, come ſi l'on diſoit que la république *a été châtrée* par la mort de Scipion, ou ſi l'on apeloit Glaucia *le cloaque* ou *l'égoût du Sénat*, ce ſont ſes propres exemples; ni outrée, ni foible, come il arive encore plus ſouvent; ni fondée ſur une fauſſe ſimilitude, tous vices dont on ne trouvera que trop d'exemples, quand on ſaura que ce ſont des vices.

La trop grande quantité de métaphores eſt vicieuſe auſſi, ſur-tout quand elles ſont d'une même eſpece. Enfin, il y en a de dures, qui ſont tirées d'une comparaiſon éloignée, come, *Les neiges de la tête* (*c*) pour dire des cheveux blancs, &

(*a*) *Saxea eſt verruca.*
(*b*) Au troiſieme livre de l'Orateur.
(*c*) *Capitis nives.* C'eſt une expreſſion d'Horace.

come une certaine expression de Furius (*a*), dans un vers dont Horace s'est moqué si plaisament.

Mais une erreur de bien des gens, c'est de croire que sur ce point, on peut prendre en prose les mêmes libertés que prènent les poëtes, qui raportent tout au plaisir de l'esprit, & qui gênés même par la mesure du vers, sont souvent obligés de recourir à des expressions extraordinaires. L'autorité d'Homere ne me fera donc point dire dans un plaidoyer, *Le pasteur du peuple*, pour signifier le roi. Je ne dirai point non plus que *les oiseaux rament* avec leurs aîles, quoique Virgile se soit admirablement bien servi de cete façon de parler au sujet des abeilles & du fameux Dédale (*b*). Car toute métaphore doit trouver vide la place qu'elle ocupe, ou du-moins la remplir mieux, que ne feroit le mot propre auquel elle succede.

Et ce que je dis de la métaphore est encore plus pour la synecdoche. Car la premiere est faite pour fraper l'ame par une image sensible, pour caractériser les choses, & les mettre come sous les yeux;

(*a*) *Jupiter hibernas cana nive conspuit Alpes.* C'étoit un vers de Furius Bicaculus. Horace pour s'en moquer disoit, *Furius hibernas cana nive conspuit Alpes.*
(*b*) *Remigio alarum*, En. l. 6.

mais la ſynecdoche peut préſenter à l'eſprit des ſens diférents, en mettant un pluriel pour un ſingulier, la partie pour le tout, l'eſpece pour le genre ; ce qui ſuit pour ce qui précede ; ou bien au-contraire, un ſingulier pour un pluriel, &c. toutes choſes qui ſont plus permiſes aux poëtes qu'aux orateurs. En éfet, come on dit bien en proſe un toit pour une maiſon, & un fer pour une épée, auſſi ne dira-t-on pas une poupe pour un vaiſſeau, ni un ſapin pour une planche. Mais on eſt plus libre de changer le ſingulier en pluriel, & le pluriel en ſingulier. Tite-Live dit ſouvent : *Le Romain demeura vainqueur*, pour dire, *les Romains*. Et Cicéron a dit au-contraire, dans une lettre à Brutus, *Nous avons impoſé au peuple, & l'on a trouvé que nous étions orateurs*, quoiqu'il ne parlât que de lui. C'eſt une maniere de s'exprimer qui eſt, non-ſeulement bele dans le ſtile ſoutenu, mais qui eſt reçue auſſi dans le diſcours familier.

C'eſt encore une ſynecdoche au ſentiment de quelques-uns, lorſque dans le fil du diſcours, il y a quelque choſe de ſous-entendu. Car alors un mot nous en fait entendre un autre ; ce qui eſt quelquefois un vice qu'ils apelent *Eclipſe*, come en cet endroit de Virgile,

——— Le triste Arcadien,
D'acourir aussi-tôt aux portes de la ville.

où l'on sous-entend *commença*. Pour moi j'aime mieux en faire une figure, dont par conséquent, il sera parlé en son lieu. Il y a une seconde maniere d'entendre l'un par l'autre, come lorsque le poëte dit,

Voyez, déja les bœufs ramenent la charue.

pour dire que la nuit aproche. Mais je doute que cete maniere puisse jamais convenir à l'Orateur, si ce n'est en argumentant, quand il done une chose pour signe d'une autre ; ce qui n'a rien de comun avec l'élocution.

La métonimie n'est pas fort diférente. Ce trope, come le remarque Cicéron, est apelé par les rhéteurs d'un nom plus général. Il consiste à mettre un nom à la place d'un autre ; & quelquefois même la cause pour l'éfet, l'inventeur pour l'invention ; la divinité qui préside à un élément, ou à quelqu'autre chose, pour cet élément ou pour cete autre chose. Ainsi en poésie Bacchus est pris pour le vin, Cérès pour le pain, Neptune pour la mer, & Pluton pour les enfers. Mais cela n'est pas réciproque, ou l'expression seroit dure.

Au-reste, il importe de savoir jusqu'à

quel point l'Orateur doit porter l'uſage de ce trope. Car d'un côté, ſi l'on dit bien en proſe, Mars pour la guerre, & Vénus pour l'amour; de l'autre, je doute que la ſévérité du bareau ſoufre qu'on diſe Bacchus & Cérès pour ſignifier du pain & du vin. Mais ce qui contient eſt quelquefois pris pour ce qui eſt contenu. Delà vient que nous diſons : *Boire une bouteille, des villes bien policées, un ſiecle heureux.* Au-contraire, il n'y a gueres qu'un poëte qui oſe dire :

Déja brûle à mes yeux mon malheureux voiſin *.

mais on dit qu'un home eſt mangé, pour dire qu'il eſt pillé, ou que l'on diſſipe ſon bien.

Ce trope ſe diviſe donc en une infinité d'eſpeces. Car lorſque nous diſons qu'il y eut ſoixante mille homes taillés en piece par Hannibal à la bataille de Canes; ou quand un poëte tragique expoſe ſur la ſcene qu'Egialaüs vient de défaire une puiſſante armée; quand nous diſons auſſi que les poéſies de Virgile nous ſont venues, ou qu'il nous vient des vivres, ou qu'un tel capitaine poſſede la ſcience des armes, toutes ces expreſſions ſont autant de métonimies. C'en eſt une encore dont

* *Jam proximus ardet Ucalegon.* En. l. 2.

les poëtes & les orateurs ufent affez fréquament, de marquer la caufe par l'éfet qu'elle produit. Ainfi Horace a dit :

La mort, la pâle *mort par de comunes loix*,
Moiffone également les Bergers & les Rois (*a*).

Et Virgile,

La pâle *maladie*, *& la* trifte *vieilleffe* (*b*).

Pour les Orateurs, ils difent une *aveugle* colere, une jeuneffe *enjouée*, une *lâche* oifiveté, &c.

Ce trope a même quelque afinité avec la fynecdoche. En éfet, quand je dis, *Les vertus de l'home font bien défectueufes*, je change le fingulier en pluriel, & le pluriel en fingulier. Non toutefois que je veuille parler de quelqu'un en particulier, car en ce fens la propofition eft trop manifefte ; mais je fais un léger changement à l'expreffion ordinaire ; de la même maniere qu'en difant, *Un lambris d'or*, pour *doré*, je m'écarte un peu du vrai, n'y ayant qu'une partie de ce lambris qui foit d'or. Mais infenfiblement nous tombons dans un détail qui feroit même au-deffous d'une moindre entreprife que la nôtre.

(*a*) *Pallida mors æquo pulfat pede pauperum tabernas Regumque turres*, L. 1. Od.

(*b*) *Pallentefque habitant morbi triftifque fenectus.* En. l. 6.

L'antonomase est un trope qui met un équivalent à la place du nom. Ce trope est fort familier aux poëtes qui s'en servent diversement, tantôt par une épithéte patronimique, qui tient lieu du nom, come lorsqu'ils disent *Tidides*, *Pelides*, pour le fils de Tidée ou Pélée, tantôt par un atribut qui distingue la persone, come,

Le pere des grands Dieux, & le Roi des mortels,

pour dire Jupiter; tantôt enfin par une action qui désigne & marque celui de qui on parle,

Les armes qu'en partant le cruel *a laissées**.

Les Orateurs n'en font pas un si grand usage. Mais ils ne laissent pas de s'en servir. Car, à la vérité, ils ne diront pas *Pelides*, pour dire le fils de Pélée; mais ils diront fort bien l'*impie*, au-lieu de nomer un paricide qui a trempé ses mains dans le sang de son pere. Ils diront le *destructeur de Numance & de Carthage*, pour dire Scipion. Ils diront aussi l'*oracle de l'éloquence Romaine*, pour signifier Cicéron. Et Cicéron lui-même a usé de cete liberté dans son oraison pour Muréna, *Il ne vous est pas ordinaire de faire des fautes*, *répond au* généreux citoyen l'expérimenté vieil-

* *Thalamo quæ fixa reliquit impius.* En. l. 4.

lard, *& si par hazard vous en faites, je me charge de vous en avertir.*

L'onomatopée, ou la liberté d'imposer des noms aux choses, a été regardée come un des plus grands avantages de la langue Greque. Pour nous, dificilement pouvons-nous y prétendre. Non que les premiers auteurs de la nôtre, n'aient heureusement inventé beaucoup de noms, en ajustant leurs sons à la nature des choses qu'ils vouloient exprimer. Delà ces mots, *Mugir*, *sifler*, *murmurer*, &c. Mais à présent, come si le fond en étoit épuisé, ou que tout fût trouvé, nous n'osons plus en produire de nouveaux, tandis que plusieurs des anciens meurent & cessent d'avoir cours. A peine nous est-il permis de faire des dérivés, c'est-à-dire, de tirer par quelque voie que ce soit, un mot d'un autre mot qui est déja reçu; quelques-uns ont néamoins réussi (*a*); mais plusieurs autres n'ont pas eu le même sort (*b*). Il nous est même défendu de faire un mot de deux autres, sur tout quand la composition en est dure; bien que notre mot de *Septentrion* (*c*), qui est de cete nature, paroisse suportable.

(*a*) Come *Syllaturit*, *proscripturit* & *laureati postes* pour *lauro coronati.*

(*b*) Come *vio*, pour *eo.*

(*c*) *Teriones* ancienement signifioit *boves*, des bœufs, *à terendo.*

C'est pourquoi la catachrese est d'autant plus nécessaire. C'est un trope qui sert à doner un nom aux choses qui n'en ont point, en empruntant celui qui leur peut le mieux convenir; come, lorsque Virgile dit que les Grecs rebutés d'un si long siege, & d'avoir toujours les destins contraires, enfin par l'inspiration de Pallas,

Se mirent à bâtir un énorme cheval (a).

ou quand nous lisons dans les vieux Tragiques : *Le lion va enfanter, & déja le voilà mere* (b). Il y a mille exemples de cete sorte. Car c'est ainsi qu'*acetabulum* se dit, non-seulement d'un vase à mettre du vinaigre, mais de plusieurs autres; & que *pyxis* ne signifie pas seulement une boëte de buis, mais de quelque matiere que ce soit; & que nous apelons *paricide*, non pas seulement celui qui a tué son pere, mais aussi celui qui a tué sa mere, ou son frere.

Et que l'on ne confonde pas ce trope avec la métaphore. Car il y a cete diférence, que la métaphore est pour les choses qui ont un nom, & la catachrese pour

(a) *Equum divinâ Palladis arte ædificant.* En. l. 2.

(b) Ces vieux Tragiques usoient de cete expression, parce que le mot *leæna* n'étoit pas encore en usage.

ceux qui n'en ont point. Véritablement les poëtes pouvant doner à bien des choſes leurs vrais noms, aiment mieux leur en doner d'autres, dont la ſignification eſt aprochante. Mais c'eſt une licence abuſive, & cela ſe pratique rarement en proſe.

Quelques auteurs s'imaginent que c'eſt encore une catachreſe, quand, par exemple, au-lieu du mot de témérité on met celui de valeur, & au lieu du mot de diſſipateur, on met celui de libéral. Ils ſe trompent. Car, à proprement parler, dans ces rencontres, ce n'eſt pas un mot que l'on ſubſtitue à un autre mot, c'eſt une choſe que l'on met à la place d'une autre choſe. Il n'y a perſone en éfet qui croie que la témérité & la valeur ſoient une même choſe. Mais ce que l'un apele témérité, l'autre l'apele valeur; quoique tous deux ſachent bien que ce ſont choſes diférentes.

La métalepſe eſt encore un de ces tropes, qui ont un ſens diférent de celui qu'ils nous préſentent. Son uſage eſt de ſervir come de chemin pour paſſer d'une idée à une autre. Du reſte, il eſt fort impropre & très peu uſité, ſi ce n'eſt des Grecs qui diront, par exemple, *le Centaure*, pour dire Chiron. Mais en notre langue, qui diroit *le Docte* pour dire Lé-

lius, *le Porc* pour dire Verrès, ne seroit pas ſuportable. La métalepſe conſiſte donc eſſenciélement dans un terme, qui eſt come un degré pour nous conduire d'un ſens à l'autre, tenant le milieu entre les deux, & ne ſignifiant rien par lui-même. Nous afectons d'avoir ce trope, afin qu'il ſoit dit que nous l'avons, plutôt que pour aucun beſoin. Car l'exemple que l'on en done comunément, c'eſt *cano*, *je chante*; come, *je chante les combats*. Mais ce terme-là même a une ſignification mitoyene entre *canto* & *dico*. Je n'en dirai pas davantage; ce trope n'étant, come j'ai dit, d'aucun uſage, ſi ce n'eſt tout au plus, quand il s'agit d'exprimer une choſe qui participe de deux autres.

Les autres tropes ne ſont pour la plupart que des ornements. Leur propriété n'a rien de remarquable, & ils donent plus d'agrément que de force au diſcours. Tele eſt l'épithéte, qui eſt, come nous avons dit, ce qui ſe met par apoſition, ou come d'autres diſent, par maniere d'acompagnement. Les poëtes s'en ſervent, & plus ſouvent, & plus librement que nous. Car pour eux, il leur ſufit qu'une épithéte conviene au mot auquel elle ſe raporte; ainſi on leur paſſe *de l'ivoire blanche*, & *du vin humide*.

Mais en prose toute épithéte qui ne produit aucun éfet, est vicieuse. Or l'éfet qu'elle doit produire, c'est d'ajouter à la chose dont on parle, *ô crime abominable! ô passion infâme!* Ce genre de tropes s'embélit sur-tout par les métaphores, *Une passion éfrénée, de furieux édifices*, &c. Souvent même il s'y mêle d'autres tropes, come lorsque Virgile dit: *La triste vieillesse, la honteuse indigence.* Et cete sorte de beauté est télement néceſſaire, que l'oraison sans elle paroît, s'il faut ainsi dire, d'une nudité afreuse. Ne la chargeons pas néamoins de trop d'épithétes. Car alors elle devient verbiageuse & embaraſſée, de maniere que dans les questions, vous diriez d'un bataillon composé d'autant de valets, & de bouches inutiles que de soldats, où par conséquent le nombre est double, mais non pas les forces. Cependant on joint quelquefois plusieurs épithétes à un seul mot, come,

De la bele Vénus illustre & digne époux,
L'amour des Immortels, & le soin le plus doux.
Enéid. liv. 5.

Ces épithétes ainsi jointes ensemble, ne sont pas sans grace, même en vers.

Mais je ne diſſimulerai pas que quelques-uns retranchent absolument l'épithéte du nombre des tropes, & ce semble avec

raiſon ; puiſqu'en éfet elle ne déplace ni ne change rien. Car ce qui eſt mis par apoſition, ſi vous le ſéparez du mot propre auquel il eſt joint, ſignifiera néceſſairement quelque choſe par lui-même, & deviendra une antonomaſe. Par exemple, ſi vous dites ſimplement, *Le deſtructeur de Carthage & de Numance*, c'eſt une antonomaſe ; & ſi vous ajoutez *Scipion*, ce n'eſt plus qu'une apoſition. Donc l'épithéte, entant qu'épithéte, eſt toujours jointe à un nom propre ; par conſéquent elle ne tient point la place de ce nom propre, & ne peut jamais être un trope.

Il n'en eſt pas de même de l'allégorie ; car il eſt viſible qu'elle renferme un ſens caché, & qui eſt quelquefois tout contraire à celui qui s'ofre d'abord. Ainſi il y a deux ſortes d'allégories. La premiere dit une choſe & en ſignifie une autre, come cete ode d'Horace, où par un vaiſſeau * il entend la république, par des tempêtes les guerres civiles, par un port la paix & la concorde. Tel eſt auſſi cet endroit de Lucréce, (*Liv.* 4, *v.* 1.)

Par un ſentier nouveau dans ce ſacré vallon,
Je marche le premier, conduit par Apollon.

* *O navis, referent in mare te novi*
Fluctus, ô quid agis? fortiter occupa
Portum, &c. Od. 13, l. 1.

Tel encore celui-ci de Virgile, (*Géorg. Liv.* 2.)

Mais nous venons de courre une assez vaste plaine :
A nos Coursiers fumants laissons reprendre haleine.

Quelquefois l'allégorie est toute simple & sans métaphore, come en cet endroit des Bucoliques de Virgile, (*Eccl.* 9.) *Hé quoi ! n'avois-je pas ouï dire que depuis le penchant de la coline, jusqu'à cète fontaine qui est ombragée d'un vieux hêtre, Ménalque, par la beauté de ses chansons, avoit su conserver tout ce terrein ; qui est son héritage ?* Tout est exprimé en termes propres & naturels, à l'exception du nom de la persone. Car c'est de Virgile même que cela doit s'entendre, & non de Ménalque.

Les Orateurs emploient souvent cete premiere sorte d'allégorie ; rarement néamoins pure & entiere, mais pour l'ordinaire mêlée d'expressions qui la rendent claire & intelligible. Elle est pure dans ces paroles de Cicéron : *Car une chose que j'admire & que je déplore en même temps, c'est qu'un home soit télement porté à médire & à mordre, que plutôt que de s'en empêcher, il aime mieux couler à fond son propre vaisseau.* Elle est mêlée dans ces autres : *Véritablement pour les autres tem-*

pêtes, j'ai toujours cru que Milon ne les devoit craindre que dans cete mer orageuse & dans les flots de l'assemblée du peuple. S'il n'avoit pas ajouté *de l'assemblée du peuple*, ce seroit une allégorie pure. Mais de cete maniére il la mêle. Et ce trope par ce mêlange, reçoit de la grâce des termes empruntés, & de la clarté de ceux qui sont propres.

Mais rien n'embélit le discours, come de joindre ensemble l'allégorie, la similitude & la métaphore. *Quel détroit, quele mer pensez-vous, Messieurs, qui soit aussi orageuse que l'assemblée du peuple? Non, Messieurs, l'une dans son flux & son reflux n'a pas plus de flots, de changement & d'agitation, que l'autre dans ses sufrages à d'inconstance, de trouble & de mouvements divers. Souvent il ne faut qu'un jour ou qu'une nuit pour doner une nouvele face aux afaires. Quelquefois même la moindre nouvele, le moindre bruit qui se répand, est un vent subit qui change les esprits & renverse les délibérations.* Car il faut sur-tout observer de finir par le même genre de métaphore, par lequel on a comencé. En éfet, plusieurs après avoir fait rouler leurs métaphores sur une tempête, finissent par des termes pris d'une ruine ou d'un incendie. C'est un manque de

jugement, & une irrégularité des plus grossieres.

L'allégorie a encore son usage avec les petits esprits, & dans les entretiens familiers. Ces expressions mêmes qui sont si ordinaires au bareau : *Combatre de pied ferme, tirer du sang, enfoncer le poignard dans le cœur*, sont toutes allégoriques, & quoiqu'usées, elles ne déplaisent pas. C'est qu'en fait d'élocution, l'échange & le comerce des mots est agréable ; & d'ordinaire les façons de parler les moins atendues, sont celles qui font le plus de plaisir. C'est pour cela sans doute, que l'on s'y abandone avec excès, & que cete source d'agrément se trouve aujourd'hui tarie, par une afectation démesurée.

Les exemples tienent aussi quelquefois de l'allégorie, lorsqu'on les alégue sans en doner aucune explication. Car come les Grecs disent par maniere de proverbe, *Denis à Corinthe* *, il y a mille autres traits que l'on peut raporter de même. Quand l'allégorie est plus obscure, elle devient une énigme ; ce qui est un vice à mon sens, puisque c'est une perfection que d'être clair & intelligible. Cependant

* Denis Tyran de Syracuse, ayant été chassé de son Royaume, fut réduit à se faire Maitre d'école à Corinthe, où il enseigna la Musique & les Lettres.

les poëtes ne laissent pas de s'en servir *, & quelquefois même les Orateurs. Car on trouve dans leurs plaidoyers des endroits qu'il faut deviner ; & quoique de leur temps on les ait mieux entendus, ce sont pourtant des énigmes qui ont besoin d'un interprete.

La seconde sorte d'allégorie dit tout le contraire de ce qu'elle semble dire ; & alors elle tourne en ironie ou en dérision ; ce qu'il est aisé de remarquer, soit au ton dont on parle, soit au caractere de la persone, soit à la nature de la chose qui se dit. Car si les paroles ne s'acordent pas avec l'un de ces trois raports, c'est une marque qu'il leur faut doner un autre sens que celui qu'elles ont naturélement.

Et ce n'est pas le seul trope où cela arive. Il y en a plusieurs autres où il importe d'examiner ce qui se dit & de qui on le dit, parce qu'en fait de louange & de blâme, il est permis de ne pas toujours parler sérieusement, come lorsque Cicéron dit, *Caius Verrès, ce préteur si gracieux, ce magistrat si integre, si apli-*

* Il aporte pour exemple ces deux vers de la 3. Ecl. de Virg.

Dic quibus in terris & eris mihi magnus Apollo,
Tres pateat cæli spatium non amplius ulnas.

Ce qui nous fait voir que dès ce temps-là, ils n'étoient pas plus intelligibles qu'aujourd'hui.

qué, &c. ou lorsqu'il dit dans un sens contraire : *On a trouvé que nous étions orateurs, & nous avons imposé au peuple.* Quelquefois on dit avec un certain rire des choses toutes oposées à celles qu'on veut faire entendre : *Sans doute, Clodius, vous ne devez votre justification qu'à l'intégrité de vos mœurs ; c'est votre pudeur, votre modestie, qui vous a fait absoudre ; c'est l'inocence de votre vie passée qui vous a sauvé.*

Outre ces usages, l'allégorie sert encore à dire des choses tristes & fâcheuses, en termes couverts & adoucis ; quelquefois aussi à signifier une chose par une autre toute contraire, soit que l'on veuille ménager les esprits, soit pour quelque autre raison ; quelquefois enfin à laisser deviner dans la suite du discours, ce que l'on n'a pas voulu hazarder d'abord. C'est ce que les Grecs apelent *sarcasme*, *antiphrase*, *parabole*, *&c.* * Cependant quelques-uns en font des tropes tout distingués, plutôt que des especes d'allégorie ; & ils en donent une fort bone raison, qui est que l'allégorie est toujours obscure, & que dans ces autres au-contraire, il est aisé d'entendre ce que l'on veut dire. A quoi ils ajoutent que le genre, quand il est divisé

* σαρκασμὸς, ἀστεϊσμὸς, ἀντίφρασις, παροιμία.

en ses especes, n'a rien qui lui soit propre. Par exemple, l'arbre a pour espece le pin, l'olivier, le cyprès, &c. & consideré en général, il n'a rien de propre ; au-lieu que l'allégorie a toujours sa propriété, ce qui ne pouroit être, si elle n'étoit pas elle-même une espece. Mais qu'elle soit genre ou espece, il importe peu quant à l'usage. On peut mettre au même rang une certaine raillerie ouverte, mais pourtant maligne & mêlée de dissimulation, que les Grecs apelent encore d'un nom particulier (μυκτηρισμὸς).

La périphrase est un trope qui sert à expliquer par un détour & en plusieurs paroles, ce qui se pouroit dire, sinon d'un seul mot, du-moins plus briévement; & c'est ce que nous apelons un circuït de paroles. Quelquefois c'est une raison de nécessité qui fait qu'on y a recours, quand il s'agit de couvrir certaines choses qui ne se pouroient pas dire autrement avec bienséance, come en cete expression de Salluste, *Pour quelques besoins naturels* *. Quelquefois aussi l'on n'y cherche que l'ornement du discours. C'est d'ordinaire tout ce que s'y proposent les poëtes; par exemple,

* *Ad requisita naturæ.*

Au point que le ſomeil, ce doux préſent des Dieux,
Sous ſes premiers pavots apeſantit les yeux.
(Enéid. liv. 2.)

Et même aſſez ſouvent les Orateurs; avec cete diférence néamoins que dans ceux-ci la périphraſe eſt toujours plus ſérée. En éfet, tout ce qui ſe peut dire en peu de paroles, & que l'on étend à deſſein de l'embélir, eſt proprement périphraſe, ou come nous diſons, circonlocution: nom pourtant qui, à mon avis, n'eſt pas fort propre pour marquer une beauté de l'oraiſon. Mais ce même détour que l'on nome périphraſe lorſqu'il done de la grâce au diſcours, eſt apelé périſſologie lorſqu'il eſt vicieux; parce qu'en matiere d'élocution, tout ce qui n'eſt pas utile devient nuiſible.

L'hyperbate ou la tranſpoſition des mots, que l'art & la beauté de l'arangement rendent ſi ſouvent néceſſaire, eſt encore un trope qui mérite d'avoir place parmi les ornements de la diction. Car la phraſe ſera ſouvent dure & rude, mal liée, ſujete à des baillements, ou à des cacophonies déſagréables, ſi l'on ſe fait une loi de ranger les mots dans leur ordre naturel, & de les enchaîner les uns aux autres à meſure qu'ils ſe préſentent, ſans conſidérer s'ils quadrent bien ou mal en-

ſemble. Il faut donc reculer les uns, avancer les autres, & en uſer come dans ces bâtiments de pierres ſéches, où l'on place chacune à l'endroit qui lui eſt propre. En éfet, nous ne ſomes pas maîtres de tailler ces mots ou de les polir come nous voudrions, pour faire que dans l'aſſemblage ils joignent mieux. Il faut les employer tels qu'ils ſont, & ſeulement avoir ſoin de leur doner une juſte aſſiete.

Et le ſeul moyen que nous ayons de rendre le diſcours nombreux, c'eſt de ſavoir changer l'ordre des mots à propos. Platon en étoit ſi perſuadé, que les quatre premiers mots par où comence le plus bel ouvrage qu'il ait fait, je veux dire ſes livres de la République, ſe trouvent diféramment arangés dans les exemplaires; ſans doute parce qu'il les avoit lui même arangés diféramment dans l'original; ce qui fait voir combien il étoit curieux de l'arangement des mots, & dificile à contenter ſur ce point.

Or toutes les fois qu'en deux mots ſeulement il ſe trouve une tranſpoſition, c'eſt plutôt un renverſement de l'ordre naturel, qu'une tranſpoſition, come en ces mots *mecum*, ou en ceux-ci, *quibus de rebûs*, qui ſont du ſtile oratoire & hiſtorique. Mais quand on tranſpoſe quelque

mot pour abréger une phrafe qui languiroit fans cela, alors c'eft proprement une hyperbate, come en cete période de Cicéron : *Animadverti, Judices, omnem acufatoris orationem in duas divifam effe partes.* Car l'ordre naturel vouloit qu'il dît : *In duas partes divifam effe.* Mais cet arangement eût été dur & fans graces. Les poëtes ne tranfpofent pas feulement les mots, ils les divifent auffi quelquefois *, par une licence que la profe ne foufre point du tout. Cependant c'eft par-là que l'hyperbate devient un trope, à caufe des deux idées qui fe réuniffent en une. Car lorfqu'on ne change rien à la fignification, & qu'il n'y a que quelques mots de dérangés, c'eft moins un trope qu'une figure de diction. Teles font ces longues hyperbates dont plufieurs fe fervent pour varier leur narration.

L'hyperbole eft une beauté hardie, que par cete raifon j'ai réfervée pour la fin. C'eft proprement une exagération outrée, & qui va au-delà du vrai ; mais du refte également propre à amplifier & à diminuer. Il y en a de plufieurs fortes ; car tantôt nous ajoutons à la vérité du fait ou de la chofe, par des termes d'exagération,

* *Hyperboreo feptem fubjecta trioni.* Virg. Georg. l. 3.

Deux

——Deux rochers orgueilleux
S'élevent à l'entour, & menacent les Cieux.

tantôt nous groſſiſſons les objets par une ſimilitude, come fait encore Virgile en parlant des vaiſſeaux de Marc-Antoine :

De loin vous croiriez voir les Cyclades floter.

ou par une comparaiſon :

Plus promt que les éclairs, plus vîte que la foudre.

ou par certains ſignes, come lorſqu'il parle de Camille, cete illuſtre Amazone :

Elle auroit pu voler ſur les jaunes ſillons,
Sans courber les épis ſous ſes légers talons :
Elle auroit pu courir des mers la plaine humide,
Sans que le flot ſalé mouillât ſon pied rapide.

ou enfin par quelque métaphore, come ce mot de *voler* dans le premier vers.

Quelquefois on joint deux hyperboles de ſuite, ce qui done encore plus de force au diſcours, come, lorſque Cicéron dit, en parlant de Marc-Antoine : *Y a-t-il un goufre, une Carybde, qui ſoit comparable à la gourmandiſe de cet home? Mais que dis-je, une Carybde, c'étoit tout au plus un animal. Non, Meſſieurs, je ne ſais ſi l'Océan, tout inſatiable qu'il eſt, pouroit engloutir en ſi peu de temps, tant de choſes ſi éloignées & répandues en tant d'endroits diférents.* Mais une des plus beles hyperboles que j'aye remarquées, c'eſt

celle dont se sert Pindare, cet excélent poëte Lyrique, dans un de ses livres qu'il a intitulé du nom d'*Hymnes.* Car pour nous doner une idée de la rapidité avec laquele Hercule vint fondre sur les Méropes, qui habitoient, dit-on, l'île de Cos, il ne le compare ni au feu, ni aux vents, ni à la mer, mais à la foudre; come si ces autres choses étoient trop foibles, & que celle-là seule pût égaler la force & l'impétuosité de ce Héros. C'est à son exemple que Cicéron dit, dans une de ses Verrines : *On voyoit dans la Sicile, non pas un Denis, ni un Phalaris, car cete île a produit plusieurs Tyrans plus cruels les uns que les autres ; mais malgré la distance des temps, un nouveau monstre composé de cete anciene férocité, qui avoit come établi son siege en ces lieux. Je ne pense pas en éfet que jamais Scylle ni Carybde ayent été si terribles aux vaisseaux, que Verrès se l'étoit rendu dans ce même détroit.*

Come il y a des hyperboles qui grossissent les objets, il y en a aussi qui les diminuent. Tele est, par exemple, celle que Virgile met dans la bouche d'un berger pour exprimer la maigreur de son troupeau (*a*). Tele encore cete Epigrame (*b*)

(*a*) *Vix ossibus hærent.*

(*b*) *Fundum Varro vocat quem possim mittere fundâ, Ni tamen exciderit, quâ cava funda patet.*

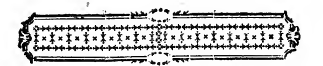
de Cicéron, où il se moque si plaisament de l'étymologie que Varron donoit du mot de *fond.* Mais jusques dans l'hyperbole il faut garder quelque sorte de modération. Car encore que l'hyperbole soit incroyable, elle ne doit pas néamoins être excessive; & rien n'est plus propre à nous faire tomber dans la mauvaise afectation.

Je serois fâché de prendre la peine de raporter tous les vices qui naissent de là; outre qu'ils sont si conus que je puis bien m'en dispenser. Il sufit de remarquer qu'à la vérité l'hyperbole ment, mais non pas à dessein de tromper. C'est pourquoi nous devons d'autant plus considérer, jusqu'où la bienséance nous permet de surfaire une chose, dont nous somes assurés que l'on rabatra. L'hyperbole devient très souvent une plaisanterie, qui placée à propos, s'apele urbanité, & que l'on traite de folie quand elle est déplacée.

Or il y a une raison qui fait que les savants, aussi bien que les ignorants, & les persones polies come les plus grossieres, parlent comunément par hyperbole. C'est que nous somes tous naturélement portés à faire les choses plus grandes ou plus petites qu'elles ne sont, & que persone ne se contente du vrai. Mais on nous le par-

done, parce que nous n'afirmons pas. En un mot, l'hyperbole eſt une beauté, quand la choſe dont nous parlons eſt véritablement extraordinaire, parce que notre expreſſion ne pouvant l'égaler, il vaut mieux alors en dire plus que moins. Je ne m'étendrai pas davantage ſur cet article, en ayant déja traité plus à fond, dans le livre que j'ai doné des cauſes pourquoi l'éloquence eſt aujourd'hui ſi corompue, ſi diférente de ce qu'elle étoit autrefois.





LIVRE NEUVIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De la diférence des trôpes & des figures.

APRÈS avoir parlé des tropes, il est naturel que nous passions aux figures, cete matiere ayant une liaison essenciele avec la précédente. Plusieurs même ont cru que les figures étoient des tropes; parce que soit que les tropes tirent ce nom de la maniere extraordinaire dont ils sont formés, ou du changement qu'ils aportent à l'oraison, ce qui fait que quelques-uns les apelent du nom de *changement*, on ne peut pas nier que l'une & l'autre propriété ne se trouvent également dans les figures. Leur fin n'est pas diférente non plus, puisqu'elles sont faites pour doner plus de force ou plus de grace au discours.

D'autres au-contraire noment trope ce qui est figure, & de ce nombre est C. Artorius Proculus. A dire le vrai, leur ressemblance est si grande, qu'il n'est pas aisé de

les diſtinguer. Car ſi d'un côté il y a quelques eſpeces de tropes, & de figures qui ſont fort diſſemblables, quoique toutes ayent cela de comun, que dans les unes & dans les autres on quite la maniere ſimple & ordinaire, pour chercher un détour qui ſe propoſe la perfection du diſcours; d'un autre côté il y en a de certaines dont la diférence eſt infiniment délicate & très peu ſenſible; come, par exemple, l'ironie qui tient rang, tantôt parmi les tropes, & tantôt parmi les figures de penſées; come encore la périphraſe, l'hyperbate, l'onomatopée, & l'épithéte, que des auteurs même diſtingués retranchent du nombre des tropes, aimant mieux les placer entre les figures de mots. C'eſt pourquoi il faut d'autant plus nous étudier à marquer en quoi ces deux choſes diferent l'une de l'autre.

Le trope donc eſt une façon de parler, que l'on tranſporte de ſa ſignification naturele & principale, en une autre qui eſt moins naturele, dans la vue de l'embéliſſement du diſcours; ou, come la plupart des gramairiens le définiſſent, c'eſt un mot que l'on tranſporte d'un lieu où il eſt propre, en un autre où il eſt moins propre. Et la figure, come ſon nom même l'indique, eſt une certaine conformation

d'oraiſon, éloignée de la forme comune & ordinaire.

Ainſi dans les tropes ce ſont des mots que l'on met pour d'autres mots, come dans la métaphore, dans la métonymie, dans l'antonomaſe, dans la métalepſe, dans la ſynecdoche, dans la catachreſe, dans l'hyperbole, & pour l'ordinaire dans l'allégorie. Je dis pour l'ordinaire, parce que l'allégorie eſt quelquefois dans les choſes, & quelquefois dans les mots. L'onomatopée conſiſte à inventer de nouveaux noms. Par conſéquent ces noms-là mêmes ſe mettent à la place de ceux dont nous uſerions, ſi nous n'en inventions pas d'autres. La périphraſe renferme ſouvent le nom au ſujet duquel on l'emploie; mais toujours eſt-il vrai de dire qu'elle ſe ſert de pluſieurs mots pour un ſeul. L'épithéte fait ordinairement partie de l'antonomaſe, & par cete union devient trope. L'hyperbate n'eſt qu'un changement de l'ordre naturel. Par cete raiſon pluſieurs refuſent de l'admettre parmi les tropes. Cependant il a la force de tranſporter un mot entier, ou du-moins une partie d'un mot, de ſa véritable place à une autre.

Il n'y a rien de tout cela dans les figures. Car une figure ſe peut fort bien faire

avec des mots propres & placés naturélement. Pour ce qui regarde l'ironie, je dirai en ſon lieu coment elle eſt, tantôt trope, & tantôt figure. Cependant on l'apelera come on voudra. Car j'avoue que d'ordinaire on emploie indiféramment l'une & l'autre dénomination.

Je ſais auſſi quele ſource de ſubtilités & de chicanes eſt cete queſtion de nom. Mais je ne crois pas y devoir entrer, parce qu'elle ne fait rien à mon ſujet. Il m'importe peu de quel nom l'on apele l'une ou l'autre de ces deux ſortes de beautés, pourvu qu'on ſache l'uſage que l'on en doit faire. La diférence des noms ne change point la nature des choſes. Et come les perſones en prenant un autre nom que le leur, ne laiſſent pas d'être les mêmes perſones, auſſi les ornements dont je parle, qu'on les apele tropes ou figures, auront toujours la même vertu; parce que l'avantage qu'on en tire n'eſt pas dans leurs noms, mais dans leurs éfets.

Il vaut donc mieux ſuivre en ceci les idées les plus comunes, & nous atacher à faire conoître la choſe même, de quelque nom que l'on veuille l'apeler. Mais il eſt bon d'obſerver que ſouvent le trope & la figure s'uniſſent enſemble dans une même phraſe. Car, & les mots tranſportés

d'un usage à l'autre, & les mots propres, servent également à rendre l'oraison figurée.

Or ce que c'est que figures, s'il y en a plusieurs genres, en combien d'especes ils se divisent, queles sont ces especes, voilà sur quoi les maîtres de l'art disputent, & ne s'acordent point entr'eux. Ce mot en éfet, peut signifier ici deux choses : premiérement, quelque forme de phrase ou de pensée que ce puisse être; car il en est come des corps, qui de quelque maniere qu'ils soient composés, ont tous une certaine forme extérieure : en second lieu, (& c'est proprement ce que nous apelons figure) une maniere détournée de penser & de parler, qui pour une bone raison s'éloigne de la façon comune & ordinaire ; à-peu-près come le corps a ses diférentes postures, qu'il est tantôt assis, tantôt courbé, &c. C'est pourquoi quand quelqu'un dans sa composition emploie toujours ou trop souvent les mêmes cas, les mêmes nombres, les mêmes temps, les mêmes cadences, nous lui conseillons de varier les figures pour éviter cete uniformité désagréable. Or parler ainsi, c'est suposer qu'il n'y a point de partie du discours, qui n'ait sa figure particuliere.

Dans ce ſens donc il faut convenir que tout eſt figuré, & ſi nous nous en tenons-là, Apollodore a eu raiſon de croire, come le raporte Cécilius, que cete matiere eſt immenſe, & par conſéquent peu ſuſceptible de préceptes. Mais ſi nous regardons les figures come des atitudes de nos penſées & de nos expreſſions, ſuivant cete idée nous apélerons figure tout ce qui, par un tour oratoire ou poétique, s'écarte de la maniere ſimple & comune. Et alors il ſera vrai de dire qu'il y a une oraiſon dénuée de figures, ce qui eſt un défaut conſidérable, & une oraiſon figurée.

Mais Zoïle done à cela même des bornes trop étroites, en ne voulant reconoître d'autres figures que celles où en diſant une choſe, on en fait entendre une autre. Véritablement le mot de figure ſe prend auſſi en cete ſignification. Delà ces controverſes que l'on nome figurées, & dont je vais bientôt parler. Pour moi, j'entends par figure une façon de parler, où il entre un peu d'art, & qui par-là devient moins comune.

Quelques-uns n'admettent qu'un ſeul genre de figures, en quoi ils ne laiſſent pas de ſuivre des opinions diférentes. Les uns, parce que le changement de mots

change aussi le sens, veulent que toutes les figures soient dans les mots. Les autres, parce que les mots doivent se raporter aux choses, veulent au contraire qu'elles soient toutes dans le sens. Mais c'est une vaine subtilité, une pure chicane de part & d'autre. En éfet, come une même chose peut se dire en plusieurs manieres, & que le sens reste le même, bien que l'élocution soit changée, il s'ensuit que les figures de pensée, se peuvent énoncer de tele sorte, qu'il y ait dans leur expression plusieurs figures de mots. Celles-là en éfet consistent uniquement dans la maniere de concevoir une pensée, & celles-ci dans la maniere de s'exprimer. Mais très souvent ces deux genres se trouvent joints ensemble, come, par exemple ici, *Non, non, Dolabella, il ne faut plus espérer que persone ait pitié de vous, ni de vos enfants*. Car voilà une apostrophe qui est une figure de pensée, & ces mots, *non, non*, font une figure de diction.

Je vois donc que la plupart des auteurs convienent de deux genres de figures. Ils apelent l'un, figures de l'esprit ou du sens, ou de pensées; l'autre figures de mots, ou de la diction, ou de l'élocution, ou de l'oraison, ou enfin du discours. Car ils se servent de tous ces noms, qui au fond

ſignifient la même choſe. Cornélius Celſus néamoins ajoute aux mots & aux penſées les figures des couleurs, en quoi certainement il s'eſt laiſſé trop aler à l'amour de la nouveauté. Car qui peut croire qu'un home ſi habile d'ailleurs, ait ignoré que les couleurs & les penſées ſont des ſens ? Il eſt donc certain que les figures, come tout ce qui s'apele oraiſon, ne peuvent jamais être que dans le ſens ou dans les mots.

Et come l'ordre naturel veut que l'on conçoive une penſée avant que de l'énoncer, pour garder ce même ordre, je traiterai en premier lieu des figures qui ſe raportent à l'eſprit; deſqueles l'utilité eſt ſi grande, ſi générale, qu'il n'y a pas un ſeul genre d'éloquence, où elle ne ſe faſſe manifeſtement ſentir. Car encore que dans quelques endroits d'un plaidoyer, come dans la preuve, il ne ſemble pas qu'il ſoit fort néceſſaire d'avoir recours aux figures; cependant elles contribuent beaucoup à rendre croyable ce que nous diſons; & à la faveur de ces tours extraordinaires & ſinguliers, on s'inſinue, on ſe gliſſe dans l'eſprit des juges, ſans qu'ils s'en aperçoivent.

En éfet, come au combat des armes, les coups directs ſont moins dangereux,

parce qu'on les voit venir, & qu'il eſt aiſé, non-ſeulement de les parer, mais même de les repouſſer; qu'au-contraire ces coups d'ariere-main, & où l'on ruſe, s'évitent plus dificilement; qu'enfin la grande ſcience conſiſte à feindre de vouloir porter un coup, & à en porter un autre; de même un diſcours qui eſt ſans art, combat à force ouverte, & ne ſe ſoutient que par ſon propre poids, ou par une certaine impétuoſité; au-lieu qu'à l'aide des figures qui ſont come autant de feintes, un Orateur varie ſes ataques, prend ſon énemi tantôt en flanc, tantôt en queue, & quelquefois atire toutes ſes forces d'un côté, pour le ſurprendre tout-à-coup en l'ataquant de l'autre.

Rien ne convient mieux non plus aux ſentiments & aux paſſions. Car ſi les yeux, le viſage, le geſte, font tant d'impreſſion ſur les cœurs, quele force n'aura pas l'air même du diſcours, quand nous ſaurons le conformer aux éfets que nous voulons produire? Cependant ces figures ont encore plus de douceur, & ſont admirables, ſoit pour faire mieux goûter les mœurs de l'orateur; ſoit pour prévenir les juges en faveur de ſa cauſe; ſoit pour ſoulager & réjouïr l'auditeur par une agréable variété; ſoit enfin pour dire

certaines choſes avec plus de bienſéance, & d'une maniere qui n'ofenſe perſone.

Mais avant que de montrer queles figures convienent à chaque choſe, il faut remarquer que le nombre n'en eſt pas ſi grand, que quelques-uns le font. Car tous ces noms que les Grecs ſur tout inventent ſi aiſément, ce ſont des noms & rien davantage. Premiérement donc, je ne ſuis point du tout de l'avis de ceux qui croient qu'il y a autant de figures que de ſentiments : non qu'un ſentiment ne ſoit une certaine afection de l'ame ; mais parce que toute figure proprement dite, & come on doit l'entendre, n'eſt point une ſimple expreſſion de quelque choſe que ce ſoit. Ainſi témoigner de la colere, du déplaiſir, de la crainte, de la pitié, de la confiance, du mépris, ce n'eſt point là uſer de figures, pas plus que d'exhorter, de menacer, d'excuſer, de prier.

Ce qui trompe donc ceux qui n'y prènent pas garde de fort près, c'eſt qu'ils trouvent en tout cela des figures ; & ils en aleguent des exemples tirés de nos Orateurs, ce qui n'eſt pas bien dificile ; parce qu'il n'y a point d'endroit dans un diſcours, qui ne puiſſe recevoir quelque figure. Mais autre choſe eſt de recevoir

une figure, autre chose d'être une figure par soi-même. Car je ne crains point de répéter sans cesse le même mot, puisqu'il est nécessaire pour faire entendre ma pensée. On me citera donc une figure dans un sentiment de colere, ou de pitié, ou de mépris. Je le sais; mais il ne s'ensuit pas que ce sentiment de colere ou de mépris soit une figure pour cela.

Cicéron traitant cete matiere a compris sous le nom de figure, tout ce qui peut servir à l'ornement du discours; en quoi il tient, ce me semble, un certain milieu, ne croyant pas d'un côté, come plusieurs, que tout soit figuré; & de l'autre aussi, n'admettant pas seulement pour figure ce qui s'éloigne de la maniere simple & comune, mais en général tout ce qu'il y a de beau & de plus capable de fraper l'auditeur. Il s'en explique en deux endroits diférents que je raporterai mot à mot, pour ne pas priver le lecteur du jugement d'un auteur si considérable.

Voici donc come il parle au troisieme livre de l'Orateur. *Dans un discours suivi, outre la douceur des liaisons, outre ce nombre & cete harmonie dont j'ai parlé, il faut de plus que l'oraison soit embélie, & come chamarée de tout ce que les figures du sens & des mots ont de riche & d'écla-*

tant. Car quels tours ne peut point employer l'Orateur? Tantôt il rebat, il apuie, il insiste, & cela même est une figure très puissante. Tantôt il dévelope les choses, il en fait une explication noble & magnifique: tantôt il les peint si vivement que vous croyez les voir; ce qui sert infiniment, soit pour exposer un fait, soit pour le mettre dans tout son jour, soit pour l'amplifier, & le faire concevoir à l'auditeur, tel qu'on le lui représente. Tantôt par une figure contraire il tranche tout court, ou il dit moins qu'il ne done à entendre, ou il use d'une certaine brièveté qui a pourtant des idées netes, & qui ne laisse rien à désirer; ou il diminue les objets, & les réduit presque à rien, d'où naît ordinairement cete sorte de plaisanterie, dont César vient de nous doner des préceptes. Tantôt il s'écarte à dessein de son sujet, & après avoir agréablement promené l'esprit de l'auditeur, il l'y ramene adroitement tout à coup. Tantôt enfin il anonce à l'auditeur ce qu'il va lui dire, puis il partage sa matiere en certains points qu'il traite les uns après les autres, après quoi il revient encore à la proposition qu'il croit la plus essenciele, & en tire des conséquences. Quelquefois, soit qu'il veuille grossir ou diminuer les objets, il charge la vérité & va beaucoup au-delà. Quelquefois

aussi il intéroge, il questione, il presse son adversaire ; & après s'être assuré de son sentiment, il expose le sien propre.

Que dirai-je de cete figure qui s'insinue si doucement dans l'esprit des homes, je veux dire l'ironie, qui par une fine & ingénieuse dissimulation, disant une chose en fait entendre une autre, & qui a des graces infinies, lorsque dans un discours elle se traite, non d'une maniere contentieuse, mais familiérement & avec douceur ? Que dirai-je encore de la suspension, de la distribution, de la corection qui s'emploie également bien avant ou après certaines choses que l'on a à dire ? De cete figure qui sert de préparation & come de passe-port à d'autres dont on est obligé de parler, & qui autrement seroient mal reçues ? De cete autre dont nous nous servons pour rejeter sur autrui le mal que l'on nous impute, ou dumoins pour nous en laver ? De la comunication, qui est une maniere de délibération avec ceux-là mêmes devant qui nous parlons ? De l'éthopée qui consiste en une peinture des mœurs & de la vie des homes, soit en général, soit d'une persone en particulier, & qui est un des plus beaux ornements de l'oraison, & peut-être le plus propre à nous concilier les esprits, souvent même à remuer les cœurs & à les toucher ?

De la prosopopée qui est de toutes les figures celle qui done à l'amplification le plus de force & d'éclat ? Ajoutons la description, l'obscurité afectée qui a pour but d'induire en erreur; ajoutons aussi ces traits de gaieté qui sont quelquefois si nécessaires; l'anticipation qui nous fait prévenir la pensée des juges & y répondre; la similitude & l'exemple, dont l'impression est si sensible; la division, la réticence, la recomandation, la véhémence & l'âpreté dans la dispute; une expression hardie & libre de tout respect humain, quand il s'agit d'agraver un crime; l'emportement, l'invective, l'injure, les promesses, les prieres, les suplications, les détours, l'insinuation, les souhaits, l'imprécation. Voilà à-peu-près queles sont les beautés dont il faut que nos pensées brillent dans un discours.

Quant aux figures de la diction, il en est come des armes, dont on se sert ou pour le besoin, ou pour la simple décoration. Car, par exemple, le redoublement d'un mot a quelquefois plus de force, & quelquefois plus de grâce seulement. Il faut dire la même chose de ces termes que l'on rend figurés en y faisant quelque changement, ou en les détournant un peu de leur propre signification; la même chose de la répétition d'un même mot, soit qu'il comence la phrase,

ou qu'il la finiſſe ; de la gradation, de l'antitheſe, de l'hyperbate, des mots qui ont même terminaiſon, même cadence ; du retranchement des conjonctions, de l'exclamation, des images, de la conceſſion, de l'énumération, de la corection qui ne tombe que ſur un mot, de la définition, &c. Car tels ou ſemblables ſont les ornements que la diférente ſtructure des mots aporte au diſcours, & même il n'eſt pas impoſſible qu'il n'y en ait un plus grand nombre.

La plupart des choſes que Cicéron dit ici, ſe trouvent répétées dans le livre de l'Orateur, non pas toutes néamoins, & il les redit d'une maniere plus diſtincte, parce qu'après avoir traité des figures de ſens & de diction, il ajoute un troiſieme article concernant les autres perfections du diſcours. *Quant aux beautés*, dit-il, *que l'on emprunte de l'artifice des paroles, elles donent encore beaucoup de luſtre à l'oraiſon. Je les compare à ces décorations qui atirent les yeux du ſpectateur, ſoit au théâtre, ſoit dans une grande place, non qu'elles ſoient les ſeuls ornements de ces lieux, mais parce qu'elles brillent entre tous les autres. Les figures de mots ont le même éclat dans un diſcours, lorſque, par exemple, un mot eſt redoublé à propos, ou que pluſieurs jouent enſemble par la reſ-*

ſemblance qu'ils ont entr'eux ; ou que par une agréable répétition, l'un ſert de commencement à diverſes phraſes de ſuite, ou qu'ayant comencé une période, il ſe retrouve encore au milieu & à la fin, ou que les mots frapent pluſieurs fois l'oreille par la même terminaiſon, ou que l'on opoſe un mot à un autre, ce qui ſe fait en pluſieurs manieres ; ou que de l'un on monte à l'autre par degrés ; ou que pour rendre l'oraiſon plus rapide, on retranche toute conjonction ; ou qu'en feignant de paſſer une choſe ſous ſilence, nous ne laiſſons pas de la dire ; ou que nous nous reprenons nous-mêmes, come ſi nous avions mal dit ; ou que nous faiſons quelques exclamations, ſoit pour marquer notre étonement, ſoit pour faire éclater nos juſtes plaintes ; ou qu'en mettant un même nom à divers cas, nous le déguiſons & lui donons un air de nouveauté par ce changement.

Les penſées ont des ornements plus conſidérables ; & parce que c'eſt à ceux-là que Demoſthène s'eſt principalement ataché, pluſieurs croient que c'eſt auſſi par-là, plus que par tout autre endroit, qu'il faut priſer ſon éloquence. En éfet, rarement il touche un point, ſans doner au ſens qui y eſt renfermé, toute la force qu'il peut avoir. Et à dire le vrai, parler éloquament n'eſt autre

chose que de mettre dans un beau jour, toutes ses pensées, ou du-moins la plupart. Or les tours & les figures par le moyen desquels on en vient à bout, vous étant mieux conus qu'à persone, Brutus, qu'est-il besoin de les détailler & d'en aporter des exemples? il ne faut que marquer les choses, come en passant.

Je veux donc que l'Orateur dont nous nous faisons l'idée, sache rebatre quelquefois un même point, le tourner de plusieurs manieres, & tenir l'esprit de l'auditeur long-temps ataché sur une même pensée; qu'il sache afoiblir certaines choses qui sont contre lui, & souvent les tourner en plaisanterie; biaiser quelquefois, doner le change, ou éluder la dificulté: proposer clairement ce qu'il va dire, & après être convenu du point capital, établir quelque chose de certain; puis revenant sur ses pas, reprendre en peu de mots ce qu'il a dit, & tirer ses conséquences: qu'il sache presser son adversaire à force de le questioner, & se répondre à lui-même, come s'il étoit intérogé; parler ironiquement, disant une chose & en faisant entendre une autre; témoigner qu'il ne sait coment ni par où entrer en matiere: qu'il sache aussi diviser un point en plusieurs articles, traiter les uns, & laisser les autres; se précautioner avant

que de hazarder une propoſition ; rejeter la faute qu'on lui impute ſur ſon adverſaire ; marquer de l'incertitude, & prendre conſeil en quelque façon des juges mêmes, ou de la partie adverſe ; peindre les mœurs & les diſcours des perſones ; faire parler juſqu'à des choſes inanimées ; diſtraire les juges de leur atention, en les réjouïſſant & en les feſant rire ; aler au-devant des objections qui ſe peuvent faire ; aporter des ſimilitudes & des exemples ; réprimer les importunités de ſon adverſaire ; faire ſemblant d'omettre certaines choſes ; déclarer ouvertement le ſujet de ſes craintes ; parler en home qui ſe met au-deſſus des conſidérations humaines ; s'emporter à propos ; prendre un ton ſévere ; prier auſſi quelquefois ; ſuplier, recourir aux ſoumiſſions & aux excuſes ; faire tantôt des vœux, tantôt des imprécations ; comuniquer familiérement ſon deſſein aux juges ; enfin orner ſon diſcours de toutes les beautés qu'il peut comporter ; s'atachant tantôt à la briéveté, tantôt à repréſenter vivement les choſes, tantôt à les amplifier & à les groſſir ; tantôt à mettre plus de ſens que de paroles dans ce qu'il dit ; tantôt à égayer ſa matiere, tantôt enfin à faire une peinture des paſſions & des mœurs. Dans un champ ſi vaſte, car il eſt immenſe, come vous voyez, il faut néceſ-

ſairement que l'éloquence déploie toute ſa force & ſa grandeur.

CHAPITRE II.

Des figures de ſens.

QUICONQUE voudra donc prendre le terme de figures dans une ſignification plus étendue, il le peut ſuivant ce que je viens de raporter. Cependant je prie le lecteur de lire cela même par raport à mon deſſein. Car pour moi, je ne prends pour figures que celles qui s'éloignent de la comune façon de penſer & de s'exprimer ; & je vois que de grands auteurs ont penſé là-deſſus come moi. Du reſte ces autres beautés dont Cicéron fait le détail, ſont ſi bien des perfections du diſcours, que l'on ne peut pas même ſe faire l'idée d'un plaidoyer, où elles ne ſeroient pas. Car coment inſtruire un juge ſans une explication qui dévelope, qui éclairciſſe la matiere ; ſans lui propoſer le ſujet dont on veut l'entretenir ; ſans définir ce que l'on entend ; ſans lui promettre des preuves ſolides & convaincantes ; ſans retrancher ce qui eſt étranger à la queſtion ; ſans expoſer ſon ſentiment, ſans tirer la conſéquence d'un raiſonement ;

ſans diſpoſer l'eſprit de ce juge à bien prendre certaines choſes ; ſans uſer de ſimilitudes & d'exemples ; ſans un certain arangement ; ſans intérompre quelquefois un adverſaire, ou ſans lui fermer la bouche quand il eſt importun ; ſans une diſpute vive & opiniâtre ; ſans ſe laver d'un ſoupçon, ſans le faire tomber ſur notre adverſe partie ?

Maintenant que reſtera-t-il à l'éloquence, ſi on lui ôte les moyens d'exagérer les choſes, ou de les exténuer ; moyens dont les uns demandent de l'emphaſe, de l'hyperbole, de ces traits hardis qui vont au-delà du vrai ; les autres veulent des palliatifs, des adouciſſements, & même de la ſoumiſſion ? D'un autre côté quel pathétique peut-il y avoir dans un diſcours, ſi l'on ne parle avec hardieſſe, avec cete noble liberté qu'entend Cicéron ; ſi l'on ne lâche la bride à la colere, à l'indignation ; ſi l'on ne gourmande quelquefois l'auditeur ; ſi l'on ne fait tantôt des vœux, tantôt des imprécations ? Et quele douceur de ſentiments y aura-t-il, ſi l'on ne ſait flater les juges, s'inſinuer dans leur eſprit, faire naître quelquefois la joie dans leur cœur ?

Enfin coment un Orateur peut-il eſpérer de plaire, ou coment donera-t-il la moindre

moindre marque de capacité, s'il ne ſait imprimer tout ce qu'il dit dans l'eſprit de l'auditeur, ſoit par la maniere d'inſiſter ſur les choſes, ſoit par une répétition qui n'ait rien que d'agréable; s'il ne ſait auſſi s'écarter pour un moment de ſon ſujet, & y revenir; éloigner de ſoi ce que ſa cauſe a d'odieux, & le rejeter ſur autrui; conoître ce qu'il faut diſſimuler, & ce qu'il faut entiérement mépriſer? Tout cela ſans doute, eſt ce qui done à un plaidoyer du mouvement & de l'action. Otez-lui ce ſoutien, ce n'eſt plus qu'un diſcours froid & languiſſant, ou pour mieux dire, ce n'eſt plus qu'un corps ſans ame. Cependant il ne ſufit pas que ces beautés s'y trouvent, il faut de plus qu'elles ſoient diſpoſées & variées de maniere que, ſemblables aux cordes d'un inſtrument qui ſont parfaitement d'acord, elles puiſſent charmer l'oreille de l'auditeur par toute ſorte de ſons.

Or le plus ſouvent ces beautés ſont ſimples & natureles; elles mépriſent l'artifice, & ſe montrent, pour ainſi dire, à viſage découvert. Quelquefois auſſi, come j'ai dit, elles reçoivent des figures, & j'en vais doner un exemple que je ne tirerai pas de bien loin. Car qu'y a-t-il de plus comun que d'intéroger, ou de queſ-

tioner ? Ces deux termes, pour le dire en passant, s'emploient assez indiféramment en notre langue ; bien que l'un semble marquer une simple envie de savoir quelque chose, & l'autre un dessein formé d'embarasser une persone. Quoi qu'il en soit, la chose en elle-même, de quelque nom qu'on l'apele, est susceptible de figure en plus d'une façon.

Pour comencer donc par les figures qui rendent la preuve plus véhémente (car c'est ce que nous avons remarqué en premier lieu) il y a une maniere d'intéroger qui est simple. Par exemple, *Mais vous enfin, qui êtes-vous, & d'où venez-vous ?* Et il y en a une autre qui est figurée, parce qu'elle ne se propose pas tant d'intéroger, que de presser celui à qui elle s'adresse ; come, quand Cicéron dit : *Car, je vous prie, Tubéron, à qui en vouliez-vous, en tirant l'épée à la bataille de Pharsale ?* Et dans la premiere Catilinaire : *Jusqu'à quand enfin prétendez-vous abuser de notre patience, Catilina ? Est-ce que vous ne sentez pas que tous vos complots sont découverts ?* En éfet, cete maniere est infiniment plus vive, que s'il disoit : *Il y a long-temps, Catilina, que vous abusez de notre patience, tous vos complots sont découverts.*

Quelquefois nous intérogeons une persone sur une chose qui ne se peut nier : *Fidiculanius Falcula a-t-il enfin achevé de plaider?* ou dont il n'est pas aisé de rendre raison, & alors nous avons coutume de nous servir de ces façons de parler : *Est-il possible, coment se peut-il faire ?* &c. Nous employons aussi quelquefois l'intérogation pour rendre odieux celui à qui nous adressons la parole, come lorsque Médée dit dans Sénéque,

En quels lieux donc, Seigneur, m'ordonez-vous d'aler ?

ou pour exciter la compassion de ceux qui nous entendent, come Sinon dans Virgile,

Quele terre, ô grands Dieux, ou quele mer lointaine,
Peut me servir d'azile & terminer ma peine.
(Enéid. liv. 2.)

ou pour faire instance à la persone à qui nous parlons, & lui ôter tout moyen de feindre, come Asinius dans un de ses plaidoyers : *M'entendez-vous ? C'est le testament d'un furieux que j'ataque ; oui d'un furieux, & non pas simplement d'un home qui a manqué aux devoirs de la société.*

Cete figure a des usages très divers. Car elle sert encore fort bien à marquer l'indignation :

Qui voudra désormais encenser mes autels ?
(Enéid. liv. 1.)

& l'admiration,

A quels honteux forfaits ne nous portes-tu pas ;
Détestable avarice ? (Enéid. liv. 4.)

& à rendre un comandement plus absolu,

Quoi, je ne vèrai pas tous mes sujets en armes,
Et la flâme à la main courir venger mes larmes ?
(Enéid. liv. 4.)

Il ne faut pas oublier que nous nous intérogeons quelquefois nous-mêmes, come en cet exemple de Térence : *Que ferai-je donc ? N'irai-je point ? Quoi, lors même qu'elle m'envoie chercher ?*

La réponse n'est pas non plus sans figure, lorsque pour une bone raison, elle ne quadre pas avec l'intérogation. Je dis pour une bone raison, parce qu'on l'afecte ainsi, ou pour agraver une faute : par exemple, un témoin intérogé s'il étoit vrai que l'acusé lui eût doné des coups de bâton ? *Et sans que j'aye rien fait qui ait pu m'atirer un tel outrage*, répondit-il. Ou, ce qui est encore plus ordinaire, pour éluder une acusation : par exemple, je vous demande s'il est vrai que vous ayez tué un home ; *Dites un voleur*, me répondrez-vous : Si vous vous êtes emparé d'un tel bien : vous me répondez : *D'un bien*

qui m'apartenoit. Ou pour excuſer une action en même temps que l'on en fait l'aveu ; dans les Bucoliques de Virgile, un berger diſant à un autre,

T'ai-je pas vu tantôt détourner méchament,
Un chevreau par Damon réclamé vainement?
(Ecl. 3.)

Celui-ci replique,

Un prix ſi bien gagné ſans crime ſe peut prendre.

Il en eſt à-peu-près de même de ces réponſes diſſimulées, qui n'ont d'autre but que de faire rire, & dont pour cete raiſon il a été parlé ailleurs. Car ſi elles ſont ſérieuſes, on les prend pour un aveu du crime en queſtion.

Mais cete eſpece de dialogue qui naît des demandes & des réponſes que l'on ſe fait à ſoi-même, a pour l'ordinaire beaucoup de grace. Cicéron nous en fournit un exemple dans l'oraiſon pour Ligarius. *Devant qui eſt-ce donc que je parle ainſi ? devant Céſar. Oui, devant Céſar, qui ayant une pleine conoiſſance de ce que je viens de dire, n'a pas laiſſé de me rendre à la République, avant même que de m'avoir vu.* C'eſt une autre ſorte d'intérogation, que celle qu'il feint dans l'oraiſon pour Célius. *Quelqu'un dira, Eſt-ce donc là votre morale ? Eſt-ce ainſi que vous inſ-*

truisez la jeunesse? &c. Ensuite il répond, *Pour moi, Messieurs*, &c. Une maniere diférente encore, c'est, après avoir intérogé une persone, de répondre pour elle incontinent, sans atendre qu'elle s'explique. *Direz-vous que vous n'aviez point de maison? mais vous en aviez: que vous étiez fort en argent comptant? mais bien loin de cela vous en manquiez.* C'est ce que quelques-uns apelent une subjection. Mais passons aux autres figures.

La prolepse est d'un secours merveilleux dans les plaidoyers. C'est une figure par le moyen de laquele nous alons au devant de ce que l'on pouroit nous objecter. On s'en sert fort bien dans toutes les parties du discours, mais principalement dans l'exorde; & l'on en distingue plusieurs sortes. L'une sert à nous précautioner contre la mauvaise opinion que les juges pouroient avoir de nous. Tele est celle qu'emploie Cicéron, lorsque parlant de Cécilius, il prévient la surprise où l'on auroit pu être, de ce qu'il se portoit pour acusateur, lui qui jusques-là avoit fait profession de défendre tous ceux qui avoient besoin de son ministere, & qui n'avoit jamais acusé persone. L'autre est une maniere de confession, come lorsque plaidant pour Rabirius Posthumus, il

avoue qu'à ſon propre jugement, Rabirius eſt blâmable d'avoir prêté de l'argent au Roi Ptolémée.

La ſeconde eſpece eſt une pure anticipation, qui conſiſte à prévenir l'auditeur ſur une choſe qu'il a dans l'eſprit: *Car je le dirai, Meſſieurs, non point pour exagérer le crime*, &c. La troiſieme eſt une reconoiſſance de notre propre faute : *Je vous prie, Meſſieurs, pardonez-moi, ſi j'ai repris l'afaire d'un peu trop loin*. La quatrieme enfin, & la plus fréquente, eſt une préparation à ce qui doit ſuivre, lorſque nous rendons compte aux juges pourquoi nous avons fait une choſe, ou pourquoi nous la voulons faire. La force & la propriété d'un mot, ſe confirme quelquefois par cete figure. *Que dis-je, une peine, Meſſieurs ? c'eſt moins une peine qu'une prohibition*. Il en eſt de même de la coreᴄtion qui quelquefois ſe trouve auſſi jointe à la prolepſe : *Romains, Romains, dis-je, ſi pourtant il faut doner ce nom à des gens*, &c.

La dubitation eſt encore une de ces figures qui donent plus de créance à l'Orateur, quand pour marquer ſon embaràs, il feint de ne ſavoir par où comencer, ni par où il doit finir, ni ce qu'il doit dire, ni ce qu'il doit taire. On en trouve par-

tout des exemples, mais un seul sufira. *Pour moi, Messieurs, je vous avoue que je ne sais de quel côté me tourner. Nierai-je que les juges ayent eu l'infamie de se laisser corompre?* &c. Et cete figure embrasse le passé come le présent; car on peut feindre également d'avoir été en doute.

La comunication n'est pas fort diférente. Par cete figure nous consultons l'adverse partie elle-même, come fait, par exemple, Domitius Afer dans son oraison pour Cloantilla: *Dans le trouble & l'embaras où elle se trouve, elle ne sait, Messieurs, ni ce qui est permis à une femme dans une tele conjoncture, ni ce qui convient à une épouse. Peut-être que le hazard vous a rassemblés ici pour la tirer de peine? vous, son frere, & vous, les amis de son pere, que lui conseillez-vous?* Ou nous faisons semblant de délibérer avec les juges. *Qu'en pensez-vous, Messieurs, je vous le demande à vous-mêmes, que faloit-il faire?* Ou bien come Caton: *Je vous prie, Messieurs, si vous aviez été à sa place, qu'eussiez-vous fait autre chose?* Et ailleurs, *Figurez-vous, Messieurs, qu'il s'agit de votre intérêt comun, & que vous êtes préposés à cete afaire,* &c.

Quelquefois nous employons cete figure de tele sorte, qu'après avoir tenu

un temps l'efprit de l'auditeur en fufpens, nous le furprenons tout-à-coup par quelque chofe qu'il n'atendoit pas, & cela même eft une figure. Par exemple, Cicéron plaidant contre Verrès, dit, après une longue énumération de fes injuftices: *Que penfez-vous après cela, Meſſieurs, qu'ait fait cet honête home? Encore, Meſſieurs, qu'atendez-vous? Peut-être quelque larcin, quelque rapine, quelque violence?* Il les laiffe ainfi long-temps incertains; puis il ajoute, un crime incomparablement plus atroce.

C'eft ce que Celfus apele une fufpenfion. Or il y en a de deux fortes. Car fouvent au-contraire, après avoir fait atendre des chofes très graves, très dignes d'atention, nous mettons en leur place une bagatele, ou du-moins une action qui n'a rien de criminel. Et parce que cela fe fait d'ordinaire fans le fecours de la comunication, il a plu à quelques-uns d'apeler cete furprife un trait inopiné. Mais alors je n'y vois nule figure, non pas même quand nous parlons d'une chofe que nous prétendons être arivée contre notre atente, come en cet exemple de Pollion: *Je n'aurois jamais penfé, Meſſieurs, que Scaurus venant à comparoître devant vous pour fe défendre à votre Tribunal, je me*

trouvasse obligé de vous demander en grâce, que le crédit & les amis ne fussent d'aucune considération dans une tele cause.

La permission, come ils l'apelent, ou si vous voulez, la concession vient à-peu-près du même principe, que la comunication. Nous usons de cette figure lorsque nous laissons ou les juges, ou nos adversaires, maîtres de croire ou de faire ce qu'ils voudront sur de certaines choses. En voici un exemple dans ces paroles de Calvus à Vatinius : *Payez d'éfronterie, si vous voulez, & dites que vous étiez plus digne de la préture, que Caton.*

Quant aux figures qui sont propres à produire de grands mouvements, elles ont toute la feinte ou la fiction pour principal fondement. Car nous y feignons d'être en colere, ou d'avoir de la joie, de la crainte, de l'admiration, de la douleur, de l'indignation, ou d'autres sentiments pareils. Delà ces traits : *Enfin je respire, je me sens soulagé, bon, cela va bien. Malheureux que je suis ! mes larmes sont épuisées, & cependant j'ai le cœur encore pénétré de la plus vive douleur. O temps, ô mœurs !* &c. Quelques-uns néamoins nomment ce dernier trait une exclamation, & le rangent parmi les figures de la diction.

Toutes les fois que ces expreſſions ſont produites par un ſentiment intérieur & vrai, on ne peut pas dire qu'elles ſoient ſigurées au ſens que nous l'entendons ici. Mais étant feintes & imitées, elles deviènent l'éfet de l'art, & il eſt hors de doute qu'on les peut regarder alors come des figures. J'en dis autant de ces traits de courage que Cornificius apele de nobles hardieſſes. Car qu'y a-t-il de moins figuré que cete liberté courageuſe ? Mais ſouvent une flaterie délicate eſt cachée ſous ces aparences. Car, par exemple, lorſque Cicéron plaidant pour Ligarius, dit ces paroles : *La guerre étant entrepriſe, Céſar, & déja comencée, ſans que perſone m'y obligeât, & de mon propre mouvement, je partis pour aler prendre les armes contre vous*; non-ſeulement il excuſe Ligarius en ſe montrant plus coupable que lui, mais il ne pouvoit jamais mieux louer la clémence du vainqueur. Et quand il dit : *De bone foi, Tubéron, quel autre deſſein avions-nous en prenant les armes contre Céſar, que de pouvoir nous-mêmes ce que peut aujourd'hui Céſar?* Il prend un tour admirable pour rendre la cauſe de l'un & de l'autre également bone ; mais en même temps il flate, il gagne Céſar, dont au fond la cauſe étoit mauvaiſe.

Une figure plus audacieuſe, & qui, ſelon Cicéron, demande beaucoup plus de force, c'eſt la proſopopée, qui conſiſte à mettre des perſones ſur la ſcene. Cete figure eſt merveilleuſe pour varier & pour ranimer le diſcours. Car à ſa faveur tantôt nous expoſons au jour les penſées les plus ſecretes de nos adverſaires, come s'ils ſe les entre-comuniquoient eux-mêmes; & l'on n'a pas de peine à nous en croire, pourvu que nous ne leur faſſions dire que des choſes qu'il n'eſt pas impoſſible qu'ils ayent penſées. Tantôt, en conſervant cete vraiſemblance, nous rendons à l'auditeur ou nos propres converſations, ou celles des autres entre eux. Tantôt enfin pour doner plus de poids aux louanges, aux exhortations, aux réprimandes, aux enquêtes, aux plaintes, nous les mettons dans la bouche de perſones à qui elles convienent.

Cete figure pouſſe la hardieſſe encore plus loin. Elle fait intervenir les Dieux mêmes dans une afaire, elle évoque les morts de leurs tombeaux; elle prête des paroles aux villes & à tout un peuple. Quelques-uns néamoins ne reconoiſſent de vraies proſopopées, que celles où l'on introduit réélement des perſones qui parlent. Quant à ces converſations feintes

dont un Orateur fait quelquefois le récit, ils aiment mieux les apeler des dialogues, rejetant une expreſſion latine (*Sermocinatio*) dont quelques autres ſe ſervent. Pour moi, j'ai compris l'un & l'autre ſous le même nom, ſuivant l'uſage qui eſt préſentement établi.

Mais ſi nous faiſons parler une ville, ou tout un pays, qui à vrai dire pourtant n'a point de voix, alors il y a une maniere d'adoucir cete figure, & Cicéron nous en done un exemple, quand il dit: *Car, Meſſieurs, ſi la patrie qui m'eſt infiniment plus chere que ma propre vie, ſi l'Italie entiere, ſi toute la République ſe pouvoit faire entendre, & qu'elle me dît: Cicéron, quel eſt votre deſſein?* &c. L'exemple qui ſuit eſt plus hardi. *Ecoutez, Catilina, écoutez la voix de la patrie, qui ſemble vous adreſſer ſes plaintes & vous dire: Depuis pluſieurs anées, Catilina, il ne s'eſt pas fait un crime ici dont vous n'ayez été l'auteur*, &c.

Nous feignons auſſi quelquefois d'avoir devant les yeux une image des choſes ou des perſones; & nous feſons ſemblant d'être ſurpris que l'adverſe partie ou que les juges n'en ſoient pas frapés come nous. *Il me ſemble voir, Meſſieurs*, ou bien: *Ne vous ſemble-t-il pas voir*, &c.

Mais ces fictions veulent être soutenues avec une force d'éloquence extraordinaire. Car les choses outrées & incroyables n'ont point un éfet médiocre. Il faut nécessairement ou qu'elles fassent une forte impression sur les esprits, parce qu'elles vont au-delà du vrai ; ou qu'elles soient regardées come des puérilités, parce qu'elles sont fausses.

Au-reste, come on fait parler une persone, aussi la fait-on écrire. Nous en avons un exemple dans l'oraison d'Asinius pour Liburnia, où il feint cete clause de testament : *A l'égard de ma mere qui m'a toujours uniquement aimé, & que j'ai chérie de même, qui semble n'avoir vécu que pour moi, & qui m'a doné la vie deux fois en un même jour, je la déshérite ;* ce qui de soi est une figure, & l'est doublement lorsqu'on emploie cete fiction par oposition à un autre écrit tout contraire, come dans cete cause. Car on lisoit de l'autre part cete autre clause : *P. Novanius Gallio m'ayant toujours rendu toute sorte de bons ofices, pour reconoître les obligations que je lui ai, & en considération de l'amitié qu'il m'a témoignée, je l'institue mon héritier.* Alors en éfet cela devient une espece de parodie, terme qui signifie proprement un air fait à l'imitation d'un autre

air, mais que nous employons abusivement pour signifier aussi des vers, ou même des paroles qui en imitent d'autres.

Une fiction qui est encore fort ordinaire, c'est de doner un corps & une figure à des choses qui n'en ont point, par exemple, à la renomée, come fait Virgile; à la volupté & à la vertu, come Prodicus dans Xénophon; à la vie & à la mort, dont Ennius décrit le combat dans une Satire.

Quelquefois on fait parler une persone sans la désigner : *Quelqu'un dira peut-être*, &c. & quelquefois on raporte seulement des paroles sans les mettre dans la bouche de qui que ce soit,

Là campoit le Dolope & le fier Achille. (En. l. 2.)

Car le poëte ne dit point qui tenoit ce discours. A propos de quoi il est à remarquer qu'assez souvent la prosopopée se change en une espece de narration. Et delà ces récits indirects qui sont si ordinaires aux Historiens, come celui-ci qui se lit dans Tite-Live au comencement de son premier livre : *Que les villes mêmes come toutes les choses du monde ont de foibles comencements, mais qu'avec le temps celles que leur propre courage soutient, & que les Dieux assistent de leur protection;*

ſe rendent très puiſſantes, & aquierent un grand nom.

L'apoſtrophe eſt encore une figure fort vive & fort touchante, lorſque l'Orateur oubliant les juges pour un moment, tourne tout-à-coup ſon diſcours contre la partie adverſe : *Car, je vous prie, Tubéron, que prétendiez vous en tirant l'épée à la bataille de Pharſale?* &c. ou que par maniere d'invocation il adreſſe la parole ſoit à d'illuſtres morts, ſoit même à des choſes inanimées : *O vous, ſacrés tombeaux des Albains!* &c. ou qu'il implore le ſecours des loix pour rendre encore plus odieux celui qui les a violées. *Saintes loix que Porcius & que Sempronius ont ſi ſagement établies*, &c.

Mais ſuivant l'étimologie du mot d'apoſtrophe, on peut comprendre auſſi ſous cete figure tout ce qui ſert à faire diverſion, je veux dire, à détourner la perſone à qui nous parlons, ou de ſa penſée, ou de l'atention qu'elle done au ſujet qui l'ocupe ; come, par exemple, ces paroles que Virgile met dans la bouche de Didon :

Je n'ai point conjuré la chûte de Pergame,
Je n'ai point dans ſes murs porté l'ardente flame.
(Enéid. liv. 4.)

ce qui ſe fait en plus d'une maniere & par diverſes figures. Car tantôt nous feignons

ou de nous être atendus à quelque chose de plus considérable, ou d'avoir apréhendé quelque chose de pire : tantôt nous suposons que le juge étant peu instruit du fait, a pu le figurer plus grave, plus important qu'il n'est. C'est, par exemple, là-dessus que roule tout l'exorde de l'oraison pour Célius.

Quant à cete figure qui peint les choses dont on parle, & qui, come dit Cicéron, les met sous les yeux, on a coutume de s'en servir, lorsqu'au-lieu d'indiquer simplement un fait, on veut montrer coment il s'est passé, non en gros, mais en détail. C'est un article que j'ai traité dans le livre précédent, l'ayant compris sous l'évidence, ou l'illustration, qui est en éfet le nom que Celsus done à cete figure. D'autres l'apelent une hypotypose, & la définissent, une image des choses, si bien représentée par la parole, que l'auditeur croit plutôt la voir que l'entendre. *Enflamé de colere il vint au bareau: Ses yeux étoient étincelants ; vous eussiez vu la cruauté peinte sur son visage.* Non-seulement on représente les choses qui sont, ou qui ont été, mais aussi celles qui seront, ou qui eussent été. Cicéron nous en fournit un exemple admirable dans son oraison pour Milon, quand il

dépeint ce qu'eût fait Clodius, s'il se fût emparé de la préture.

Mais ces transpositions de temps qui ont quelquefois lieu dans l'hypotypose étoient plus circonspectes chez les Anciens. *Imaginez-vous voir, Messieurs*, &c. ou bien, *Ce que vous n'avez pu voir par vos yeux, vous pouvez du-moins vous l'imaginer.* Voilà come ils s'y prenoient. Au-lieu qu'aujourd'hui nos Orateurs, & encore plus nos déclamateurs, outrent leurs images, & les chargent de trop d'action: témoin Sénéque dans cete controverse, où il feint qu'un pere qui avoit deux fils d'une premiere femme, averti par l'un d'eux, surprend l'autre en adultere avec sa bele-mere, & se venge dans le moment, en ôtant la vie aux deux coupables. Il fait dire à ce pere : *Conduis-moi, mon fils, je te suis. Prends cete main tremblante, & mene-moi où tu voudras.* Le fils ayant conduit son pere jusques dans la chambre qui servoit de rendez-vous, lui dit : *Hé bien, mon pere, ce que vous ne vouliez pas croire, le voyez-vous de vos propres yeux? Je ne vois rien*, répond le pere, *je suis dans les ténebres ; un nuage épais m'environe & me dérobe la clarté du jour.* Voilà une image, mais qui a quelque chose de trop palpable ; car il semble que c'est un spectacle, & non un récit.

Quelques-uns donent encore à l'hypotypose le soin de décrire les lieux, d'une maniere qui les représente au naturel; & d'autres aiment mieux faire de cete description une figure particuliere, qu'ils noment topographie.

Venons à l'ironie. Je sais des écrivains qui pour exprimer ce terme en notre langue, l'ont rendu par celui de dissimulation. Pour moi qui ne trouve pas celui-ci fort propre à bien marquer toute la force & l'étendue de cete figure, je m'en tiendrai au terme grec, come en la plupart des autres figures. L'ironie donc considérée come figure, quant au genre, ne difere pas beaucoup de l'ironie considérée come trope. Car en l'une & en l'autre, il faut toujours entendre le contraire de ce qui s'y dit. Mais si on les examine de près, on n'aura pas de peine à voir que ce sont des espeçes diférentes. Premiérement, le trope se laisse pénétrer plus aisément, & bien qu'il présente un sens, & qu'il en renferme un autre, ce dernier sens est moins déguisé. Presque tout y est exposé en vue, & se laisse voir come à découvert. Par exemple, dans ces paroles de Cicéron à Catilina : *Metellus n'ayant point voulu de vous, le parti que vous prîtes, fut de vous retirer chez votre ami Mar-*

cellus, ce grand home de bien. Car toute l'ironie consiste dans ces mots : *Ce grand home de bien.* D'où il s'ensuit en second lieu que le trope est aussi plus court.

Au-contraire, dans la figure il y a un déguisement d'intention, lequel s'aperçoit, mais ne se manifeste pas ; ensorte que là ce sont des mots pour d'autres mots, & ici c'est tout un sens pour un autre sens. Quelquefois même toute la preuve d'une cause, bien plus toute la conduite, toute la vie d'une persone, est une ironie continuele, & tele a paru la vie de Socrate. Aussi l'apeloit-on l'ironique, parce qu'il contrefesoit l'ignorant & l'admirateur des autres, come s'ils eussent été plus sages que lui. En un mot, l'ironie devient figure par une suite de plusieurs ironies, qui prises séparément ne seroient que des tropes, de la même maniere qu'une continuation de métaphores fait l'allégorie.

Il peut même ariver que la figure n'ait nule afinité, nule ressemblance avec le trope, come, par exemple, celle qui se fait par une négation, & que pour cete raison quelques-uns apelent *apophase. Je n'agirai point avec vous à la rigueur, je ne veux pas même toucher un point que l'on m'acorderoit selon toutes les aparen-*

ces, &c. Et ces omiſſions ſimulées : *Qu'eſt-il beſoin* *, *Meſſieurs, de vous raconter ſes ordonances injuſtes, ſes rapines, toutes les ſucceſſions qu'il a envahies, les unes par force, les autres par adreſſe, je paſſerai tout cela ſous ſilence.* Maniere dont on ſe peut auſſi ſervir en traitant les queſtions, come, quand Cicéron dit, après avoir épuiſé la matiere : *Si je traitois ce point en home qui veut détruire une acuſation, je le traiterois plus au long.*

C'eſt encore une ironie quand nous feſons ſemblant de doner un ordre, ou une permiſſion que nous ne donons pas en éfet.

Je ne te retiens plus.
Va ſur la foi des vents chercher ton Auſonie.
(Enéid. liv. 4.)

Car Didon en parlant ainſi à Enée, ne diſoit rien moins que ce qu'elle penſoit. Et quand nous cédons à nos adverſaires un avantage, que nous ſerions pourtant bien fâchés que l'on reconût en eux ; ce qui devient encore plus amer, lorſqu'eux ne l'ont pas cet avantage, & que pour nous, nous l'avons véritablement.

Suis ta coutume, lâche, & tone de la voix ;
Rabaiſſant ma valeur, dis-nous tes hauts exploits ;

* Cicéron parle de Verrès.

L'honeur que tu gagnas en cete rude guerre;
Les montagnes de morts dont tu couvris la terre.
(Enéid. liv. 11.)

Ou bien au-contraire, lorſque nous prenons ſur notre compte une faute que nous n'avons pas comiſe, & dont la honte retombe ſur nos adverſaires; come, quand Junon dit parlant à Vénus:

J'ai cauſé de Pâris la flame criminele,
J'ai même fait d'Hélène une épouſe infidele.
(Enéid. liv. 10.)

Ces contre-vérités ont lieu, non pas ſeulement à l'égard des perſones, mais auſſi à l'égard des choſes, come on le voit par l'exorde de l'oraiſon pour Ligarius, & par quelques exclamations qui ſervent à rabaiſſer l'importance du ſujet dont on parle : *O l'important objet du ſoin des immortels ! ô le ſurprenant amour ! ô la rare bienveillance !* & tout cet endroit de l'oraiſon pour Oppius.

A cete ſorte de déguiſement ou d'ironie, on en peut ajouter trois autres qui ont beaucoup de reſſemblance entre elles. La premiere eſt un aveu, mais qui ne peut nous porter aucun préjudice, come quand Cicéron dit : *Vous avez donc, Tubéron, un avantage que tout acuſateur doit ſouhaiter paſſionément, d'avoir afaire à un*

criminel qui avoue son crime. La seconde consiste à faire semblant de passer quelque chose à notre adversaire, soit par indulgence, soit par un excès de confiance en la bonté de notre cause. *Un Capitaine de vaisseau de cete grande ville s'est racheté du fouet à prix d'argent. C'est une bagatèle*, &c. Et dans l'oraison pour Cluentius : *A la bone heure, Messieurs, que l'envie regne dans les assemblées tumultueuses du peuple, mais qu'elle soit banie des jugements.* La troisieme enfin est de convenir d'un point qui est même contre nous, come lorsque Cicéron, dans la cause de Cluentius, demeure d'acord que les juges s'étoient laissés corompre. Car de convenir d'une chose qui dans la suite doit nous être avantageuse, outre qu'alors il n'y a plus de figure, cela ne peut jamais ariver que par la faute de notre adversaire.

C'est aussi dans cet esprit que nous louons quelquefois des choses qui ne sont nulement louables, come fait Cicéron au sujet du crime que l'on fesoit à Verrès d'avoir pillé la maison d'un certain Apollonius de Drépane : *S'il est vrai que vous l'ayez pillée, je m'en réjouis, & je crois qu'en toute votre vie vous n'avez rien fait de mieux.* C'est encore dans cet esprit que tantôt nous grossissons des crimes qu'il

nous feroit aifé de nier ou de réfuter, ce qui eft fi fréquent que je ne daigne pas en raporter des exemples: tantôt nous les rendons moins vrai-femblables à force de les exagérer; & c'eft ainfi que dans l'oraifon pour Rofcius, Cicéron parlant de l'énormité du paricide, toute manifefte qu'elle eft par elle-même, ne laiffe pas de l'agraver encore par la véhémence de fes paroles.

La réticence, pour ufer du terme de Cicéron, ou l'intéruption, come quelques autres l'apelent, eft encore fort propre à marquer le trouble & l'agitation de l'ame, fur-tout quand ils font caufés par la colere, come dans ce vers de Virgile,

Infolents.... mais plutôt réparons le défordre.
(Enéid. liv. 1.)

ou par quelque inquiétude, quelque forte de religion & de fcrupule, come ici: *Penfez-vous, Meffieurs, qu'il eût jamais ofé faire mention de cete loi, dont Clodius fe glorifie d'être l'auteur, qu'il eût jamais ofé en ouvrir la bouche, fi Milon vivoit encore, pour ne pas dire s'il étoit actuélement conful. Car pour tout tant que nous fomes, il n'en eft, je crois, aucun qui... je n'ofe pas dire tout ce que j'en penfe.* Demofthène s'intérompt

s'intèrompt à-peu-près de même dans l'exorde de son oraison pour Ctésiphon.

Cete figure est aussi très comode, pour passer d'une chose à une autre, & même pour entrer dans quelque digression; come, lorsque Cicéron, dans la défense de Cornélius Balbus, se jete tout-à-coup sur les louanges de Pompée; ce qu'il auroit pu faire néamoins sans recourir à l'intèruption. Mais pour le dire en passant, la digression est si peu une figure, que plusieurs la regardent come une partie de la cause. Quant à ces petites digressions dont parle Cicéron, elles se font en plusieurs manieres; en voici deux exemples qui sufiront. *Ensuite C. Varénus, celui-là même qui a été tué par les gens d'Ancharius, je vous prie, Messieurs, écoutez bien ceci.* Et dans l'oraison pour Milon : *Alors il me regarda avec ces yeux dont il avoit coutume de regarder, quand il menaçoit tous les bons citoyens des derniers malheurs.* Il y a une autre sorte d'intèruption qui ne laisse pas, à la vérité, le discours imparfait, mais qui semble néamoins le couper, & ne lui pas doner le temps d'aler jusqu'à la fin. Par exemple : *Mais je m'aperçois que je presse trop ce jeune home; il paroît se troubler.* Ou bien : *Qu'est-il besoin de vous en dire*

davantage? Vous-mêmes, Messieurs, vous l'avez entendu.

Come les grands mouvements ont leurs figures, ceux qui sont plus doux ont aussi les leurs. L'éthopée donc, ou l'imitation des mœurs d'autrui est pour ces derniers; car elle ne sert guere qu'à éluder. Mais elle comprend également les dits & les faits. Quand elle peint les faits, elle tient fort de l'hypotypose. A l'égard des dits, nous en avons un exemple dans Térence, lorsque Phédria répete les paroles de Thaïs. *Cete fille a été amenée toute petite ici. Ma mere l'a élevée come sa fille, je veux veiller à sa sûreté pour la rendre à ses parents.* Nous ne représentons pas seulement les dits & les faits d'autrui, mais les nôtres mêmes par le récit que nous en fesons à l'auditeur; & alors cete figure est plus propre à afirmer qu'à éluder. Par exemple, *Je leur disois qu'ils avoient pour acusateur Q. Cécilius*, &c.

Je mets au même rang certains traits qui, par leur nature & leur variété, donent de l'agrément au discours, prévienent même en faveur de l'Orateur; & fesant paroître ce qu'il dit peu étudié, le rendent moins suspect aux juges; come, par exemple, lorsque nous fesons sem-

blant de nous rétracter. *Mais à quoi eſt-ce que je penſe d'introduire un ſi grave perſonage ?* Ou de dire une choſe par mégarde & ſans y penſer, ou d'héſiter & d'être en peine de trouver ce que nous avons à dire. *Que reſte-t-il encore ? N'ai-je rien oublié ?* Ou de dire une choſe ſeulement par ocaſion, & non de deſſein prémédité, come quand Cicéron dit dans une de ſes Verrines : *Si je m'en ſouviens bien, Meſſieurs, j'ai encore un crime de cete nature à vous expoſer*, & dans un autre endroit : *L'un me fait ſouvenir de l'autre.*

Et cela même done lieu à des tranſitions fort agréables, leſqueles hors delà & par elles-mêmes ne ſont nulement des figures. Ainſi le même Orateur, après avoir raconté que Piſon étant dans ſon tribunal, avoit eu l'inſolence de mander un orfevre pour ſe faire faire une bague, come ſi cete action lui en avoit rapelé une autre, il ajoute : *A propos de bague, Meſſieurs, je me rapele une choſe qui m'étoit entiérement ſortie de la mémoire. Combien penſez-vous qu'il y ait d'honêtes gens à qui Piſon a pris des bagues d'or ?*

Quelquefois auſſi on afecte fort bien d'ignorer certaines choſes ; par exemple : *De qui diſoit-on qu'étoient ces ſtatues ?*

Mais de qui encore ? Vous m'en faites souvenir. C'est de Polyclete : ce qui sert à plus d'une fin ; car souvent un Orateur paroît avoir une vue, & il en a une autre, come Cicéron en cet endroit. En éfet en reprochant à Verrès la fureur qu'il avoit pour les statues & pour les tableaux, il a soin qu'à force d'en parler, on ne lui impute pas la même maladie. Et quand Démosthène jure par les manes de ces braves citoyens qui avoient péri dans la plaine de Marathon, & au Pas de Salamine, outre la beauté de cete figure, il se propose d'adoucir dans l'esprit des Athéniens, l'idée du malheureux combat de Chéronée *.

C'est encore un grand art & un secret merveilleux pour doner de la grâce au discours, que de ne pas traiter sur-le-champ toutes les choses dont on fait mention, mais d'en rejeter une partie dans un lieu, une autre en un autre. Cependant on les met come en dépôt dans la mémoire des juges, ensuite on les leur redemande, on y revient par quelque figure ; cete sorte de répétition n'en étant

* Philippe avoit défait les Athéniens auprès de Chéronée, ville de Béotie. Démosthène qui étoit au combat, ayant jeté son bouclier, prit honteusement la fuite,

pas une par elle-même. On reprend donc ces diférentes choses séparément, ou dumoins on s'atache à quelques-unes en particulier. C'est ainsi qu'un Orateur peut doner sans cesse un air de nouveauté à son discours; car la variété plaît en tout : & come l'aspect de diférents objets ocupe plus agréablement les yeux, de même un sujet qui est bien diversifié récrée les esprits, les réveille, & renouvele continuélement leur atention.

Enfin il y a une sorte d'emphase que l'on peut mettre parmi les figures de pensées, & qui consiste à faire entendre plus qu'on ne dit, & à cacher un autre sens sous celui qui se présente, come, lorsque Didon dit dans Virgile,

Que n'ai-je mieux aimé, dans mon triste veuvage,
Laisser couler mes jours, solitaire & sauvage?
(Enéid. liv. 4.)

Car encore qu'elle se plaigne du mariage, on voit bien néamoins que sa passion la porte à croire que, sans les douceurs de la société conjugale, la vie que l'on mene est une vie triste & sauvage. Nous en avons un autre exemple dans Ovide, mais dont le sens est encore plus caché. C'est lorsque Mirrha déclare à sa nourice la passion qu'elle a pour son propre

pere. Elle s'écrie, en parlant de ſa mere;

Que ſon ſort eſt heureux, d'avoir un tel époux!

C'eſt ce genre-là même qui eſt ſi fort en regne aujourd'hui. Car il eſt temps enfin d'en parler, puiſque l'uſage en eſt devenu ſi ordinaire, & que le lecteur atend cela de moi, je ſuis ſûr, avec impatience. Je vais donc traiter de ce genre de figures, où nous voulons que l'on ſoupçone au-moins ce que nous avons dans l'eſprit, & que nous ne diſons pas. Je n'entends pas le contraire de ce que nous diſons, come dans l'ironie, mais quelque autre choſe de caché, que nous laiſſons come à deviner à l'auditeur.

Nos déclamateurs ſont ſi amoureux de cete ſorte de figures, qu'ils n'en conoiſſent preſque plus d'autres, & delà ces controverſes qu'ils apelent figurées. Or on s'en ſert pour l'une de ces trois raiſons: ou parce qu'il n'y a pas de ſûreté à dire ouvertement ce que l'on penſe; ou parce qu'il n'y a pas de bienſéance; ou come on s'imagine aujourd'hui, parce que cete maniere eſt plus agréable, plus ingénieuſe, plus neuve, enfin plus propre à varier le diſcours, que la maniere ſimple & ordinaire.

La premiere de ces raiſons a ſouvent

lieu aux écoles, où l'on s'exerce ſur des ſujets imaginaires. Car on y feint tantôt des tyrans qui ſe démettent de la ſuprême puiſſance ; tantôt un décret du Sénat portant amniſtie après des guerres civiles, & alors c'eſt un crime capital que de reprocher le paſſé aux coupables. Mais l'Orateur & le déclamateur traitent la figure diféramment. Car celui-ci en parlant contre ces Tyrans, peut dire tout ce qu'il lui plaît, pourvu que ſes paroles ſoient ſuſceptibles d'une interprétation favorable, parce qu'il s'agit ſeulement d'éviter le danger. Ainſi on ſe ſauve à la faveur d'une équivoque, & l'auditeur lui-même aplaudit au double ſens.

Dans les afaires un Orateur n'a point encore été aſſujéti à une tele loi. Mais il ſe trouve quelquefois dans un embaras ſemblable, & qui demande même encore plus de précaution. C'eſt lorſqu'il ne peut gagner ſa cauſe, ſans bleſſer des perſones puiſſantes qui ont un intérêt opoſé. Alors il faut uſer de ces figures avec beaucoup de ſageſſe & de circonſpection. Car l'oſenſe a beau être délicate, c'eſt toujours une oſenſe. Et du moment que la figure s'entend, tout le fruit que nous en eſpérons eſt perdu. C'eſt pour cela que quelques-uns rejetent entiérement tout ce

genre d'artifice, soit qu'il se fasse entendre à l'auditeur, ou qu'il ne se fasse pas entendre. Mais on y peut garder un certain tempérament.

Je veux donc sur-tout que ces figures ne soient ni évidentes ni grossieres. Or elles seront exemtes de ce défaut, si on ne les tire pas de termes ambigus & à double entente, come, par exemple, celle-ci au sujet d'une bru que l'on soupçonoit d'avoir été aimée de son beau-pere. Le fils parle & dit : *J'ai épousé une fille qui ne déplaisoit pas à mon pere ;* ou, ce qui est encore plus ridicule, d'un certain arangement de mots, qui done lieu à un sens équivoque & malin, come dans cete controverse, où un pere qui étoit acusé d'avoir débauché sa fille, l'intèroge ainsi. *Qui vous a fait violence, ma fille ?* Elle répond, *Vous, mon pere, vous l'ignorez !*

Il faut que ce soient les choses mêmes qui conduisent insensiblement les juges à deviner ce que nous leur voulons faire entendre. Banissons tout autre artifice, & tenons-nous-en là. Seulement on peut leur en faciliter l'intelligence par de grands sentiments, par une prononciation entrecoupée, par de longues pauses & des silences qui témoignent la peine que nous avons à dire ce que nous pensons. Quand

on s'y prend de la sorte, un juge cherche enfin ce je ne sais quoi qu'il ne croiroit pas s'il l'entendoit, & croyant l'avoir trouvé de lui-même, il s'y arête. Mais quelque finesse que nous mettions à ces figures, elles ne doivent pas être fréquentes. Autrement elles-mêmes se décelent, se décréditent, & n'en font pas pour cela moins ofensantes; l'ambiguïté de nos paroles est regardée, non plus come une marque de circonspection, mais de défiance. En un mot, ces sortes de figures, pour faire leur éfet dans l'esprit des juges, doivent être si bien déguisées, qu'elles n'ayent pas même l'aparence de figures.

Je me souviens d'avoir autrefois suivi cete maxime dans une cause, qui ne pouvoit jamais réussir que par-là. Je plaidois pour une femme acusée d'avoir suposé un testament à son mari. On disoit que dans le moment que son mari expiroit, elle s'étoit acomodée avec ceux qui étoient institués héritiers, lesquels lui avoient doné un écrit portant obligation de lui rendre les biens du défunt; & cela étoit vrai. Car cete femme étant dans un des cas portés par la loi, où un mari ne peut pas faire sa femme son héritiere, on avoit rouvé cet expédient pour faire passer les biens à elle par cete espece de fidéicomis.

Il étoit aifé de foutenir le procès, en déclarant ce qui s'étoit paffé. Mais en ce cas la fucceffion étoit perdue, & dévolue au fifc. Il faloit donc faire enforte que les juges compriffent la chofe, fans que les délateurs qui étoient préfents, fe puffent prévaloir d'un feul mot. Et l'un & l'autre me réuffit. Ce que je me ferois abftenu de dire ici, dans la crainte de paffer pour vain, fi je n'avois voulu faire voir que même au bareau, ces fortes de figures ont auffi lieu quelquefois.

Ajoutez qu'il y a des chofes qui font dificiles à prouver : auquel cas il vaut mieux les infinuer malicieufement. Car c'eft un trait lancé dans les ténebres, qui pénetre quelquefois fort avant, & qui tient d'autant mieux, qu'il eft invifible. Au-lieu que fi vous dites ouvertement ces chofes, elles font contredites, & vous êtes obligé de les prouver.

Que fi c'eft la bienféance qui exige ces figures, à caufe du caractere des perfones, qui eft la feconde efpece que j'ai remarquée, il faut alors nous gouverner encore plus fagement; parce qu'un honête home eft plus fortement retenu par la pudeur & la modeftie, que par la crainte. Nous ferons donc enforte que le juge croie que nous taifons bien des chofes

par reſpect, & que nous nous feſons violence, pour ne pas laiſſer échaper des paroles, que la force de la vérité eſt près de nous aracher. Car ce que nous dirons paroîtra moins dur, & à ceux-là mêmes contre qui nous parlons, & aux juges & aux auditeurs, s'ils peuvent penſer que c'eſt à regret que nous le diſons. C'eſt trop en éfet que de ſe faire entendre, & de marquer toute ſa mauvaiſe volonté. Que gagnons-nous en manquant d'égards dans ces ocaſions, ſi ce n'eſt de doner à conoître que nous feſons une choſe, qu'au fond nous ſavons bien que nous ne devrions pas faire? Je le répete donc, on ne peut uſer trop rarement de ces figures, ni avec trop de retenue.

Cependant c'étoient les délices de nos déclamateurs, dans le temps ſur-tout que je commençai à profeſſer l'éloquence. Ils prenoient plaiſir à traiter de ces controverſes, qui impoſent par une aparence de dificulté; quoiqu'à les bien examiner, elles ſoient beaucoup plus faciles que d'autres. Car une matiere ſimple & comune, pour ſe ſoutenir & pour plaire, a beſoin d'une grande force d'éloquence. Au-lieu que ces ſujets bizares & ſinguliers ſervent come d'aſile & de couverture à notre foibleſſe. Il en eſt come d'un

home qui ne peut pas courir si fort, que celui qui le poursuit; il se sauve en rusant, & come il peut. Ajoutez que cete maniere figurée aproche assez de la plaisanterie. D'ailleurs l'auditeur est charmé d'entendre à demi-mot : sa pénétration se trouve flatée, & il s'aplaudit intérieurement pendant qu'un autre parle. Voilà ce qui trompe encore nos déclamateurs.

C'est pour cela qu'ils employoient si volontiers leurs figures ; je ne dis pas seulement lorsqu'ils étoient obligés de parler contre des persones respectables, auquel cas il est plus besoin de ménagement que de figures ; mais même lorsqu'ils avoient à faire à des gens infâmes, ou de nule considération. Par exemple, *Un pere soupçonant son fils d'une passion criminele pour sa propre mere, le tue secrétement. La mere se plaint en justice d'avoir été maltraitée par son mari. Celui-ci pour se défendre, charge sa femme par des traits ambigus, qui font soupçoner le crime dont elle est coupable.* Je dis que rien n'est si mal entendu. Car quele indignité au mari de n'avoir pas répudié une tele femme ? Et l'ayant gardée, qu'y a-t-il de plus contraire à ses véritables intérêts, que de divulguer sa honte, en confirmant un soupçon qu'il devroit lui-même tâcher de détruire ? Si ces

déclamateurs vouloient penſer come les juges, & prendre pour un moment leur eſprit, ils vèroient combien ces ſortes de plaidoyers ſont odieux, particuliérement quand ce ſont des enfants qui parlent contre leurs peres, & qui loin de les ménager, diſtilent un ſecret venin ſur leur réputation, en les rendant ſuſpects de crimes abominables.

Puiſque nous ſomes tombés là-deſſus, traitons ce point un peu plus au long en faveur des écoles. Car après tout, c'eſt aux écoles que l'Orateur s'éleve, & la déclamation bien priſe eſt l'aprentiſſage de la plaidoierie. Il nous faut donc dire auſſi quelque choſe de ces controverſes, où non-ſeulement ils emploient ces figures, mais où ils les emploient d'une maniere toute contraire à l'eſprit de la cauſe. *Tout home ateint & convaincu d'avoir afecté la tyranie, qu'il ſoit mis à la torture, afin qu'il découvre ſes complices. Quant à l'acuſateur, il poura opter tele récompenſe qu'il lui plaira.* Un fils ayant acuſé ſon pere, opte qu'il ne ſoit pas mis à la torture, le pere s'y opoſe, & veut acomplir la loi.

Il n'y a point de déclamateur qui, ayant à défendre le pere, ne parle en termes couverts contre le fils, come s'il

craignoit que ſon pere ne le nomât parmi les complices. Quele extravagance ? Car ſi l'on fait entendre cela aux juges, ou le criminel ne ſera point apliqué à la queſtion, ne voulant y être apliqué que pour ſe venger de ſon fils ; ou ſi on l'y aplique, on n'aura nul égard à ſa confeſſion. Mais, dira-t-on, le pere peut éfectivement avoir ce deſſein. Si cela eſt, qu'il diſſimule donc afin d'en venir à bout.

Mais, diront-ils, de quoi nous ſervira d'avoir pénétré ſa penſée, ſi nous ne la feſons pas conoître ? La réponſe eſt aiſée. Si c'étoit une véritable cauſe, mettroient-ils de même au jour un tel deſſein ? Davantage, qui les a aſſurés que c'eſt en éfet là l'intention du pere ? Ne peut-il pas avoir d'autres raiſons de vouloir être mis à la torture, ſoit pour obéir à la loi, ſoit pour n'être pas redevable d'un bienfait à ſon acuſateur ; ſoit enfin pour faire preuve de ſon inocence, qui eſt de toutes les raiſons celle que j'aimerois mieux ſuivre ? Ainſi ils ne peuvent pas même avoir recours à leur excuſe ordinaire : *J'ai plaidé ſa cauſe come il a voulu.* Car premiérement eſt-il bien vrai qu'il l'ait voulu de la ſorte ? Mais en ſecond lieu, s'il a mal entendu ſa cauſe, faut-il pour cela que nous la plaidions mal ? Je tiens pour moi que

souvent, quant à la maniere de plaider, nous ne devons nulement nous en raporter au ſentiment des parties.

Une autre erreur à laquele ils ne ſont pas moins ſujets, c'eſt de ſupoſer que l'on dit une choſe, & que l'on en penſe une autre ; ſur-tout quand il eſt queſtion d'une perſone qui demande qu'il lui ſoit permis de ſe doner la mort, come dans l'exemple que je vais raporter. Un brave home après avoir fait de fort bones actions à la guerre, demande ſon congé en vertu de la loi, parce qu'il étoit qüinqüagénaire. Son fils y met empêchement. Le pere contraint d'aler au combat, déſerte. Le fils qui par ſa valeur eſt cauſe du gain de la bataille, demande pour récompenſe que l'on done la vie à ſon pere. Celui-ci refuſe ſa grâce. Voici coment raiſonent nos déclamateurs. Ce n'eſt pas qu'il veuille mourir, diſent-ils ; il ne veut que rendre ſon fils plus odieux.

Pour moi, je les admire de vouloir juger de la diſpoſition de cet home par la leur, & de n'écouter que leur propre crainte, ſans conſidérer que nous avons mille exemples de gens qui ont péri volontairement ; ſans conſidérer auſſi que la vie eſt devenue odieuſe à cet home, depuis qu'il a déſerté honteuſement, après

avoir marqué tant de courage dans les autres ocasions.

Mais il est inutile de parler d'une controverse en particulier. Il vaut mieux dire en général, qu'il n'est jamais permis à un Orateur de prévariquer. D'ailleurs je ne vois plus de procès, où les deux parties sont d'acord. Enfin je ne puis comprendre qu'il y ait un home qui voulant vivre, soit assez sot pour demander la mort mal-à-propos, plutôt que de ne la point demander du tout. Cependant je ne nie pas que ces controverses figurées ne puissent avoir lieu quelquefois.

Je raporte encore à cete espece ces figures qui sont si ordinaires aux Grecs, lorsqu'ils veulent adoucir l'idée de certaines choses, qui paroîtroient dures, si elles étoient dites naturélement. Ainsi Thémistocle voulant porter les Athéniens à abandoner la ville d'Athenes, leur dit de la déposer entre les mains des Dieux, parce que le terme d'abandoner est un peu cru. Et un autre étant d'avis, que pour subvenir aux frais de la guerre, on portât à la monaie des statues de la victoire, qui étoient d'or massif, corigea ce que la proposition pouvoit avoir de sinistre & d'odieux, en disant qu'il faloit profiter de ces victoires. Tout ce qui s'apele allégorie.

eſt à-peu-près ſemblable, & conſiſte de même à dire une choſe, & à en faire entendre une autre.

On demande maintenant coment il faut répondre à ces figures. La plupart ont cru qu'il faloit toujours les dévoiler ; de la même maniere qu'on ouvre une plaie pour aler juſqu'à la ſource du mal & pour le guérir. Véritablement c'eſt ce qu'il faut faire pour l'ordinaire ; car on ne ſe peut défendre autrement, ni ſe juſtifier. Et cela devient encore plus néceſſaire, lorſque ces figures ont pour objet le point même dont il eſt queſtion. Mais quand ce ne ſont que des traits de malignité, il eſt quelquefois d'une bone conſcience de ne les pas entendre. Que ſi ces traits ſont ſi ſouvent réitérés, qu'il n'y ait pas moyen de diſſimuler, on peut alors demander que ce je ne ſais quoi, que nos adverſaires prenent plaiſir à enveloper, ils le diſent ouvertement, s'ils oſent ; qu'ils ceſſent enfin de parler par énigme, ou que du-moins ils n'exigent pas que ce qu'ils n'oſent dire, non-ſeulement les juges le comprenent, mais même qu'ils le croient.

Il y a une troiſieme eſpece dont on ſe ſert uniquement pour doner plus de ſel ou plus de grâce au diſcours. Et Cicéron remarque fort bien qu'elle ne tombe jamais

ſur le point entre les parties. Tel eſt, par exemple, ce trait qu'il emploie lui-même contre Clodius. *Come il avoit une conoiſſance particuliere de tous nos ſacrifices* *, *il ne doutoit pas qu'il ne pût aiſément apaiſer les Dieux*. L'ironie s'y trouve jointe ordinairement. Mais on n'y réuſſit jamais mieux que lorſque par le moyen d'une choſe on en rapele une autre dans l'eſprit de l'auditeur. Un tyran s'étoit démis de la ſouveraine autorité, à condition néamoins que le paſſé ſeroit oublié. Son compétiteur lui dit : *Il m'eſt défendu de parler contre vous. Parlez-vous contre moi, vous le pouvez ; car il n'y a que deux jours que j'avois formé le deſſein de vous tuer.*

Il y a de ces figures qui s'expriment quelquefois par un ferment. C'eſt une aſſez mauvaiſe maniere, & qui n'eſt pas à rechercher. Car il ſied mal à un home grave de jurer de quelque façon que ce ſoit. Sénéque dit fort bien que c'eſt le fait des témoins, non des avocats. Et quiconque jure par gentilleſſe, ou pour orner ſon diſcours, ne mérite pas d'être cru ; à moins que ce ne ſoit come Démoſthène

* C'étoit un reproche tacite de l'audace qu'avoit eue Clodius d'entrer dans un lieu ſecret, où les Dames Romaines célébroient les myſteres de la bone Déeſſe, & où les homes n'avoient pas permiſſion d'entrer.

dans ce magnifique ferment que j'ai raporté *. Il y a auffi quelques-unes de ces figures qui jouent fur un mot, & ce font les moindres de toutes; bien-que Cicéron s'en ferve auffi, come lorfqu'il dit de Clodia, qu'*elle étoit plutôt l'amie de tous les homes que l'énemie de pas un.*

Je ne crois pas que la comparaifon doive être regardée come une figure, étant quelquefois une efpece de preuve, & quelquefois même un genre de caufe. D'ailleurs fa forme n'a rien de figuré. On en peut juger par cet exemple tiré de l'oraifon pour Muréna. *Vous veillez pour dicter des réponfes à ceux qui vous confultent, lui pour dérober fa marche à l'énemi. Vous êtes éveillé par le chant du coq, lui par le fon des trompetes*, &c. Je ne fais même fi celle-ci n'eft pas plutôt un ornement de la diction, que de la penfée. Car l'opofition eft moins dans le fens que dans les mots. Cependant Celfus & Vifellius, auteurs exacts, la mettent parmi les figures de penfées. Rutilius Lupus la range dans l'une & dans l'autre claffe, & l'apele du nom d'antithèfe.

Le même Rutilius qui a fuivi Gorgias, non pas le Léontin, mais un autre de fon

* J'en jure par les manes de ces braves citoyens qui ont péri dans les champs de Marathon.

temps, dont il a compilé les quatre livres pour en compoſer le ſien, & Celſus après lui, non contents de ces figures du ſens raportées par Cicéron, en ajoutent pluſieurs autres, come, l'induction, le ſilogiſme, les exhortations, les menaces; pour moi, je ne vois rien à tout cela qui s'éloigne de la façon comune & ordinaire, ſi ce n'eſt quand on y joint quelqu'une des figures dont j'ai parlé. Celſus enchérit encore par-deſſus, & nous done une liſte de figures beaucoup plus nombreuſe. Mais come ce ſont plutôt des ornements que des figures, il ſe peut faire auſſi que quelqu'une m'ait échapé, ou que l'on en introduiſe de nouveles dans la ſuite. Je les avouerai même volontiers pour teles, dès qu'elles ſeront de la nature de celles que j'ai remarquées.

CHAPITRE III.

Des figures de la diction.

QUANT aux figures de la diction, elles ont toujours changé, & changent encore à meſure que les mots s'établiſſent par l'uſage. C'eſt pourquoi, ſi l'on compare le vieux langage à celui d'aujourd'hui, on trouvera que preſque toutes nos

expreſſions ſont figurées. Car il y en a une infinité qui ont cours préſentement *, & dont ni les anciens, ni Cicéron en particulier, ne ſe ſont jamais ſervis ; & Dieu veuille qu'en changeant nous n'ayons pas pris le pire. Quoi qu'il en ſoit, on diſtingue deux ſortes de figures des mots. Les unes ſont proprement des façons de parler, les autres regardent l'arangement & la compoſition. Et quoique toutes les deux convienent également à l'art oratoire, on peut néamoins apeler les premieres des figures de Gramaire, & les ſecondes des figures de Rhétorique.

Les premieres naiſſent des mêmes ſources que les vices d'oraiſon. Car toutes ces figures feroient des vices, ſi elles n'étoient pas recherchées, & qu'elles échapaſſent par mégarde. Mais d'ordinaire l'autorité, l'antiquité, l'uſage, ſouvent même quelque raiſon particuliere les fait valoir. N'étant donc autre choſe que des locutions qui exprès & à deſſein s'écartent, pour ainſi dire, du droit chemin, loin d'être vicieuſes, elles devienent des beautés, ſitôt qu'elles ſont apuyées ſur l'un de ces motifs. Mais elles ſont de plus très utiles,

* Come, *Huic rei invidere* pour *hanc rem* ; *incumbere illi* pour *in illum* ; *plenum vino* pour *vini* ; *huic adulari* pour *hunc*.

en ce qu'elles préservent un discours du dégoût que cause à la longue une diction trop simple, trop uniforme, & qu'elles relevent notre stile, qui sans cela n'auroit rien que de vulgaire & de comun. Ainsi quand on en use avec modération & seulement pour le besoin, c'est un sel, ou pour mieux dire, un assaisonement qui rend l'oraison beaucoup plus agréable. Mais aussi, quand on s'en sert avec excès, dès-là on perd cete grâce qui vient de la variété.

Cependant parmi ces figures il y en a qui sont télement reçues, qu'à peine gardent elles le nom de figures. Celles-là peuvent être plus fréquentes, parce que l'oreille qui y est acoutumée, les remarque moins. Pour celles qui sont plus extraordinaires, plus choisies, & par conséquent plus nobles, come l'auditeur est frapé de leur nouveauté, aussi en est-il bientôt rassasié & lassé, quand on les multiplie trop; outre que l'on voit manifestement qu'elles ne se sont pas présentées d'elles-mêmes à l'Orateur, mais qu'il les a afectées, & les est alé chercher bien loin, pour les entasser les unes sur les autres, & en orner son discours.

Ces figures ont donc lieu, tantôt dans les noms par raport au genre, lorsque,

par exemple, avec un ſubſtantif féminin on met un adjectif maſculin, come fait quelquefois Virgile (*a*). Mais il y en a une raiſon, c'eſt que le ſubſtantif eſt un nom comun, qui comprend les deux ſexes, n'y ayant qu'une même dénomination pour le mâle & pour la femele. Tantôt dans les verbes, lorſqu'un verbe de terminaiſon paſſive (*b*) eſt mis pour un verbe actif. Ce qui n'eſt pas non plus fort étonant, parce qu'il eſt de la nature des verbes, d'exprimer ſouvent d'une maniere active ce qui eſt paſſif (*c*), & réciproquement d'une maniere paſſive ce qui eſt actif. C'eſt pourquoi l'on emploie aſſez comunément les uns pour les autres; & il y en a même pluſieurs (*d*) qui ont les deux terminaiſons avec la même ſignification. Tantôt auſſi dans les nombres; lorſqu'avec un ſingulier on joint un plurier, come ſi je diſois : *Cete nation belliqueuſe, les Romains*. Ce qui eſt fondé encore en raiſon. Car le mot de nation eſt un mot colectif, qui renfermant un nombre infini de perſones, eſt équivalent à un plurier; ou

(*a*) *Timidi Damæ*. Ecl. 8.
Oculis capti talpæ. Georg. l. 1.
(*b*) *Fabricatus eſt gladium; inimicos punitus es.*
(*c*) *Arbitror, ſuſpicor*, & au contraire, *vapulo.*
(*d*) *Luxuriatur, luxuriat; fluctuatur, fluctuat; aſſentior, aſſentio; revertor, reverto.*

bien, au-contraire, quand à un plurier on joint un singulier, come fait Virgile (*a*) dans une de ses Eclogues. Tantôt enfin par la liberté que l'on prend de changer les parties de l'oraison. Car on met quelquefois l'infinitif pour un nom (*b*); le verbe pour le participe (*c*); & le participe pour le verbe (*d*).

On change aussi les temps. *Timarchides répond qu'il n'a rien à craindre.* Voilà le présent mis pour le passé; & l'on met de même le futur pour le présent (*e*). En un mot, il y a autant de manieres de faire une figure, qu'il y en a de faire ce que nous apelons un solécisme. Salluste a fait encore des changements (*f*) plus considérables, en quoi il a moins recherché la nouveauté, que la briéveté. Delà plusieurs façons de parler qui étoient inconues avant lui (*g*). On peut douter si ces

(*a*) *Qui non risere parentes,*
Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.
Où il est à remarquer que Quintilien lisoit *qui*, & non pas *cui*, come la plupart des Interpretes.

(*b*) *Et nôstrum illud vivere triste.*

(*c*) *Magnum dat ferre talentum.*

(*d*) *Volo datum.*

(*e*) *Hoc Ithacus velit.*

(*f*) Come quand il dit: *Neque ea res me falsum habuit.*

(*g*) Come *pœniturum*; & *visuros*, pour *ad videndum missos.*

figures

figures qu'il a introduites, doivent présentement s'apeler des figures ; car du moment qu'un bon auteur a usé d'une expression, d'ordinaire elle passe en usage, & nous la recevons sans peine. Il y en a même quelques-unes (*a*) que Pollion condanoit en Labiénus, & d'autres que Cicéron ne pouvoit soufrir, qui néamoins se sont établies peu-à-peu.

Ces figures passent encore à la faveur de l'antiquité, dont Virgile entre autres s'est montré grand amateur, ayant fait revivre plusieurs expressions (*b*) qui ne se trouvoient plus que dans les vieux poetes tragiques ou comiques. C'est delà qu'est venu notre *Enimverò* qui s'est maintenu en usage. Je trouve le même poete plus hardi quand il dit :

Nam quis te Juvenum confidentissime, &c.

car *qùis* doit être le comencement du vers. Et dans le septieme livre de l'Enéïde,

Tam magis illa fremens & tristibus effera flammis ;
Quàm magis effuso crudescunt sanguine pugnæ.

ce qui est visiblement imité de cet endroit :

(*a*) Tele est celle-ci, *Contumeliam fecit*, car on disoit alors *affici contumeliâ.*

(*b*) Vel *cùm se pavidum contra mea jurgia jactat.* *Progeniem* sed enim *Trojano a sanguine duci, Audierat.*

Quàm magis ærumna viget, tam magis ad malefaciendum urget. Les anciens ſont pleins de ces façons de parler. Témoin le *Quid igitur faciam* de Térence; & ce vers de Catulle,

Dum innupta manet, dum cara ſuis eſt;

où le premier *dum* ſignifie *pendant que*, & le ſecond eſt pris pour *juſques-là*. Salluſte a emprunté pluſieurs expreſſions des Grecs (*a*); Virgile (*b*) & Horace de même. Ceux-ci mettent ſouvent un cas pour un autre, par un Helléniſme qui eſt devenu très comun.

Un mot ajouté ou ſuprimé ſufit quelquefois pour faire une figure. Ajouté, il peut paroître ſuperflu; cependant il n'eſt pas ſans grâce. On en peut juger par cet exemple:

Nam neque Parnaſſi vobis juga, nam neque Pindi,

car le ſecond *nam* n'eſt nulement néceſſaire. Il y a une autre ſorte d'addition qui eſt come incorporée dans l'oraiſon, & qui eſt tantôt vice, tantôt figure (*c*).

(*a*) Come celle-ci, *Vulgus amat fieri.*

(*b*) *Tyrrhenum navigat æquor.*

Saucius pectus

Nec illi ſepoſiti ciceris, nec longæ invidit avenæ. Hor.

(*c*) Come ici; *Accede ad ignem hunc, jam caleſces plus ſatis.*

Quant à la ſupreſſion d'un ou de pluſieurs mots, j'en parlerai ci-après plus au long. On peut auſſi regarder come figure cete maniere qui nous eſt ſi ordinaire, d'employer le comparatif pour le poſitif, & d'opoſer même * deux comparatifs l'un à l'autre, come fait Cicéron dans une de ſes Catilinaires.

Voici quelques autres figures qui, à la vérité, ne confinent pas avec le ſolécíſme, mais qui changent pourtant le nombre, & que quelques-uns mettent à cauſe de cela, parmi les tropes. La premiere eſt, quand on ſe ſert du plurier, quoique l'on ne parle que d'une perſone.

Mais nous venons de courre une aſſez vaſte plaine;
A nos courſiers fumants laiſſons reprendre haleine.

Car c'eſt le poete qui parle, & qui parle de lui. La ſeconde eſt au-contraire, quand on ſe ſert du ſingulier en parlant de pluſieurs. Ainſi nous diſons *le Romain*, pour *les Romains*. La troiſieme difere un peu quant à l'eſpece, mais on la peut comprendre ſous le même genre. C'eſt lorſque nous adreſſons à une perſone en particu-

* *Si te jam, Catilina, comprehendi, ſi interfici juſſero, credo, erit verendum mihi, ne non hoc potius omnes boni ſerius a me, quàm quiſquam* crudelius *factum eſſe dicat.*

lier ce que nous disons généralement pour tout le monde.

Garde-toi d'exposer ton vignoble au couchant.
Me préserve le Ciel d'aler dormir à l'ombre.

Car ces leçons que done Virgile dans ses Géorgiques sont générales. Quelquefois nous parlons de nous-mêmes, come si nous parlions d'un tiers : *Servius dit cela, Cicéron le nie*, dit quelque part Cicéron lui-même.

Nous pouvons mettre encore au même rang l'interposition, ou pour me servir du terme grec, la parenthèse, qui consiste à insérer un sens dans un autre. Par exemple : *J'ai vu, quele indignité ! (car la douleur en reste toujours au fond de mon cœur) j'ai vu les biens du grand Pompée se vendre à l'encan.* A quoi ils ajoutent l'hyperbate, non pas celle qu'ils rangent parmi les tropes, mais une autre qui tient de l'apostrophe, & où l'on change seulement la forme de l'expression ; come lorsque Virgile dit, après avoir nomé les Décius, les Marius, les Camilles, les Scipions,

Et toi, divin César, qui les éface tous.

Toutes ces figures, & les autres semblables qui se font par le moyen d'un mot

ou changé, ou retranché, ou ajouté, ou tranſpoſé, ont cela de propre, qu'elles réveillent l'auditeur, & l'empêchent de languir. Car cete proximité même qu'elles ont avec le vice, leur done, je ne ſais quele grace : come dans la maniere d'aprêter les viandes, un peu d'acidité leur done quelquefois un meilleur goût. C'eſt ce qui arivera de ces figures, ſi elles ne ſont ni en trop grand nombre, ni trop près les unes des autres, ni toujours de même eſpece. Rares & variées, elles ne cauſeront ni ſatiété ni dégoût.

Je paſſe à d'autres qui ſont plus conſidérables, parce qu'elles ne conſiſtent pas ſeulement dans l'élocution, mais qu'elles influent ſur les penſées mêmes, & leur comuniquent ou de l'agrément ou de la force. Les unes ſe font par voie d'addition, entre leſqueles on peut mettre en premier lieu le redoublement d'un mot. Car un mot ſe redouble tantôt pour fortifier le ſens : *J'ai tué, j'ai tué, non un Spurius Mélius, &c.* où vous voyez que le premier *j'ai tué* indique ſeulement, & que le ſecond afirme ; tantôt pour marquer un ſentiment de compaſſion : *Ah Corydon, Corydon, &c.* quelquefois auſſi pour faire entendre le contraire de ce que l'on dit, & par maniere d'ironie. Ce re-

doublement femble avoir encore plus de force, lorfqu'il eft entre-mêlé de quelques mots ; par exemple, *J'ai vu, quele indignité ! j'ai vu les biens du grand Pompée, &c.* Et dans une des Catilinaires : *Vous vivez néamoins, & vous vivez, non pour changer de conduite, mais pour devenir tous les jours plus audacieux.*

En fecond lieu la répétition, lorfque pour faire inftance aux perfones à qui nous parlons, nous répétons plufieurs fois le même mot, foit au comencement des phrafes ; par exemple, *Rien ne fera donc impreffion fur votre efprit ? vous ferez toujours infenfible à tout ? infenfible à nos remontrances ? infenfible à la honte dont vous vous couvrez vous-même ? infenfible à l'indignation publique ?* Soit à la fin. *Qui eft-ce qui a demandé ces témoins ? Appius. Qui eft-ce qui les a produits ? Appius, &c.* A moins que l'on n'aime mieux regarder ce dernier exemple come une figure diférente, parce que le comencement & la fin de chaque article font femblables, come dans cet autre exemple : *Qui font ceux qui ont compté pour rien de rompre les traités de paix ? les Carthaginois. Qui font ceux qui nous ont fait une guerre cruele & fanglante ? les Carthaginois. Qui font ceux qui ont ravagé l'Italie ? les Carthaginois. Qui*

ſont ceux qui demandent qu'on leur pardone? les Carthaginois.

Dans les paraleles ou comparaiſons, il eſt encore aſſez ordinaire que les premiers mots de chaque membre ſe répondent alternativement les uns aux autres; & c'eſt ce qui m'a fait dire que la comparaiſon étoit plutôt une figure de diction que de penſée. *Vous vous levez avant le jour, pour répondre à ceux qui vous conſultent; lui pour dérober des marches à l'énemi. Vous êtes éveillé par le chant du coq, lui par le bruit des trompetes: vous ſavez préparer un diſcours, lui ranger une armée en bataille. Vous veillez à la ſûreté de vos clients, lui à la ſûreté de nos forteresses & de nos villes.* Non content de cete beauté, Cicéron change le tour de la figure, & pourſuit ainſi. *Il ſait nous mettre à couvert des courſes de l'énemi, vous, nous défendre de l'inclémence des ſaiſons; il eſt expérimenté dans l'art d'étendre nos frontieres, vous dans l'art de gouverner les peuples.*

Un mot ſe répete en pluſieurs manières. Tantôt c'eſt le milieu (*a*) qui répond au comencement; tantôt c'eſt la fin qui répond au milieu (*b*), & tantôt ce ſont le

(*a*) *Te nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus undâ.* En. l. 7.

(*b*) *Hæc navis onuſta prædâ Sicilienſi, cùm ipſa quoque eſſet ex præda.* Verr. 7.

comencement & la fin qui se répondent l'un à l'autre (*a*). Mais à la répétition se joint quelquefois une espece de division, lorsqu'après avoir fait mention de deux persones ou de deux choses, on revient sur-le-champ à chacune d'elles.

Iphite & Pélias secondoient mon courage,
Iphite déja vieux, & Pélias blessé.

Voici encore un exemple de Cicéron, où l'on peut remarquer un mêlange de répétition, fort agréable. *Votre ouvrage, Messieurs, éclate ici, non pas le mien : ouvrage que l'on ne peut jamais assez louer; mais, come j'ai dit, ce n'est pas le mien, c'est le vôtre.* Souvent le même mot qui a fini un sens, est employé à comencer le sens qui suit, cela est sur-tout ordinaire en poésie.

Vantez, Muses, vantez mon présent à Gallus (*b*),
A Gallus, &c.

Mais on en trouve aussi des exemples dans les Orateurs. *Il vit cependant. Il vit? Bien plus, il a le front de venir au Sénat.*

Plusieurs mots de même terminaison, soit qu'ils comencent ou qu'ils finissent le

(*a*) *Multi & graves dolores inventi, parentibus & propinquis multi.* Verr. 7.
(*b*) *Ecl.* 10.

ſens, font encore une figure qui ne déplaît pas. *Vous-mêmes, Meſſieurs, vous l'avez prononcé, réglé, arêté.* Quelquefois même ſans avoir égard à cete conſonance, on en joint trois ou quatre qui ſignifient la même choſe. *Exécutez votre deſſein, ſortez enfin de la ville, les portes vous ſont ouvertes, partez.* Et dans la ſeconde Catilinaire. *Enfin, Meſſieurs, Catilina n'eſt plus ici. Il s'eſt retiré, il a pris la fuite, il nous a délivré de ſa préſence.* Cécilius trouve en cet exemple un pléonaſme, c'eſt-à-dire, une expreſſion chargée de plus de mots qu'il ne faut, come en cet exemple qu'il raporte : *J'ai vu moi-même devant mes yeux.* Car, dit-il, le mot *j'ai vu* renferme tous les autres. Il eſt vrai que quand un mot ne ſert à rien dans une phraſe, il eſt vicieux, ainſi que je l'ai déja dit. Mais lorſqu'il rend la penſée plus forte, come ici, il fait une beauté : *J'ai vu moi-même devant mes yeux.* Chaque parole renferme un ſentiment. Je ne vois donc pas pourquoi Cécilius traite cela de pléonaſme ; car tout redoublement, toute répétition, enfin toute addition ſeroit de même un pléonaſme.

On n'entaſſe pas ſeulement des mots, mais auſſi des penſées, qui tantôt reviènent à la même ; par exemple : *C'eſt le*

trouble & l'égarement qui s'est emparé de son esprit ; c'est l'image de ses crimes qui l'a aveuglé. Ce sont les furies, oui les furies elles-mêmes qui l'ont poussé dans le précipice. Et tantôt sont diférentes : *La méchanceté de cete femme, la cruauté du tyran, l'amour qu'il avoit pour son pere, la colere, l'emportement, la fureur ; voilà, Messieurs, ce qui l'a porté à cete action.* Quelques-uns apelent cela une complication de figures. Pour moi, je n'y en trouve qu'une seule, c'est-à-dire, un amas de mots, dont les uns signifient presque la même chose, les autres des choses diférentes, come dans cet endroit de Cicéron. *Que mes énemis me disent donc, si ce n'est pas par moi que ces noirs complots ont été pénétrés, découverts, manifestés, étoufés, détruits, renversés.* Pénétrés, découverts, manifestés, ces termes ont des idées diférentes ; étoufés, détruits, renversés, ceux-ci sont synonymes. Cependant on peut dire que les deux derniers exemples renferment encore une figure, qui consiste à retrancher toutes les liaisons, & qui par-là devient fort pressante. Car on imprime chaque chose dans l'esprit de l'auditeur, & l'objet se multiplie en quelque façon. Aussi use-t-on de cete figure pour les pensées come pour les

mots ? *A mesure qu'on découvroit les complices, je les faisois venir, on les arêtoit, on les mettoit en prison, on les amenoit au Sénat.*

Par une figure toute contraire, on met quelquefois des liaisons à chaque mot. *Ils n'ont point d'habitation fixe*, dit Virgile en parlant des peuples de la Lybie, *ils vont de plaine en plaine, eux & leurs troupeaux, tant que terre les peut porter; toujours contents, parce qu'ils n'ont d'autre ambition que de retrouver & leur cabane, & leur chien, & leur carquois, & leurs fleches.* Ces deux figures, quoiqu'oposées, partent du même principe, & concourent à la même fin. Car elles rendent le discours plus pressant, plus vif; & ce sont come autant de fougues & de marques réitérées de la passion avec laquele on parle.

La gradation est encore une figure qui tient de la répétition, puisqu'en éfet on y répete plusieurs choses, & que l'on ne passe à ce qui suit, qu'en reprenant une partie de ce qui a précédé. Mais l'art s'y fait un peu trop sentir. C'est pourquoi il n'en faut user que rarement. En voici un exemple. *Scipion par son aplication s'est fait un mérite distingué. Son mérite lui a aquis beaucoup de gloire, sa gloire beau-*

coup d'envieux. Il y en a des exemples dans les poetes, come dans Homère, lorsqu'il fait remonter le sceptre d'Agamemnon jusqu'à Jupiter même.

Les autres figures naissent au-contraire du retranchement d'un mot, & ont d'ordinaire la grâce de la briéveté, ou de la nouveauté. La synecdoche est une des principales. J'avois comencé d'en parler dans le chapitre des tropes. Mais j'ai mieux aimé la ranger parmi les figures. Or ce n'est autre chose qu'un mot suprimé, qui se fait aisément entendre par la suite du discours ; come quand je dis : *Et le Grec de pâmer*. Car aussi-tôt on comprend que *comença* est sous-entendu. *Nul bruit que de vous*, dit Cicéron dans une lettre à Brutus. A quoi je crois qu'il faut raporter certains tours que l'on prend pour ne pas blesser la pudeur, & où l'on dérobe des mots qu'elle ne soufre pas. Tel est un endroit de Virgile dans ses Bucoliques *. C'est ce que quelques-uns noment *aposiopèse* ou réticence. Mais, selon moi, ils se trompent. Car dans la réticence on ne voit pas tout d'un coup ce qui manque, & on ne le peut même supléer que par plusieurs paroles ; au-lieu qu'ici il n'y a

* *Novimus & qui te, transversa tuentibus hircis,*
Et quo, sed faciles nymphæ risere, sacello, Ecl. 3

qu'un mot de ſuprimé, qui s'aperçoit incontinent.

La ſeconde figure du même ordre eſt celle dont j'ai parlé, qui retranche les liaiſons. La troiſieme eſt apelée du nom de jonction ; parce qu'en éfet un même mot lie enſemble pluſieurs penſées, dont chacune exigeroit ce mot, ſi elle étoit priſe ſéparément. Par exemple, *Vous voyez, Meſſieurs, que la pudeur a été obligée de céder à l'éfronterie, la modeſtie à l'audace, la ſageſſe & la raiſon à la fureur & à l'emportement.* C'eſt par une ſuite & une extenſion de la même figure que nous diſons quelquefois, *nos neveux* pour *nos deſcendants*, de quelque ſexe qu'ils ſoient. Encore cete expreſſion eſt-elle ſi comune, que je ne ſais s'il y faut admettre une figure. Mais c'en eſt une que de doner à un même verbe deux régimes diférents, come ici : *Auſſi-tôt je leur ordone de prendre les armes* *, *& qu'ils ayent à combatre ce nouveau genre d'énemi.* Ils veulent que c'en ſoit une auſſi, que d'unir par un même verbe deux choſes opoſées, come en cete ſentence : *L'avare manque autant de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas ;* & de diſtinguer des choſes qui ont de la

* *Sociis tunc arma capeſſant,*
Edico, & bellum dirâ cum gente gerendum. En. I. 3.

ressemblance entre elles, come quand on done le nom de prudent à un home fin, de vaillant à un téméraire, de sage & d'éconôme à un avare. Ce qui me paroît néamoins dépendre uniquement de la définition, & n'avoir par conséquent rien de figuré.

Enfin il y a une troisieme espece de figures, qui par un certain jeu de mots frape l'oreille de l'auditeur, & atire son atention. Tele est la paronomase, qui se fait en plus d'une maniere. Car tantôt le mot répété se met seulement à un autre cas; par exemple, *C'est l'home le plus dépourvu de sens, & qui abonde le plus en son sens.* Tantôt il se prend dans une acception plus étroite : *Un home cruel n'est pas un home.* Tantôt dans une signification contraire. Proculéius reprochant à son fils qu'il atendoit sa mort : *Je ne l'atends nulement*, lui dit son fils. *Et moi*, dit le pere, *je te prie de l'atendre.* Tantôt les mots sont diférents; mais ils ont une certaine afinité ou ressemblance qui surprend & qui plaît; *Moins digne de suplication que de suplice.* D'où il naît quelquefois des jeux de mots qui sont très insipides, même en matiere de plaisanterie; par exemple, *Il seroit doux d'aimer, s'il ne s'y méloit rien d'amer.* Ovide en par-

lant d'un certain Furia, & jouant sur le mot, dit : *Non, vous n'êtes pas Furia, mais une furie.* J'admire que ces mauvaises allusions puissent passer pour des beautés, & que l'on nous en done des préceptes. Pour moi, je n'en raporte des exemples que pour faire entendre qu'ils ne doivent pas être imités.

Mais quand la figure peut se trouver jointe à un beau sens, alors le sens & la figure se prêtent des grâces l'un à l'autre ; *La mort lui a frayé le chemin à l'immortalité.* Pourquoi la modestie m'empêcheroit-elle de citer un exemple domestique ? Un certain home s'étoit vanté de mourir dans son ambassade, plutôt que de ne pas terminer l'afaire dont il étoit chargé. Cependant le mauvais succès de sa négociation, fit qu'il revint au bout de quelques jours. Mon pere lui dit, Quoi ! déja de retour de votre ambassade ? *Je ne demandois pas que vous y mourussiez, mais que vous y demeurassiez* *. Ce jeu de mots soutenu par le sens, fut trouvé d'autant plus agréable, qu'il n'étoit point recherché.

Les anciens rhéteurs étoient fort amoureux d'antithèses, & de tous ces mots qui jouent ensemble par un même nombre de

* L'expression latine a plus de grace. *Non exigo uti immoriaris Legationi, sed immorare.*

ſylabes, & une même déſinence. Gorgias entre autres feſoit ſes délices de ce genre de beauté. Iſocrate en fut auſſi trop épris dans ſa jeuneſſe. Il paroît même que Cicéron y prenoit plaiſir. Mais pour lui, outre qu'il s'eſt modéré en ſuivant un goût, qui après tout n'eſt dangereux, que quand on s'y livre juſqu'à l'excès, il a ſu relever ces foibles beautés, & en remplir le vide par la force & par la ſolidité des penſées. En éfet, ce qui de ſoi eſt une afectation vaine & puérile, devient come naturel, ſitôt que le ſens l'autoriſe.

Or les mots forment une eſpéce de jeu en pluſieurs manieres. Tantôt ils ſont tout ſemblables, ou preſque ſemblables, *puppeſque tuæ pubeſque tuorum ;* ou du-moins ils ont même nombre de ſylabes, & même terminaiſon. *C'eſt de votre ſecours que j'ai beſoin, non de vos diſcours ;* ce qui done de la grâce aux penſées, lorſqu'elles ſont beles d'ailleurs, come celle-ci: *Quantum poſſis, in eo ſemper experiri ut proſis.* Tantôt ce ſont deux membres de période qui ont une même déſinence: *Non modò ad ſalutem ejus extinguendam, ſed etiam gloriam per tales viros infringendam.* Tantôt c'eſt une répétition des mêmes terminaiſons & des mêmes cas, télement rangés qu'ils ſe répondent les uns

aux autres, come en cet exemple de Domitius Afer : *Amiſſo nuper infelicis aulæ, ſi non præſidio inter pericula, tamen ſolatio vitæ inter adverſa.* Tantôt enfin c'eſt une période dont les membres ſont parfaitement égaux : *Si quantùm in agro locisque deſertis audacia poteſt, tantùm in foro atque in judiciis impudentia valeret.* Voilà deux membres avec une répétition de cas ſemblables : *Non minùs in causâ cederet Aulus Cecinna Sexti Ebutii impudentiæ, quàm tum in vi faciendâ ceſſit audaciæ.* Membres égaux, diverſité de temps, mêmes terminaiſons, mêmes cas, & tout cela enſemble fait un fort bel éfet.

Il y a auſſi pluſieurs ſortes d'antithèſes. Quelquefois on opoſe un mot à un autre mot : *La pudeur a été contrainte de céder à l'audace, &c.* ou deux mots à deux autres mots : *Non par notre eſprit, mais par votre ſecours*, ou une penſée à une autre penſée : *Que la haine regne dans les aſſemblées du peuple ; mais qu'elle ſoit banie des jugements. Le peuple Romain eſt énemi du luxe dans les particuliers ; mais il aime la magnificence publique.*

Quelquefois au-lieu de mettre le terme opoſé immédiatement après ſon corrélatif, come ici : *Cete loi, Meſſieurs, n'eſt point une loi écrite, mais une loi née avec*

nous ; on le rejete à la fin, en forte que chacun des premiers mots fe raporte à chacun des premiers, come il fe voit par la fuite de cet exemple : *Loi que nous n'avons ni lue, ni aprife, ni reçue de perfone, mais que la nature elle-même nous a fuggérée, dictée, & que nous avons puifée dans fon fein.* Souvent même il n'y a qu'une aparence d'opofition dans l'antithèfe. On en peut juger par ces paroles de Rutilius : *Nous fomes les premiers à qui les Dieux immortels ont fait préfent des plus précieux fruits de la terre ; & nous qui feuls les avions reçus, nous en avons fait part à tous les peuples de l'univers.* Et par ces autres : *Nos ancêtres fe font contentés de nous laiffer la République, & nous, nous avons tiré nos aliés de l'efclavage où ils étoient.*

Cete figure fe fait encore par une certaine converfion, ou pour mieux dire, réciprocation de termes : *Il faut manger pour vivre, & non pas vivre pour manger.* Elle fe termine auffi fort bien par une répétition du même mot : *Si excélent acteur, que vous diriez qu'il eft le feul qui dût monter fur le théâtre ; fi honête home, que vous diriez qu'il n'y dût pas monter.* C'eft ce que Cicéron difoit de Rofcius.

Parmi les figures de mots, il y en a

quelques-unes qui aprochent fort des figures de ſens, & qui ne ſont pas même diférentes quant au nom. Tele eſt la dubitation, qui eſt figure de ſens quand elle tombe ſur la choſe, & figure de diction quand elle tombe ſur le mot. Il en eſt de même de la corection, parce que de la même maniere que l'on doute en l'une, on ſe reprend en l'autre.

Cete matiere feſant ici partie d'un ouvrage d'aſſez longue haleine, je ne crois pas la devoir traiter plus au long. Nombre d'auteurs en ont fait leur principal objet, & lui ont conſacré des volumes entiers; Cécilius, Denis d'Halicarnaſſe, Sutilius, Cornificius, Viſellius, & pluſieurs autres, ſans compter ceux qui vivent encore, & qui ne feront pas moins célebres un jour. Je conviens au-reſte qu'il ſe peut encore ajouter d'autres figures à celles dont j'ai parlé; mais je ne crois pas que l'on en puiſſe trouver de meilleures. Car, à comencer par Cicéron, il en raporte pluſieurs dans ſon troiſieme livre de l'orateur, leſqueles il paroît avoir condané lui-même, n'en ayant plus fait de mention dans ſon Orateur, ouvrage qu'il a compoſé depuis. Et en éfet, les unes ſont moins des figures de diction, que des figures de penſée; & les autres ne ſont figures en aucune maniere.

Quant à ces auteurs qui ne ceſſent d'inventer des noms, ou qui confondent les arguments avec les figures, on trouvera bon que je ne m'y arête pas. Mais pour ce qui regarde même les vraies figures, j'ajouterai en peu de mots, que come elles embéliſſent le diſcours, quand on en fait un uſage raiſonable, auſſi le rendent-elles faſtidieux & inſuportable, quand elles ſont multipliées à l'excès. Cependant vous voyez des Orateurs qui, ſans ſe mettre en peine de la ſolidité des choſes, s'aplaudiſſent & s'admirent, lorſqu'ils ont tant fait que de doner un air de ſingularité à des mots qui ne ſignifient rien. C'eſt pourquoi ils entaſſent figures ſur figures, & ne font pas réflexion qu'il eſt auſſi ridicule d'afecter ces tours ſans ſonger au ſens, qu'il le ſeroit de chercher un geſte & une atitude, où il n'y auroit point de corps. Un Orateur judicieux ne prodiguera pas même les plus beles figures & les mieux entendues.

En éfet, n'eſt-il pas vrai que rien n'anime tant la prononciation, que les divers changements de viſage en général, & ſur-tout des yeux ? Si quelqu'un néamoins par des mines étudiées, ſe contrefeſoit à tout moment, & qu'il eût le front, les ſourcils & les yeux dans un mouve-

ment continuel, on se moqueroit de lui. L'oraison a de même son assiete naturele. Véritablement je n'aime pas qu'on l'y tiene contrainte ni captive ; mais aussi doit-elle s'y renfermer plus souvent qu'elle n'en doit sortir.

En un mot, le grand sécret est d'observer ce que demande & la persone à qui l'on parle, & la circonstance du temps, & l'endroit que l'on traite. Car la plupart de ces figures sont faites pour le plaisir de l'oreille. Mais dans une matiere grave, lorsqu'il s'agit d'exciter l'indignation des juges, ou de les atendrir, de les toucher, ne riroit-on pas d'un Orateur, qui pour exprimer sa juste colere, ou ses gémissements & sa douleur, iroit chercher des antithèses & d'autres aféteries semblables ? Come s'il pouvoit ignorer que le soin de l'expression rend la passion suspecte, & que l'artifice & la vérité se trouvent dificilement ensemble.

CHAPITRE IV.

De la structure ou de l'arangement des mots.

De toutes les parties de l'art oratoire, je ne sais s'il y en a une que Cicéron ait

travaillée avec tant de ſoin que celle-ci. Je n'aurois pas la hardieſſe d'en doner des regles après lui, ſi je n'avois devant les yeux l'exemple de quelques-uns même de ſon temps, qui lui ont écrit exprès pour lui témoigner qu'ils n'aprouvoient pas en tout la maniere qu'il preſcrit, & même l'exemple de pluſieurs autres qui, depuis lui, n'ont pas laiſſé de traiter la même matiere. A mon égard, je m'en tiendrai à ce que Cicéron enſeigne, & dans les choſes qui ne ſoufriront aucune contradiction, je ſerai fort court; quelquefois auſſi je pourai être d'avis diférent; mais je propoſerai mon ſentiment, ſans prétendre y aſſujétir perſone.

Je ſais qu'il y a des gens qui rejetent abſolument toute cete étude des mots, & qui ſoutienent qu'un langage tout ſimple, tel qu'il naît au hazard, a quelque choſe, non-ſeulement de plus naturel, mais même de plus mâle. Si ces perſones ne reconoiſſent pour naturel que ce qui vient de la nature, & à quoi le ſoin & l'induſtrie n'ont point de part, je conviens que l'art oratoire ne peut aſpirer à cete qualité. Car il eſt certain que les premiers homes ont parlé ſans conoître cete exactitude & ces regles.

Ils n'ont ſu ni préparer les eſprits par

un exorde insinuant & modeste; ni instruire par l'exposition du sujet; ni convaincre par la solidité des preuves; ni remuer par la force des sentiments & des passions. Ce n'est donc pas seulement l'art d'aranger les mots qui leur a manqué, mais tout cela ensemble. S'il ne faloit leur rien aprendre de toutes ces choses, il ne faloit donc pas non plus leur faire changer leurs cabanes pour les maisons qu'ils habitent aujourd'hui; ni les peaux d'animaux dont ils se couvroient pour les habits qu'ils portent; ni les montagnes & les forêts où ils erroient à l'aventure, pour le séjour des villes où ils vivent en société.

Enfin quel art trouvera-t-on qui soit aussi ancien que le monde? Et qu'y a-t-il au-contraire qui ne reçoive de l'éclat & de la beauté par le soin qu'on en prend? Pourquoi taillons-nous nos vignes? Pourquoi toutes les façons que nous avons coutume de leur doner? Mais pourquoi aracher de nos champs les épines & les ronces? La terre ne les produit-elle pas? Pourquoi aprivoiser les animaux? Ne naissent-ils pas féroces & indomptés? Disons donc plutôt qu'il faut tenir pour naturel, & très naturel, tout ce que la nature permet que nous fassions parfaitement bien.

Coment ſe peut-il faire maintenant qu'une diction négligée, & qui coule au hazard, ſoit plus mâle que celle qui eſt bien liée, bien arangée ? Car ſi quelques écrivains, par une afectation ridicule, énervent les choſes dont ils traitent, en ſe ſervant de je ne ſais quels pieds * qui n'ont ni force ni ſoutien, il ne faut pas croire que ce ſoit l'éfet de la compoſition. Du reſte, come un grand fleuve qui roule pompeuſement ſes eaux, ſans trouver d'obſtacle en ſon cours, eſt plus impétueux que ſi on le forçoit à remonter contre ſa pente naturele ; de même un diſcours qui au moyen d'un certain enchaînement coule toujours avec rapidité, me paroît incomparablement plus fort & plus beau, que ſi diſcordant ou inégal, il chopoit, pour ainſi dire, & ſe heurtoit lui-même continuélement.

Pourquoi donc s'imaginer que la force & la beauté ſont incompatibles, quand nous voyons au-contraire que nule ſorte de choſe ne va fort loin, ſans le ſecours de l'art, & que l'art eſt toujours acom-

* Il y a dans le texte, *parvi pedes ut Sotadeorum, & Galliamborum.* On apeloit vers *Sotadéens* de certains vers qui, lus à rebours, feſoient une autre eſpece de vers. Pour le mot de *Galliamborum*, il pouroit bien être corompu Les uns liſent *Gallimachiorum*, les autres *Polyamborum.*

pagné

pagné de beauté ? Eſt-ce qu'un javelot qui eſt bien lancé, ne fend pas l'air d'une maniere qui fait même plaiſir à voir ? Et ceux qui ſavent manier un arc, plus ils ont la main ſûre, plus n'ont-ils pas auſſi de grâce dans leur atitude & leur mouvement ? Au combat des armes, & dans tous nos exercices, celui qui eſt le mieux en garde, le mieux campé ſur ſes jambes, n'eſt-ce pas auſſi celui qui ſait le mieux ataquer & ſe défendre ?

Je tiens donc pour moi que la compoſition * eſt aux penſées & aux paroles, ce que l'arc & la corde ſont à la fleche. Auſſi eſt-ce un ſentiment conſtant parmi les doctès, qu'elle eſt d'une vertu merveilleuſe, je ne dis pas ſeulement pour plaire, mais pour faire impreſſion ſur les eſprits. Premiérement, parce qu'il n'eſt guère poſſible qu'une choſe aille au cœur, quand elle comence par choquer l'oreille, qui en eſt come le veſtibule & l'entrée. En ſecond lieu, parce que nous ſomes naturélement touchés de l'harmonie. Autrement les inſtruments de muſique, qui n'ont pas la force d'exprimer les paroles, ne feroient pas ſur nous des éfets ſi ſurprenants & ſi divers.

* Par le terme de compoſition dans tout ce chapitre, on entend l'arangement des mots, & rien autre choſe.

En éfet dans ces combats qui ſont inſtitués à l'honeur des Dieux, il y a des airs de mouvement pour tranſporter l'âme hors d'elle-même, & des airs plus doux pour lui rendre ſa tranquilité. On ne ſone point de la trompete de la même maniere, lorſqu'il s'agit de doner un ſignal de guerre, & lorſqu'un genou en terre, il faut implorer la clémence du vainqueur; ni de la même maniere, lorſqu'enſeignes déployées, on marche à l'énemi, & lorſqu'il faut ſonger à la retraite. Les Pythagoriciens avoient coutume en ſe levant, d'éveiller auſſi leur eſprit au ſon de la lyre, pour ſe rendre plus propres à agir; & avant que de ſe coucher, ils reprenoient leur lyre pour ſe diſpoſer au ſomeil, en calmant ce reſte de penſées tumultueuſes, qui pouvoient les avoir ocupés durant le jour. Que ſi les nombres & les airs de muſique ont une tele vertu, combien des paroles éloquentes doivent-elles en avoir davantage?

Mais autant qu'il importe à la penſée d'être exprimée par des mots convenables, autant importe-t-il à ces mots d'être arangés par une compoſition ſavante, qui done à chacun d'eux la place qu'il doit avoir. Car il y a des endroits dont le ſens n'a rien que de médiocre, l'élocution rien

que de comun, & qui par conséquent ne ſe peuvent ſoutenir que par l'avantage de la compoſition. Mais que l'on prene même des endroits choiſis, qui ſoient exprimés avec plus de force, ou de douceur, ou de beauté; ſi l'on change l'ordre des mots, on ne trouvera plus ni beauté, ni force, ni douceur.

Cicéron en fait l'épreuve ſur quelques-unes de ſes propres périodes, come, par exemple, celle-ci. *Nam neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos & Lælios multi venalitii, mercatoreſque ſuperarunt.* Faites-y le moindre changement, enſorte qu'il y ait, *Multi ſuperarunt mercatores, venalitiique*, & faites-en de même aux périodes ſuivantes, vous vèrez qu'il en ſera come de ces traits à demi-rompus, ou jetés de travers, qui au-lieu d'aler fraper le but, tombent à moitié chemin. Il corige au-contraire quelques endroits de Gracchus, qui lui paroiſſoient durs & négligés. Cela ſied bien à un auſſi grand maître. Pour nous, contentons-nous de l'éprouver ſur nos ouvrages; en reſſèrant ou en arondiſſant ce qu'ils auront de lâche ou de traînant. Car qu'eſt-il beſoin de chercher des exemples étrangers, quand on peut ſe convaincre par ſa propre expérience? Il me ſufit donc de faire obſerver que plus

un endroit brillera par le sens ou par la diction, plus il deviendra choquant, s'il est mal arangé, parce que la pompe même & la magnificence des mots, ne servira qu'à rendre le défaut d'arangement plus remarquable.

C'est pourquoi, come je conviens que cet art de la composition, est ce qui s'est perfectioné le dernier dans l'Orateur, j'estime aussi que les anciens n'en ont pas été absolument dépourvus, & qu'ils y ont doné leurs soins autant qu'ils pouvoient, je veux dire, à proportion du progrès que l'on y avoit fait. Cicéron, tout grand orateur qu'il est, ne me persuadera pas que Lysias, Hérodote & Thucydide, en ayent été peu curieux. Peut-être ont-ils suivi une autre maniere que celle de Démosthène & de Platon, qui eux-mêmes ont été diférents l'un de l'autre. Mais cela ne prouve rien.

Lysias en éfet, dont le stile étoit extrémement léger & délié, devoit-il le corompre par des cadences trop gaies, trop marquées? Il eût perdu cete grâce de la naïveté qui est admirable en lui. Il eût perdu même tout le fruit qu'il se proposoit. Car il écrivoit pour autrui, & ne prononçoit pas lui-même ses plaidoyers, qui par cete raison devoient avoir un air simple

& négligé. Mais cela même eſt un art, & un des grands ſecrets de la compoſition.

Quant à Thucydide, come il a traité l'hiſtoire, dont le propre eſt d'être rapide, & de tenir le lecteur toujours en haleine ; ni ces chûtes fréquentes qui repoſent l'eſprit, & qui ſont ſi néceſſaires aux actions du bareau ; ni cet artifice avec lequel on enchaîne une penſée dans un circuit de paroles nombreuſes, ne convenoient point à ſon deſſein. Du-reſte, ſes harangues ſont quelquefois ornées de figures. Vous y trouvez des antithèſes, & de ces déſinences dont j'ai parlé.

Pour Hérodote, outre que ſon ſtile me paroît fort coulant, le dialecte dont il s'eſt ſervi a par lui-même une certaine douceur, qui ſemble ne pouvoir venir que d'une ſecrete harmonie. Mais nous parlerons bientôt, & en ſon lieu, de la diverſité des ſtiles; préſentement il eſt queſtion des choſes que l'Orateur doit ſavoir, pour doner un bel arangement à ſes paroles.

Diſtinguons en premier lieu deux ſortes de proſe, l'une d'un tiſſu plus fort, & plus aſſujétie aux liaiſons & aux nombres, pour les diſcours ſoutenus. L'autre plus libre & plus déliée pour le genre épiſtolaire, & pour la converſation, à moins qu'ils ne s'élevent au-deſſus de leur propre

nature, & qu'ils ne traitent de la philoſophie, de la république, ou de matieres ſemblables. Quand je dis plus libre, ce n'eſt pas que cete proſe n'ait auſſi ſes pieds, qui peut-être même ſont d'une obſervation plus dificile que les autres. Car ni le ſtile épiſtolaire, ni le ſtile familier, ne ſoufrent pas toujours ce bâillement, qui naît du concours de deux voyeles, ni cete privation de temps qui ôte à nos paroles tout ſoutien, toute meſure. Je veux donc ſeulement dire que dans cete ſorte de proſe les mots ne roulent, ni ne ſont enchaînés, ni ne ſuivent continuélement les uns des autres, come dans un diſcours ſoutenu. Ainſi ce n'eſt pas qu'elle ne ſoit liée, mais le lien en eſt moins ſèré.

La même ſimplicité convient auſſi quelquefois aux petites cauſes, dans leſqueles néamoins on emploie des nombres diférents, que l'on cache même le plus qu'on peut, afin qu'il ne paroiſſe rien de fort étudié. Pour ce qui eſt de la premiere eſpece de proſe, dont l'enchaînement eſt, come j'ai dit, plus ſenſible & plus continu, elle a trois formes diférentes, qui ſe noment articles, membres & périodes.

Or en toute ſorte de compoſition, trois choſes ſont néceſſaires, l'ordre, la liaiſon, & le nombre ou l'harmonie. Parlons donc

en premier lieu de l'ordre qu'il faut garder ; j'entends par raport aux mots, lesquels se peuvent considérer en deux manieres, come détachés, ou come joints ensemble. Détachés ils demandent une précaution, qui est que le discours n'aille pas en diminuant, & qu'après un mot qui a beaucoup de force, on n'en mette pas un qui soit plus foible ; come si je disois : *Un sacrilege*, *un voleur*, ou bien, *un brigand*, *un emporté*. Car le sens doit toujours croître & s'élever. C'est ce que Cicéron observe admirablement bien, quand il dit : *Vous*, *avec cete voix*, *avec ces poumons*, *avec cete corpulence de gladiateur !* Car ces mots enchérissent les uns sur les autres ; au-lieu que s'il eût dit d'abord, *avec cete corpulence de gladiateur*, il n'eût pu ensuite parler de la voix & des poumons, sans afoiblir le sens. L'ordre naturel veut aussi que nous disions : *Les homes & les femmes*, *le jour & la nuit*, *l'orient & le couchant*, plutôt que *les femmes & les homes*, *&c.* Il y a même des mots, qui pour être déplacés, devienent inutiles. Par exemple, nous disons fort bien : *Fratres gemini*, *les freres jumeaux ;* mais si l'on met *gemini* au comencement, il n'est plus nécessaire d'ajouter *fratres.*

Je n'aprouve pas l'extrême exactitude

de quelques-uns qui veulent que le nominatif marche toujours avant le verbe, le verbe avant l'adverbe, le nom ſubſtantif avant l'adjectif, & avant le pronom. Car ſouvent le contraire a beaucoup de grâce. C'eſt un pur ſcrupule auſſi, que de s'atacher rigoureuſement à l'ordre des temps, & de ne vouloir placer une choſe qui eſt poſtérieure à l'autre, qu'après la premiere; non que ce ne ſoit le mieux ordinairement; mais quelquefois cete premiere eſt plus conſidérable, & par raiſon il eſt bon que les autres précedent, afin que le ſens croiſſe & ſe fortifie de plus en plus.

Terminer la phraſe par le verbe, eſt une très-bone maniere, quand la compoſition le permet, parce que véritablement toute la force du diſcours eſt dans les verbes. Mais ſi l'arangement en ſoufre, la conſidération du nombre & de l'harmonie doit l'emporter ſur l'autre. Du-moins les plus grands Orateurs & Grecs & Latins, en ont jugé ainſi. Sans doute que le verbe ne ſe trouvant point à la fin, ce ſera une hyperbate. Mais l'hyperbate eſt un trope, ou une figure qui n'eſt pas ſans mérite. Après tout, les mots ne ſont point meſurés, come les pieds qui entrent dans un vers. Ainſi rien n'empêche qu'on ne les

transſporte d'un lieu en un autre, afin qu'ils quadrent mieux; de la même maniere que dans une maçonerie de pierres brutes, les pierres les plus irrégulieres ne laiſſent pas de trouver leur place. Cependant la plus heureuſe perfection que notre langage puiſſe avoir, c'eſt que l'ordre naturel y ſoit gardé, que les liaiſons en ſoient juſtes, & qu'il ait une cadence convenable & réguliere.

Mais il y a quelquefois des tranſpoſitions qui ſont d'une longueur exceſſive, come je l'ai dit ci-deſſus, & d'autres dont l'arangement eſt vicieux, que quelques-uns même afectent par un badinage ridicule. Teles ſont celles-ci de Mécénas. *Sole & aurorâ rubent plurima. Inter ſacra movit aqua fraxinos. Ne exequias quidem unus inter miſerrimos viderem meas.* Cete derniere bleſſe d'autant plus, que Mécénas joue & badine dans un ſujet qui eſt, non-ſeulement ſérieux, mais triſte.

Souvent néamoins tel mot eſt plein de force à la fin d'une période, qui n'en auroit pas la moitié tant, s'il étoit au milieu, parce qu'il ſeroit couvert & come obſcurci par les autres mots, entre leſquels il ſe trouveroit; au-lieu qu'étant à la fin il ſe fait plus remarquer, & s'imprime bien mieux dans l'eſprit de l'auditeur. Je n'en

veux point d'autre preuve que ces paroles de Cicéron, où il reproche à Marc-Antoine son intempérance : *Ut tibi necesse esset in conspectu populi Romani vomere postridie ; desorte qu'au milieu de l'assemblée du peuple Romain vous ne pûtes vous empêcher de vomir le lendemain.* Transposez ce mot *le lendemain*, il ne sera plus de même force. Car si ce que dit là Cicéron est un trait lancé contre Marc-Antoine, on peut dire que ce mot en est come la pointe, ajoutant à la honteuse nécessité de vomir (après quoi il semble qu'on n'atendoit plus rien) cete nouvelle infamie de n'avoir pu digérer en vingt-quatre heures la quantité de viandes dont il avoit chargé son estomac, & d'être obligé de vomir encore *le lendemain.*

Domitius Afer avoit coutume de finir le sens par un mot transposé, ce qu'il fesoit à dessein de rendre sa composition un peu plus rude, particuliérement dans ses exordes qui aquéroient par-là un air de simplicité; come, par exemple, quand il dit dans l'oraison pour Cloantilla : *Gratias agam continuò ;* & dans son oraison pour Lélia : *Eis utrisque apud te judicem periclitatur Lælia.* Il étoit si fort énemi des cadences qui chatouillent l'oreille, que bien-loin de les chercher, il les rompoit lors-

qu'elles se présentoient d'elles-mêmes. Il n'y a persone qui ne sache aussi qu'un mauvais arangement done souvent lieu à des équivoques. Voilà ce que j'avois à dire touchant l'ordre qu'il faut observer, & qui est télement nécessaire, que tout discours qui péchera en ce point, fût-il d'ailleurs aussi-bien lié & aussi nombreux qu'il doit l'être, ne laissera pas de passer avec justice pour un discours informe & négligé.

Suit maintenant la liaison. C'est encore une chose dont les mots, les articles, les membres & les périodes ont également besoin. Car ils ont tous leurs beautés & leurs défauts par raport à la maniere dont ils sont joints ensemble. Je raporterai les principaux où l'on tombe; & pour le faire avec quelque ordre, je remarquerai en premier lieu celui dont les plus ignorants sont frapés come les autres; lorsqu'en deux dictions qui se suivent, la derniere sylabe de l'une & la premiere de l'autre forment un mot obscene ou grossier *. Secondement la rencontre de plusieurs voyèles, d'où naît un certain bâillement désagréable, qui fait que le cours des mots est come empêché, & que l'oraison peîne en quelque façon.

* Come *Dorica castra* dans Virgile, & *cæca caligine*.

Deux voyeles longues de ſuite font ſurtout un mauvais éfet, & encore plus quand ce ſont de ces voyeles dont la prononciation demande un éfort du goſier, ou que l'on ne peut articuler ſans ouvrir extrêmement la bouche. Le ſon de l'*e* eſt plein; celui de l'*i* délicat. C'eſt pourquoi ces deux voyeles venant à ſe rencontrer, choqueront moins l'oreille. Une breve après une longue, ou une longue après une breve, ne ſera pas non plus fort déſagréable. Deux breves déplairont encore moins. En un mot, ce concours de deux voyeles ſera plus ou moins rude, ſuivant que le bâillement qui en réſulte dans la prononciation, ſera diférent ou ſemblable. Mais quel qu'il ſoit, il ne faut pas auſſi s'en faire un monſtre; & je ne ſais lequel eſt ici le plus blâmable, ou de la négligence, ou d'une ſcrupuleuſe exactitude. Car la crainte de tomber dans ce défaut, ralentit néceſſairement ce beau feu qui doit animer l'Orateur, & détourne ſon eſprit de penſées plus importantes. C'eſt pourquoi, come il y a de la négligence à ſe permettre ces ſortes de fautes, auſſi y a-t-il de la petiteſſe à s'en garder avec trop de ſoin.

Et ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on reproche aux diſciples d'Iſocrate, particuliérement à Théopompus, d'avoir été

trop amoureux de cete perfection. Démosthène & Cicéron s'en sont mis médiocrement en peine. Aussi, à dire vrai, la synalephe qui confond deux voyeles en une, rend quelquefois l'oraison plus douce que si chaque mot avoit toutes ses lettres. Quelquefois même ces mots qui font ouvrir la bouche ne sont pas sans grâce, & donent un air de grandeur à ce que nous disons, come, par exemple, *Pulchrâ oratione acta omninò jactare;* outre que les sylabes longues, qui sont déja les plus stables & les meilleures par elles-mêmes, profitent encore de ce repos qui intervient nécessairement dans la prononciation de ces deux voyeles. Voici come Cicéron lui-même s'en explique : *Cete espece d'hiatus*, dit-il, *ou ce concours de voyeles, a je ne sais quoi de lâche & de peu châtié, qui pourtant ne déplaît pas, en ce qu'il marque un Orateur plus soigneux des choses que des mots.*

Mais les consones ont aussi leur dificulté, sur-tout celles qui sont un peu rudes à prononcer, étant sujetes à se mal acorder, & à jurer, pour ainsi dire, dans l'enchaînement des mots, come, par exemple, l'*s* finale avec un *x* qui suit immédiatement. Car bien qu'en se heurtant l'une l'autre, elles perdent toutes deux de

leur force, elles ne laiſſent pas de cauſer un ſiflement déſagréable, come il ſe voit dans ces mots : *Virtus Xerxis*, *Arx ſtudiorum.* C'eſt pour cela que Servius retranchoit l'*s*, toutes les fois qu'elle finiſſoit un mot, & qu'elle étoit ſuivie d'une autre conſone. En quoi L. Afranius * le blâme, & Meſſala le défend. Car on ne croit pas que Lucilius ait laiſſé l'*s* finale, quand il a dit *Serenus fuit*, & *dignus loco.* Cicéron témoigne auſſi dans ſon Orateur, que pluſieurs des anciens en uſoient de même. Delà ces mots *belligerare*, *pomeridiem*, & cete expreſſion de Caton le cenſeur, *die hanc*, où il retranchoit l'*m* pour adoucir la prononciation : façons de parler que quelques-uns ne manquent pas de coriger dans les vieux livres ; mais en voulant reprendre l'ignorance des copiſtes, ils montrent la leur propre.

La même lettre, je veux dire l'*m* finale, a cela de particulier, que toutes les fois qu'elle peut s'unir avec la voyele qui comence le mot ſuivant, on la prononce fort peu ; come dans ces mots : *Multum ille*, & *quantum erat.* Enſorte que quant au ſon, elle devient preſque une nouvele lettre. Car véritablement on ne la retran-

* J'ai ſuivi l'édition de Strasbourg. Car dans les autres le texte porte *Lauranius.*

che pas ; mais le son est si étoufé, qu'elle ne sert plus que de note entre deux voyèles, pour empêcher qu'elles ne se confondent.

Il faut prendre garde aussi que les dernieres sylabes du mot qui précede, ne soient les mêmes que les premieres du mot qui suit. On s'étonera moins de me voir doner un tel précepte, si l'on fait réflexion qu'il est échapé à Cicéron de dire, dans une lettre à Brutus : *Res mihi invisæ visæ sunt, Brute ;* & dans ce vers,

O fortunatam natam me Consule Romam.

Plusieurs monosylabes de suite ne feront pas non plus un bon éfet, parce que l'oraison étant come rompue à tout moment, ne fera, pour ainsi dire, que sautiller. Par la même raison, il faut éviter le trop grand nombre de mots qui n'ont que des sylabes breves ; & par la raison contraire, ceux qui n'ont que des sylabes longues. Car come les premiers n'ont pas assez de poids, les derniers ont aussi trop de de pesanteur. C'est encore un vice dont je dois avertir ici, que de joindre ensemble une grande quantité de mots, dont les inflexions, les cas, ou les terminaisons soient semblables. Il ne siéra pas même de mettre une longue suite de noms, ou

de verbes, ou d'autres parties de l'oraiſon ſans les entre-mêler. Ce qui n'eſt pas étonant, puiſque les beautés laſſent & dégoûtent, ſitôt qu'elles n'ont pas la grâce de la variété.

A l'égard des articles & des membres, leur liaiſon demande un autre ſoin que celle des mots, quoique dans l'aſſemblage des termes dont ils ſont compoſés, ils ſoient ſujets eux-mêmes aux inconvénients dont j'ai parlé. Mais il eſt de conſéquence pour la beauté de l'arangement, d'examiner ce qui doit aler devant, ou après. Car ici, par exemple : *Vomens fruſtis eſculentis vinum redolentibus, gremium ſuum & totum Tribunal implevit*, l'ordre eſt gardé. Au-contraire dans ces autres paroles (j'uſe ſouvent des mêmes exemples, afin qu'ils ſoient plus familiers) *Saxa atque ſolitudines voci reſpondent : beſtiæ ſæpe immanes cantu flectuntur atque conſiſtunt*, ſi on change l'ordre, le ſens s'élevera davantage. Car les bêtes féroces ſont encore plus aiſées à émouvoir que les pierres & les rochers. Cependant de la maniere dont Cicéron a rangé ces deux membres, la compoſition ſe ſoutient mieux. Mais il eſt temps de paſſer aux nombres.

Tout ce qui s'apele ſtructure & enchaînement de mots, conſiſte ou dans les

nombres (par nombres j'entends les rhytmes) ou dans les métres, c'eſt-à-dire, dans une certaine dimenſion. Or, bien que les rhitmes & les métres ſoient compoſés de pieds, & qu'ils aient cela de comun enſemble, ils diferent néamoins en plus d'une maniere. Car les rhitmes ou les nombres conſiſtent dans un certain eſpace de temps, & les métres, outre cet eſpace de temps, conſiſtent encore dans un certain ordre auquel ils ſont aſtreints. Ainſi le rithme ſemble apartenir plutôt à la quantité, & le métre à la qualité.

Le rhytme eſt compoſé de parties qui ſont ou égales, ou en proportion ſeſquialtere *, ou doubles l'une de l'autre. Egales come le dactyle ; car le dactyle eſt une ſylabe longue qui eſt égale à deux breves. Ce n'eſt pas que d'autres pieds n'aient auſſi la même propriété. Mais celui-ci eſt en poſſeſſion d'être aporté pour exemple. Tout le monde ſait au-reſte qu'une ſylabe longue a deux temps, & qu'une breve n'en a qu'un. En proportion ſeſquialtere, come le péon, qui eſt compoſé d'une longue & de trois breves ; ou de trois breves &

* Terme de géométrie & d'arithmétique qui ſe dit de deux lignes ou de deux nombres ; dont le dernier contient le premier une fois avec l'addition de ſa moitié. Ainſi 6 & 9, 20 & 30, ſont en proportion ſeſquialtere.

d'une longue, & tel autre pied que l'on voudra, s'il en eſt quelqu'un dont trois temps ſoient à deux en la même proportion. Doubles l'une de l'autre; come l'iambe qui eſt d'une breve & d'une longue, & ſon contraire qui eſt d'une longue & d'une breve.

Ces pieds peuvent auſſi ſe regarder come des métres, parce qu'ils entrent fort bien dans un vers. Mais il y a cete diférence entre un pied conſidéré come rhytme, & ce même pied conſidéré come métre, qu'il eſt indiférent au rhytme que le dactyle, par exemple, ait les dernieres ſylabes breves ou les premieres; par la raiſon que le rhytme n'a égard qu'au temps. Ainſi les ſylabes qui le compoſent ayant les mêmes intervales, & la meſure du temps étant égale, il n'en faut pas davantage.

Il n'en eſt pas de même du métre; car un poëte n'emploiera pas indiféramment dans ſon vers un anapeſte ou un ſpondée pour un dactyle; ni le péon ne poura pas également comencer & finir par des breves. Et non-ſeulement le vers ne reçoit pas un pied pour un autre; mais il ne recevra pas même un dactyle ou un ſpondée, pour un autre ſpondée, ou pour un autre dactyle. C'eſt pourquoi ſi vous changez l'or-

dre de cinq dactyles consécutifs, tels qu'ils sont ici,

Panditur intereà domus omnipotentis Olympi.

vous rompez entiérement le vers.

Je remarque encore trois diférences. La premiere est, que les rhytmes sont plus libres dans leur marche, les métres plus contraints, ceux-ci ayant toujours une chûte fixe & marquée ; ceux-là au-contraire marchant toujours de même pas, depuis le comencement jusqu'à la fin, c'est à-dire, jusqu'à ce que l'on passe à un nouveau genre de rhytme. Le seconde, que le métre n'est que dans les mots, & que le rhytme est aussi dans les mouvements du corps. La troisieme enfin, que les rhytmes admettent plus aisément des temps superflus, ce qui arive aussi aux métres, mais plus rarement.

Cependant les métres ont cela de singulier, qu'indépendament des mots, on y estime les temps par la pensée, & seulement en batant la mesure, come dans les airs de musique. Delà ces notes redoublées qui sont à quatre temps & à cinq. Passé cela, on bat la mesure très lentement ; car chaque note est un temps. Dans la prose la mesure est plus distincte, & plus assujétie aux paroles. Ainsi elle

tombe réélement sur les pieds. Or ces pieds étant, come j'ai dit, fort propres pour les métres, il arive que souvent, sans que nous y pensions, nous fesons des vers de toute espece. Et même il ne s'écrit rien en prose, que l'on ne puisse absolument réduire à quelque genre de petits vers. Aussi se trouve-t-il des gramairiens qui sont assez de loisir & assez vétilleux, pour observer curieusement la mesure de tous les pieds qui entrent dans un ouvrage de prose; come s'il s'agissoit de vers lyriques. Mais Cicéron répete sans cesse que toute la beauté de l'arangement consiste dans les nombres; d'où néamoins quelques-uns prenent ocasion de le blâmer, come s'il assujétissoit la prose aux rhytmes; car les nombres sont des rhytmes. Lui-même l'établit ainsi; en quoi il a été suivi par Virgile; témoin cet endroit d'une de ses éclogues : *Numeros memini, si verba tenerem.* Et par Horace, quand il dit en parlant de Pindare : *Numerisque fertur lege solutis.*

Ils entreprenent donc Cicéron, particuliérement sur un endroit, où il dit que Démosthène n'auroit pas lancé tant de foudres, *s'il n'eût come décoché ses paroles avec toute la force & l'impétuosité que peuvent doner les nombres.* S'il prétend

que les paroles de Démoſthène fuſſent enchaînées dans les rhytmes, come dans le métre, je ne ſuis pas de ſon avis. Car, encore une fois, les rhytmes n'ont point de chûte qui leur ſoit propre & particuliere ; ils n'ont pas même de variété dans leur tiſſu, alant toujours le même train depuis l'élevation de la voix juſqu'à ſon rabaiſſement. En un mot, la proſe ne marche point en cadence, elle n'eſt point réglée par le batement de meſure.

C'eſt ce que Cicéron a fort bien ſenti ; car il déclare ſouvent qu'il ne cherche que ce qui eſt nombreux, ne voulant pas d'un côté que l'oraiſon ſoit dépourvue de nombres, ni de l'autre auſſi qu'elle ſoit cadencée ; qualité qui eſt réſervée à la poéſie, come nous voulons qu'un jeune home ſoit adroit à la lute & à tous les autres exercices, ſans pour cela prétendre en faire un athlete ni un gladiateur. Mais enfin, cete eſpece d'harmonie qui naît de la juſte diſpoſition de pluſieurs pieds enſemble, veut avoir un nom. Quel autre donc pouvons-nous mieux lui doner, que celui de nombre, & de nombre oratoire ; de la même maniere que nous apelons l'enthymême le ſylogiſme de la rhétorique ? Pour moi, de crainte que l'on ne me chicane ſur le mot, come on a chicané Cicéron lui-

même, par-tout où j'ai employé le terme de nombre, & où je l'emploierai à l'avenir pour ſignifier ce qui eſt bien arangé, je demande que l'on entende toujours le nombre oratoire.

Or c'eſt à la compoſition qu'il apartient premiérement de lier les mots les uns aux autres. Je ſupoſe que l'examen, le choix, la deſtination même en eſt déja faite. Car il eſt vrai qu'il vaut encore mieux joindre enſemble des mots qui ſont rudes, que des mots qui ne ſignifient rien. Cependant il eſt permis de choiſir, pourvu que ce ſoit entre ceux qui ont même ſignification, même force. Permis auſſi d'en ajouter, pourvu qu'ils ne ſoient pas inutiles; & d'en ſuprimer, pourvu qu'ils ne ſoient pas néceſſaires. Permis enfin de varier les cas & les nombres par le moyen des figures : variété qui ſagement recherchée, en vue de rendre la compoſition plus bele, a d'ordinaire beaucoup de grâce, même indépendament du nombre & de l'harmonie.

Si la raiſon eſt pour un mot, & l'uſage pour un autre, on peut alors doner la préférence à celui des deux qui plaît le plus, come, *Vitaviſſe*, ou *vitaſſe; deprendere*, ou *deprehendere*. On laiſſe même à la compoſition le pouvoir d'unir deux

ſylabes en une, & on lui abandone généralement tout ce qui ne peut nuire ni au ſens, ni à l'éloquence. Toutefois ſon principal ſoin eſt de juger de la place que chaque mot doit avoir, & où il quadre le mieux. Et poſſéder l'art de la compoſition, n'eſt autre choſe que de bien faire tout cela, mais non pas ſeulement pour l'amour de l'arangement. Il faut remarquer au-reſte, que tout ce qui concerne les pieds, a beaucoup plus de dificulté en proſe qu'en vers : premiérement, parce que le vers eſt toujours renfermé dans un petit nombre de mots, & que la proſe au contraire a ſouvent des périodes fort longues : ſecondement, parce que le vers eſt toujours ſemblable à lui-même, & n'a qu'une ſorte de marche & de cadence ; au-lieu que ſi la proſe n'eſt variée dans ſa compoſition, elle ennuie bientôt par ſon uniformité ; que nule afectation ne s'y peut ſoufrir, & que les nombres ſont répandus dans tout ſon tiſſu, dans toutes ſes parties. Car nous ne ſaurions parler qu'en nous ſervant de mots, qui ſont néceſſairement compoſés de ſylabes longues ou bréves, de l'aſſemblage deſqueles naiſſent les pieds.

Cependant il faut avouer que ces nombres ne ſont nule part ſi néceſſaires, ni ſi

remarquables qu'à la fin des périodes. Premiérement, parce que chaque ſens a naturélement une certaine borne qui le termine, & un certain intervale qui le ſépare du ſens qui ſuit. En ſecond lieu, parce que l'oreille entraînée par cete continuïté de paroles qui ſe ſuccedent les unes aux autres, come par un torrent, ne juge bien des ſons qui l'ont frapée, qu'au moment qu'ils vienent à ceſſer, & qu'ils lui donent le temps de réfléchir ſur ce qu'elle vient d'entendre. Il ne faut donc pas que ce qui eſt fait pour ſervir de délaſſement à l'eſprit & à l'oreille, ait rien qui les puiſſe bleſſer, rien de dur, ni de précipité. Ces chûtes ſont en éfet dans un diſcours, come autant de repos où l'on reſpire, l'auditeur les atend. C'eſt-là qu'il ſe récrie, c'eſt-là qu'on entend bruire les aplaudiſſements & les louanges.

Les comencements de périodes veulent un ſoin preſqu'égal, par la raiſon que l'auditeur y eſt atentif. Mais ces endroits étant détachés de ce qui précede, & començant un nouveau ſens, il eſt plus aiſé d'y réuſſir ; au-lieu que la fin, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, perd toute ſa grâce, ſi l'on y arive bruſquement, & pour ainſi dire, à pas précipités. En éfet, pourquoi, par exemple, trouve-t-on la compoſition

composition de Démosthène très corecte dans ces paroles, πρῶτον μὲν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναίοι, τοῖς θεοῖς εὔχομαι πᾶσι καὶ πάσαις, & dans ces autres, que Brutus est, je crois, le seul qui n'aprouve pas, κἂν μηπω βαλλῃ, μηδὲ τοξεύῃ, pendant que l'on blâme Cicéron d'avoir fini une période par ces mots, *Familiaris cæperat esse balneatori ;* & une autre par *Archipiratæ ?* Car après tout πᾶσι καὶ πάσαις, & μηδὲ τοξεύῃ finissent come *balneatori* & *archipiratæ*. Ce sont les mêmes pieds, les mêmes nombres.

D'où vient donc cete diférence, si ce n'est que dans l'exemple de Démosthène la période comence, & que dans Cicéron elle finit ? Or la fin veut être encore plus châtiée, plus exacte que le comencement. On peut dire aussi que dans l'exemple de Cicéron chaque mot renferme deux pieds, ce qui a je ne sais quoi de languissant & de lâche, même en vers. Je ne dis pas seulement quand le vers finit par un mot de cinq sylabes, come celui d'Horace, *fortissima Tindaridarum*, mais par un mot de quatre, come, *Apennino*, *armamentis*, *Oriona*. C'est pourquoi il nous faut éviter aussi de clôre une période par un mot composé d'un grand nombre de sylabes. Mais le milieu demande aussi quelque aten-

tion. Ce n'eſt pas aſſez que tout y ſoit bien lié. Il faut prendre garde que par trop de ſylabes longues, l'oraiſon n'y deviene lente & pareſſeuſe, ou ce qui eſt un vice encore plus comun, que par trop de breves elle ne ſautille, & ne faſſe à l'oreille le même éfet que ces tambours, qui ſervent de jouet aux enfants. Car come le comencement & la fin ont des nombres plus marqués, auſſi le milieu a-t-il une eſpece de repos, qui bien qu'imperceptible, ſoulage pourtant celui qui parle ; de la même maniere que quand on court, quoique le pied n'arête pas à terre, il y laiſſe néamoins une trace.

Ainſi, non ſeulement le comencement & la fin de chaque article ou de chaque membre, doivent être travaillés ; mais l'eſpace qui eſt entre deux, bien qu'il ſoit continu, a beſoin auſſi d'un certain arangement, à cauſe de ces pauſes inſenſibles qui ſervent come de degrés à la prononciation. Car qui ne ſait pas que ces paroles renferment un ſeul ſens, *Animadverti, Judices, omnem accuſatoris orationem, in duas diviſam eſſe partes?* Cependant nous ſentons bien que les deux premiers mots, & les trois qui ſuivent, & les deux d'après, & enfin les

trois derniers, ont je ne sais quels nombres qui soutienent la respiration. C'est pourquoi ceux qui sont rigides observateurs des rhytmes, pesent, pour ainsi dire, tous les mots ; car ils prétendent que suivant que les sylabes en sont graves ou aiguës, longues ou breves, selon enfin le degré de lenteur ou de vîtesse qu'elles ont, la composition qui résulte de l'assemblage de ces mots, est austere ou licencieuse, parfaitement réguliere & périodique, ou traînante & mal soutenue.

Il y a quelquefois des fins de période qui sont défectueuses & come estropiées. On les soutient en passant incontinent à ce qui suit, come si l'un & l'autre ne fesoient qu'un même sens, & par-là on corige le défaut. *Non vult populus Romanus obsoletis criminibus accusari Verrem.* Cete fin est dure, si l'on en demeure là ; mais continuez, encore que ce soient des sens diférents : *Nova postulat, nova desiderat :* alors l'oraison chemine, & il n'y a plus rien qui blesse. *Ut adeas, tantum dabis.* Cela termine mal. Car c'est la fin d'un vers trimetre ; aussi l'orateur poursuit, *Ut cibum vestitumque introferre liceat, tantum.* Mais cette chûte a encore je ne sais quoi de précipité. Voilà

pourquoi il ajoute *recusabat nemo ;* & au moyen de ces mots l'oreille est contente.

Un vers entier n'est pas excusable dans la prose, non pas même une moitié, surtout lorsque cete moitié est une fin de vers, & qu'elle termine la période ; ou lorsqu'une période comence come feroit un vers. Le contraire est non seulement suportable, mais même il a souvent beaucoup de grâce. Car on finit fort bien une période par des mots qui seroient le comencement d'un vers, sur-tout d'un ïambe de six pieds ou de huit, pourvu néamoins que ces mots aient peu de sylabes, come *in Africa fuisse*, qui est le comencement d'un trimetre, ou *esse videatur*, par où finit la période de l'oraison pour Ligarius.

Mais assez souvent dans Cicéron les périodes comencent de la même maniere qu'un vers ïambe de huit pieds, & c'est aussi le défaut de ces paroles de Démosthène, πᾶσι καὶ πασαις, καὶ πᾶσιν ὑμῖν ὅσην ἔυνοιαν. Il en est presque de même de tout cet exorde. Une période ne comence pas mal non plus par une fin de vers, *Etsi vereor, Judices* : *Animadverti, Judices.* Mais un comencement de vers ne sied pas au comencement d'une période. Cependant Tite-Live a débuté

par un hémistiche de vers héxametre, *Facturus-ne operæ pretium sim.* Car c'est ainsi qu'il faut lire, & cela vaut encore mieux que la maniere dont on le corige.

Les fins de vers ne convienent pas non plus aux fins de périodes. Ainsi l'on a raison de blâmer Cicéron d'avoir dit *quo me vertam nescio*, qui est la fin d'un trimètre, & *pro misero dicere liceat*, qui est un trimetre presqu'entier. Car dans le vers ïambe six pieds ne font que trois batements. Mais une fin de vers héxametre est la pire de toutes. On en peut juger par cet endroit d'une des letres de Brutus, *Neque enim illi malunt habere tutores aut defensores, quanquam sciunt placuisse Catoni.* A dire le vrai, cela est de moindre conséquence dans le genre épistolaire, parce que le stile en est plus libre, & fort aprochant de celui de la conversation. Mais c'est pour montrer qu'il nous échape de faire des vers, pour ainsi dire, malgré nous. Brutus y est plus sujet qu'un autre, entraîné, come je crois, par le desir de rendre sa composition plus harmonieuse. Asinius n'est pas non plus exemt de ce défaut, & Cicéron y tombe aussi quelquefois. Témoin le début de son oraison contre Lucius Pison, *Proh Dii immortales, quis hic illuxit dies?*

Il ne faut pas éviter avec moins de ſoin tout ce qui eſt cadencé ; en un mot tout ce qui a l'aparence de vers, come ceci de Salluſte, *Falsò queritur de naturâ ſuâ.* Car, quoique la proſe ait un certain enchaînement, elle veut néamoins paroître libre. Platon, tout exact qu'il eſt dans ſa compoſition, n'a pas laiſſé de faire une pareille faute, dès les premieres lignes de ſon Timée. Car vous y trouvez d'abord un comencement de vers héxametre, enſuite un vers anacréontique, & ſi vous voulez, un trimetre, même la moitié d'un pentametre, & tout cela en très peu de mots ; de même qu'en ceux-ci de Thucydide, ἐν ἐρύμασι Κᾶρες ἐφάνησαν, dont le genre de rythme eſt auſſi mou qu'il y en ait.

Après avoir fait voir que la proſe eſt compoſée de pieds ; come ces pieds ont des apellations diférentes, il eſt bon d'en dire auſſi quelque choſe, & de convenir ſur-tout de leurs noms. Or je crois ne pouvoir mieux faire que de prendre Cicéron pour guide ; car il a ſuivi les plus excélents auteurs Grecs, excepté qu'il ne fait, ce me ſemble, mention que des pieds qui n'ont pas plus de trois ſylabes ; bien que lui-même il uſe du péon & du dochimus, dont l'un en a quatre, &

l'autre cinq. Mais come il dit fort bien, quelques-uns croient que ces ſortes de pieds ſont plutôt des nombres que des pieds, & avec raiſon. Car tout ce qui paſſe trois ſylabes eſt fait de pluſieurs pieds.

Il faut donc ſavoir qu'il y a quatre pieds de deux ſylabes, & huit de trois. Les premiers ſont le ſpondée qui eſt de deux longues ; le pyrrique, autrement nomé le périambe, de deux breves ; l'ïambe d'une breve & d'une longue ; le pied opoſé qui eſt d'une longue & d'une breve s'apélera ici un chorée, d'autres lui donent le nom de trochée. Ceux de trois ſylabes ſont le dactyle d'une longue & de deux breves ; l'anapeſte qui eſt au contraire de deux breves & d'une longue ; une breve entre deux longues fait l'amphimacre, autrement dit le crétique; une longue entre deux breves l'amphibraque. Deux longues précédées d'une breve compoſent le bacchius, & au contraire ſuivies d'une breve le palimbacchius. Trois breves ſont le trochée, apelé comunément tribraque par ceux qui donent au chorée le nom de trochée ; & trois longues ſont le moloſſe.

Il n'y a aucun de ces pieds qui n'entre dans la proſe. Mais plus chacun d'eux a de temps & de ſtabilité, c'eſt-à-dire,

de ſylabes longues, plus il comunique de poids à l'oraiſon. Les ſylabes breves lui donent plus de vîteſſe & de mouvement : qualités qui ſont toutes deux bones, ſuivant le lieu & l'ocaſion où l'on en fait uſage. Car la lenteur où il eſt beſoin de vîteſſe, & la vîteſſe où il eſt beſoin de lenteur, ſont également blâmables. Peut-être eſt-il bon auſſi de remarquer qu'il y a des breves & des longues qui ſont plus longues & plus brèves que les autres. Non que les longues ſoient cenſées avoir plus de deux temps, & les breves moins d'un ſeul. C'eſt pourquoi en vers toute ſylabe longue eſt égale à une longue, & toute ſylabe breve eſt égale à une breve. Cependant il y a un plus & un moins qui ſe fait ſentir ; car le vers a des prérogatives qui ne ſont que pour lui. Par cete raiſon nous y voyons des ſylabes que l'on apele comunes, parce qu'elles ſont longues ou breves, come il plaît au poete.

Mais come dans la vérité, une voyele peut auſſi bien être breve ou longue, lorſqu'elle eſt ſeule ; que lorſqu'elle eſt précédée d'une ou de deux conſones, auſſi il arive que du-moins pour la meſure des pieds, une ſylabe qui de ſoi eſt breve, & qui eſt ſuivie d'une autre ſy-

labe, même breve aussi, mais dont les deux premieres letres sont deux consones, il arive, dis-je, que cete sylabe devient longue; come, par exemple, dans ce vers :

*Agrestem * tenui musam meditaris avenâ.*

Car quoique *gre* soit bref, il ne laisse pas d'alonger l'*a* qui le précede. Par conséquent il lui comunique de son temps. Or coment le pouroit-il, s'il n'en avoit plus qu'une très breve sylabe, tele qu'il seroit lui-même, si l'on en retranchoit les deux consones. Mais il y a plus; car il done un temps à la sylabe qui précede, & en reçoit un de la sylabe qui suit. Et voilà coment deux sylabes, qui de leur nature sont breves, devienent longues par position.

Mais une chose que j'admire, c'est que de célebres écrivains aient de la prédilection pour de certains pieds, & de l'aversion pour d'autres; come s'il y en avoit quelqu'un qui n'entrât pas nécessairement dans l'oraison. C'est donc en vain que l'on nous vante le péon, inventé par Thrasymaque, & fort aprouvé d'Aristote. En vain Ephorus l'emploie-t-il le plus

* On lit dans Virgile *sylvestrem* ; aparament que du temps de Quintilien on lisoit *agrestem*.

qu'il peut, auſſi-bien que le dactyle ; parce que tous deux ſont mêlés de longues & de breves avec un tempérament égal ; fuyant au-contraire le ſpondée & le trochée, l'un à cauſe de ſa lenteur, & l'autre à cauſe de ſon extrême vîteſſe. En vain Ariſtote trouve-t-il que l'héroïque ou le dactyle a de la grandeur, l'ïambe de la baſſeſſe, le trochée un mouvement trop précipité, κορδακικώτερον, lui donant pour cela le nom d'une danſe peu honête. En vain Théodecte, Théophraſte & Denis d'Halicarnaſſe, diſent-ils la même choſe. Ils ont beau faire, il faut néamoins qu'ils uſent des autres pieds, & je les défie de s'en tenir préciſément à leur dactyle, & à ce péon qu'ils aiment tant, parce qu'il eſt rarement propre à faire un vers.

Et come il n'eſt pas poſſible d'alonger les mots, ni de les racourcir, & qu'il n'apartient qu'à la muſique, de faire à ſon gré leurs ſylabes longues ou breves, il s'enſuit que ce n'eſt pas le choix de ces mots, mais leur arangement & leur diférente combinaiſon qui donent à un écrivain la liberté de ſe ſervir de certains pieds plus ſouvent que d'autres. Car les pieds dépendent pour la plupart de la maniere dont les mots ſont liés enſem-

ble. C'eſt pourquoi avec les mêmes mots on fait pluſieurs ſortes de vers. Je me ſouviens, par exemple, d'un vers (*a*) qu'un poete de réputation fit un jour en badinant. Si vous le retournez, vous en faites un *Sotadée* (*b*). Il faut donc les entre-mêler ces pieds, & avoir ſoin que ceux qui plaiſent ſoient en plus grand nombre, afin que les autres paſſent come à l'abri de ceux-ci. Car il ne faut pas eſpérer que les letres ni les ſylabes changent de nature. Mais l'importance eſt d'examiner leſqueles s'uniſſent le mieux enſemble.

Or, come j'ai dit, les ſylabes longues ont plus de poids, & les breves plus de vîteſſe. Celles-ci tempérées de quelques longues, ſemblent ſeulement courir. Jointes à d'autres breves, vous diriez qu'elles ſautent, qu'elles bondiſſent. Une breve ſuivie d'une longue a plus de force, plus de ſoutien. Une longue ſuivie d'une breve a plus de douceur. On comence donc fort bien par une ſylabe longue ; quelquefois auſſi par une breve, come *novum crimen*. Mais deux breves ont encore quelque choſe de plus doux, *animadverti*, *Ju-*

(*a*) *Aſtra tenet cœlum, mare claſſes, area meſſem.*

(*b*) Ces *ſotadées* étoient compoſées ou d'ïambes, ou de trochées, ou de daſtyles, ou d'anapeſtes.

dices. En éfet ce comencement eſt une eſpece de diviſion, & la diviſion demande pour l'ordinaire un peu de légéreté.

Les ſylabes longues étant plus ſtables ſont auſſi plus propres à terminer l'oraiſon. Mais les breves ne la terminent pas mal non plus. Je dis les breves, ſans recourir à l'avantage qu'a la derniere, d'être regardée come indiférente. Car je n'ignore pas qu'à la fin du ſens une breve paſſe pour une longue ; par la raiſon que s'il lui manque un temps, ce temps eſt ſupléé par la ſylabe qui ſuit. Cependant quand je conſulte mon oreille, je ſens bien qu'il y a une grande diférence entre une ſylabe qui paſſe pour longue, & une qui l'eſt véritablement. Car cete fin, par exemple, *incipientem timere*, remplit moins l'oreille que celle-ci, *auſus eſt confiteri*. D'ailleurs, s'il étoit indiférent que la finale fût longue ou breve, ce ſeroit le même pied dans l'un & dans l'autre exemple, ce qui n'eſt pas ; & nous ſentons que cete finale a je ne ſais quoi de plus ferme en l'un, & de plus chancelant en l'autre. C'eſt pourquoi quelques-uns donent trois temps à la derniere ſylabe, lorſqu'elle eſt longue par elle-même, afin qu'elle ait auſſi cete portion de temps, que la finale breve reçoit de la

ſylabe longue qui ſuit immédiatement.

Mais ce n'eſt pas ſeulement au dernier pied qu'il faut prendre garde ; c'eſt encore à celui qui le précede. Supoſé même qu'ils ne ſoient que de deux ſylabes l'un & l'autre, on peut remonter juſqu'au troiſieme, mais non pas plus haut. Et s'ils ſont de trois ſylabes, on ſe contentera d'obſerver les deux derniers. Autrement on meſureroit la proſe come les vers, ce qu'il ne faut pas faire. Toutefois rien n'empêche que parmi les trois dont je parle, il n'y ait au-moins un dichorée, ſi pourtant il y a un pied qui doive porter ce nom, & qui ſoit compoſé de deux chorées ; ou bien un péon, ſoit celui qui comprend un pyrrhique & un chorée, & qu'ils croient plus propre pour le comencement que pour la fin ; ſoit au-contraire celui qui eſt de trois breves & d'une longue, & qu'ils jugent meilleur pour la fin. Car ce ſont les deux ſeuls dont les maîtres de l'art aient parlé, comprenant ſous le même nom tous les autres, qui par la nature de leurs ſylabes peuvent entrer dans l'oraiſon, ſans nous dire préciſément en quoi ils conſiſtent. Le dochimus qui eſt compoſé du bacchius & de l'iambe, ou de l'iambe & du crétique, termine auſſi parfaitement bien,

étant un des pieds les plus fermes & les plus réguliers qu'il y ait. Pour le ſpondée dont Démoſthène a fait grand uſage, on ſait qu'il eſt toujours lent par lui-même. Précédé du crétique, il a beaucoup de grâce, par exemple, *De quo ego nihil dicam, niſi depellendi criminis causâ.*

Mais il faut ſe ſouvenir de ce que j'ai dit ci-deſſus, qu'il y a bien de la diférence entre deux pieds qui ſont enchaînés dans un ſeul mot, & deux pieds qui ſont libres, ou d'un mot chacun. Ainſi *criminis causâ* termine fortement, au-lieu qu'*Archipiratæ* eſt mou. Et un trybraque ſera encore plus mou, *facilitates*, *temeritates*. C'eſt que l'intervale qui ſépare un mot d'avec l'autre, renferme un certain temps, de la même maniere que le ſpondée qui partage un pentametre. Car le vers n'y ſeroit pas, ſi ce ſpondée n'étoit compoſé de la fin d'un mot, & du comencement d'un autre.

L'anapeſte ne fait pas ſi bien devant le ſpondée. Il peut néamoins paſſer, *Muliere non ſolùm nobili, verùm etiam notâ.* Mais l'anapeſte, le crétique, & l'ïambe qui eſt plus court d'une ſylabe, marcheront fort bien devant le ſpondée. Car de la ſorte il y aura trois longues précédées d'une breve. L'ïambe même ne terminera

pas mal, ayant devant lui un ſpondée, *in armis fui*, ou un ſpondée & un bacchius, parce qu'alors il y aura un dochimus pour dernier pied, *Iiſdem in armis fui.*

De tout ce détail il eſt aiſé de juger que le moloſſe ne fait pas mal non plus à la fin, pourvu qu'il ſoit précédé d'une breve, de quelque façon que ce puiſſe être, *Illud ſcimus, ubicumque ſunt, eſſe pro nobis.* Le ſpondée à la ſuite d'un pyrrique devient moins lourd, come *judicii Juniani ;* mais à la ſuite d'un péon il l'eſt encore plus, *Brute, dubitavi.* Si ce n'eſt qu'au lieu d'un péon & d'un ſpondée, on n'aime mieux qu'il y ait ici un dactyle & un bacchius.

On finit fort mal par deux ſpondées, cete fin ſe feſant trop remarquer, même en vers. Ils ſe ſoufrent néamoins en proſe, lorſqu'ils peuvent être compoſés, s'il faut ainſi dire, de trois membres, *Cur de perfugis noſtris copias comparatis contra nos ?* Car voilà d'abord une ſylabe, puis deux, & puis une. Le dactyle ne fera pas même un bon éfet devant le ſpondée, parce que l'oraiſon ne ſe termine jamais bien par une fin de vers. Le bacchius peut auſſi ſe trouver à la fin, & ſe redouble même fort bien, *venenum timeres.* Ce

pied s'acorde mal avec le chorée, mais il eſt ami du ſpondée. Ainſi on ne dira pas *venena timeres.* Mais on dira fort bien *virus timeres.* Le palimbacchius précédé d'un moloſſe termine encore aſſez bien, come, *Et ſpinis reſperſum.* Peut-être dira-t-on que la derniere eſt longue, mais il importe peu. On peut metre auſſi un bacchius à la place du moloſſe, *Quod hic poteſt, nos poſſemus.* Mais il eſt peut-être plus vrai de dire qu'il y a là un chorée précédé d'un ſpondée ; car le nombre tombe principalement ſur ces mots, *nos poſſemus*, come ſur ceux-ci, *Romanus ſum.*

Le dichorée ſi conu dans le ſtyle aſiatique termine encore admirablement bien. Par dichorée, j'entends deux chorées qui ſont joints enſemble. Cicéron en raporte cet exemple, *Patris dictum ſapiens temeritas filii comprobavit.* Le pyrrique devant le chorée n'eſt pas ſans grâce, *Omnes propè cives virtute, gloriâ, dignitate ſuperabat.* Un dactyle ne déplaira pas non plus à la fin ; ſi pourtant nous n'aimons mieux en faire un crétique, à cauſe de la derniere ſylabe qui eſt come on veut ; *Mulierculâ nixus in littore.* Ce même pied recevra volontiers devant lui un crétique ou un ïambe, mais non pas un

ſpondée, & encore moins un chorée.

On peut auſſi finir par un amphibraque, qui par la même raiſon, poura paſſer pour un bacchius, *Quintum Ligarium in Africa fuiſſe.* Le trochée terminera mal, ſupoſé qu'il ait la derniere breve, come il faut néceſſairement qu'il l'ait : autrement, coment pouroit-on finir par un dichorée, maniere qui a tant d'aprobateurs ? Mais le trochée devient un anapeſte par une ſuite de la même obſervation, & précédé d'une longue il devient un péon, come *obſtat invidia ;* auquel cas il comence mieux l'oraiſon qu'il ne la termine. Enfin le pyrrique précédé d'un chorée terminera bien auſſi, parce qu'alors il ſe change en péon.

Généralement parlant on peut dire que les pieds qui finiſſent par des breves, ſont les moins ſtables, & qu'ils ne convienent guere qu'aux endroits où l'oraiſon veut être rapide, & où elle ne ſoufre point de pauſes. Le crétique eſt fort bon pour comencer une période, *Quod precatus a Diis immortalibus ſum*, & même pour la finir, *In conſpectu Populi Romani vomere poſtridie.* Cet exemple nous montre en même temps, que l'on met fort bien devant le crétique un anapeſte ou un péon, je dis celui qui eſt deſtiné pour

la fin ; car nous en avons diſtingué deux. Le même pied, c'eſt-à-dire, le crétique ſe redouble auſſi fort bien : *Servare quam plurimos*. Cela vaut mieux que s'il étoit précédé d'un chorée, come ici, *Quis non turpe duceret ?* où je ſupoſe que la derniere eſt priſe pour une longue. Mais ſupoſons qu'il y ait *turpe, duceret* avec une virgule entre deux, alors le nombre ſeroit diférent. Voilà en éfet ce ſurcroît de temps dont j'ai parlé. Car dans la prononciation nous mettons auſſi quelque diſtance entre l'un & l'autre mot, & la derniere ſylabe de *turpe* ſe trouve alongée par cet intervale ; ſans quoi ces mots ſe précipitent tout d'un coup, & reſſemblent à la fin d'un trimetre. Il en eſt de même de ceux-ci, *Ore ſpiritum excipere liceret*, ſi vous les prononcez tout de ſuite, vous en faites un vers plein d'aféterie & de moleſſe ; au-lieu que coupés par deux ou trois pauſes, ils ont beaucoup de poids & d'autorité.

Dans l'énumération que je viens de faire, mon deſſein n'eſt pas d'interdire l'uſage des autres pieds, mais ſeulement de montrer l'éfet que produiſent d'ordinaire ceux dont j'ai parlé, & de dire ce qui me paroît de meilleur ſur cete matiere. Car deux anapeſtes, par exemple,

terminent auſſi fort bien ; & parce que c'eſt une fin de vers pentametre, le rhytme qu'ils compoſent en porte le nom, *Nam ubi libido dominatur, innocentiæ leve præſidium eſt*, où par le moyen de la ſynalephe les deux dernieres ſylabes n'en font qu'une. Un bacchius, ou un ſpondée devant, aura encore quelque choſe de plus délicat, *Leve innocentiæ præſidium eſt.*

Je ne craindrai point de contredire ici de grands homes, en avouant que je ne ſuis point charmé de ce péon qui eſt de trois breves & d'une longue, & qui a par conſéquent une breve plus que l'anapeſte, *facilitas*, *agilitas.* Je ne vois pas pourquoi il leur a tant plu, ſi ce n'eſt parce qu'ils ſe ſont plus atachés à un ſtile ſimple & aiſé, qu'au ſtile oratoire. En éfet ce pied aime à être précédé d'un pyrrique ſur-tout, ou du chorée, ce qui fait un fort grand nombre de breves, *mea facilitas, noſtra facilitas.* Que ſi vous mettez un ſpondée devant, ce ſera la fin d'un trimetre. Pour ce qui eſt de l'autre péon, qui eſt tout le contraire de celuici, on a raiſon de le trouver fort propre pour les comencements de périodes. Car des quatre ſylabes dont il eſt compoſé, la premiere eſt ſtable, & les trois autres

courent fort vîte. Cependant je crois qu'il y a d'autres pieds qui valent encore mieux.

Mais en traitant cete matiere, mon intention n'eſt pas que l'orateur dont les paroles doivent avoir une certaine vigueur naturele, & couler toujours come de ſource, ſe conſume éternélement à meſurer des pieds, & à peſer des ſylabes; car cela eſt d'un miſérable écrivain, & qui ne s'ocupe que de minuties. Quiconque fera tout ſon objet de cete ſorte d'étude, ne poura pas vaquer à des ſoins plus conſidérables; & négligeant l'importance des choſes, & les ſolides beautés, il n'aura d'autre mérite que de ſavoir ajuſter enſemble diverſes pieces de raport: ſemblable, come dit Lucilius, à ces artiſans qui paſſent toute leur vie ſur un ouvrage de moſaïque.

En éfet, cete atention continuele à de petites choſes, n'éteint-elle pas ce beau feu qui doit échaufer l'eſprit de l'orateur, & ne l'arête-t-elle pas dans ſa courſe, de la même maniere qu'en ſèrant la bride à un cheval, on l'empêche de courir, & qu'une perſone qui meſure ſes pas ne ſauroit aler fort vîte? Come ſi les nombres n'avoient pas été trouvés dans la compoſition. Car il en eſt de la proſe come

de la poésie, qui sans art & sans regle dans ses comencements, ne doit sa naissance qu'à l'oreille seule, & à la répétition fortuïte des mêmes cadences également rangées d'espace en espace.

Il suffit donc de la seule habitude d'écrire & de composer, pour nous aprendre la composition, & pour nous conduire jusqu'à trouver, même sur-le-champ, ces nombres dont il est ici question. Car il ne faut pas tant regarder les pieds qui entrent dans une période, que la période en gros : de même que le poete ne regarde pas tant les cinq ou six parties qui forment un vers, que le tout ensemble En éfet les vers sont nés avant que l'on eût songé à faire des observations sur les vers. C'est pourquoi Ennius a dit qu'avant lui, les Faunes & les Oracles parloient en vers (*a*).

Le même rang donc que tient la versification dans un poeme, la composition le tient dans la prose. Or ce que celle-ci a de bon & de mauvais, se fait sentir à l'oreille qui en juge parfaitement bien. Car que la composition soit pleine & nombreuse, l'oreille est remplie ; qu'elle soit au-contraire défectueuse & vide, l'oreille atend quelque chose, &

(*a*) *Versibus quos olim Fauni Vatesque canebant.*

n'eſt point ſatisfaite. Qu'elle ſoit dure & rude, l'oreille eſt bleſſée ; douce & coulante, l'oreille eſt flatée ; véhémente, elle réveille ſon atention ; ferme elle la ſoulage ; traînante & mal ſoutenue, elle lui fait peine ; trop chargée, elle la rebute. Ainſi le ſavant juge de la compoſition par la conoiſſance qu'il a des regles, & l'ignorant par le ſentiment du plaiſir qu'elle lui done.

Mais il y a des choſes que l'art n'enſeigne point. Par exemple, *Si la répétition du même cas fait un éfet déſagréable, il faut paſſer à un autre.* Voilà un précepte excélent. Mais qui peut dire de quel cas il faut alors ſe ſervir ? *La diverſité des figures, eſt un préſervatif contre le dégoût que peut cauſer l'oraiſon.* Rien n'eſt ſi vrai. Il reſte à ſavoir queles figures il faut employer. Sans doute celles du ſens & de la diction. Mais c'eſt tout ce que l'on en peut dire. C'eſt donc de l'ocaſion & des circonſtances préſentes qu'il faut prendre conſeil.

En éfet un des points les plus importants de la compoſition, c'eſt la juſte étendue des périodes. Or qui peut la déterminer cete juſte étendue, ſi ce n'eſt l'oreille ? Pourquoi y a-t-il des périodes qui avec peu de mots ſont aſſez pleines,

quelquefois même trop, pendant que d'autres avec un plus grand nombre paroiſſent come tronquées, & plus courtes qu'il ne faut ? Pourquoi en d'autres ſent-on je ne ſais quel vide, encore qu'il n'y ait rien à deſirer pour le ſens ? *Neminem veſtrûm ignorare arbitror, Judices, hunc per hoſce dies ſermonem vulgi, atque hanc opinionem fuiſſe, &c.* Pourquoi *hoſce*, & non pas *hos ?* Ce mot n'avoit rien de rude. Je n'en pourai peut-être pas rendre raiſon ; mais je ſens que l'autre eſt mieux. Pourquoi Cicéron ne s'eſt-il pas contenté de dire *ſermonem vulgi fuiſſe ?* la compoſition le permettoit. Je ne ſais pas pourquoi ; mais quand je conſulte mon oreille, il me ſemble qu'elle ſeroit moins ſatisfaite, ſi cete double expreſſion n'y étoit pas. C'eſt donc au ſentiment qu'il faut raporter ces ſortes de choſes. Et cela eſt ſi vrai que tel qui ne ſait guere ce que c'eſt que ſévérité, & que douceur de compoſition, trouve néamoins l'une & l'autre naturélement & de lui-même, peut-être mieux qu'un autre ne feroit avec tous les ſecours de l'art. Mais on peut joindre l'art à la nature, & c'eſt ce qu'il faut faire.

Sur-tout il eſt eſſenciel à l'orateur de ſavoir quele eſt la ſorte de compoſition

qui convient le mieux au sujet qu'il traite : ce qui comprend deux observations, l'une pour les pieds, l'autre pour les diverses formes d'arangement ou de composition qui en résultent. C'est de ces diverses formes que je vais parler en premier lieu (*a*). J'ai déja dit qu'il y en avoit trois, les articles, les membres, & les périodes. L'article, suivant la plupart de ceux qui ont traité cete matiere, est ce qui fait partie d'un membre. Pour moi je dirois que c'est un sens renfermé dans une certaine quantité de paroles, dont le nombre n'est pas complet. Car tel est cet exemple raporté par Cicéron. *Direz-vous que vous n'aviez point de maison* (*b*) *? mais vous en aviez une. Que vous étiez en argent comptant ? mais vous en manquiez*. L'article consiste quelquefois en un seul mot. *J'ai dit* (*c*) *: Voilà nos témoins*. Ce mot *J'ai dit*, fait un article.

Un membre au-contraire est un sens renfermé dans une certaine quantité de paroles, dont le nombre est complet ; mais séparé du corps entier, il a peu de force,

(*a*) *Incisum*.

(*b*) Le défaut de nombre est plus sensible dans l'exemple raporté en latin.

(*c*) C'est par là que les anciens orateurs terminoient leurs plaidoyers. *Dixi*, c'est-à-dire, *j'ai fini*.

force, *ô gens sensés ! ô la bele imagination !* Voilà un sens qui a sa perfection. Cependant détaché de ce qui suit & de ce qui précede, il ne signifie pas grand' chose. Il en est come des pieds, des mains, & de la tête, s'ils étoient séparés du corps. Quand est-ce donc qu'un membre comence à faire corps ? C'est lorsque le sens est parachevé. *Qui de nous, je vous prie, pouvoit ignorer que vous en useriez ainsi ?* Car ce sont les paroles que Cicéron aporte pour exemple d'un sens parfaitement terminé, & avec toute la briéveté possible. Les articles & les membres sont donc mêlés pour l'ordinaire, & demandent une conclusion.

La période a plusieurs noms. Cicéron l'apele un cercle, un circuït, un tissu, une continuation, une juste étendue d'oraison. Il y en a de deux sortes : l'une simple, lorsqu'un sens est come enchaîné dans un cercle de paroles nombreuses : l'autre composée de membres & d'articles qui ont plusieurs sens. Une période a pour le moins deux membres. Pour être parfaite, il faut qu'elle en ait quatre. Cependant elle peut en avoir davantage. L'espace de quatre grands vers, ou la durée de la respiration est la mesure prescrite par Cicéron (*dans son Orateur*). Les con-

ditions que toute période doit avoir, ſont en premier lieu de terminer le ſens ; ſecondement d'être claire, afin de ſe faire entendre aiſément ; &enfin de n'être pas d'une longueur exceſſive, pour ne fatiguer ni celui qui parle, ni celui qui écoute. Un membre de période plus long qu'il ne faut, ſera traînant ; trop court, il n'aura ni poids, ni ſoutien.

Par tout où il faudra que l'Orateur ſe montre véhément, preſſant, opiniâtre, il uſera de membres & d'articles. Ce point, je le répete, eſt d'une extrême conſéquence dans l'art oratoire ; & notre compoſition doit télement ſe conformer aux choſes dont nous parlons, que celles mêmes qui ſont âpres & rudes, demandent une cadence ſemblable, afin que par le moyen des ſons l'auditeur prenant l'impreſſion de celui qui parle, il ſe hériſſe, pour ainſi dire, avec lui.

Les membres pour l'ordinaire conviendront fort aux narrations; ou ſi nous uſons de périodes, il faut du-moins qu'elles ſoient plus lâches, plus aiſées que par-tout ailleurs. J'excepte les narrations qui ſe font plutôt pour l'ornement du diſcours, que pour l'inſtruction des Juges, come l'enlévement de Proſerpine, que Cicéron raconte dans un de ſes plaidoyers

contre Verrès. Car une composition douce & coulante sied bien à ces sortes de récits.

La période aura beaucoup de grâce dans l'exorde d'une grande cause, lorsqu'il faudra marquer de la crainte & de l'inquiétude; doner une idée avantageuse de la persone, ou de l'afaire dont il s'agit; disposer les juges à prendre des sentiments de compassion. Elle sera encore fort propre pour les lieux comuns, & pour tout ce qui s'apele amplification. Mais si vous acusez, sa composition doit être austere; & si vous louez, vous pouvez lui doner de la liberté & de l'étendue. La période fait aussi fort bien dans les épilogues. Mais le vrai temps de lui doner toute la pompe & l'harmonie qu'elle peut avoir, c'est lorsque le juge pleinement instruit & déja persuadé, comence à se laisser charmer à la beauté du discours; & que plein d'admiration pour l'Orateur, il s'abandone au plaisir de l'entendre.

L'histoire ne demande pas une composition si nombreuse. Il lui sufit d'un certain enchaînement & d'un tissu bien lié, parce qu'elle coule sans césse, ou pour mieux dire, elle glisse. Car toutes ses parties s'entretienent. On les peut com-

parer à des perſones, qui pour marcher plus ſûrement, ſe prenent par la main. Elles ſoutienent, & ſont ſoutenues. Tout ce qui eſt du genre démonſtratif veut une cadence plus gaie, plus libre, plus marquée. Pour ce qui eſt du genre délibératif & du judiciaire, come la matiere en eſt très diverſe, auſſi exigent-ils plus d'une ſorte de compoſition.

C'eſt ici que des deux obſervations dont j'ai parlé, la ſeconde ſe préſente naturélement. Car qui doute que parmi ce grand nombre de choſes qui entrent dans un plaidoyer, il y en ait qui ſe doivent prononcer avec douceur, d'autres avec force, d'autres noblement, d'autres d'une maniere preſſante, & d'autres avec poids ? Or celles qui ſont douces veulent de l'étendue, celles qui ont du poids, ou de la grandeur, ou de la beauté, demandent une cadence ferme, c'eſt-à-dire, des ſylabes longues ; & celles qui ont de l'élévation aiment ſur-tout les mots dont le ſon eſt plus clair, plus éclatant. Au-contraire les ſylabes breves conviendront mieux aux arguments, à la diviſion, aux traits de raillerie, & à tout ce qui aproche plus du diſcours familier.

Nous compoſerons donc l'exorde diverſement, ſuivant la nature des choſes que

nous y dirons. Car je ne puis être du ſentiment de Celſus, qui, come ſi cete partie du diſcours n'avoit qu'une ſeule forme, nous done celle-ci pour un modele achevé. *Quand parmi tous les homes qui ſont ou qui ont été, il nous ſeroit libre de choiſir un juge, pour conoître de l'afaire dont il s'agit aujourd'hui, nul autre que vous, Céſar, ne pouroit jamais nous être plus agréable* *. Non, que cete période ne ſoit parfaitement bien compoſée. Mais il ne s'enſuit pas qu'elle doive ſervir de regle pour tous les comencements d'exorde. Car on prépare les eſprits en pluſieurs manieres. Tantôt la modeſtie y eſt bone, tantôt la fermeté, tantôt le ſérieux; tantôt la douceur & l'agrément. Quelquefois il faut inſpirer de la pitié, fléchir les juges, les porter à la clémence; & quelquefois on eſt obligé de les exhorter à la ſévérité. Come tous ces moyens ſont diférents par eux-mêmes, auſſi demandent-ils une compoſition diférente. En éfet, qu'on liſe les exordes des oraiſons de Cicéron pour Milon, pour Cluentius, pour Ligarius, on ne trouvera pas qu'il y ait employé les mêmes nombres, les mêmes cadences.

* C'étoit le comencement d'une oraiſon d'Aſinius.

La narration veut ordinairement des pieds qui n'aient rien de remarquable, & qui ſoient un peu lents. Je crois auſſi qu'elle doit plus abonder en nombres qu'en verbes ; car ſi d'un côté les verbes la rendent plus ſèrée, de l'autre ils lui donent plus d'élévation qu'il ne convient à ſa ſimplicité : outre que ſon but eſt d'inſtruire les Juges, & de bien imprimer les faits dans leur mémoire ; ouvrage qui ne ſe fait pas à la hâte. En général, on peut dire que la narration veut des membres aſſez longs, & des périodes fort courtes.

Come les arguments ſont naturélement véhéments & rapides, il leur faut auſſi des pieds capables de ſeconder ces deux qualités. Je n'entends pas des trochées, qui ont, à la vérité, beaucoup de vîteſſe, mais nule force. On choiſira donc d'autres pieds mêlés de longues & de breves. Mais il faut ſe ſouvenir que le nombre de ſylabes longues ne doit pas excéder.

Quant à ces endroits nobles & élevés, dont on embélit de temps en temps un diſcours, il eſt aiſé de juger qu'ils veulent de grands mots, des mots ſonores, & de ces pieds qui ſe font remarquer, come le dactyle, & même le péon, qui bien qu'il ait plus de breves que de longues, ne laiſſe pas d'être ſufiſament ſoutenu.

Au-contraire les endroits qui doivent avoir de la rudeſſe & de l'âpreté, s'armeront fort bien de pluſieurs ïambes, non-ſeulement, parce que ces pieds n'étant que de deux ſylabes, ont, s'il faut ainſi dire, un batement plus fréquent, choſe fort opoſée à la douceur ; mais auſſi parce qu'ils prenent de l'acroiſſement en marchant, & que començant par une breve, ils s'arêtent & s'apuient ſur une longue. C'eſt pourquoi ils ſont beaucoup meilleurs que les chorées qui d'une longue tombent, ou plutôt ſe précipitent dans une breve. Pour ce qui eſt de l'épilogue, dont le caractere le plus ordinaire eſt d'être humble & ſoumis, il s'acomodera mieux des mots qui ont de la lenteur, & dont le ſon eſt plus ſourd, plus étoufé.

Celſus prétend qu'il y a encore une autre ſorte de compoſition, qu'il apele ſupérieure & avantageuſe. Si je la conoiſſois, je l'enſeignerois auſſi. Mais je la ſoupçone d'être fort lente & fort grave : qualité que l'Orateur peut quelquefois rechercher pour l'amour d'elle-même, mais à condition que le ſens & l'expreſſion le demanderont ; ſans quoi rien ne ſera plus froid, plus inſuportable. Pour tout dire, en un mot, il faut que la compoſition ſoit à-peu-près tele que la pro-

nonciation. Eſt-ce que dans l'exorde nous ne ſomes pas naturélement modeſtes, ſi ce n'eſt lorſque dans une cauſe criminele, il faut enflâmer la colere des juges, & ſoulever leur indignation contre l'acuſé ? Dans la narration ne ſomes-nous pas expreſſifs & abondants tout à la fois ? vifs & animés dans les arguments, ce qui paroît même à notre action ? coulants & difus dans les deſcriptions ? humbles & abatus pour l'ordinaire dans l'épilogue ?

Mais les mouvements du corps n'ont-ils pas auſſi leurs temps, qui reglent le degré de lenteur & de vîteſſe qu'ils doivent avoir. Et dans la danſe come dans le chant, la muſique n'emploie-t-elle pas des nombres, que le batement de meſure nous rend ſenſibles ? Quand nous parlons, notre voix d'elle-même ne ſe conforme-t-elle pas à nos ſentiments ? Il ne faut donc pas s'étoner ſi cete même conformité ſe trouve dans les pieds qui compoſent l'oraiſon; étant naturel que les choſes qui ſont grandes & élevées marchent avec pompe ; que celles qui ſont vives aient de la rapidité ; que celles qui ont de la douceur obéiſſent, pour ainſi dire, & que celles qui ſont délicates ſemblent couler. C'eſt pourquoi quand il le faut, nous afectons même de l'enflure, à quoi

ſervent particuliérement les ſpondées & les ïambes, qui pour cela ſont d'un grand uſage dans la tragédie.

Hyperoargus (a) *ſceptra mihi liquit Pelops.*

Au-lieu que le vers trochaïque de ſix pieds étant plus naturel, eſt auſſi plus propre pour la comédie. On l'apele ainſi, parce qu'il eſt compoſé de pluſieurs chorées, auxquels, come j'ai dit, on done comunément le nom de trochées. Le pirrique va encore plus vîte. Mais plus il a de légéreté, moins il a de ſoutien.

Quid igitur faciam? non eam? ne nunc quidem.

La ſatire & la malignité ſe déchaînent heureuſement par des ïambes, même en vers.

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati;
Niſi impudicus, & vorax & aleo?

Mais pour parler en général, s'il faloit que la compoſition eût quelque défaut, je l'aimerois encore mieux dure & rude, que ſans nerfs & ſans force, come eſt celle de pluſieurs orateurs. Car nous la corompons tous les jours par un mauvais rafinement, nous l'énervons en lui donant

(a) Ce vers eſt cité autrement par Séneque.
En impero Argis, regna mihi liquit Pelops. Ep. 80.

je ne ſais quels nombres qui convien-droient mieux à une danſe, qu'à la majeſté de l'oraiſon.

J'ajoute que la compoſition la plus parfaite ne l'eſt point aſſez, pour ſe montrer toujours ſous la même forme, & pour retomber continuélement dans les mêmes pieds. En éfet, c'eſt une eſpece de verſification, que d'obſerver toujours la même cadence ; & toute proſe qui a ce défaut doit néceſſairement cauſer du dégoût, ſoit par l'afectation qu'elle étale aux yeux, & dont il faut éviter juſqu'au ſoupçon, ſoit par une uniformité qui eſt d'elle-même très ennuyeuſe. Ce vice néamoins a quelque choſe qui charme d'abord, mais plus la douceur en eſt grande *, moins elle eſt de durée. Outre qu'un Orateur qui court après ces vains agréments ne paroît pas fort touché, & qu'il fait par conſéquent peu d'impreſſion ſur l'eſprit de ceux qui l'écoutent. Car il ne faut pas eſpérer qu'un juge ſe courouce ; ou qu'il ſe laiſſe atendrir pour l'amour d'un home, qu'il voit tout ocupé d'un ſi petit ſoin. C'eſt pour cela qu'il y a des liaiſons que l'on retranche, quelquefois même de

* Ce que dit ici Quintilien peut fort bien s'apliquer à la poéſie françoiſe, qui avec ſes rimes & ſon peu de variété, ne ſauroit plaire long-temps à l'oreille.

certains endroits, afin que ces endroits paroiſſent come découſus & négligés; & bien qu'ils ſemblent être moins travaillés que les autres, ſouvent ce ſont ceux qui coûtent le plus.

Ne ſoyons pas non plus eſclaves de l'arangement, juſqu'à recourir à des tranſpoſitions plus longues qu'il ne faut, de crainte que ce que noùs feſons pour plaire, ne déplaiſe come une afectation. Enfin, que l'envie de rendre la compoſition plus douce & plus coulante, ne noùs faſſe jamais ometre un mot, lorſque d'ailleurs il eſt propre & convenable. Et véritablement il n'y en a point de ſi rude & de ſi diſcordant, qu'il ne puiſſe comodément trouver place, ſi ce n'eſt pas plutôt la pareſſe, que l'amour du beau, qui nous porte à l'éviter.

Cependant je ne ſuis point ſurpris que les Latins ſe ſoient plus atachés à la compoſition que les Attiques, bien-que notre langue n'ait ni la grâce, ni la variété de la leur. Et je ne puis faire un crime à Cicéron de s'être un peu éloigné de Démoſthène ſur ce point. Mais j'expliquerai dans mon dernier livre la diférence de la langue Greque & de la langue Latine. Il eſt temps de mettre fin à celui-ci, qui paſſe déja les bornes que je m'étois preſcrites,

Pour concluſion donc, la compoſition doit être honête, douce & variée. Elle a trois parties, qui ſont l'ordre, la liaiſon, & le nombre ou l'harmonie. L'art dont elle ſe ſert conſiſte à ſavoir retrancher, ajouter, changer. Quant à ſes qualités, elles diferent ſuivant la nature des choſes dont on parle. Enfin, pour y réuſſir, il faut un ſoin extrême, qui a ſans doute pour principal objet les penſées & l'expreſſion. Mais ce ſoin doit ſe cacher, ſur-tout afin que les nombres ſemblent couler come d'eux-mêmes, & n'avoir rien de recherché, rien de contraint.

Fin du troiſieme Volume.

